

CHRONOLOGIE 1966

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-1</u>	A			- M. Jean DE BROGLIE évoque dans une interview accordée à la R.T.A. la coopération franco-algérienne.
	A			- L'Algérie accepte la proposition de réunion au sommet des membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) sur le problème rhodésien, à condition que tous aient rompu au préalable leurs relations (diplomatiques) avec la Grande Bretagne.
			M	...	- Le roi HASSAN II reçoit en audience M. Mennen WILLIAMS, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, qui lui transmet un message du président JOHNSON relatif à la situation au Vietnam.
			M	...	- Au cours d'une conférence de presse, M. TAHIRI, expose le projet de loi de finances pour 1966 cf. Décret n° 86-1, du 5-1-66, du secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale portant répartition, par article, des crédits ouverts par la loi de finances n° 65-46 du 31-12-65.
			M	...	- M. Boubeker BOUMAHDI, nouvel ambassadeur du Maroc à Kampala, présente ses lettres de créance à M. LUTESA, président de l'Ouganda.
			T.		- Message du Jour de l'An du président BOURGUIBA au peuple tunisien soulignant "le souci... de l'amitié entre l'ancien colonisateur et nous".
			T.		- Au 6 - Visite privée de M. Edgar FAURE ; le président BOURGUIBA lui remet, le 4, les insignes de Grand Cordon de l'Ordre de la République.
			T.		- Au 6 - Conférence à Addis-Abeba des directeurs, conseillers techniques et experts en pédagogie des écoles normales recevant une aide des organismes de l'O.N.U. en Afrique.
<u>2-1</u>	A			- M. Mennen WILLIAMS est reçu par MM. BOUMEDIENNE et BOUTEFLIKA et leur expose la position de son gouvernement sur le problème vietnamien.
			M	...	- Création d'une commission pour l'étude et la réalisation du barrage de l'Oued Ziz.
			T.		- Séjour de quelques heures à Tunis de M. Mennen WILLIAMS, venu expliquer au président BOURGUIBA la position de son gouvernement sur le problème vietnamien. A la suite de cette visite la presse souligne la responsabilité de Pékin et Hanof dans la poursuite de la guerre que les Etats-Unis au contraire voudraient sincèrement régler par la négociation.
<u>3-1</u>	A			- Au 31-1 - Grève de 120 ouvriers de la Société parisienne pour l'industrie électrique, protestant contre le licenciement de 65 de leurs camarades.
	A			- M. Belkacem NABI, directeur de l'énergie et des carburants, annonce aux dirigeants des sociétés pétrolières opérant en Algérie une modification dans le transfert de leurs recettes. Cf. le 7-1.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-1</u>	A	L	M	T	- Conférence tricontinentale de La Havane qui a pour but d'"opposer une stratégie globale de la révolution face aux entreprises mondiales de l'impérialisme".
	A	L	M		- Session ordinaire de la Ligue arabe au Caire : quatre sous-commissions étudieront les décisions prises au "sommet" arabe de Casablanca en septembre 1965.
		L			- La Chambre des Représentants, réunie en session extraordinaire à Beida, adopte à l'unanimité un projet de loi donnant des pouvoirs exceptionnels au gouvernement pour venir à bout de la résistance des sociétés indépendantes qui refusent de modifier les contrats en vigueur pour se plier aux nouveaux amendements à la loi pétrolière. Cf. <i>Annuaire de l'Afrique du Nord</i> (IV), 1965, documents, II, 3, p. 67.
			M		- Nomination de deux nouveaux secrétaires d'Etat : M. Nasser al-FASSI à l'éducation nationale et M. BEN ALLEM à l'intérieur.
			T		- M. Ahmed BEN SALAH préside dans le Sahel "une journée de la coopération".
<u>4-1</u>	A				- Signature de l'ordonnance portant organisation du budget de fonctionnement pour 1966. Conférence de presse de M. KAID Ahmed. cf, décrets, n° 66-24 et 25 du 17/1 ; 66-27 du 20-1 ; 66-3 à 19 du 11-2.
		L			- Le Sénat approuve à son tour le projet de loi qui donne pouvoir au gouvernement pour appliquer les amendements apportés le 20 novembre 1965 à la loi sur le pétrole et l'autorise à interdire toute exportation de pétrole brut aux sociétés récalcitrantes. Le Premier Ministre annonce, ayant la clôture de la session, que les cinq compagnies indépendantes, Marathon Oil, Pan American Libya Oil, Continental Oil, Grace Petroleum et Nelson Bunker Hunt, viennent d'accepter le nouveau code pétrolier. Cf. <i>A.A.N.</i> (IV), 1965 : 667 Sv.
	A	L	M		- Réunion au Caire du Comité des représentants des chefs d'Etat et souverains arabes.
<u>5-1</u>	A				- A la Conférence tricontinentale de La Havane interventions de M. BENGUETTA, délégué algérien, qui propose comme base d'action à la conférence la plateforme élaborée à Alger en février 1965 lors du séminaire afro-asiatique.
		L			- Le Conseil supérieur de la défense se réunit à Beida et approuve le plan gouvernemental pour l'équipement des Forces armées.
		L	M		- Départ pour la Libye de 200 travailleurs marocains dans le cadre de la convention sur la main-d'oeuvre conclue en août 1965 entre les deux pays.
<u>6-1</u>	A				- Attaques chinoises contre l'Algérie par suite de la fermeture de l'Institut national de l'amitié des peuples à Alger.
		L			- La Compagnie pétrolière Phillips, qui était la dernière des sociétés exploitantes à ne pas accepter la modification de son contrat, notifie son acceptation.
			M		- Au 13-1 - Négociations maroco-polonaises pour le renouvellement de l'accord commercial. Cf. Accords, le 13 (1).
				T	- M. Mohamed M'ZALI, Directeur de R.T.T. annonce le démarrage le 7 janvier des émissions expérimentales de la télévision dont la création officielle aura lieu le 20 mars. Il rappelle à ce sujet la participation française en techniciens, en crédits et sous forme de stages de formation de techniciens tunisiens.

(1) On trouvera la liste des accords en annexe à la chronique diplomatique.

Dates	A.	L.	M.	T.	
6-1				T.	- Levée de la mesure d'interdiction de diffusion de certains journaux français : l'hebdomadaire <i>Carrefour</i> , les quotidiens <i>Paris Jour</i> , <i>Le Parisien libéré</i> , <i>l'Aurore</i> , <i>Paris Presse</i> , interdits depuis l'affaire de Bizerte.
				T.	- M. Edmond LASNIER, président de la Compagnie générale transatlantique arrive à Tanis invité par M. Hédi MABROUK, directeur de la Compagnie tunisienne de navigation. Il s'informer en particulier des possibilités de participation de la Compagnie à des investissements hôteliers.
7-1	A			- Inauguration de l'Institut islamique d'Annaba (8 classes 105 élèves).
	A			- M. NABI se rend à Paris au secrétariat d'Etat chargé des affaires algériennes. L'Ambassade d'Algérie à Paris publie une mise au point à ce sujet. (cf. décision sur transfert des recettes pétrolières le 3-1-66).
	A			- Au 10 - Participation de l'Algérie au colloque juridique francophone de Fort-Lamy sur "l'adaptation du droit coutumier africain aux techniques juridiques occidentales".
			M	...	- Au 13 - Séjour en France de M. A. LARAKI. Le directeur de l'Office de commercialisation et d'exportation (O.C.E.) effectue une mission dans les ports français réceptionnaires d'agrumes et de primeurs marocains.
			M	...	- Séance de travail sous la présidence du roi HASSAN II consacrée au Plan triennal.
			M	...	- Dans un communiqué, le Syndicat national de la presse marocaine annonce s'être réuni "pour étudier la situation de la presse nationale, caractérisée par le maintien de la censure et les mesures de saisie et d'interdiction (...) Le S.N.P.M. a décidé d'adresser un mémoire à S.M. le Roi".
				T.	- A l'occasion de l'inauguration de la ligne aérienne Francfort-Tunis, une délégation de l'Allemagne fédérale présidée par M. Hans SEEBHOM, ministre des transports séjourne en Tunisie. Elle examinera les possibilités d'une convention de coopération bilatérale en matière de transport aérien et maritime. Le Ministre allemand exprime l'espoir que le récent accord sur les investissements facilitera l'investissement en Tunisie de capitaux privés allemands. Il est d'autre part rappelé que le président BOURGUIBA doit se rendre en R.F.A. durant l'été 1966.
			T.	- Au 13-1 - Séjour de M. Habib BOURGUIBA Jr., en Suisse. Entretiens tuniso-helvétiques sur la situation politique internationale.	
8-1	A			- Décret n° 66-1 du ministère des finances et du Plan portant réglementation de l'importation en Algérie des véhicules de tourisme appartenant à certains agents étrangers. Un régime douanier et fiscal spécial d'importation temporaire pour les véhicules automobiles de tourisme est institué en faveur des agents de la coopération technique. Un décret du même jour institue le même régime pour les mobiliers et effets personnels. Circulaire d'application le 20 janvier 1966.
	A			- Entretiens entre Paris et Alger sur le régime des transferts applicables aux sociétés pétrolières.
	A			- Au 31-1 - Séjour d'une délégation d'experts yougoslaves qui étudient avec les représentants du ministère de l'industrie un projet d'installation de 4 usines : 2 usines textiles en Oranie, une tannerie à Rouiba et une usine de jus de fruits à El-Asnam.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>8-1</u>			M	...	- Voyage à Téhéran de M. BALAFREJ, ministre représentant personnel du roi HASSAN II, porteur d'un message personnel du souverain au Shah d'Iran.
				T.	- M. KHELL, directeur de la coopération internationale au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, s'entretient à Washington avec les responsables de l'aide américaine.
<u>9-1</u>	A			- A la conférence de la Havane, création du Comité des 9 (3 africains, 3 asiatiques, 3 latino-américains) chargé de la mise sur pied d'un comité permanent : répartition des travaux en 4 sous-commissions : politique, économique (présidée par l'Algérie) sociale et culturelle, d'organisation.
<u>10-1</u>		L		- Le Conseil des ministres décide l'octroi de nouvelles allocations de logement aux fonctionnaires (35 à 55 % du traitement selon leur catégorie).
		L		- Les quatre compagnies pétrolières candidates à de nouvelles concessions et qui n'ont pas accepté les amendements à la loi pétrolière sont considérées comme ayant retiré leurs demandes.
			M	- M. BOUTALEB annonce que les allocations familiales des salariés du secteur privé sont alignées sur celles du secteur public. Cette mesure prend effet le 1er janvier 1966.
<u>11-1</u>	A			- L'Algérie pose sa candidature à la présidence du Conseil économique et social des Nations Unies.
	A			- Décret n° 66-20 du ministère des finances et du plan modifiant le décret n° 61-282 du 22 mars 1961 relatif à des mesures d'ordre financier tendant à encourager la création ou le développement d'entreprises industrielles en Algérie.
	A			- Fin d'une grève du personnel de la société algérienne d'assurances qui a duré 34 jours.
			M	- Au 13-1 - Note de l'ambassade de France au Maroc signalant que, faute de précisions de la part du ministère du commerce marocain, "il n'avait pas été possible de prévoir en temps utile la mise sur pied d'un pavillon officiel" à la foire de Casablanca. Cf. Le 13 mise au point du ministère du commerce.
	A		T.	- Arrivée à Tunis de 21 jeunes algériens titulaires de bourses d'études tunisiennes qui vont accomplir des stages dans les écoles de tourisme et d'hôtellerie.
				T.	- Visite à Paris de M. Abdelmajid CHAKER. Inauguration du Cercle de la section tunisienne de l'Union des Français de l'étranger.
				T.	- Arrivée à Tunis d'une délégation soviétique composée de savants, de professeurs et de journalistes appartenant à la Société de l'Amitié avec les pays arabes.
<u>12-1</u>	A	M	..T.	- Conférence de M. Mouloud MAMMERI sous l'égide de l'Association France-Algérie : "Aspects de la littérature maghrébine d'expression française".
	A			- M. HUYN VAN TAM, délégué à Alger du F.N.L. remet un message du président du F.N.L. du Sud-Vietnam au président BOUMEDIENNE.
	A			- L'Ambassadeur de la R.A.U. remet au président BOUMEDIENNE un message du président NASSER sur les résultats de la mission Averell HARRIMAN à propos du conflit vietnamien.
	A			- Le président BOUMEDIENNE reçoit un représentant du Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée portugaise et du Cap Vert.

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>12-1</u>				T.	- Début des opérations de recensement, le premier depuis l'Indépendance.	
				T.	- Alors que les responsables syndicalistes et les hauts fonctionnaires régionaux poursuivent une mission d'apaisement dans les centres miniers du Sud, l'autorité judiciaire tunisienne qui, quelques jours auparavant avait acquitté M. Habib ACHOUR, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T. et leader de l'opposition syndicaliste, du chef d'outrages à magistrat, examine un appel à minima et le condamne à une peine de prison et d'amende pour émission de chèques sans provision.	
<u>13-1</u>	A			- Départ de l'ambassadeur britannique Sir Thomas BROMLEY à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.	
	A			- Au 18 - Visite à Alger de M. David MORSE, directeur général du B.I.T., Entretiens avec MM. BOUMEDIENNE, ZERDANI, MAHSAS, Conférence de presse le 17 : l'O.I.T. coopérera avec l'Algérie à la formation des cadres de l'U.G.T.A. Un accord est réalisé pour faire d'Alger le centre maghrébin de l'O.I.T.	
		L			- Au 20-1 - Séjour d'une mission économique indienne. Elle étudie avec les représentants des différents ministères les moyens de développer la coopération industrielle et les échanges commerciaux entre les deux pays.
		L	T.		- Le Président de la Cour Suprême reçoit des magistrats syriens et tunisiens qui doivent servir dans les tribunaux libyens. En recrutant des magistrats de ces Etats le Gouvernement chercherait à limiter l'influence des juges égyptiens.
			M	...		- Séance de travail présidée par le roi HASSAN II et consacrée au projet de barrage sur l'Oued Ziz.
			M	...		- A la suite de la publication du communiqué de l'Ambassade de France, mise au point du ministère du commerce qui qualifie notamment de "pour le moins prématurée", la décision de la France de ne pas participer à la Foire de Casablanca.
					T.	- Le président BOURGUIBA adresse un message de félicitations au Gouvernement soviétique pour son rôle dans le déroulement de la conférence indo-pakistanaise. Cf. le 15 : mission M. SLIM.
					T.	- Arrivée à Tunis de M. Albert ROYER, professeur canadien de médecine qui étudiera durant un mois les possibilités de coopération entre la Tunisie et le Canada dans le domaine de la santé publique et particulièrement de la pédiatrie.
	<u>14-1</u>	A			- Création d'une nouvelle organisation révolutionnaire dite "tricontinentale de solidarité des peuples" dont le siège provisoire est fixé à La Havane ; d'un fonds international d'aide au Vietnam ; l'Organisation de solidarité afro-asiatique subsiste au Caire et une réunion au sommet de cette organisation est prévue à Pékin en 1967. Une réunion de l'Organisation tricontinentale aura lieu au Caire en 1968.
		A			- Déclaration d'un porte-parole du ministère des affaires étrangères évoquant le différend irano-irakien : "l'Algérie se range aux côtés de la République-soeur d'Irak".
		L			- Au 17-1 - Séjour à Tripoli de M. Lofti ACHRAF secrétaire général de l'O.P.E.P. (L'organisation des pays exportateurs de pétrole).
				T.	- Ouverture à Dusseldorf d'une conférence tuniso-allemande sur les possibilités de coopération entre la Rhénanie-Westphalie et les gouvernorats de Nabeul et Bizerte.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
15-1			M	...	- De passage à Beyrouth à son retour de Téhéran M. BALAFREJ déclare tout ignorer "d'un projet d'alliance islamique" et affirme que le message dont il était porteur n'avait aucun rapport avec cette question. Le Ministre marocain annonce, par ailleurs, que le Shah d'Iran visitera le Maroc l'été prochain.
			M	...	- Au 21 - Séjour d'une délégation ouest-allemande d'experts venus étudier toutes les possibilités d'investissements dans le domaine touristique. Principaux points du communiqué commun publié le 21 : création d'une société d'études d'économie mixte maroco-allemande, étude approfondie du projet de Smir.
				T.	- Au moment où le mécontentement suscité dans le Sahel de Sousse par la création des coopératives provoque de nouveau une certaine effervescence, M. Ahmed BEN SALAH réaffirme la décision du Gouvernement de poursuivre l'expérience.
				T.	- Au 27 - Mission de M. Mongi SLIM, en Inde et au Pakistan, pour exprimer la satisfaction de la Tunisie devant l'accord réalisé à Tachkent. Il se rend également en Iran en visite de courtoisie et d'information.
16-1				T.	- Arrivée à Tunis d'un groupe de travail de l'O.R.T.F., chargé d'un reportage sur la Tunisie et de l'enregistrement d'une interview du président BOURGUIBA. O.R.T.F. et R.T.T. collaborent à la retransmission vers l'Europe du spectacle de la fin du Ramadan "La Nuit de Kairouan".
			M	...	- Séjour au Maroc de M. D'ARBOUSSIER, directeur général de l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies.
				T.	- M. BEN SALAH clôture la conférence des Cadres de Souk el-Arba. Il souligne la nécessité pour le secteur privé d'adopter les principes du socialisme en créant des coopératives.
				T.	- La presse relève que l'O.C.A.M. réunie à Cotonou pour l'adoption de sa charte a exprimé son accord sur le principe de la communauté francophone proposée par le président BOURGUIBA.
18-1	A			- Arrivée d'une délégation économique autrichienne venue étudier la possibilité d'accroître les échanges algéro-autrichiens dans le domaine de l'industrie, notamment de la pétrochimie.
	A			- Entretien BOUATTOURA (délégué permanent de l'Algérie à l'O.N.U.) - GOLDBERG sur la situation au Viet-Nam.
			L	- Mme Hamida AL'ANIZI, présidente de l'association des femmes de Benghazi annonce à la presse la prochaine création de l'Union générale des femmes libyennes. Elle se prononce contre la limitation des naissances et contre l'interdiction du divorce par respect des traditions arabes et des principes de la religion musulmane.
	A	..L	..M	..T.	- Fin du stage de 33 jeunes Africains ouvert le 4 novembre 1965 à Tanger par le Centre africain de formation et de recherche administrative (C.A.F.R.A.D.).
	A	..L	..M	..T.	- Le conseil d'administration du Programme de développement des Nations Unies (créé le 22 novembre 1965 et résultant de la fusion du Fonds spécial et du Programme d'assistance technique) adopte une série de projets concernant l'assistance technique en faveur des pays en voie de développement et plus particulièrement des pays du Maghreb. Cf. chronique diplomatique.

Dates	A.	L.	M.	T.	
18-1			M	...	- Communiqué de l'U.N.F.P. soulignant que l'enquête française "confirme de façon irréfutable la responsabilité au premier degré des pouvoirs marocains" dans l'affaire Ben Barka.
			T.		- Anniversaire de l'arrestation de BOURGUIBA, le 18 janvier 1952, fêté comme "l'anniversaire de l'ultime bataille pour la liberté".
			T.		- Le président BOURGUIBA préside la commémoration du 20ème anniversaire de l'U.G.T.T. en présence de délégations de nombreux syndicats étrangers, dont la C.G.T. -F.O. (M. BERGERON), la C.S.A. et la C.I.S.L. Par contre les syndicats algériens ne sont pas représentés. Le Chef de l'Etat dénonce Ahmed TLILI et Habib ACHOUR, anciens secrétaires généraux de l'U.G.T.T. comme des "ambitieux" qui ont refusé de se soumettre à la souveraineté de la loi. Il dénonce l'attitude des syndicats américains, favorables à M. Ahmed TLILI.
			T.		- L'Office du Commerce de Tunisie lance un appel d'offres international pour la fourniture de 6 000 appareils de télévision.
			T.		- La conférence annuelle traditionnellement consacrée aux problèmes de l'Islam durant la période du Ramadan est pour la première fois prononcée par un laïc, M. BOUDHIBA, agrégé de philosophie qui, en présence du président BOURGUIBA, traite de la vocation de la religion musulmane à s'adapter aux besoins de la société moderne.
19-1	A			- La direction de l'E. G. A. annonce une diminution de 30 % sur le prix du gaz et l'unification des tarifs dans tout le pays. Cette mesure prend effet au 1er janvier 1966.
	A	L	M	T.	- Report au 8 février de la Conférence des Ministres maghrébins de l'Economie, prévue pour le 21 janvier.
			M	...	- Le Dr. BENHIMA préside à Paris une séance de travail consacrée à l'étude, avec des sociétés françaises, du projet de barrage sur l'Oued Ziz.
			M	...	- Entretien Badreddine SENOUSSE, sous-secrétaire d'Etat marocain aux affaires administratives, - d'ARBOUSSIER, sur les formes d'assistance que l'Institut de formation et de recherche de l'O.N.U.
			M	...	- Voyage à Rabat du prince Moulay ALI, ambassadeur du Maroc en France. Celui-ci déclare notamment, à son départ d'Orly : "La participation du général OUFKIR à l'enlèvement de M. BEN BARKA est impensable..."
			T.		- Le bureau de la C.S.A. réuni à Tunis à l'occasion des cérémonies du 20ème anniversaire de l'U.G.T.T., invite l'O.U.A. à hâter l'avènement d'une Centrale panafricaine unique au sein de laquelle serait renforcée l'unité syndicale sur des bases nationales.
			T.		- M. GRUENING, sénateur de l'Alaska, souligne devant le Sénat, les mérites du Gouvernement tunisien en matière de développement et préconise que ses demandes d'aide soient considérées favorablement.
20-1		L		- Le Ministre des affaires du pétrole et les représentants des vingt-six compagnies signent les nouveaux contrats : les redevances seront basées sur les prix affichés et non sur les prix réels. Le paiement se fera, avec une réduction de 7,5 % pour l'année 1965 et de 6,5 % pour l'année 1966. En ce qui concerne la redevance de 12,5 % elle est déductible avant le calcul de l'impôt sur le revenu mais ne fait pas

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>20-1</u>					partie de la part revenant au gouvernement libyen. Les revenus pétroliers de la Libye augmenteront, de ce fait, de 150 millions de dollars par an.
		L		- Huit compagnies renoncent à maintenir leurs demandes de nouvelles concessions. Le directeur de la Continental Oil déclare que la nouvelle législation pétrolière obligera sa compagnie à réexaminer ses projets de développement en Libye.
			M	- M. CHAVANON, procureur de la République, annonce que trois mandats d'arrêt internationaux ont été lancés par la France contre le général OUFKIR, le commandant DLIMI et Larbi CHTOUKI.
				T.	- Les syndicalistes étrangers non africains qui séjournent actuellement en Tunisie expriment leurs craintes de voir la collaboration de l'U.G.T.T. avec le pouvoir atténuer le dynamisme de la centrale syndicale.
				T.	- Arrivée à Tunis d'une délégation d'industriels indiens chargée d'étudier dans divers pays les possibilités d'exportations et d'investissements de la République indienne.
<u>21-1</u>	A		T.	- Au cours d'un long entretien avec M. BOUTEFLIKA, M. Ahmed MESTIRI, ambassadeur de Tunisie, évoque les relations entre les deux pays et les perspectives maghrébines.
		L		- Le Commandant des Forces de l'Armée de terre britannique en Tripolitaine annonce que l'évacuation de ses troupes sera achevée le 31 mars prochain.
			M	- Entrée en fonctions de M. Ahmed BAHNINI qui succède à M. HAMIANI comme premier président de la Cour Suprême.
<u>22-1</u>			M	- Fête de l'Aïd Seghir.
			M	- Dans un communiqué, le gouvernement dénonce comme une violation de la convention judiciaire franco-marocaine, les mandats d'arrêt lancés le 20 par la France contre trois de ses ressortissants. Se référant à cette même convention, il insiste néanmoins sur les possibilités de coopération existant dans ce domaine entre les deux pays.
			M	- Au 25-1 - Mission officieuse de M. GUEDIRA à Paris.
			M	- A l'issue d'une mission de trois jours à Rabat, retour à Paris du prince Moulay ALI, ambassadeur du Maroc en France.
<u>23-1</u>	A			- Au 30-1 - Visite à Alger de 4 experts spécialistes des moyens audio-visuels.
			M	- Visite à Rabat de deux experts de la Croix-Rouge internationale. Ils préparent le séminaire des Croissants rouges du Maghreb et du Moyen-Orient qui doit se tenir au Maroc en 1966.
			M	- Deuxième journée de l'Aïd Seghir : présentation des vœux au palais royal.
			M	- S'adressant à la Sûreté nationale, à l'occasion de l'Aïd Seghir, le roi HASSAN II déclare : "... Vous n'ignorez pas que des accusations ont été portées contre le corps de la Sûreté nationale et en particulier contre notre Ministre de l'intérieur et le directeur adjoint de la Sûreté. Or, nous ne doutons pas un seul instant de l'intégrité de ce corps après les accusations portées contre lui..."
			M	- M. Robert GILLET, ambassadeur de France, remet à M. Talbi BENHIMA une note de son gouvernement : "... Etant donné que l'instruction menée par la justice française a conduit le juge à la conviction que le ministère marocain de

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>23-1</u>					l'intérieur a organisé l'enlèvement de M. BEN BARKA, et que le Ministre marocain de l'intérieur et plusieurs de ses collaborateurs directs ont participé personnellement aux dernières phases de l'opération, et faute de toute action adéquate du gouvernement marocain, le gouvernement français, à son grand regret, est conduit à rappeler son ambassadeur à Rabat..."
			M	...	- Au 25-1 - Réunion à Addis-Abeba, sous l'égide du gouvernement éthiopien et de l'U.N.E.S.C.O., d'experts chargés de préparer un manuel de géographie africaine (avec la participation du Maroc).
			T.		- Le professeur DUMONT vient étudier, à la demande de la F.A.O. le projet de planification rurale intégrée de la Tunisie centrale. Il est d'autre part invité par le Gouvernement tunisien à donner son avis sur la mise en valeur des régions du Nord et sur les coopératives de production.
<u>24-1</u>			M	...	- L'agence M.A.P. ayant annoncé qu'avant sa disparition M. BEN BARKA avait rencontré le général de GAULLE, un démenti officiel français est opposé à cette information.
			M	...	- Le prince MOULAY ALI, ambassadeur à Paris, remet à M. COUVE DE MURVILLE une note de son gouvernement aux termes de laquelle : "... le gouvernement marocain prend acte de la décision du gouvernement français de rappeler son ambassadeur à Rabat et estime que cette initiative prise sur la base de considérations purement politiques, l'amène à son tour à rappeler son ambassadeur à Paris.."
			T.		- M. Mohamed JEDDI, sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture se rend en R.F.A. où il s'entretiendra, avec le Secrétaire d'Etat à l'agriculture et le Ministre de la coopération, de nouveaux prêts allemands pour le financement de projets agricoles et des moyens d'accroître le volume des échanges entre les deux pays.
<u>25-1</u>	A			- L'entreprise privée Platicia ferme ses portes. Le 29, un arrêté ministériel place cette entreprise sous la protection de l'Etat.
	A			- Au 31-1 - Une délégation du F.L.N. assiste en tant qu'observateur au XIème Congrès du P.C. italien à Rome.
	A			- Arrivée d'une délégation commerciale indienne venue étudier les possibilités d'échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde.
			M	...	- Conseil des ministres sous la présidence du roi HASSAN II, consacré à l'examen des relations franco-marocaines.
			M	...	- Le gouvernement marocain réclame le dossier de l'affaire BEN BARKA. M. GUEDIRA a rendu compte au roi HASSAN II de sa mission en France.
			M	...	- Un porte-parole du ministère de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie annonce qu'un millier de travailleurs marocains ne disposant pas d'autorisation de travail, doivent quitter le pays avant le 30 janvier.
			M	...	- Au 31-1 - Séjour à Berlin-Ouest de M. AHARDANE, invité à la "Semaine verte". Le 29, il est reçu par le président LUEBKE.
			T.		- La presse tunisienne annonce la réception de M. Mongi SLIM par le Shah d'Iran et, parallèlement, met en relief les initiatives du roi FAYCAL en faveur d'un "sommet islamique" opposé aux "nationalismes arabes de type nassérien".
			T.		- Arrivée à Tunis d'une délégation économique nigérienne conduite par le commissaire au développement, dans le but de

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>25-1</u>					donner suite aux accords économiques et de coopération techniques qui ont été signés lors du récent voyage du président BOURGUIBA.
<u>26-1</u>	A			- Au 31-1 - Dans le cadre de la réforme judiciaire, un séminaire d'études est organisé par le ministère de la justice à l'intention des magistrats.
			M	...	- Dans une nouvelle déclaration relative à l'affaire BEN BARKA, le gouvernement explique le refus du roi HASSAN II de se séparer du général OUFKIR et motive la non-exécution des commissions rogatoires en se fondant sur les dispositions de la convention judiciaire franco-marocaine.
			M	...	- Un texte en langue française, diffusé par la R. T. M., précise la thèse marocaine dans l'affaire BEN BARKA : le rapt de M. BEN BARKA est une affaire intérieure française ; le général OUFKIR n'y est aucunement mêlé ; le Maroc est prêt à contribuer à la recherche de la vérité, mais refuse tout ultimatum : "... le Maroc dit non à tout compromis touchant à sa dignité..."
			M	...	- Recevant des journalistes américains effectuant un voyage touristique au Maroc, le roi HASSAN II leur déclare notamment ; "... Il est étonnant que l'on puisse dire que ce sont des Marocains qui ont coordonné les services des différentes polices françaises pour monter l'affaire BEN BARKA, ce qui laisserait croire que le Maroc a plus d'autorité en France que le chef de l'Etat français..."
			M	...	- Séjour à Washington du docteur BENHIMA.
			T		- Rendant compte du projet de budget présenté au Congrès par le président JOHNSON et des crédits globaux prévus pour l'A.I.D., la presse signale que la Tunisie sera comprise parmi les 9 Etats bénéficiaires en priorité de l'aide fournie par cette organisation.
			T		- Le nouvel Ambassadeur du Cameroun M. Hamadou ALIME présente ses lettres de créance au président BOURGUIBA.
			T		- L'ensemble de la presse diffuse la nouvelle donnée par le <i>Christian Science Monitor</i> de tentatives d'enlèvement de BEN BELLA qui auraient été organisées en R.A.U. L'éditorial de l' <i>Action</i> attaque vivement à cette occasion la politique égyptienne et souligne l'isolement progressif du colonel NASSER.
			T		- Au 30-1 - Visite à Tunis du Dr. SICHAULT, directeur du Bureau de l'Office européen du Fonds de l'O.N.U. pour l'enfance. Entretiens avec MM. Fethi ZOUHIR, BEN SALAH, Mondher BEN AMMAR. Cf. Accords le 28/1.
<u>27-1</u>	A			- Ordonnance n° 66-28 portant création d'une Société nationale d'édition et de diffusion (S.N.E.D.) cf. décrets n° 66-251 portant statuts de cette société le 11-8. Le Directeur sera M. Saïd AMRANI. Déclaration de M. BOUMAZA à ce sujet.
		L		- La Libye participe à la Conférence du Développement industriel qui se tient au Caire.
			M	...	- Les Ambassadeurs du Danemark, du Pakistan et de Malte présentent leurs lettres de créance au Roi.
			M	...	- Le Roi préside une séance de travail consacrée à l'étude de la question du service militaire.
			M	...	- M. Y. BENSLIMANE visite l'emplacement du nouveau port de Nador et du futur complexe sidérurgique.
			T		- M. Ahmed ABDESSALAM, recteur de l'Université de Tunis, se rend aux Etats-Unis sur invitation de l'Ambassade. Il visitera les universités et les instituts d'enseignement supérieur américains.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>27-1</u>				T.	- Départ pour les Etats-Unis de 13 boursiers de l'A.I.D. qui vont poursuivre des études agricoles en vue d'achever leur formation de professeurs à l'Ecole d'agriculture de Chott Maria. Ils rejoindront 27 étudiants déjà en cours d'études.
<u>28-1</u>	A			- Fermeture des messageries Hachette (remplacées par la S.N.E.D.).
	A			- Au 31-1 - Une cinquantaine de journalistes américains séjournent en Algérie où plusieurs ministres offrent des réceptions en leur honneur. Ils sont reçus le 31 par le président BOUMEDIENNE.
	A	M	- Au 31-1 - M. Abdelhadi BOUTALEB, envoyé spécial du roi HASSAN II, vient exposer à Alger le point de vue marocain sur l'affaire BEN BARKA. Cette visite provoque des manifestations de rues d'étudiants marocains auxquels se joignent des étudiants algériens.
	A	M	..T.	- Au 29-1 - Réunion à Monaco de la 17ème session de la Commission du Droit international de l'O.N.U. Le délégué algérien souligne "la nullité des accords et traités obtenus par la contrainte".
	A	..L	M	..T.	- 9-2 - Conférence sur le développement industriel de l'Afrique, au Caire, dans le cadre de la Commission économique pour l'Afrique (C.E.A.). Elle prépare une charte de la décolonisation industrielle.
			M	- L'agence <i>N.A.P.</i> diffuse puis annule une note sur l'aide technique et financière française indiquant notamment que "... Le Maroc peut se résoudre à aller chercher ailleurs une assistance financière tout aussi valable..."
				T.	- Loi n° 66-1 portant création d'un conseil national des foires et expositions (C.N.F.E.).
				T.	- Au 30-1 - Visite de M. Habib BOURGUIBA Jr. en Suisse où il inaugure le 29 la quinzaine commerciale tunisienne dans plusieurs grandes villes de la confédération.
				T.	- M. Mohamed SAYAH, qui représente la Tunisie au 5ème Congrès de l'Union progressiste sénégalaise évoque le "lien supplémentaire entre les deux pays de la langue et de la culture qui facilitent et même dictent nos échanges". Il définit la communauté d'objectif des deux parties comme "une conciliation permanente entre l'idéal de la dignité humaine et les exigences de la réalité".
<u>29-1</u>	A	M	- M. BOUTALEB (envoyé spécial du Roi pour l'affaire BEN BARKA) est reçu par le président BOUMEDIENNE.
	A	..L	M	..T.	- Au 30-1 - Assemblée générale au Caire de l'Union arabe de transport aérien.
		L		- Au 6-2 - Séjour d'une mission économique italienne conduite par M. Radice FOSSATI, président de la Chambre de commerce de Milan. Elle visite durant une semaine la Tripolitaine et la Cyrénaïque et examine avec les milieux économiques libyens les possibilités concrètes de développement des échanges entre les deux pays.
			M	- Les Ambassadeurs d'Allemagne fédérale et de Finlande présentent leurs lettres de créance au Roi.
			M	..T.	- M. Habib BOURGUIBA Jr. dément que le président BOURGUIBA ait offert sa médiation entre la France et le Maroc dans l'affaire BEN BARKA. Démenti confirmé le 30 par le gouvernement tunisien.
			M	..T.	- Au moment où arrive à Tunis l'envoyé du roi HASSAN II, M. Abdelhabi BOUTALEB, la presse du parti, l'Action et

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>29-1</u>					<i>Al'Amal</i> , rompt le silence qu'elle observait depuis trois mois sur l'affaire BEN BARKA. Elle souligne dans ses éditoriaux que le Gouvernement français ayant pour sa part mis tout en oeuvre pour que justice soit rendue le Gouvernement marocain ne peut échapper à l'obligation d'observer la même attitude. L'impunité dont pourraient jouir "certaines personnes impliquées" serait une grave atteinte à "l'honneur maghrébin".
<u>30-1</u>	A	- Au 31-1 - Le Dr. AUJOLAT, directeur de la Coopération au ministère français des affaires sociales, fait le point avec les dirigeants algériens de la coopération technique entre la France et l'Algérie en matière de santé publique.
	A	- Communiqué du secrétariat exécutif du F.L.N. annonçant la dissolution du Comité de la section d'Alger de l'U.N.E.A. Arrestation d'étudiants ; le Comité lance un ordre de grève de protestation de 3 jours.
	A	L	M	T	- Le roi FAYCAL d'Arabie annonce à Amman la constitution d'une commission chargée de lancer des invitations pour un "sommet musulman".
		L	M	- M. BOUTALEB arrive à Tripoli. Il remet le lendemain un message du roi HASSAN au roi IDRIS relatif à l'affaire BEN BARKA.
			M	- Le roi FAYCAL envoie un ambassadeur "en mission spéciale auprès du roi HASSAN II".
			M	- Le prince Moulay Hassan BEN DRISS est reçu par le roi HUSSEIN de Jordanie et le 31 par le roi FAYCAL d'Arabie.
	A	M	T	- Retour à Tunis, pour consultation par leur gouvernement, de MM. MESTIRI et CHATTY, ambassadeurs de Tunisie respectivement à Alger et Rabat.
			M	T	- Le président BOURGUIBA reçoit M. BOUTALEB, chargé par le roi HASSAN II de présenter aux pays du Maghreb la thèse de Rabat dans l'affaire BEN BARKA.
<u>31-1</u>	A	- La grève est effective cf. le 30 ; un communiqué du ministère de l'éducation annonce que 10 étudiants, membres du Comité algérois de l'U.N.E.A. font l'objet de sanctions.
	A	- Selon l'A.F.P., l'ancien président BEN BELLA aurait reçu la visite de sa mère les 29 et 30 janvier.
	A	- Début d'une réunion des préfets présidée par le président BOUMEDIENNE.
	A	- Au 11-2 - Visite à Alger du Dr. ARRIHI, responsable de la section "tuberculose" du bureau régional pour l'Europe, de l'O.M.S.
	A	- Au 4-2-66 - Visite officielle d'une délégation du C.N.P.F. présidée par M. MAYOLLE.
		L	- Au 3-2 - Séjour en Libye une mission économique française, composée de quinze membres du conseil national du patronat, représentant les industries métallurgiques, électriques, chimiques, les entreprises du bâtiment, ainsi que le secteur bancaire.
		L	- Au 26-2 - Les forces anglaises évacuent plusieurs installations militaires, ainsi qu'un hôpital à Tripoli.
			M	- M. Driss M'HAMMEDI, directeur général du cabinet royal, reçoit délégation du Roi pour prendre toutes mesures de caractère législatif ou réglementaire concernant les boissons alcoolisées et les jeux. (Décret n° 76-66).
			M	- Trois envoyés spéciaux, MM. Moulay Ahmed ALAOUI, BALAFREJ, Talbi BENHIMA, sont reçus respectivement par les présidents SENGHOR, SCHAFFNER (Confédération Hel-

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>31-1</u>			M.	T.	vétique), NASSER, auxquels ils exposent la position marocaine dans l'affaire BEN BARKA. Conférence de presse de M. BENHIMA en Caire.
				T.	- Au lendemain de la visite de M. BOUTALEB, l' <i>Action</i> publie, sans commentaires, une longue mise au point des autorités marocaines sur l'affaire BEN BARKA.
				T.	- 50 journalistes américains de la Nationale News-Paper Association arrivent à Tunis pour effectuer une rapide enquête générale sur la situation du pays et ses possibilités en matière de tourisme.
				T.	- Le président JOHNSON adresse au président BOURGUIBA un message exposant les raisons qui ont amené le gouvernement américain à reprendre les attaques aériennes contre le Nord-Viet-Nam.
<u>1-2</u>	A			- Réouverture des Messageries Hachette avec l'assistance d'un commissaire du gouvernement.
	A			- Décrets n° 66-29 à 66-32 du ministère des finances et du Plan, portant répartition des crédits ouverts pour 1966 aux ministères de l'information, de la santé publique, des anciens moudjahidine, du tourisme.
	A			- Au 19-2 - Séminaire d'études des magistrats qui a comporté vingt huit conférences sur les nouveaux codes : de la famille, pénal et de procédure pénale. Ce séminaire est l'amorce d'un programme de formation à long terme des magistrats.
	A			- Au 7-2 - Séjour d'une délégation algérienne en Tchécoslovaquie. Présentation du premier film algérien, "Une si jeune paix". Le 2, un programme d'échanges et de coopération entre Alger et Prague est établi.
		L		- La mission française est reçue par le roi IDRISSE et s'entretient avec les responsables de l'économie libyenne de l'aide que pourrait accorder l'industrie française aux projets du développement libyen.
			M	- Arrivée au Maroc de M. AVERY, président de l'"Aluminium Company of America".
			M	- Au 18-2 - Poursuite de la mission des ministres chargés de présenter la position marocaine dans l'affaire BEN BARKA : - M. Taïbi BENHIMA se rend en Ethiopie et à Belgrade. il est reçu le 1er par l'empereur Haïlé SELASSIE et le 10 par le maréchal TITO. - M. ALAOUI se rend en Côte d'Ivoire et est reçu le 8 par le président HOUPHOUET-BOIGNY. - M. Haddou CHIGUER effectue une mission dans les pays du Bénélux. - M. A. BALAFREJ se rend en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves. - Le prince Moulay HASSAN BEN DRISSE poursuit sa mission dans les pays du Moyen-Orient et est notamment reçu le 5 par le président HELOU à Beyrouth. - M. Abdelhafid BOUTALEB se rend au Ghana et au Liberia où il est reçu le 4 par le président TUBMAN.
	A	L	M	T.	- Au 4-2 - Réunion à Accra des Ministres africains du travail.
		L	T.	- M. Habib NOUIRA, est accrédité comme nouvel Ambassadeur de Tunisie auprès du Roi de Libye.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-2</u>				T.	- Au 2-2 - Réunion à Addis-Abéba de la sous-commission technique (Tunisie) chargée de préparer la création d'une agence panafricaine de presse.
				T.	- Fin de la visite à Tunis du professeur René DUMONT. Entretien avec le président BOURGUIBA en présence de M. BEN SALAH.
				T.	- Dîner-débat offert pour les journalistes américains arrivés le 31 janvier, sous la présidence de M. CHAKER. Dans une déclaration, M. Habib BOURGUIBA Jr. après avoir exprimé l'estime et l'admiration de la Tunisie pour le peuple américain, indique la position tunisienne sur le Viet-nam : "... Un pays qui subit une agression a le droit de demander l'assistance de ses amis et c'est la raison pour laquelle, sans nous réjouir des nouvelles qui nous parviennent, nous ne pouvons que comprendre la volonté du Viet-nam-Sud de dire non aux Vietcongs et non à la Chine".
				T.	- Départ pour la Belgique de 50 ouvriers tunisiens, en application de l'accord intervenu entre la Direction belge de la Jeunesse et les autorités tunisiennes des gouvernorats de Sousse et Nabeul, sur le recrutement, dans des entreprises belges du bâtiment et du textile, de 1000 travailleurs.
				T.	- Les services tunisiens de la jeunesse et la Mission culturelle française étudient un programme d'échanges et de coopération et en particulier l'organisation de camps de vacances et de stages de perfectionnement en France et en Tunisie.
<u>2-2</u>	A		- Fin de la grève des étudiants de l'Université d'Alger. Le Comité algérois de l'U.N.E.A. invite les étudiants à reprendre les cours.
	A		- Fin de la réunion des préfets. Le président BOUMEDIENNE exprime le voeu que se crée un climat d'harmonie et de confiance entre les préfets et le F.L.N.
	A		- Réunion des cadres du F.L.N. : étude de la relance des activités économiques et politiques, en application de la réunion du Club des Pins. Installation, d'une commission nationale d'études et d'élaboration présidée par M. BENHAMIDA. Elle tient aussitôt une première réunion de travail.
	A		- Ordonnance n° 68-35 portant modification de la loi n° 63-99 du 2 avril 1963 relative à l'institution d'une pension d'invalidité et à la protection des victimes de la guerre de libération nationale.
	A		- Ordonnance n° 66-36 modifiant certaines dispositions de la loi n° 63-321 du 31 août 1963 relative à la protection sociale des anciens moudjahidine.
	A		- Dans une conférence aux journalistes algériens, M. Belaid ABDESLAM, expose les projets industriels algériens.
	A	..L..	M....		- Au 5-2 - Cycle d'études au Caire sur la répression des infractions économiques.
				T.	- Une conférence sur l'agriculture du professeur René DUMONT, tenue en présence d'une très nombreuse assistance, donne l'occasion à plusieurs auditeurs, étudiants pour la plupart, d'émettre de vives critiques contre la politique économique du gouvernement.
				T.	- En présence de 50 journalistes américains M. Habib BOURGUIBA Jr. souligne les différences qui en dépit d'une langue et d'une religion commune séparent les pays arabes et de-

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>2-2</u>				T.	<p>nonce la "politique d'hégémonie de quelques uns de ces pays".</p> <p>- Le président BOURGUIBA reçoit une délégation des syndicats de l'enseignement français conduite par M. Georges AULONG, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et accepte le principe de l'égalité juridique de tous les enseignants français relevant de la M.C.C. ou détachés auprès de l'Education nationale tunisienne.</p>
<u>3-2</u>	A			- Au 4-2 - Comité central des congrès musulmans afro-asiatiques à Djakarta (avec la participation de l'Algérie).
	A			- Premier séminaire de l'enseignement technique.
	A			- A l'occasion de la semaine du film est-allemand, une délégation de 7 cinéastes est-allemands séjourne en Algérie.
	A	..L	M	T.	- Ouverture à Tunis de la 1ère conférence maghrébine des Ministres de l'éducation nationale. Ils étudieront un ordre du jour en trois points ; échange d'informations sur les réalisations des 4 gouvernements en matière d'enseignement ; création d'un comité consultatif pour l'éducation et l'enseignement ; formation et perfectionnement des maîtres de l'enseignement primaire.
		L		- Une délégation de fonctionnaires de l'O.N.U. présidée par le Ministre vénézuélien des mines, arrive à Tripoli. Elle vient étudier divers problèmes d'assistance technique.
			M	...	- Commentaire de la R.T.M. destiné à la colonie française du Maroc : "... Une presse étrangère a attiré l'attention des français travaillant au Maroc sur les conséquences que pourrait avoir pour eux l'affaire BEN BARKA... L'élément français qui travaille au Maroc jouit de toutes les garanties nécessaires au développement de ses activités. Notre législation ne fait aucune distinction dans ce domaine comme dans bien d'autres entre les nationaux et les autres..."
				T.	- M. Béchir BELLAGHA, secrétaire général de l'U.G.T.T., assiste à la réunion du Conseil exécutif de la C.I.S.L. à Bruxelles (Il est vice-président de la C.I.S.L.).
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit un groupe de 50 journalistes américains et tout en exprimant sa reconnaissance pour l'aide américaine, indique que néanmoins "la coopération avec la France est normalement appelée à prendre la première place".
<u>4-2</u>	A			- Le président BOUMEDIENNE reçoit M. Aboubakir KASSE, envoyé spécial du président Modibo KEITA, porteur d'un message personnel du chef d'Etat malien.
	A	..L	M	T.	- Réunion à Alger du Comité consultatif permanent du Maghreb, chargé de préparer la prochaine conférence des 4 ministres de l'économie.
	A	..L	M	T.	- A Accra la 4ème conférence des Ministres africains du travail décide de demander la réforme des structures de l'O.I.T. afin de les rendre "plus conformes aux aspirations de l'Afrique contemporaine". La conférence approuve la proposition de son comité technique sur le rôle des réserves de la main-d'oeuvre et sur le mouvement syndical dans le développement de l'économie africaine ; elle insiste sur la nécessité de la coopération en matière de formation professionnelle.

Dates	A.	L.	M.	T.	
4-2		L	...	T.	- Arrivée à Tripoli de M. Habib NOUIRA, nouvel ambassadeur de Tunisie en Libye.
				T.	- Fin du séjour de M. JEDDI en R.F.A. Cf. Accord le 4.
5-2	A	L	M	T.	- La Conférence des ministres maghrébins décide la création d'un comité permanent de l'éducation et de l'enseignement qui aura pour rôle : 1/ de promouvoir une approche commune des options qui se présentent aux 4 pays du Maghreb en matière d'éducation et d'enseignement ; 2/ de coordonner les efforts des 4 pays en vue de développer l'enseignement et la formation des cadres ; 3/ de resserrer les liens de coopération entre les administrations intéressées et de favoriser l'étude en commun des problèmes pédagogiques. La Conférence approuve en outre la création dans chaque pays d'un centre national d'études et de recherche pédagogiques. Elle recommande l'échange de missions au niveau des élèves-maîtres d'application, des professeurs de psycho-pédagogie, des inspecteurs et des responsables de l'enseignement primaire, enfin le relèvement du niveau social du maître.
	A	- Le président BOUMEDIENNE procède au baptême de la 6ème compagnie de transport de l'A.N.P.
	A	L	M	- Au 13-2 - Réunion au Caire de la Commission spéciale chargée de la réforme de la Charte décidée au "sommet" de Casablanca. Trois propositions de réforme sont déposées par l'Algérie, la Syrie et l'Irak. L'Irak propose la création d'une cour de justice arabe et que la Ligue ait tout pouvoir pour régler les différends entre Etats membres ; la Syrie demande l'unification de la représentation diplomatique ; quant à l'Algérie elle demande que les pays membres suivent une politique de non engagement et de non-participation aux alliances et que les décisions de la Ligue soient prises à la majorité des 2/3.
		L	- Au 15-2 - Séjour à Tripoli d'une délégation commerciale de la R.D.A. présidée par Wilfried ALBRECHT, président de la Chambre du commerce extérieur.
			M	- Ouverture à Casablanca du deuxième congrès de l'U.G.T.M.
				- M. A. CHORFI, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères reçoit M. A. KASSE, secrétaire général malien aux affaires étrangères, qui lui remet un message du président Modibo KEITA destiné au roi HASSAN II.
				T.	- Au 9-2 - Séjour en R.F.A. de M. Ahmed NOUREDDINE, secrétaire d'Etat aux travaux publics et à l'habitat.
				T.	- Arrivée à Tunis de M. Ahmed Ould JEDDOU, nouvel ambassadeur de la République de Mauritanie.
				T.	- Réunion à Addis Abeba de la commission technique chargée d'étudier dans le cadre de l'O.U.A. la création d'une Agence panafricaine d'informations, et dont la Tunisie est membre avec l'Ethiopie, le Ghana et la Guinée.
				T.	- M. Mahmoud MESTIRI, secrétaire général du secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, se rend à Kinshasa pour confirmer au général MOBUTU la reconnaissance de son gouvernement par la Tunisie, jusqu'au 18/2.
6-2		M	- Cycle d'études à Dakar sur les Droits de l'Homme dans les pays en voie de développement avec la participation du Maroc.
				T.	- M. Abdelhamid AMMAR, se rend à Paris afin d'assister au Séminaire de l'U.N.I.C.E.F. sur les problèmes de l'enfance et de l'adolescence dans les pays du Moyen-Orient et de

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-2</u>					l'Afrique. Il sera reçu par M. MISSOFFE, ministre de la jeunesse et des sports.
<u>7-2</u>	A			- Séjour en Oranie de M. HADJ SMAIN : relance de la politique de l'habitat.
			M	- M. Ould Sidi BABA est nommé administrateur du Fonds d'affectation spécial de l'O.N.U. pour l'Afrique du Sud.
	A	..L	..M	..T	- La conférence maghrébine des ministres de l'éducation termine ses travaux. Le communiqué annonce l'adoption du principe de réunions périodiques annuelles au niveau ministériel et la création d'un Comité consultatif permanent.
	A	..L	..M	..T	- Au 26-2 - Séminaire sur la coordination des services centraux de l'administration en matière économique dans le cadre du C.A.F.R.A.D. à Tanger : les principaux sujets d'études abordés : rassemblement et traitement des informations économiques comme facteurs de la coordination ; problèmes juridiques et de coordination au Maroc ; coordination administrative et planification ; finances publiques, planification comme facteurs de coordination ; rôle des aides étrangères dans le développement ; incidence des facteurs internationaux sur la coordination des services administratifs dans le domaine économique.
				T	- Au 10-2 - Séjour à Tunis de M. John ROCKEFELLER, président du Conseil administration de l'International Population Council, venu étudier l'expérience tunisienne en matière de planning familial. Le 10, il est reçu en compagnie de M. NOTESTEIN, président du Conseil de la Population des Etats-Unis, par le président BOURGUIBA. La subvention de 1966 est de 324 000 dollars contre 545 000 en 1965.
<u>8-2</u>	A			- A l'occasion d'une conférence-débat avec les journalistes algériens, M. Ali MAHSAS expose la situation agricole du pays.
	A			- Meeting des étudiants d'Alger dénonçant les arrestations d'étudiants, la dissolution du Comité de l'U.N.E.A., et affirmant que les slogans anti-gouvernementaux lancés le 29 janvier étaient le fait de provocateurs.
	A			- Mission en Zambie du Comité de libération de l'O.U.A. dont fait partie l'Algérie.
	A	M	..T	- Au 10-2 - Séminaire d'études à Paris sur les problèmes de l'enfance et de l'adolescence intégrée dans les plans de développement du Moyen-Orient et de l'Afrique francophone.
	A	..L	..M	..T	- Réunion à Alger des ministres maghrébins de l'économie jusqu'au 10. M. CHERKAOUI déclare : "Le Maghreb doit renouer le dialogue avec la C.E.E."
		L	T	- Le Grand Mufti de Tunisie, le Cheikh Fadel BEN ACHOUR, séjourne en Libye sur invitation du Recteur de l'Université Islamique de Beida.
		L	..M	- Départ d'un second contingent de travailleurs marocains pour la Libye. Cf. le 5/1.
			M	- Motion du IIème congrès de l'U.G.T.M. : "l'Union réclame l'abolition de l'état d'exception, le retour au peuple par des élections libres et honnêtes, et une révision de la Constitution au profit des masses". "L'Etat d'exception ramène le pays en arrière... au pouvoir absolu que le peuple a rejeté". "L'U.G.T.M. condamne les atteintes portées à la liberté de la presse nationale et le maintien de la presse colonialiste <i>Nas</i> ".
			M	- M. BALAFREJ, ministre représentant personnel du roi HASSAN II, est reçu à Londres par M. STEWART, secrétaire au Foreign Office.

Dates	A.	L.	M.	T.		
8-2			M	...	- Revenant d'Accra où il représentait le Maroc à la quatrième conférence des ministres africains du travail, M. Abdelhafid BOUTALEB regagne Rabat.	
				T.	- Arrivée à Tunis d'une délégation municipale de la ville d'Athènes, présidée par le maire. Divers échanges culturels sont envisagés entre les deux capitales. Jusqu'au 13/2.	
9-2	A			- Nomination de M. Hadj Ali ABDELKADER au poste de Secrétaire général du gouvernement.	
	A		T.	- Le colonel BOUMEDIENNE adresse au président BOURGUIBA un message d'amitié à l'occasion du 8ème anniversaire du bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef.	
			M	...	- Séance de travail présidée par M. ZEGHARI, consacrée à l'étude du statut de la R.T.M.	
			M	...	- Appelé en consultation, M. LARAKI, ambassadeur du Maroc à Washington, arrive à Rabat.	
10-2	A	L	M	T.	- La Conférence des ministres maghrébins de l'économie adopte plusieurs résolutions importantes : 1/ le Comité consultatif permanent est doté d'un siège fixe situé à Tunis ; 2/ les membres titulaires du Comité exerceront leur activité d'une manière continue à Tunis ; 3/ le siège du secrétariat est fixé au siège du Comité ; le secrétaire du Comité est nommé par le Conseil des Ministres et exerce des responsabilités budgétaires et administratives. Les ministres chargent le Comité permanent de préparer pour leur prochaine conférence l'étude des points suivants : relations commerciales : étude sur les échanges commerciaux entre les 4 pays et sur les obstacles qui ont pu entraver leur développement ; études sur la coopération industrielle, le tourisme, la comptabilité nationale et les statistiques, les transports et communications. En ce qui concerne le centre d'études industrielles de Tripoli, les ministres chargent le Comité de présenter à la prochaine réunion un projet de statut du centre dont le budget provisoire est approuvé.	
	A			- Déclaration BOUTEFLIKA contre le "sommet musulman".	
	A		T.	- Arrivée à Tunis de 30 jeunes Algériens qui doivent faire un stage d'un an dans les écoles de formation touristique et hôtelière tunisiennes en application des recommandations du Comité consultatif permanent maghrébin.	
				M	...	- Conseil des ministres consacré à l'examen de la situation financière.
				M	...	- Décret royal n° 947-65 modifiant et complétant le dahir n° 1-63-230 du 9 novembre 1963 fixant le statut militaire de la garde royale. Ce décret ajoute aux forces armées de la garde royale une formation d'infanterie aéroportée.
				M	...	- Le roi HASSAN II reçoit en audience M. K. BAETENQ, ministre ghanéen de la culture, qui lui remet un message du président N'KRUMAH.
				M	...	- Fin du séjour de M. AHARDANE en R.F.A. et en Yougoslavie. A son retour, M. AHARDANE annonce que des ingénieurs yougoslaves vont établir un plan d'irrigation de la région du Ziz.
					T.	- Le président BOURGUIBA reçoit une délégation de l'Université de Harvard qui examinera le projet de création, sur crédits de l'A.I.D. d'une Ecole de droit et d'économie pour la formation des cadres supérieurs de gestion des affaires.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>10-2</u>				T.	- Expédition vers les Etats-Unis d'un premier contingent de 450 tonnes de pâte à papier semi-finie, produite par la Société nationale de cellulose.
				T.	- Le gouvernement autrichien décide d'ouvrir une ambassade à Tunis dont le titulaire aura siège à Rome.
<u>11-2</u>	A			- Décret n° 66-40 relatif à la réglementation de la circulation des navires de commerce, de pêche et de plaisance.
	A			- Au cours d'une table ronde, les porte-parole des étudiants d'Alger déclarent devant la presse internationale qu'ils ne veulent pas renverser le gouvernement, mais s'élèvent contre ses procédés.
		L		- M. BADEAU, ancien Ambassadeur des Etats-Unis au Caire et ancien Recteur de l'Université américaine au Caire, séjourne en Libye où il est invité par l'Université libyenne.
			M	...	- M. Driss SLAOUL, gouverneur de la Banque du Maroc, réunit à Casablanca les membres de l'Office professionnel des Banques auxquels il annonce un renforcement du contrôle du crédit bancaire.
			M	...	- M. Ali BENGELLOUM, directeur de l'O.C.P., inaugure la mise en service d'une drag-line devant servir à l'extraction du phosphate à Khouribga.
<u>11-2</u>		L	T.	- Dans une interview à <i>Al Amal</i> , le nouvel Ambassadeur de Libye signale l'intention de son gouvernement de faire appel à des travailleurs tunisiens dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment.
				T.	- Réunion à Dusseldorf de la Chambre tuniso-allemande pour le développement industriel.
				T.	- Entretien de GAULLE-MASMOUDI à Paris.
				T.	- Au 20-2 - Séjour à Tunis de Sir Charles DUKE, directeur général de la Middle East Association. Il étudie l'accroissement possible des échanges entre la Tunisie et la Grande-Bretagne, notamment la fourniture par la Grande-Bretagne de produits industriels.
<u>13-2</u>				T.	- Le Docteur KRUMPHOLZ, directeur de l'assistance technique au ministère de la coopération technique de la R.F.A., étudie à Tunis des projets de coopération entre les deux pays. La presse annonce à cette occasion l'ouverture, en mars prochain, de négociations en vue de fixer l'apport allemand au développement tunisien au cours de l'année 1966.
		L		- Le Ministre de l'intérieur réunit à Beida les dix préfets du Royaume pour étudier des mesures de décentralisation.
			M	...	- Réunion sous la présidence de M. Ali BENGELLOUM du Conseil d'administration de Maroc-chimie.
			M	...	- Au 21-2 - Séjour au Caire d'une mission économique conduite par M. ZEGHARI. Cf. Accords le 20-2.
		A	L	M	...
		L		- Au 18-2 - Le Dr. HOUSSEINI, directeur des affaires étrangères de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) séjourne en Libye. A cette occasion sont publiés des articles rappelant les bonnes dispositions du Gouvernement libyen à l'égard de cette organisation.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>13-2</u>		L		- Au 20-2 - M. TIJANI Abi, sous-secrétaire d'Etat soudanais à l'éducation, effectue une visite officielle en Libye. Il étudie notamment la situation des enseignants soudanais servant en Libye depuis le début de l'année scolaire 1965-1966.
			M	...	- Au 16-2 - Séjour aux Etats-Unis de M. Driss M'HAMMEDI. Le 14, il remet au président JOHNSON un message du roi HASSAN II et s'entretient avec M. RUSK. Le 15, il est reçu par M. THANT.
<u>14-2</u>	A			- Entrée en service du 3ème oléoduc Hassi-Messaoud-Arzew.
	A			- Le Conseil de la Révolution délibère sur les problèmes du développement économique de l'Algérie et étudie le projet de budget d'équipement.
	A			- Au 23-2 - Grève des travailleurs de la raffinerie d'Alger.
	A			- Au 15-2 - Première réunion de l'Association algéro-française pour la recherche des hydrocarbures. Nomination du président : M. Sid Ahmed GHOZALI, et du vice-président : M. André MARTIN.
	A	L	M	T	- Au 18-2 - Conférence des ministres arabes de l'Information à Damas : création d'un Institut de l'Information arabe ; adhésion au pacte de solidarité arabe décidée à Casablanca qui interdit les campagnes de presse entre les pays arabes. La Tunisie a décidé de ne pas participer à la conférence qui a lieu à Damas.
			M	...	- Le Roi remet leur dahir de nomination à cinq nouveaux gouverneurs : - M. Mohamed AMOR : province de Casablanca ; - MM. CHICHEB et MAAZOUZI : attachés au ministère de l'Intérieur ; - M. Ben Amar EL YACOUBI : province de Taza ; - M. Ahmed FIZAZI : province d'Al-Hoceïma.
			M	...	- Selon <i>Al-Alam</i> , le conseil national du Parti de l'Istiqlal demande à S.M. le Roi d'intervenir pour mettre fin à la persécution des citoyens de Mauritanie. Interview de M. Horma OULD BABA à <i>Al An'ba</i> : "notre premier et dernier objectif est la libération des régions usurpées : Mauritanie, Sakiet el-Hamra, Rio de Oro, Tindouf, etc".
				T.	- Loi n° 66-12 relative à la propriété littéraire et artistique.
				T.	- Colloque organisé par l'U.G.E.T. faisant suite à la controverse économique soulevée par les déclarations du professeur DUMONT. Plusieurs étudiants émettent des critiques sur les responsables des services économiques.
				T.	- M. Béchir BELLAGHA souligne à l'attention des cadres syndicaux de la région de Kasserine que les ouvriers doivent "obéissance aux directives du parti et aux décisions de l'U.G.T.T."
<u>15-2</u>	A			- L' <i>A.F.P.</i> annonce que la "guerre des tracts clandestins" vient de reprendre en Algérie. Elle fait état de trois tracts récents ; l'un émanant du "parti d'avant-garde du F.L.N. clandestin" (O.R.P.), l'autre de la "direction nationale provisoire du F.L.N. - O.R.P." et un troisième du "Comité national de défense de la Révolution" (C.N.D.R.) de M. BOUDIAF.
	A			- Au 22-2 - Séjour d'une délégation conduite par M. Mohammed Labib CHOUKEIR, ministre égyptien de l'économie. Deux commissions mixtes étudient la liste des produits à échanger en 1966 et les relations économiques et financières entre l'Algérie et l'Egypte.

Dates	A.	L.	M.	T.	
15-2	A	L	M	T	- Au 22-2 - Première conférence des gouverneurs des banques centrales africaines à Addis-Abéba : elle décide la création d'une association ayant pour but le resserrement de la coopération bancaire en Afrique et se propose de patronner un centre de recherche bancaire avec la C.E.A.
			M	...	- Message du roi HASSAN II à M. THANT.
16-2	A	- Clôture par M. SAADOUNI, ministre des Habous, d'un stage de formation pour les imans qui avait débuté le 9 novembre 1965.
	A	- Entretien GORSE-BOUTEFLIKA sur le contentieux franco-algérien.
	A	L	M	T	- Au 22-2 - 5ème Congrès arabe de l'U.N.E.S.C.O. à Koweït ; des mesures contre l'analphabétisme sont décidées ainsi que le principe d'échanges d'expériences interarabes dans le domaine scientifique et technique.
		L	- Communiqué du ministère de l'intérieur annonçant la création du service de la carte d'identité. Tout citoyen âgé de plus de seize ans devra avoir sa carte d'identité conformément à la loi n° 18 de 1963.
			M	...	- Au 21-2 - Négociations Maroc-R.F.A. en vue de l'aménagement de la Convention de main-d'oeuvre. Cf. Accords le 21-2 et 5-3.
			M	...	- Au 22-2 - Séjour d'une délégation d'hommes d'affaires américains comprenant notamment des représentants de l'Occidental Petroleum Corporation, du groupe Allen, de la Holiday inns, de la Pepsi Co, etc. venus s'enquérir des possibilités d'investissement. Le 21, ils sont reçus par le roi HASSAN II qui se déclare satisfait de l'évolution positive des relations économiques américano-marocaines.
		M	...	- Séjour officiel en Grande-Bretagne de M. EL-ASKI, ministre des travaux publics et des communications.	
17-2	A	- Diffusion d'un tract à Alger annonçant le retour clandestin de M. ALLEG, ancien directeur d'Alger <i>Républicain</i> .
	A	- L'A.F.P. rapporte que le comité exécutif en exil du F.F.S. adopte une résolution préconisant la formation d'un gouvernement provisoire autour de personnalités telles que MM. Ferhat ABBAS et BEN KHEDDA.
	A	M	T	- Au 19-2 - Colloque sur "l'Université maghrébine" à Grenoble avec la participation de 60 étudiants nord-africains des différentes universités françaises.
	A	T	- Ouverture à Tunis de la 2ème réunion du Comité de liaison transaharienne chargée de poursuivre les études relatives à la création d'une route nord-sud d'après le projet de la Commission Economique pour l'Afrique. Ce comité est composé des représentants de la Tunisie, de l'Algérie, du Mali et du Niger. Le Fond spécial des Nations Unies financera les études préliminaires.
			M	...	- Au 24-2 - Visite au Maroc de M. HOO, commissaire à l'assistance technique de l'O.N.U.
			T	- M. M'HEDEBI, ambassadeur de Tunisie au Liban et en Jordanie, présente ses lettres de créances à l'Emir du Koweït. Le même jour le président BOURGUIBA accorde une interview à Radio-Koweït.
		T	- Dans une interview accordée à la B.B.C. le président BOURGUIBA dénonce la tendance à l'hégémonie du colonel NASSER et approuve le projet de conférence islamique du roi FAYCAL à condition qu'elle soit minutieusement préparée. D'autre part il traite longuement des perspectives de rapprochement	

Dates	A.	L.	M.	T.	
17-2					avec la France dont l'importance mérite "qu'on ne se laisse pas hypnotiser par les bavures de la décolonisation, qui ont été parfois le fait de la Tunisie, plus souvent le fait de la France".
				T.	- 19-2 - Séjour à Tunis de M. Samuel WESTERFIELD, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques africaines.
18-2	A			- Décret n° 66-44 relatif aux recours concernant la reconnaissance de la qualité de membre de l'Armée de Libération nationale ou de membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale et l'octroi de pensions aux victimes de la guerre.
	A			- Le secrétariat exécutif du F.L.N. installe un nouveau comité directeur de l'U.N.E.A.
				T.	- La presse de langue française et arabe traitant à nouveau du projet de conférence islamique recommande qu'elle prenne la forme d'un "concile oecuménique de l'Islam" dont les gouvernements assureraient eux-mêmes la préparation.
19-2	A			- Inauguration par le président BOUMEDIENNE de l'Ecole des cadres du matériel de l'A.N.P.
	A			- Au 20-2 - Séjour de M. SARWATE, secrétaire général de l'Union internationale de télécommunications. Il assiste, le 21, à l'inauguration de l'Ecole nationale des télécommunications par le président BOUMEDIENNE.
	A			- Arrivée à Alger de 14 experts soviétiques spécialistes de la planification venus collaborer à la préparation du pré-plan économique algérien. Ils sont reçus le 24 par le président BOUMEDIENNE.
			M	- M. Hassan ABABOU, ministre du tourisme, inaugure le village-hôtel du Club Méditerranée à Agadir et annonce la construction de quatre hôtels et d'un motel.
			M	- Avis de l'Office des changes n° 1143 relatif à l'émission de bons à dix ans réservés aux titulaires de sommes non transférables au regard de la réglementation des changes.
			M	- Une délégation a remis à l'ambassadeur de la R.A.U. une pétition sollicitant son intervention pour arrêter les poursuites actuelles en cours contre des "frères musulmans" en Egypte. La pétition est signée de nombreuses personnalités, notamment MM. Allal EL-FASSI, Mohamed TETOUANI, Omar AL-KHATTABI, Boubeker KADIRI, Abdelkhalek TORRES, Abdelkrim BEN JELLOUN, Mohamed Nacer AL-KATTANI, Mohamed Brahim AL KETTANI.
				T.	- Décret n° 66-67 portant approbation de la convention conclue le 13 décembre 1965, à Tunis, entre le secrétaire d'Etat au Plan et à l'économie nationale et le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie.
				T.	- Le contre-torpilleur britannique "Defender" ayant à son bord l'Amiral HAMILTON, commandant en chef des forces navales en Méditerranée, arrive à Bizerte pour une visite de 4 jours.
20-2	L			- Au cours d'une conférence de presse, le Ministre de l'agriculture déclare que le gouvernement veut relever le niveau de vie des populations rurales par l'irrigation des terres, l'aide à l'élevage des moutons de pâturages, le développement des moyens propres à procurer l'eau potable, et l'installation des tribus sur les terres bonifiées. Le ministre condamne d'autre part l'émigration des populations rurales vers les villes, ce qui nuit, dit-il, à l'agriculture.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>20-2</u>		L		- Le Ministre des affaires pétrolières proclame les résultats de l'adjudication internationale pour l'attribution des concessions pétrolières. La S.N.P.A. obtient deux concessions. T. - Départ de M. Mohamed JEDDI pour l'Arabie Séoudite.
<u>21-2</u>	A			- Ordonnance n° 66-47 portant création et approuvant les statuts de la Société nationale de travaux d'infrastructure et du bâtiment. (SONATIBA).
	A			- Au 25-2 - M. Cherif BELKACEM, coordinateur du secrétariat exécutif du F.L.N. tient à Oran et à Béchar des séances de travail avec les commissaires nationaux du F.L.N.
	A			- Au 28-2 - Séjour d'une délégation économique tchécoslovaque.
	A	L	M	T	- 19ème session de la Commission de la Femme à Genève.
		L		- M. Tahar KARAMANLI, chef de la famille des anciens gouverneurs turcs, ambassadeur à Athènes, est nommé Maire de Tripoli, poste que son père et lui-même avaient déjà occupé.
		L		- Le Diwan Royal publie un communiqué pour mettre un terme à des "rumeurs mensongères" qu'il ne précise pas : celles-ci avaient trait à une abdication du Roi IDRIS.
		L		- Une délégation commerciale britannique représentant le "Comet" (Conseil du commerce avec le Moyen-Orient) arrive à Tripoli en vue d'étudier les possibilités d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays et d'offrir le concours de la Grande-Bretagne pour la réalisation des projets de développement. Elle est reçue par le Roi puis par le Ministre de l'économie.
		M	...		- Tempête sur le littoral atlantique marocain : dégâts importants à Tanger, Essaouira et Safi. Dans ce dernier port, la moitié de la flotille de pêche est engloutie.
		M	...		- Dans la partie de sa conférence relative à l'affaire BEN BARKA, le général de GAULLE met nominalement en cause le général OUFKIR et affirme que le gouvernement marocain n'a rien fait pour aider la justice française.
		M	...		- Au 28-2 - Début du séjour de M. VON BOHLEN-KRUPP sur invitation du roi HASSAN II qui le reçoit le 22 février.
<u>22-2</u>		M	...		- Remaniement ministériel. Cf. Documents, III, 1.
		M	...		- A Rabat, le cabinet du roi HASSAN II annonce la nomination, comme ambassadeur à Madrid, du lieutenant-général MEZIANE, ancien ministre marocain de la défense et ancien général de l'armée espagnole.
		M	...		- M. Ahmed SNOUSSI, ambassadeur du Maroc au Nigéria présente ses lettres de créances au président AHIDJO l'accréditant comme ambassadeur du Maroc en Cameroun.
		T		- Déclaration NASSER contre le "sommet musulman" : "BOUR-GUIBA est un bien mauvais musulman".
		T		- Séjour à Tunis de M. Rafik ASA, conseiller financier du Programme des Nations Unies pour le développement, chargé d'étudier les possibilités de financement des projets de mise en valeur de la Tunisie par des pays détenteurs de capitaux.
<u>23-2</u>	A			- M. BOUATTOURA, représentant permanent de l'Algérie à l'O.N.U., est élu à l'unanimité président du Conseil économique et social.

Dates	A.	L.	M.	T.	
23-2	A	- Au 28-2 - Grève des étudiants de l'Université d'Alger. Incidents le 25.
		L	M	- Le Roi charge M. MANSOURI, de le représenter aux fêtes de l'indépendance à Rabat.
		L	M	- M. BSIKRI, nouvel ambassadeur de Libye, et le général MAKONNEN DENEKE, premier ambassadeur d'Ethiopie au Maroc, présentent leurs lettres de créance au roi HASSAN II.
		M	- Nouveau remaniement ministériel. Cf. Documents, III, 1.
		M	- Circulaire royale du 23 février 1966 relative à la désignation et attributions des membres des cabinets ministériels.
		M	- Arrêté n° 3-57-66 du directeur général du cabinet royal modifiant le régime de l'absinthe et Arrêté n° 3-58-66 complétant l'arrêté viziriel du 10 septembre 1940 tendant à combattre l'alcoolisme. Ce dernier arrêté autorise la mise en vente à dater du 17 février 1966 de spiritueux anisés qui ne sont pas considérés comme liqueurs similaires de l'absinthe.
		M	- "La crise des rapports entre le Maroc et la France atteint aujourd'hui un degré de gravité sans précédent", déclare l'U.N.F.P. dans un communiqué qui rappelle par ailleurs les accusations portées par le général de GAULLE contre le gouvernement marocain.
		M	- Dans un éditorial intitulé "de Gaulle et le Maroc" le quotidien istiglalien <i>Al Alam</i> déclare : "... l'accusation est grave et monstrueuse et l'opinion publique marocaine ne peut que demander au gouvernement marocain de faire face avec tout le sérieux qu'il faut et de proclamer sa position sans détour ni honte..."
		T	- La cour d'appel de Sfax, examinant en appel l'affaire Habib ACHOUR, remet à huitaine son jugement, par suite de révélations nouvelles de la défense niant la réalité du délit. En allégeant la non ratification de la convention judiciaire algéro-tunisienne, la Cour d'Appel de Sfax, qui juge en appel le procès de Habib ACHOUR, refuse à Maître BOUZIDA, avocat algérien le droit de participer à la défense de l'inculpé.
		T	- M. Habib BOURGUIBA Jr. reçoit l'ambassadeur des Etats-Unis.
24-2	A	- Célébration du 10ème anniversaire de l'U.G.T.A.
	A	- Le directeur de la S.N.E.D. annonce qu'un accord sur les modalités de liquidation d'"Hachette-Algérie" a été conclu entre la S.N.E.D. et la Société Hachette.
	A	L	M	T	- Le directeur général du F.M.I. annonce que le relèvement général de 25 % des quotas versés par les Etats membres entrera en vigueur le 1er mars.
	A	L	M	T	- Dans le cadre de la coordination sur le plan économique des quatre pays du Maghreb, le roi HASSAN II décide la suppression en 1966 de la foire internationale de Casablanca qui se tiendra dorénavant une fois tous les trois ans.
		M	- Déclaration Ould SIDI BABA devant le Conseil économique et social de l'O.N.U. : "une lutte implacable est entreprise au Maroc contre les tendances inflationnistes et contre tout ce qui risque de porter atteinte à la solidité de la monnaie nationale", "des mesures ont été prises pour un meilleur encadrement du crédit".
		M	- Le général MEZLANE, nouvel ambassadeur du Maroc en Espagne, remet ses lettres de créance au général FRANCO.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>25-2</u>	A			- Au 28-2 - Début de la décade du film polonais.
	A			- Au 28-2 - Une délégation du F.L.N. à Moscou sur invitation du P.C. de l'U.R.S.S. Dirigée par M. CHEBILA, elle remet un message du président BOUMEDIENNE à M. BREJNEV.
		L		- Arrivée d'une mission commerciale suédoise qui doit séjourner 4 jours en Libye. Elle est présidée par le Directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères.
		L		- Le Ministre de l'économie et des transports du Tchad arrive à Tripoli à la tête d'une délégation qui négociera des accords de bon voisinage et de commerce et un accord aérien. Cf. Accords, le 2-3.
				T.	- Le Cheikh Fadhel BEN ACHOUR, Mufti de la République, tient en présence du Président une conférence consacrée au projet d'une rencontre musulmane au sommet, au cours de laquelle il développe le thème de l'opposition traditionnelle de l'Islam à toute idée de pacte politique.
				T.	- Le secrétariat d'Etat aux affaires sociales signale que le déficit de l'emploi en Tunisie (le chiffre "officiel" est de 200 000 chômeurs) ne peut trouver actuellement de solution que dans l'émigration. Il souhaite qu'elle puisse atteindre le niveau de 3 000 départs par an.
			T.	- Arrivée d'une délégation du ministère de la justice de la R.F.A. en vue de la conclusion d'une convention judiciaire en matière civile complétant la convention judiciaire en matière pénale.	
			T.	- M. Robert PANIS, actuellement ministre-conseiller à l'Ambassade de Belgique à Rome, est nommé Ambassadeur à Tunis.	
<u>26-2</u>	A			- Décret n° 66-51 portant création du Comité national consultatif des courses et des sports équestres.
	A	M	T.	- Au 28-2 - 2ème conférence régionale africaine sur la sécurité sociale à Dakar.
	A	M	T.	- Au 28-2 - Congrès d'agrumiculture de la zone franc à Bastia. Etude du développement et de l'amélioration à apporter à la culture des agrumes et des arbres exotiques.
		L		- Au Caire M. Lotfi EL-CADI, ministre des finances, participe à la Conférence des Ministres arabes des finances.
				T.	- Décret n° 66-92 du secrétariat d'Etat au Plan et à l'économie nationale fixant les conditions et les modalités d'organisation de la loterie nationale.
			T.	- Le président BOURGUIBA préside une réunion des magistrats à la veille du jugement de la Cour d'appel dans l'affaire Habib ACHOUR.	
<u>27-2</u>		L		- Arrivée à Tripoli du Ministre séoudien du commerce, à l'occasion de l'inauguration de la Foire de Tripoli.
			M	...	- Séjour à Fès du roi HASSAN II.
<u>28-2</u>	A	..L	M	T.	- Inauguration de la Vème Foire internationale de Tripoli par M. MAZIG, Premier Ministre. Vingt-sept Etats, la Palestine et la Chambre de Commerce de la R.D.A. participent cette année à cette manifestation.
			M	...	- Sous la présidence de M. Driss SLAOUI, réunion de l'organisation professionnelle des Banques pour résoudre les pro-

Dates	A.	L.	M.	T.	
28-2				T.	blèmes que pourrait poser, en ce jour d'échéance, le récent renforcement du contrôle du crédit.
				T.	- M. Béchir BELLAGHA inaugure à Sfax, centre de la région minière du Sud, une série de rencontres économiques régionales qui offriront aux comités des cellules professionnelles du P.S.D. et aux cadres syndicaux l'occasion de "discussions sur les structures économiques et sociales et leurs réformes éventuelles".
				T.	- Arrivée à Tunis de M. Vincent FUTU nouvel Ambassadeur du Congo-Léopolville.
				T.	- Une délégation tunisienne, présidée par M. Smaïl KHELIL, directeur de la Coopération internationale au secrétariat d'Etat des affaires étrangères, quitte la Tunisie afin de participer à la Conférence régionale arabe pour l'industrie et le développement qui aura lieu au Koweït. Il prendra d'autre part contact avec les responsables de ce pays "en vue de renforcer les relations entre les deux gouvernements, notamment dans le domaine économique".
			T.	- Le président BOURGUIBA reçoit les membres des délégations arabes qui ont participé aux journées d'études consacrées au poète tunisien Aboul KACEM CHABBI, et souligne à cette occasion l'attachement de la Tunisie "à la personnalité arabo-musulmane" et à la langue arabe.	
			T.	- M. Robin William John HOOPER, secrétaire adjoint au secrétariat de l'O.T.A.N., est nommé Ambassadeur de Grande-Bretagne en Tunisie.	
1-3	A			- A l'occasion de la décade du film polonais, une délégation de cinéastes conduite par le metteur en scène BOHDZIEWICZ visite l'Algérie jusqu'au 10.
	A			- Séjour à Alger de M. RIPOCHE, chef de la division financière du Fonds européen de développement. Il examine avec les autorités algériennes l'exécution des différents programmes financiers lancés par l'Algérie grâce aux subventions du F.E.D. (25 millions de dollars). Il s'agit de 6 hôpitaux, de la construction de centres d'apprentissage (mécanique et bâtiment à Tlemcen et à Bougie).
	A			- Fin du séjour en U.R.S.S. de la délégation du F.L.N.
	A			- Au 8 mars - Fin de la 40ème session du Conseil économique et social, présidée par M. BOUATTOURA (Algérie). Le Conseil étudie notamment les activités qui seront celles du Centre de développement industriel de l'O.N.U. créé par l'Assemblée générale en décembre 1965.
	A			- Fin du séjour de la délégation d'experts tchécoslovaques du commerce extérieur.
	A	L	M	T	- 6ème session du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. Discours de Haïlé Sélassié, qui déplore "les rivalités pour le pouvoir en Afrique qui risquent de causer un dommage irréparable au continent".
	A	L	M	T	- Au 10-3 - Conférence pour le développement industriel des pays arabes à Koweït. Des représentants du secrétariat général de l'O.N.U., de la F.A.O., de la B.I.R.D., de l'U.N.E.S.C.O., de l'O.I.T., de la C.E.A., assistent en observateurs à la Conférence qui étudie notamment les problèmes posés par l'installation des industries et la commercialisation de leurs produits dans les pays arabes. 90 résolutions sont adoptées. La conférence se déclare favorable

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-3</u>			M . . .		à la poursuite des efforts de l'O.N.U. pour la réunion d'une Conférence internationale sur le développement industriel.
				T.	- Le Roi préside à Fès la séance d'ouverture des "journées d'études sur les problèmes agricoles".
				T.	- Le président BOURGUIBA préside la réunion de la commission socialiste des étudiants du P.S.D. Il met l'accent sur l'originalité du socialisme destourien et le "caractère fallacieux" du principe de la lutte des classes.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit les membres du Jury du Prix des Quatre Jurys et souligne à cette occasion l'attachement de la Tunisie à la culture française.
				T.	- Au 11-3 - Poursuite des négociations judiciaires tuniso-allemandes. Des accords doivent être signés lors du voyage du président BOURGUIBA en R.F.A.
				T.	- En application d'un accord de décembre dernier, l'Autriche livre à la Tunisie 4 avions équipés pour le traitement des plantations d'agrumes du Cap Bon et le désherbage des régions céréalières du Nord.
<u>2-3</u>	A				- Le Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés remet à l'Algérie un don de 243 368 dinars pour les anciens réfugiés algériens.
	A				- Visite en Algérie d'une importante mission d'économistes de la B.I.R.D. pour étudier les problèmes de croissance économique de ce pays, estimer les besoins en capitaux et en équipement et suggérer aux autorités les mesures corrélatives à prendre. Le directeur des études de la Banque qui dirige la mission déclare le 4 avril que des projets et programmes existent en Algérie et que c'est là un signe extrêmement favorable.
				T.	- Célébration du 34ème anniversaire du Néo-Destour dont "l'exceptionnelle durée" s'explique, selon l'Action par sa "faculté de veiller aux intérêts de l'ensemble de la collectivité".
				T.	- La Cour d'Appel de Sfax qui examine l'affaire Habib ACHOUR, porte la condamnation prononcée en première instance de 2 à 6 mois de prison.
				T.	- M. Mahmoud MESTIRI, secrétaire général des affaires étrangères, informe l'Ambassadeur du Ghana à Tunis qu'il n'y a rien de changé dans les relations entre les deux pays.
<u>3-3</u>	A				- Ordonnance n° 66-54 relative aux certificats d'inventeurs et aux brevets d'invention. Cette nouvelle disposition législative fait suite à l'adhésion de l'Algérie à la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883. Cf. Accords au 25-2.
	A				- Le journaliste Pierre POSER, qui assurait la correspondance particulière du Monde à Alger, est expulsé d'Algérie.
			M . . .		- A l'occasion de la fête du Trône, le roi HASSAN II prononce un discours à Fès consacré notamment au bilan des réalisations effectuées depuis cinq ans et à la promesse d'une réforme de la Constitution.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit une délégation soviétique venue examiner les conditions de la poursuite de la coopération entre les deux pays.
	A			T.	- La presse met en valeur la résolution sur la Rhodésie présentée par la Tunisie et 9 autres pays africains à la conférence des Ministres de l'O.U.A. Le texte prévoit d'une

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-3</u>					part, que les gouvernements qui n'ont pas rompu avec la Grande-Bretagne conformément à la recommandation du mois de décembre ne seront pas tenus de le faire et, d'autre part, qu'une aide africaine ne doit être accordée qu'aux seuls ressortissants rhodésiens qui engageront effectivement le combat pour la libération de leur pays. Cette résolution avait été présentée en contre-projet d'un texte algérien qui préconisait des mesures immédiates en vue d'une intervention armée concertée.
<u>4-3</u>	A	T.	- Après plusieurs autres délégations, l'Algérie décide de se retirer de la Conférence de l'O. U. A., pour protester contre la résolution sur la Rhodésie adoptée à la commission politique par la majorité (notamment par la Tunisie), résolution qu'elle estime être "une fuite devant les responsabilités".
	A		- Voyage dans l'Est algérien du président BOUMEDIENNE accompagné d'une délégation.
	A		- Inauguration de la nouvelle cité de M'Sila ; inauguration à Sétif de la coopérative agricole des anciens moudjahidine.
				T.	- La Compagnie française de Télégraphie Sans Fil qui vient d'achever l'installation à l'aéroport de Tunis-Carthage de trois émetteurs, procède actuellement à l'achèvement d'un réseau hertzien destiné au gisement pétrolier d'El-Borma et au montage à Zaghouan d'un émetteur de télévision pour le compte de la R. T. T. Elle a obtenu l'adjudication des installations techniques du terrain d'aviation de Djerba et apporte sa collaboration à la compagnie tunisienne électronique "El Athir" récemment créée.
<u>5-3</u>	A	L	M	T.	- La conférence des Ministres approuve le nouveau budget de l'O. U. A. qui est considérablement réduit : 1 700 000 dollars contre 4 500 000. Certains délégués ayant proposé la suppression des secrétariats en langue arabe par mesure d'économie, protestation des Etats d'Afrique du Nord.
		L		- Décret royal nomment M. Khalil AL-BANNAWI, gouverneur de la Banque libyenne.
		L		- Le Roi crée un conseil consultatif du Roi. Nomination des présidents de la Chambre des députés et du Sénat, du recteur de l'Université islamique et du mufti de la Libye, comme membres du conseil consultatif du souverain.
			M	T.	- Le roi HASSAN II reçoit M. Mongi SLIM représentant personnel du président BOURGUIBA, et M. Taleb SAHBANI, directeur du Cabinet présidentiel, qui représentent la Tunisie aux fêtes de l'Indépendance marocaine.
				T.	- Décret n° 66-100 portant suspension provisoire des droits de douane, taxes à la production et taxes de consommation perçus à l'importation des récepteurs domestiques de télévision et de leurs parties et pièces détachées.
<u>6-3</u>	A	L	M	T.	- Au 8-3 - Conférence africaine des télécommunications à Addis-Abéba avec la participation de la C. E. A. L'Algérie est élue à la vice-présidence.
		L		- Le Diwan royal publie un communiqué pour mettre au point les conditions dans lesquelles le Souverain est intervenu lors de l'adjudication des concessions pétrolières.
		L		- Le roi IDRIS fait don de 200 000 dollars pour la construction de la mosquée et de la bibliothèque de New-York.

Dates	A.	L.	M.	T.	
6-3		L	- Au 10-3 - Séjour d'une délégation commerciale maltaise, présidée par le Ministre du développement industriel et du tourisme, venue étudier avec les responsables de l'économie libyenne les possibilités de développement commercial entre les deux pays.
		L	- Une mission navale libyenne se rend à Portsmouth pour prendre livraison du "Tobrouk", bâtiment de 440 tonnes, première unité importante de la marine de guerre libyenne.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH, clôture la conférence des Cadres de Béja : "L'Etat ne désire pas porter seul la charge du développement".
7-3	A	- Au 9-3 - M. Abdenour Ali YAHIA, effectue une tournée en Kabylie.
		L	- Le Premier Ministre inaugure à Benghazi le siège de la Banque industrielle et immobilière.
			M	...	- Entretiens maroco-espagnols relatifs aux problèmes du tourisme.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH, annonce que la réforme commerciale commencée en 1963 avec la formation des sociétés régionales de commerce sera poursuivie par la création de coopératives de consommation et de groupements commerciaux dans lesquels seront rassemblés les détaillants.
	A	L	M	T.	- Première conférence panafricaine des télécommunications organisée à Addis-Abéba par la C.E.A. et l'O.U.A.
A	L	M	T.	- La Commission d'experts maghrébins de l'industrie de montage des véhicules automobiles, analysant les besoins futurs des 4 pays dans le domaine automobile, estime que ceux de la Tunisie seront en 1970 de 2 300 voitures de tourisme, 1 500 véhicules utilitaires et 1 400 tracteurs. La production actuelle de l'industrie tunisienne de montage s'élève à 2 550 unités.	
8-3	A	- Célébration de la journée internationale de la femme. Thème du discours du président BOUMEDIENNE : l'Algérienne émancipée doit se garder d'imiter l'Occidentale mais la révolution ne sera pas complète sans elle.
	A	- Au 15-3 - Séjour du général yougoslave TARABIC, sur invitation du Conseil national et du ministère des anciens moudjahidine.
		L	- Le Cheikh Mansour MAHOUB, président de la Haute Cour et membre du conseil des Ulama de l'Université islamique, est désigné pour représenter la Libye à la Mecque aux travaux du Conseil constitutif de l'Alliance du monde islamique.
			T.	- Session du Comité de décolonisation de l'O.N.U. (Comité des 24, dont la Tunisie est membre).	
			T.	- Séjour de M. Henri FORD à Tunis où il présidera la présentation des nouvelles voitures Ford et ouvrira un congrès de 1 600 concessionnaires de la marque. Le Président BOURGUIBA le reçoit en audience.	
9-3	A	- La presse publie le texte d'un message adressé par M. Walter ULBRICHT, président du Conseil de la R.D.A. au président BOUMEDIENNE : il souligne l'existence de conditions favorables au développement de relations entre leurs deux pays et propose l'envoi en Algérie d'une délégation conduite par M. O. WINZER, ministre des affaires étrangères.

Dates	A.	L.	M.	T.		
9-3	A				- Au 30-3 - Réunion à Genève du "Comité des 33" (dont l'Algérie fait partie) ; il examine la "santé financière" d'institutions spécialisées de l'O.N.U. telles que O.I.T., O.M.S.	
	A				- M. BOUTEFLIKA est reçu par le Général de GAULLE et lui remet un message du président BOUMEDIENNE.	
		L			- Le Directeur adjoint pour le programme de développement des Nations Unies arrive à Tripoli. Il étudie avec le Président du Conseil et le Ministre de la planification et du développement les projets libyens susceptibles d'être réalisés par les Nations Unies avec la collaboration du gouvernement.	
		L			- M. TROWBRIDGE, sous-secrétaire d'Etat américain au Commerce, séjourne à Tripoli à l'occasion de la Foire.	
		L			- Arrivée d'une délégation commerciale tchécoslovaque. Elle s'entretient, les 10 et 11 mars, avec les membres de la Chambre de commerce de Tripoli et les représentants des différents ministères, des moyens de développer les échanges commerciaux entre les deux pays.	
			M		- Le quotidien istiglalien <i>Al Alam</i> critique la visite en Mauritanie de M. CASTIELLA, ministre espagnol des affaires étrangères, la qualifiant de "geste inamical... de nature à confirmer les inquiétudes éprouvées au sujet de Rio de Oro".	
10-3	A				- Ouverture des négociations franco-algériennes à Paris.	
	A				- Entretien THANT-BOUATTOURA portant sur les problèmes financiers de l'O.N.U.	
	A				- Au 14-3 - Séjour de M. BEUVE-MERY, directeur du journal <i>Le Monde</i> à Alger. Invité par le ministère de l'information, il participe à un débat avec les journalistes dans le cadre du cycle de perfectionnement en cours. Il est reçu par le président BOUMEDIENNE et M. Chérif BELKACEM.	
		L			- Une mission des Nations Unies dirigée par le Ministre vénézuélien du pétrole, M. Manuel PEREZ-GUERRERO, et comptant un membre français, M. ROYER, effectue à la demande du gouvernement libyen une étude sur les besoins de la Libye en matière d'assistance technique au double titre de l'assistance multilatérale et de la coopération bilatérale.	
				M		- Selon l'agence <i>N.A.P.</i> , M. Abdesselam HARAKI, chargé par le roi HASSAN II d'une mission auprès du président N'KRUMAH, a été refoulé à Conakry le 4 mars par les autorités guinéennes.
				T.		- M. Hassan ABBAS, directeur de la chaîne internationale de la R.T.T., séjourne en Grande-Bretagne où il étudie les méthodes modernes de diffusion en matière de radio et de télévision.
				T.		- M. Ahmed BEN ARFA est agréé comme Ambassadeur de Tunisie en Turquie.
11-3	A				- Une délégation du Nord-Kalimantan (Nord-Bornéo) est reçue par M. Chérif BELKACEM. Elle demande assistance à l'Algérie dans la lutte armée qui oppose le Nord-Kalimantan à la Malaisie et à la Grande-Bretagne.	
			M		- Dans un discours prononcé à Kénitra devant les gérants des terres de colonisation récupérées, M. Haddou CHIGUER, dénonce les défaillances enregistrées dans l'exploitation de ces terres.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>11-3</u>			M	...	- Le roi HASSAN II inaugure à Meknès l'Académie royale de police. A cette occasion il rend hommage au général OUFKIR et au commandant DLIMI.
			M	...	- Normalisation des rapports maroco-libanais avec le retour à Beyrouth de l'ambassadeur du Maroc, M. BEN ABOUD (rappelé le 27 novembre), qui est reçu le 12 par le président HELOU, auquel il remet un message de roi HASSAN II.
<u>12-3</u>	A			- Au 15-3 - Voyage de M. DELLECI, en R.D.A. Il visite notamment la foire internationale de Leipzig où l'Algérie expose. Entretiens avec MM. WEISS, vice-président du Conseil des ministres et SOELLE, ministre du commerce.
	A	L	M	T	- Au 14-3 - Réunion au Caire des Ministres des affaires étrangères des Etats arabes (la Tunisie n'assiste pas aux réunions de la Ligue). Ils étudient l'ordre du jour de la Conférence des chefs d'Etats qui doit s'ouvrir le 14.
		L		- La Libye célèbre le 76ème anniversaire du Roi.
			M	- M. Louis BEAVOQUI, ministre guinéen des affaires étrangères, reçoit M. NEKROUF, ambassadeur du Maroc au Sénégal. Selon la presse, ces entretiens auraient trait au refoulement de Conakry de M. HARAKI. Cf. Le 10-3.
			M	- Au 16-3 - Visite du président LUEBKE.
			M	T	- Deux bâtiments de la marine royale marocaine arrivent à Tunis pour une escale de 4 jours. T. - La S.T.I.A. fondée en 1961 a monté jusqu'à ce jour 500 camions S.A.V.I.E.M., 120 autocars et 200 Renault 4 CV. Les accords avec RENAULT-SAVIEM venant à expiration, elle lancera prochainement un appel d'offre international afin de réaliser un nouveau programme de fabrication de camions et d'autocars.
<u>13-3</u>	A		T	- Les Ministres algériens et tunisiens des P.T.T. président au rétablissement de la liaison par câble souterrain entre l'Algérie et la Tunisie (interrompu depuis 1956).
	A			- Au 19-3 - Séjour d'une délégation économique séoudienne conduite par M. Cheikh ABED CHEIKH, ministre du commerce et de l'industrie. Du 16 au 19 négociations commerciales. Le 19, communiqué commun annonçant le renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays.
			M	- Entretien à Rabat entre le roi HASSAN II et le président LUEBKE, consacré à la coopération. T. - M. Salaheddine EL GOULLI, ambassadeur de Tunisie auprès de la C.E.E., arrive à Tunis pour consultation sur les relations de la Tunisie avec le Marché Commun.
<u>14-3</u>	A			- M. BOUATTOURA propose que le président du Comité soit investi d'un mandat lui permettant d'entrer en rapport avec le président de l'Assemblée générale, afin que celui-ci rappelle aux Etats chargés d'une responsabilité particulière sur le problème de l'apartheid, la nécessité impérieuse de leur participation aux travaux du Comité. Ce projet de résolution est adopté le 19.
			M	- Le président LUEBKE visite le Centre phosphatier de Khouribga, la sucrerie du Tadia et le périmètre irrigué. Le 15 séjour à Marrakech.
	A	L	M	- Réunion au Caire du conseil arabe de défense.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>14-3</u>	A	L	M		- Au 17-3 - Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement arabes au Caire. La conférence se déroule à huis-clos. Discours Nasser le 14 : "Nos réalisations ne correspondent pas aux plans préparés". Le 15, la conférence décide de ne pas renouer les relations diplomatiques avec la R.F.A. Elle condamne les fournitures d'armes américaines à Israël. L'armement atomique arabe est évoqué le 17. Adoption de plusieurs résolutions dont une invitant M. THANT en visite officielle dans les pays arabes et souhaitant qu'à cette occasion il visite les camps de réfugiés palestiniens.
			M		- Clôture à Casablanca des travaux de la session extraordinaire de l'Union syndicale panafricaine.
				T.	- M. Abdeljelil MEHIRI est accrédité comme ambassadeur de Tunisie à Cotonou avec résidence à Abidjan.
	A				- M. DELLECI venant de Berlin-Est préside à Sofia la délégation algérienne à la réunion du Comité algéro-bulgare de coopération économique. Cf. Accords, le 21.
	A	L	M	T.	- Au 24-3 - Séminaire au Caire sur l'alphabétisation dans les pays arabes.
<u>15-3</u>				T.	- Le Médecin-Général TERRAMORSI et le Médecin-Colonel LACOUTURE arrivent à Tunis où ils étudieront avec le Secrétaire d'Etat à la santé publique les conditions de coopération franco-tunisienne dans le domaine médical.
				T.	- Le Bureau politique élargi réuni sous la présidence du Chef de l'Etat décide la création d'un Conseil de la République où siègeront les Secrétaires d'Etats et les membres du Bureau politique restreint. Organe délibératif, il lui incombera d'autre part de désigner le Président intérimaire en cas de vacance de la Présidence de la République.
				T.	- Le Gouvernement restreint le droit de grève en déclarant obligatoire le recours préalable à la procédure de conciliation en cas de conflit de travail.
				T.	- Le bureau des commissaires généraux d'expression française de l'exposition universelle de Montréal (dont M. BORDAS pour la France) se réunit à Tunis sous la présidence de M. Béchir NAJI, sous-secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie.
				T.	- Le Gouvernement tunisien déclare "persona non grata" le 3ème Secrétaire d'Ambassade de l'U.R.S.S. en Tunisie. Il s'agit d'une réplique à une mesure similaire prise récemment à l'encontre d'un membre de l'Ambassade de Tunisie à Moscou.
			M	T.	- La Jordanie, le Maroc et la Tunisie tiennent à Tunis la 2ème réunion de l'Association des producteurs de phosphate brut du bassin méditerranéen.
<u>16-3</u>	A				- Réunion à Alger du Conseil d'administration, de l'organisme algéro-français de coopération industrielle (O.C.I.) : président, M. Lamine KHANE, directeur général : M. GABRIEL.
		L			- Au 27-3 - La Chambre des députés commence l'examen du budget pour l'année financière 1966-67. Les dépenses du budget ordinaire atteignent 86 965 000 livres libyennes, dont 19 996 000 pour l'éducation, 16 333 000 pour l'intérieur, 9 575 000 pour la défense, 8 271 000 pour les télécommunications, 6 495 000 pour la santé, 3 450 000 pour l'agriculture et l'élevage, 3 308 000 pour les affaires sociales et 3 286 000 pour les travaux publics. Concluant son exposé devant le Parlement, le Président du Conseil déclare que

Dates	A.	L.	M.	T.	
16-3					les dépenses seront orientées vers les secteurs les plus productifs servant aux mieux l'intérêt général et annonce que la première étape du projet d'habitation "Idris" prévoyant la construction de 10 000 logements, entrera en exécution très prochainement.
			M		- Parution du premier numéro de <i>Lamalif</i> nouvelle revue mensuelle de langue française.
			M		- Séjour au Maroc d'une délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
			M		- Le premier ambassadeur du Maroc au Libéria, M. Younes NEKROUF, qui représente également son pays au Sénégal, remet ses lettres de créance au président William TUBMAN.
			M		- Fin du séjour au Maroc du président LUEBKE.
		A		T	- Arrivée à Tunis d'une délégation du F.L.N. qui aura des entretiens avec le P.S.D. et assistera aux manifestations du 10ème anniversaire de l'indépendance tunisienne.
				T	- Loi n° 66-25 portant approbation de la convention conclue entre l'Etat et la Société nationale du liège.
		A	L	M	T - En présence d'un représentant de l'E.N.A. française, les directeurs des Ecoles d'Administration des 4 pays maghrébins s'entretiennent à Tunis des moyens d'uniformiser la formation des fonctionnaires.
		A	L		
				M	
17-3					- Départ pour la Mecque de M. Allal EL-FASSI. Après le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, le président du Parti de l'Istiqlal participera à la préparation du congrès islamique puis se rendra en Irak où il va donner un certain nombre de conférences.
				T	- Le président BOURGUIBA se prononce en faveur d'une réunion des chefs d'Etats musulmans.
				T	- Le président BOURGUIBA dresse le bilan de dix années d'Indépendance dans un article que publie la revue américaine <i>Foreign Affairs</i> .
				T	- Ouverture à Bizerte du 2ème Séminaire des Sociétés régionales de commerce. Créés en 1961, ces organismes coopératifs contrôlés par l'Etat sont au nombre de 31, groupant 16 000 commerçants actionnaires.
				T	- M. Fadhel BEN ACHOUR se rend en pèlerinage à la Mecque où il assistera au Congrès islamique. En recevant la délégation officielle des pèlerins tunisiens, le Président rend hommage au roi FAYCAL dont il annonce la prochaine visite en Tunisie.
				T	- M. Tafeb SLIM, ambassadeur de Tunisie aux Etats-Unis et au Canada, entretient les autorités canadiennes du projet d'agrandissement de l'usine de cellulose de Kasserine et du problème de recrutement d'enseignants canadiens.
18-3	A				- Arrêté du ministère du commerce attribuant l'importation des suifs industriels destinés à la savonnerie, à la compétence exclusive de l'Office national de commercialisation.
	A				- M. Morvan LEBESQUE, chroniqueur au <i>Canard enchaîné</i> prononce une conférence devant les journalistes algériens sur l'art de la polémique.
	A	L	M	T	- Colloque maghrébin à Tunis sur l'administration et la formation du personnel administratif. Réactions portant sur la

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>18-3</u>					fonction publique, la coopération entre les Ecoles d'administration et les relations avec les organismes d'Etat.
	A				- Au 21 - Réunion du Conseil mondial de la paix à Budapest.
	A		M		- Voyage en Algérie de M. ALAOUI, invité par le gouvernement algérien à l'inauguration du troisième oléoduc.
			M		- Au Caire, le président NASSER reçoit MM. ZEGHARI et Mohammed CHERKAOUI.
			M		- Communiqué du secrétariat général de l'U.N.F.P. annonçant la disparition, le 15 mars, de Me Omar BENGELLOUN, membre de la commission administrative du parti.
				T.	- Mise en service de la 3ème Caravelle de Tunis-Air.
				T.	- M. Bahi LADGHAM inaugure la nouvelle Ecole nationale d'administration.
				T.	- L'ambassadeur du Ghana à Tunis remet à M. Habib BOURGUIBA Jr. un message du Conseil national de libération du Ghana, destiné au président BOURGUIBA.
				T.	- Au 24-3 - Séjour à Tunis du ministre bulgare du commerce extérieur : communiqué le 24.
				T.	- Une délégation d'hommes d'affaires allemands séjourne en Tunisie sur invitation du Secrétaire d'Etat à l'agriculture. Elle étudiera notamment la possibilité d'achat de produits agricoles tunisiens. Par ailleurs, une mission de bonne volonté et d'amitié conduite par le Consul honoraire de Tunisie à Bonn participera au 10ème anniversaire de l'indépendance.
				T.	- A l'occasion du 10ème anniversaire de l'indépendance, l'O.R.T.F. consacre une émission spéciale à la Tunisie et au Président BOURGUIBA. Ce dernier y souligne en particulier que la France "a intérêt à renforcer un Etat qui lui doit beaucoup".
	A				- Ordonnance n° 66-57 relative aux marques de fabrique et de commerce. Cette ordonnance se réfère à celle n° 66-48 portant adhésion de la République algérienne à la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883. (Cf. Accords le 26-2-66). Cette ordonnance sera modifiée par l'ordre n° 66-182 du 21-6-1966.
<u>19-3</u>	A				- Décret n° 66-60 du ministère de l'industrie et de l'énergie portant application de l'ordonnance n° 66-54 du 3 mars 1966 relative aux certificats d'inventeurs et aux brevets d'invention.
	A				- Voyage du président BOUMEDIENNE dans l'ouest algérien.
	A				- En présence de nombreuses délégations étrangères, inauguration à Arzew du 3ème oléoduc et de l'usine textile de Tlélat.
	A	L	M	T.	- Au 22-3 - Congrès au Caire de l'Organisation arabe pour le tourisme en présence des directeurs de sociétés de tourisme. Le congrès décide la simplification des formalités de voyage entre pays arabes.
	A				- Entretiens BOUTEFLIKA-COUVE DE MURVILLE à Paris sur les négociations franco-algériennes en cours.
	A	L	M	T.	- Au 21-3 - Congrès musulman à la Mecque.
	A	L	M	T.	- Au 21-3 - Stage d'études au Caire sur les méthodes de formation du personnel d'information dans les pays arabes.
	A				- Au 26-3 - Semaine de solidarité avec le peuple vietnamien organisée par le F.L.N. en application des décisions de la conférence de la Havane. Le 19, conférence de presse de M. CHEVILA : "Le peuple algérien et le F.L.N. condamnent fermement l'agression américaine contre le Nord-Vietnam".

Dates	A.	L.	M.	T.	
19-3		L		- Arrivée à Tripoli de M. DA COSTA, ambassadeur du Vénézuéla, premier ambassadeur d'un pays d'Amérique latine accrédité auprès du roi IDRIS.
		L		- La Chambre des députés approuve le budget dont le total s'élève à 187 865 000 livres libyennes au lieu de 166 millions l'année précédente : 90 900 000 livres sont consacrées au budget de développement, 86 965 000 au budget de l'Etat et 10 millions aux fonds de réserve. Le total des recettes provenant de l'exploitation pétrolière atteindra 138 800 000 livres au cours de l'année financière 1966-67 ; 70 % de ces redevances doivent aller au budget de développement.
				T.	- A l'occasion du 10ème Anniversaire de l'indépendance, M. Nejib BOUZIRI, ambassadeur de Tunisie à Moscou signale "l'excellence des rapports tuniso-soviétiques".
				T.	- Le président BOURGUIBA inaugure la nouvelle centrale électrique de La Goulette dont le financement, d'un montant de 12 500 000 dinars, a été assuré partiellement par le Koweït (6 millions de dinars) et la R. F. A. (2 800 000 dinars). A cette occasion est confirmé le projet du Gouvernement de construire une autre centrale à Gabès qui alimentera les entreprises industrielles prévues dans le sud du pays.
			T.	- A l'occasion de l'inauguration, de la nouvelle centrale thermique de la Goulette, M. Ahmed BEN SALAH rend hommage à l'assistance de l'E. D. F. dans l'étude du projet.	
20-3	A			- Inauguration à Haoud El-Mamwa (près d'Hassi-Messaoud) de l'autre extrémité du pipe-line.
		L		- Aux termes d'un décret royal, le général Muhammed al-MANSURI, devient ministre de l'industrie et M. Yusuf YASSINE le remplace au ministère de la défense.
				T.	- M. Fadhel BEN ACHOUR déclare devant l'Assemblée consultative de la Ligue islamique que le président BOURGUIBA apporte son "soutien absolu" à l'initiative du roi FAYCAL "en faveur de la solidarité islamique et de l'entente entre tous les musulmans".
				T.	- Xème anniversaire de l'Indépendance. Discours du Président BOURGUIBA. Il souhaite, en conclusion, "le développement de la coopération franco-tunisienne".
21-3	A			- A Oran, conférence groupant tous les cadres de l'Oranie (Parti, A. N. P., organisations nationales, administration).
	A			- Le Comité de décolonisation qui se propose de tenir une partie de sa session en Afrique est invité à se rendre à Alger par le gouvernement BOUMEDIENNE (il accepte cette invitation le 13 avril).
	A			- M. BOUTEFLIKA est reçu par MM. POMPIDOU, FOYER, BETENCOURT et JEANNENEY.
	A			- Discours de BOUMEDIENNE : le Parti et l'Etat, l'Armée, l'engagement.
	A			- Semaine d'explication et d'animation de l'autogestion.
			M	- Me Omar BENGELLOUN est inculpé de distribution de tracts et d'incitation à la grève, et placé sous mandat de dépôt. Cf. le 18/3.
	A	M	..T.	- Conférence internationale sur les échanges de jeunes à Tunis.
			L	- Le Sénat adopte à l'unanimité les trois budgets.
		L	- M. CHALLOUF, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, qui avait participé à la dernière réunion d'Addis Abéba, rappelle dans une déclaration à L.N.A. que la Libye a toujours suivi les recommandations de l'O. U. A. à l'exception de celle qui prévoyait une rupture	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>21-3</u>					avec la Grande-Bretagne et ne lui paraissait pas de nature à faciliter la solution du problème rhodésien.
				T.	- L'Assemblée nationale amende l'article 13 de son règlement intérieur concernant la limitation des absences des députés. Cf le 22.
				T.	- Radio Monte-Carlo diffuse une interview du président BOUR-GUIBA qui évoque à cette occasion le problème du rapprochement des pays francophones. "Il peut être envisagé de réunir en France les Ministres de l'éducation et de la culture de ces pays afin de jeter les bases d'une coopération qui serait d'abord culturelle"... Il faudra que la France fasse quelque chose "pour nous aider à poser les premières pierres".
<u>22-3</u>	A			- Conférence inter-Etats à Tombouctou des pays situés en bordure du Sahara (Algérie, Mali, Mauritanie, Niger).
	A			- Inauguration des travaux du barrage d'El Fergoug.
		L		- M. GOUIRI est chargé d'ouvrir le Consulat de Libye à La Valette (Les Ambassadeurs de Libye et de Malte à Londres sont respectivement accrédités à La Valette et à Tripoli).
			M	...	- "L'étude de l'emplacement définitif du barrage sur l'Oued Ziz, soit à Aït Othman ou à Foum Ghiour, sera achevée à la fin d'août 1966 et la construction débutera le 1er décembre 1967", déclare le docteur BENHIMA.
			M	T.	- Au 25-3 - Séjour à Tunis de M. BOUTALEB.
				T.	- La presse signale l'achèvement du pipe-line branché sur celui de la T.R.A.P.S.A. qui permettra l'exportation par la Skhira, à partir de la mi-juin, du pétrole d'El-Borma,
				T.	- Séjour à Tunis d'une mission économique indienne conduite par le Directeur du commerce extérieur du gouvernement de New-Delhi.
				T.	- Séjour à Tunis de M. BOUDINOV, ministre bulgare du commerce extérieur, qui participera à l'inauguration de la cité sportive d'El-Menzah à la construction de laquelle la Bulgarie a apporté une importante contribution. Le communiqué commun fait d'autre part allusion à l'extension de la coopération entre les deux pays dans les domaines industriel et touristique.
<u>23-3</u>	A			- Au 31-3 - Négociations commerciales algéro-sénégalaises à Dakar.
			M	...	- Grève des étudiants des facultés et de certains élèves des établissements secondaires, "en commémoration des événements de mars 1965".
			M	...	- M. BOUTALEB remet au président BOURGUIBA un message personnel du roi HASSAN II.
				T.	- Le chef du gouvernement soviétique reçoit l'ambassadeur de Tunisie à Moscou sur la demande de celui-ci.
				T.	- Au 31-3 - Séjour d'une délégation ouest-allemande du Land de Rhélandie-Westphalie jumelé avec les gouvernorats de Nabeul et Bizerte.
				T.	- M. Nejig BOUZIRI, ambassadeur de Tunisie en U.R.S.S. est reçu sur sa demande par M. KOSSYGUINE.
<u>24-3</u>			M	...	- Communiqué du ministère de l'éducation nationale annonçant la fermeture de certains établissements scolaires à Rabat, Casablanca et Meknès, ainsi que la fermeture de la Cité Universitaire, comme conséquence de la grève déclenchée le 23 mars.

Dates	A.	L.	M.	T.	
24-3				T.	- Le président BOURGUIBA met l'accent au cours de la Conférence de presse accordée aux représentants de la presse étrangère sur la place faite dans l'économie nationale à l'entrepreneur privé s'il sait se "conformer à l'intérêt général". Il rappelle qu'il est arrivé de "dénationaliser" des entreprises pour les céder à des personnes privées présentant des garanties de bonne gestion. Cf. Documents, IV.
				T.	- Première session du Conseil supérieur de la Santé publique institué par le décret présidentiel du 27 décembre 1965.
				T.	- La presse tunisienne reproduit un article du <i>Monde</i> signalant que l'entreprise américaine Tampa Ship Repair assurera la reconversion de la base de Bizerte en vue de l'entretien et de la réparation des navires et souligne que ce réaménagement permettrait d'assurer la réparation des unités de la 6ème flotte américaine.
				T.	- M. Abdelhatif BEN HAMED, directeur du Fonds koweïtien pour l'aide aux pays arabes, étudie avec les autorités tunisiennes les possibilités d'élargir la coopération entre les deux pays. L'Emirat a déjà participé à la réalisation de l'Office de Mise en valeur de la Vallée de la Medjerdah (5.000.000 d) et de la nouvelle centrale électrique de la Goulette (6.000.000 d.).
				T.	- A l'occasion des stages de formation des cadres des mouvements de jeunesse organisés simultanément en France et en Tunisie (où 94 instructeurs français sont attendus), l'Action reprenant une idée récemment exprimée par le Directeur du Service de la jeunesse et des sports, propose la création d'un office franco-tunisien de la jeunesse.
25-3	A	M	...	- M. BOUTALEB remet au président BOUMEDIENNE un message du roi HASSAN II.
	A			- Au 31-3 - Négociations commerciales algéro-soviétiques portant sur les échanges commerciaux entre les deux Etats pour 1966.
			M	...	- Communiqué de l'U.M.T. se déclarant solidaire des élèves ayant déclenché la grève le 23 mars.
				T.	- Au cours d'une conférence faite devant les cadres du Parti de Tunis, M. Bahi LADGHAM réaffirme que les secteurs publics, coopératif et privé sont "les trois piliers de l'économie nationale" et que le socialisme destourien veut ignorer la contrainte et la pression.
				T.	- Au 28-3 - Séjour en Suisse de M. BEN SALAH. Conférence à l'Université de Lausanne sur la coopération internationale et le développement. Conférence de presse à Genève ; réaffirmation des garanties par la Tunisie aux investissements étrangers.
				T.	- Au 31-3 - Visite d'une délégation de journalistes soviétiques.
				T.	- 520 étudiants tunisiens signent une motion dans laquelle ils condamnent la reprise des bombardements américains au Vietnam-Nord et préconisent une négociation avec le F.L.N. sur la base des accords de Genève.
				T.	- Une délégation de journalistes soviétiques conduite par le Secrétaire de l'Union des journalistes visite la Tunisie. Ils auront des contacts avec leurs homologues tunisiens et les Secrétariats d'Etat au Plan et aux Affaires étrangères.
26-3	A			- Ordonnance n° 66-62 relative aux zones et aux haltes touristiques.

Dates	A.	L.	M.	T.		
26-3	A				- Décret n° 66-63 du ministère de l'industrie et de l'énergie portant application de l'ordonnance relative aux marques de fabrique et de commerce.	
	A				- Ordonnance n° 66-61 érigeant le centre national d'alphabétisation (C.N.A.) en établissement public, doté d'une organisation administrative et financière placée sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale.	
	A				- Au 31-3 - Une délégation de la C.F.D.T. conduite par M. Eugène DESCAMPS séjourne à Alger sur invitation de l'U.G.T.A.	
		L				- La <i>L.N.A.</i> annonce que le renforcement de la coopération culturelle entre la Libye et le Liban, notamment au moyen d'échanges d'enseignants, a fait l'objet d'entretiens à Beyrouth entre l'Ambassadeur de Libye et le Ministre de l'Instruction libanais.
				T.		- Présentation à Tunis de l' <i>Annuaire du Grand Maghreb arabe</i> qui fait le point des caractéristiques économiques et culturelles des 4 pays.
27-3	A				- M. Abdennour Ali YAHIA, en tournée dans le département de la Saoura, inaugure le premier tronçon de la route Hammaguir-Hassi el-Khebir.	
	A	L	M		- Au 30-3 - Congrès scientifique arabe à Bagdad. Il décide l'unification et l'arabisation de 1 500 termes scientifiques.	
	A				- Au 30-4 - Séminaire franco-algérien sur la coopération sanitaire.	
		L				- Le budget ordinaire et de développement ainsi que le budget de l'Université islamique de Sayyid Muhammad b. 'Ali al-Sanusi sont promulgués par le souverain.
		L				- Le ministère des affaires pétrolières procède, à partir du 27 mars, à la signature des contrats de concession de dix-neuf sociétés. Les sociétés agréées comptent un certain nombre de nouveaux venus. Esso et Oasis, actuellement les deux plus grands producteurs, ne figurent pas sur la liste publiée par le ministère des affaires pétrolières. Les bénéficiaires de ces concessions sont les compagnies ouest-allemandes Union Rheinische Braunkohlen Kraftstoff, Gewerkschaft Elwerath Wintershall, Scholven Chemie, Gelsenberg Benzin Mobil, la compagnie italienne A.G.I.P., la Libyan Clark, le groupe Aquitaine, Philips, Libya Désert.
				T.		- M. Mohamed SAYAH, se rend à Paris où il présidera des journées d'études des étudiants tunisiens en Europe.
				T.		- M. Mahmoud MAAMOURI, ambassadeur de Tunisie à Belgrade, séjourne à Tunis afin de préparer la prochaine visite en Yougoslavie de M. Habib BOURGUIBA Junior.
	A			T.	- Le président BOUMEDIENNE s'entretient avec M. Ahmed MESTIRI, ambassadeur de Tunisie à Alger qui rejoindra ensuite Tunis pour consultation.	
28-3	A		M	T.	- Au 2-4 - Réunion à Addis-Abéba de la commission spéciale pour le commerce et le développement de la C.E.A. Les experts commerciaux africains précisent les lignes d'une future politique africaine dans le domaine des échanges commerciaux.	
	A				- Le président BOUMEDIENNE annonce la création d'une Banque nationale de l'autogestion.	
		L				- Le Roi appose son sceau aux trois budgets.

Dates	A.	L.	M.	T.	
28-3		L		- A l'occasion de la sortie de la première promotion de techniciens de l'Ecole de Sabratha, qui a bénéficié d'un don du Gouvernement français et où sont détachés trois techniciens français, M. LABEIDI, rend hommage à l'aide fournie par la France.
			M	...	- Communiqué du syndicat national de l'Enseignement supérieur protestant contre "les mesures répressives prises à l'encontre des étudiants" et réclamant le respect de l'inviolabilité de l'Université.
				T	- Au 31-3 - M. INGOLITCH, secrétaire fédéral yougoslave à l'agriculture et à la sériciculture, séjourne à Tunis sur invitation de son collègue tunisien.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH est reçu à Rome par M. FANFANI, ministre italien des affaires étrangères. L'entretien porte sur "tous les problèmes découlant de la loi tunisienne du 12 mai 1964".
				T.	- M. Paul Marc HENRI, administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement, examine avec les responsables tunisiens du secrétariat d'Etat au Plan et à l'économie nationale, les projets d'aide à la Tunisie.
29-3	A			- Au 31-3 - Une délégation du F.L.N. conduite par M. Chérif BELKACEM se rend à Mocoou au 23ème congrès du P.C.U.S. sur l'invitation du Comité central du Parti. Elle se retire avant l'ouverture officielle du Congrès en raison de la présence de représentants du Parti communiste algérien. Elle regagne Alger le 31.
		L		- Les forces britanniques évacuent la caserne de Kassala qui est remise aux autorités libyennes. La première étape de l'évacuation des bases militaires de Tripoli s'achève conformément au calendrier établi par la commission mixte anglo-libyenne. Un détachement de la Royal Air Force demeure à l'aéroport Idris.
			M	...	- Déclaration radiodiffusée du Dr. BENHIMA annonçant la réouverture de la Cité universitaire et des lycées et l'application à ces établissements d'un nouveau règlement intérieur.
				T.	- M. Mahmoud MESTIRI, annonce dans une conférence, de prochaines "négociations décisives" avec la C.E.E.
30-3		L		- L'Ambassadeur de Libye en Irak vient à Tripoli étudier le développement des relations économiques et culturelles entre les deux pays.
			M	...	- Avis de l'Office des changes n° 1147 relatif aux arbitrages et négociations de devises par des étrangers résidant au Maroc.
				T.	- Arrivée à Tunis d'un groupe du "National War College" conduit par l'amiral LEE.
				T.	- M. Ahmed BEN ARFA, nouvel ambassadeur de Tunisie à Ankara, est également accrédité auprès du Gouvernement iranien.
31-3		L		- Au 20-4 - Une délégation commerciale de la Chine nationaliste visite la Libye.
		L		- La Libye célèbre l'Aïd El Adha. Près de 15 000 libyens ont accompli le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-4</u>	A	- Selon un communiqué du "Comité pour la défense d'Ahmed BEN BELLA et des autres victimes de la repression en Algérie" (Paris), les 61 détenus de la prison d'El-Harrach ont entrepris une grève de la faim pour "protester contre le refus global opposé par le juge d'instruction aux demandes de mise en liberté provisoire qu'ils avaient formulées" et pour obtenir le régime de détenus politiques.
	A	..L.	M	T.	- Au 5-4 - 5ème conférence de la fédération des médecins arabes à Koweit. Elle recommande l'unification de la terminologie médicale arabe et la nationalisation de la médecine dans tous les pays arabes.
	A	..L.	M	T.	- Au 3-4 - Congrès des femmes arabes au Caire.
			M	- L'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, le docteur LARAKI présente à M. LEONI, président du Vénézuéla, ses lettres de créance.
			M	T.	- M. Allal el-FASSI, déclare à la Mecque où il participe aux travaux du Comité Constitutif de la Ligue Musulmane qu'il se félicite de "l'appui total de la Tunisie à la cause arabe et musulmane".
				T.	- Recensement général de la population en Tunisie en avril 1966 : 4 457 466 habitants ; taux d'accroissement : 2,3 %. Tunis et sa banlieu : 760 178 habitants.
<u>2-4</u>				T.	- Décret n° 66-139 relatif à la repression des fraudes dans le commerce et la fabrication de la margarine, de l'oléomargarine et du smen.
				T.	- Création d'un institut national d'architecture.
				T.	- Nouvelle motion en faveur de l'arrêt des combats au Vietnam émanant du Comité tunisien pour la liberté et la Paix. Elle dénonce "la politique d'escalade américaine", préconise l'arrêt des bombardements préalablement à l'ouverture de "véritables négociations de paix" ainsi que la reconnaissance du F.N.L. comme "représentant authentique du peuple sud-vietnamien".
				T.	- Escale à Tunis de M. YOKOYANA, envoyé spécial du Gouvernement japonais auprès de certaines capitales du Moyen-Orient et l'Afrique, où il s'entretiendra des perspectives sur le rétablissement de la paix au Vietnam.
				T.	- Séjour en Tunisie de 48 étudiants français de l'institut d'Archéologie de Paris, organisé en liaison avec l'Association tunisienne de tourisme et Jeunesse.
<u>3-4</u>	A	- Parution à Oran du premier bulletin d'information pour la jeunesse : <i>Jeunesse-Informations</i> .
	A	M	- Au 5-4 - Réunion à Dar Es-Salam du bureau exécutif de l'Union syndicale panafricaine (U.S.P.A.).
			M	- Le Bureau de l'Association professionnelle des industries du textile est reçu par M. Moulay Ahmed ALAOUI.
			M	- M. DADOUN, président de la Foire internationale de Casablanca, annonce que cette manifestation aura lieu désormais tous les deux ans.
				T.	- M. Béchir BELLAGHA, partant pour Dakar où il assistera à une conférence de la C.S.A., déclare à la presse que "les vrais problèmes se situent au niveau de l'économie". Le rôle des mouvements syndicaux ne consiste plus à mener la lutte dans le conflit classique "capitalisme-prolétariat" mais à participer à la lutte nationale contre le sous-développement.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>4-4</u>	A				- Ordonnance n° 66-64 portant suppression du ministère de l'habitat et de la reconstruction.
	A				- Au 13-4 - Une mission économique conduite par M. Kaïd AHMED, se rend dans les départements de l'Est algérien. Elle fait le point des relations entre les services extérieurs de ce ministère et les autorités locales.
	A				- Au 17-4 - Recensement général de la population des 13 départements du Nord de l'Algérie.
	A				- Ordonnance n° 66-65 portant réglementation de l'exercice des professions de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes.
	A				- Décret n° 66-66 du ministère de l'agriculture et de la Réforme agraire prescrivant que les dispositions de la législation du travail en vigueur dans les professions agricoles du secteur autogéré.
	A				- Décret n° 66-67 du ministère de la santé publique relatif aux modalités d'application de l'ordonnance portant réglementation de l'exercice des professions de médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et sages-femmes.
	A				- Décret n° 66-75 du ministère du tourisme portant application de l'ordonnance n° 66-62 au 26 mars 1966 relative aux zones et aux sites touristiques.
	A				- Au 8-4 - Séjour du ministre yougoslave de l'agriculture, M. J. INGOLITCH. Il est reçu par le président BOUMEDIENNE. Conférence, le 6, sur le secteur socialiste agricole en Yougoslavie.
	L				- Le Conseil des ministres nomme M. Mohamed AYOUB délégué permanent de la Libye au Conseil consultatif des Etats du Maghreb.
	L				- La Libye reconnaît le nouveau régime du Ghana.
	M				- Le procureur général près de la Cour d'appel de Paris requiert la Chambre d'accusation d'ordonner un supplément d'information dans l'affaire BEN BARKA.
	M				- En pèlerinage aux Lieux Saints, M. Allal el-FASSI prend la parole devant le Congrès mondial musulman réuni à la Mecque, pour rendre hommage à l'initiative du roi FAYCAL, visant à la réunion au sommet des chefs d'Etats musulmans.
	M				- Séjour au Maroc d'une délégation de journalistes soviétiques.
	T				- M. Ahmed BEN SALAH, s'adressant aux cadres de la région de Teboulba, met une fois de plus l'accent sur la nécessité d'augmenter et d'améliorer la production agricole freinée par le morcellement des terres. Il exhorte d'autre part les agriculteurs à participer au développement des Caisses de crédit mutuel agricole.
	T				- M. Hassib BEN AMMAR, Gouverneur et Maire de Tunis, évoque "le problème posé par l'immigration massive d'habitants de l'intérieur vers la capitale".
	T				- La déclaration finale du Conseil national de la F.N.E.D. vient de se tenir à Tunis propose une "intégration" plus poussée de l'Université et son "engagement" politique économique et social du Parti destourien.
	A	M	T		- Ouverture à Tunis de la 8ème session de l'Association des services géologiques africains. Une quinzaine d'Etats seulement se sont fait représenter. Les travaux seront consacrés à l'étude des gisements de plomb et de zinc en Afrique.
				T	- Arrivée de M. BIDEZ, secrétaire général adjoint de la S.F.I.O., porteur d'un message de M. Guy MOLLET au président BOURGUIBA.
<u>5-4</u>	A				- M. Ahmed TALEB, fait devant les journalistes le point de la situation scolaire.

Dates	A.	L.	M.	T.	
5-4	A				- Fin du séjour à Alger de la délégation commerciale soviétique. Cf. Accords le 5-4.
			M		- L'Assemblée générale de l'U.S.P.A., réunie à Casablanca, décide d'envoyer une mission au Ghana pour enquêter sur la situation syndicale. Cette mission, présidée par M. Mahjoub BEN SEDDIQ, se rend à Accra du 7 au 9 avril.
			M		- Conseil des ministres sous la présidence du roi HASSAN II, consacré aux problèmes de l'enseignement.
				T.	- La commission politique de l'Assemblée nationale étudie la situation des "Frères musulmans" en R.A.U. et dénonce la loi égyptienne du 9 novembre 1965 portant atteinte aux libertés individuelles et qu'elle considère incompatible avec la législation sur les droits de l'homme.
				T.	- M. BOURGUIBA Junior, expose devant la F.N.E.D. la politique extérieure de la Tunisie : le contrat signé avec une société américaine pour la reconversion de l'arsenal de Bizerte est exclusivement économique et de caractère privé. Le geste à l'égard de la France du président BOURGUIBA dans sa conférence de presse du 24 mars est la dernière initiative du Chef de l'Etat en ce domaine.
6-4	A				- Arrêté interministériel du ministère des finances et du Plan portant obligation d'agrément pour les personnes qui présentent au public des opérations d'assurance et de capitalisation.
	A				- Au 29-4 - Une mission d'études du ministère de l'agriculture parcourt les départements des Oasis et de la Saoura dans le cadre de la préparation d'un plan de développement pour ces départements.
			M		- Le roi HASSAN II préside une séance de travail consacrée à la réorganisation de la R.T.M.
			M		- Conférence de presse du docteur BENHIMA : la réorganisation de l'enseignement vise à améliorer le niveau général des études compte tenu de moyens financiers limités. L'arabisation, objectif essentiel à réaliser depuis l'indépendance par la formation de cadres nationaux qualifiés. Nécessité, pendant une période transitoire, d'une langue étrangère dans les disciplines scientifiques. Cinq options retenues : - poursuite de l'effort de généralisation dans le primaire, - nécessité d'une sélection dès l'accès dans le second degré, - relèvement du niveau de l'enseignement à tous les degrés, - relèvement du niveau des cadres enseignants, - développement du scientifique et du technique. Plus de formation accéléré pour les cadres enseignants. Revalorisation de la fonction enseignante par des primes.
	A	L	M	T.	- 4ème Conférence mondiale de coopération inter-communale à Monastir. Discours inaugural du président BOURGUIBA. Une résolution finale recommandant un échange accru, entre les municipalités, d'informations, de techniciens, de spécialistes et d'experts en architecture et urbanisme.
7-4	A				- Première réunion de la Commission nationale du Parti sur la réforme communale présidée par M. Salah BOUBNIDER.
	A				- Inauguration des travaux de construction du premier stade olympique.
			M		- Séance de travail sous la présidence du roi HASSAN II consacrée au service militaire obligatoire.
			T.	- Décret n° 66-150 du secrétariat d'Etat à la Présidence relatif au règlement intérieur du Conseil économique et social.	

Dates	A.	L.	M.	T.		
7-4				T.	- Création à Mahares au sud de Sfax d'une coopérative de service groupant 300 agriculteurs.	
				T.	- M. Doudou THIAM, ministre sénégalais des affaires étrangères, participe à la rencontre organisée à Monastir par la Fédération Mondiale des Villes jumelées. Il est reçu par le Chef de l'Etat.	
				T.	- Entretien Rachid DRISS (ambassadeur de Tunis à Washington) Dean RUSK.	
				T.	- Séjour en Tunisie d'un groupe de 35 personnalités suédoises et des responsables de la coopération technique agricole.	
				T.	- La presse met en relief les avantages économiques de l'accord passé entre la S.I.T.E.P. et l'E.N.I. prévoyant l'achat par la Compagnie italienne de la totalité du pétrole tunisien qui ne sera pas utilisé localement. Jusqu'à la fin de 1968, la valeur du pétrole ainsi commercialisé s'élèverait à 55 ou 60 millions de dollars. Elle relève en particulier, sous la plume du correspondant du <i>Monde</i> que "le pétrole rapportera plus de devises que ne le faisait la vente du vin en France". Cf. Accords le 7-4.	
			L	- Au 16-4 - Des délégués de l'Organisation internationale du patronat viennent en Libye étudier les modalités de la création d'une organisation libyenne du patronat.	
		A	L	M	T.	- Au 14-4 - La conférence des Ministres arabes de l'éducation et de l'enseignement organisée par l'U.N.E.S.C.O. se tient à Tripoli.
				M	...	- Au 18-4 - Séjour de M. Safi ASFIA, directeur du Plan iranien, à la tête d'une délégation. Objet des entretiens : possibilités d'investissement, coopération technique et financière, Le 16, la délégation est reçue par le roi HASSAN II.
				M	T.	- Cérémonie de jumelage entre Monastir (Tunisie), Mohammedia (Maroc) et Royan (France).
	8-4				T.	- Le Chef de l'Etat, s'adressant au Conseil national de la F.E.S.D., donne le conseil d'abandonner "les spéculations sur la lutte des classes, sur la bourgeoisie ou sur l'impérialisme. Seul compte le verdict des faits. Les résultats sont probants. Cela justifie l'adhésion de tous".
				T.	- Une délégation soviétique de l'Association d'amitié "Afrique-U.R.S.S." fait un court séjour en Tunisie avant de se rendre en Algérie et au Maroc.	
				T.	- M. ABDENNEBI, secrétaire général du groupe parlementaire tunisien, se rend à Canberra où il participera à la réunion du comité exécutif de l'Union interparlementaire. Il y présentera la thèse tunisienne sur la guerre du Vietnam et dénoncera la dépression déclenchée en Egypte contre l'Association des "Frères Musulmans".	
9-4	A			- Don d'un lot de matériel des cheminots de la R.D.A. aux cheminots algériens.	
	A			- Réunion du Conseil de Sécurité au sujet de la Rodhésie qui adopte la résolution britannique par suite du ralliement aux thèses anglaises du Nigéria et de l'Ouganda. L'Algérie - mandatée par l'O.U.A. - demande à participer à la réunion sans droit de vote.	
		L		- M. Mesbah ARIBI, doyen de la Faculté de commerce et d'économie de l'Université de Benghazi, se rend pour trois semaines à Moscou où il fera des conférences sur l'économie libyenne.	

Dates	A.	L.	M.	T.		
9-4			M	...	- M. BOUTALEB étudie avec les bâtonniers du Conseil de l'Ordre des avocats les modifications de la législation réglementant la profession.	
			M	...	- A propos du débat sur la Rhodésie ouvert par le Conseil de Sécurité, on indique de source autorisée par le gouvernement marocain se déclare solidaire des autres Etats africains sur la question rhodésienne.	
			M	...	- Au 14 - Séjour du Ministre yougoslave de l'agriculture, M. Joze INGOLITCH.	
			T.		- Le Chef de l'Etat préside à Monastir les cérémonies de la "Journée des Martyrs" (9 avril 1938).	
			T.		- Création d'un Institut national d'archéologie placé sous l'autorité du secrétariat d'Etat aux affaires culturelles.	
			T.		- M. SCARLAT, directeur du Centre suédois d'information de Stockholm, actuellement en Tunisie, signale que son pays pourrait offrir des emplois à des travailleurs tunisiens dans le cadre d'une "immigration programmée".	
			T.		- Le roi FAYCAL reçoit les pèlerins tunisiens à La Mecque porteurs d'un message du président BOURGUIBA.	
			T.		- Voyage au Mexique de M. Habib BOURGUIBA Jr. Selon la presse, il s'agirait de prendre contact avec le P.R.I. (Parti gouvernemental mexicain). Le voyage a en fait un objectif "économique". A son retour M. BOURGUIBA s'arrêtera aux Etats-Unis.	
	10-4			T.		- La Commission administrative de l'U.G.E.T. approuve dans un long communiqué la politique du gouvernement tunisien. En ce qui concerne la politique extérieure, on relève la condamnation des interventions étrangères au Yémen et la suggestion, pour le rétablissement de la paix au Vietnam, d'une "table ronde groupant tous les belligérants".
				T.		- Le président BOURGUIBA qui reçoit au Palais national de Skanes 2000 sahéliens confirme que les propriétés rurales ne seront pas morcelées. Il laisse entendre par contre que des réformes pourraient intervenir en ce qui concerne le régime de succession des propriétés et le cumul de ressources des "fonctionnaires propriétaires terriens".
			T.		- M. Ahmed BEN SALAH, souligne l'espoir du gouvernement de voir au cours de 1966 se développer la coopération entre la France et la Tunisie "sur des bases plus claires et plus solides".	
			T.		- Séjour à Tunis de M. Paul BERLIET, directeur de la firme de construction automobile, qui s'entretient avec les responsables tunisiens des secteurs économiques et est reçu par le président BOURGUIBA.	
			T.		- Séjour en Tunisie de M. Khadem MESSAOUD, ministre koweïtien de l'éducation. Il sera reçu par le Chef de l'Etat et plusieurs ministres.	
			T.		- Le Conseil constitutif de la Ligue du monde islamique adresse au président BOURGUIBA un message de remerciements pour son attitude favorable "au principe de solidarité et de coopération entre les Etats musulmans".	
11-4		A			- Ordonnance n° 66-78 portant création et organisation de l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie.
	A	T.		- M. Ahmad KAID déclare à Souk-Aras, à proximité de la frontière tunisienne, que "l'Algérie est une et indivisible d'Alger à Tamanrasset, de la borne 233 à Tindouf".	

Dates	A.	L.	M.	T.	
11-4	A	- Au 17-4 - Séjour en Algérie de M. HAMADOU, secrétaire d'Etat malien à la défense. Il est reçu le 16 par le président BOUMEDIENNE.
		L	- M. HASSOUNA, secrétaire général de la Ligue arabe, s'entretient avec l'Ambassadeur d'Allemagne dans un hôtel de Tripoli.
			M	- Le Roi préside la séance d'ouverture d'un colloque des gouverneurs des provinces et préfectures avec la participation de plusieurs ministres et techniciens. Problèmes étudiés : réforme agraire et tourisme.
			M	- Conférence des Chefs de mission diplomatique. Ouverture des travaux sous la présidence du roi HASSAN II et publication d'un communiqué précisant les buts de la réunion : organisation des postes diplomatiques et harmonisation de leur action avec celle des départements ministériels.
			M	- Arrivée au Maroc d'une délégation économique iranienne.
			T	- Au 12-4 - Première session du Conseil national de la formation professionnelle et de l'emploi institué par la loi 64-51 du 28 décembre 1964.
12-4	A	- Au 18-4 - Une délégation algérienne, conduite par M. KELLOU, ambassadeur à Prague, séjourne à Varsovie.
	A	M	- Au 20-4 - Une délégation marocaine, conduite par M. BAHNINI, séjourne à Alger. Elle est chargée d'examiner l'application des accords conclus entre les deux Etats et de rechercher les moyens de renforcer la coopération.
		L	- Le Conseil des Ministres décide que M. Mahmoud KHODJA, Ambassadeur de Libye au Caire, représentera son pays aux travaux de la commission chargée d'étudier la modification de la Charte de la Ligue arabe.
			M	- Communiqué du parti de l'Istiqlal rejetant la doctrine de l'enseignement définie par le Ministre de l'éducation nationale et appelant toutes les organisations nationales à une action commune.
			M	- M. A. BENGELLOUN est reçu à Tokyo par les sociétés utilisatrices de phosphates marocains et donne une conférence de presse relative aux programmes d'expansion de l'O.C.P.
			M	T. - La Tunisie et le Maroc étudient les conditions de l'établissement d'une zone de libre échange entre les deux pays.
			T	- Le Chef de l'Etat reçoit une délégation d'hommes d'affaires américains, dont le Président de l'Occidental Petroleum Co., qui se proposent d'investir en Tunisie dans le secteur minier et le tourisme.
13-4	A	- M. BEDJAOUI évoque au Cercle de la presse les problèmes posés par la réforme judiciaire.
	A	L	M. T. - La Conférence des Ministres de l'éducation et de la planification économiques des pays arabes qui se tient à Tripoli adopte un projet concernant la scolarisation générale et obligatoire pour l'enseignement primaire d'ici à 1980.
	A	M	T. - Au 21-4 - Visite en Afrique du Nord de M. MICHEL-MORE, commissaire général de l'O.N.U. pour les réfugiés. Le 13-4 M. MICHEL-MORE se rend en Tunisie.
		L	- Séjour d'une délégation commerciale de la Chine nationaliste. Elle visite, durant une semaine, la Tripolitaine et la Cyrénaïque et examine avec les milieux économiques libyens les possibilités d'accroissement du volume des échanges entre les deux pays.

Dates	A.	L.	M.	T.	
13-4	A	M	- Ouverture à Alger de négociations maroco-algériennes ; la délégation marocaine est conduite par M. Hadj BAHNINI ,
	A		T.	- La presse commente les déclarations (cf. le 11), de M. KAID Ahmed concernant la bonne 233. "Cette position rejoint celle de la Tunisie telle qu'elle a été définie par le président BOURGUIBA lors de sa conférence de presse étrangère le 24 mars 1966". L'ambassadeur d'Algérie à Tunis réfute l'interprétation des journaux tunisiens et publie une mise au point.
				T.	- Arrivée à Tunis d'un deuxième contingent de 18 volontaires des volontaires allemands de la paix. Les assistances sociales, les ingénieurs et les mécaniciens qui le composent séjourneront 2 ans en Tunisie.
				T.	- Ouverture à Tunis du 18ème congrès de l'Association des auditeurs de l'Académie de droit international de La Haye. Dans son discours d'ouverture sur le thème de "L'Economie des pays sous-développés et le droit international", M. Hedi KHEFACHA met en relief les points suivants : les accords bilatéraux avec l'ancien Etat de tutelle aboutissent à "l'établissement de rapports de domination". L'aide fournie par les organismes internationaux est limitée et mal adaptée aux conditions particulières des pays bénéficiaires. Les pays en voie de développement doivent créer une organisation internationale du commerce et du développement dans le sens indiqué par la Conférence de Genève en 1964.
			T.	- M. Hyacinthe DE MONTERA, autour de l'ouvrage <i>La Francophonie en marche</i> , qui séjourne actuellement en Tunisie, souligne que les déclarations du président BOURGUIBA durant son voyage africain marquent une date très importante pour la francophonie.	
14-4	A			- Entretien THANT-BOUATTOURA sur la Rhodésie du Sud.
	A			- Au 26-4 - Voyage officiel de M. Belaid ABDESLAM en Espagne. Le ministre étudie les possibilités d'une participation espagnole à l'industrialisation de l'Algérie.
	A			- Au 19-4 - Une délégation guinéenne de bonne volonté séjourne à Alger.
		L		- Le ministère des affaires pétrolières annonce que la British Petroleum vient de découvrir un important gisement de pétrole dans un périmètre où cette compagnie se trouve associée avec l'industriel américain, M. Nelson BUNKER HUNT.
			M	- Communiqué de l'U.N.E.M. protestant contre l'application du nouveau statut de la Cité universitaire.
			M	- M. ALAOUI étudie avec les représentants de l'Occidental Petroleum Co les moyens de développer la production de pyrothine pour la fabrication d'acide sulfurique.
			M	..T.	- Au 20-4 - Colloque international à Tunis sur "La Tunisie et la C.E.E." organisé par le Parti socialiste destourien et la Fondation Friedrich Hebert. M. Henri ROCHEREAU, membre de la Commission de la C.E.E., précise dans une interview accordée au journal <i>La Presse</i> qu'un accord préférentiel bilatéral (sur le vin par exemple) serait contraire à la règle de l'association avec la C.E.E.
				T.	- Discours de M. Mongi SLIM à la Session du Comité de décolonisation qui lance un appel à la Grande Bretagne pour qu'elle "mette fin à la rébellion en Rhodésie du Sud, au besoin par la force" et coopère loyalement avec les Nations-Unies au sein du Comité des 24.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>14-4</u>				T.	- Ouverture de négociations économiques entre la Tunisie et la R.F.A. dans le but de déterminer la participation du Gouvernement de Bonn au programme économique tunisien de 1966. La délégation allemande est présidée par le Docteur SONNENHOL, directeur général au ministère de la coopération.
<u>15-4</u>	A				- Mme BEN BELLA rend visite à son fils pour la seconde fois.
	A				- Au 16-4 - Un "Conseil national provisoire du F.L.N." élu par "l'Organisation clandestine de la Révolution algérienne" (O.C.R.A.), annonce sa création. Il a pour but le renversement du "clan Boumedienne" et le rétablissement de la "légalité révolutionnaire". La proclamation du Conseil, signée par MM. Mohammed LEBJAOUI et Alt EL-HOCINE, et dix autres personnalités (figurant sous des pseudonymes), est remise à la presse luxembourgeoise le 15 et distribués à Alger le 16.
	A				- M. ROCANAS, premier ambassadeur de Grèce en Algérie, présente ses lettres de créance.
	A				- Ouverture de négociations commerciales à Tolède avec M. Lopez BRAVO, ministre de l'industrie.
	A				- Au 25-4 - Visite d'une délégation de l'amitié soviéto-arabe conduite par le Ministre des affaires étrangères de la République de Georgie.
	A				- Visite à Alger de M. Khalil MANSOUR, haut fonctionnaire de l'U.N.E.S.C.O. qui étudie avec les responsables algériens le programme d'assistance technique de l'U.N.E.S.C.O. en faveur de ce pays.
	A				- Le président BOUMEDIENNE reçoit une délégation guinéenne qui lui remet un message du président Sékou TOURE.
		L			- Le Sénat et la Chambre des Députés approuvent les réponses au Discours du Trône du 7 décembre 1965 que les deux commissions ad hoc de ces deux assemblées ont préparées. Les deux textes constituent une approbation sans réserves de la politique gouvernementale.
	A		M		- M. BAHNINI est reçu par le président BOUMEDIENNE.
			M		- Dans une déclaration, la Fédération nationale de l'enseignement (U.M.T.) condamne la prétention du gouvernement de limiter le droit à l'enseignement des générations montantes.
			M		- Selon un communiqué de l'U.G.T.M., "L'Union rejette les bases énoncées dans la conférence de presse ; les options du ministère s'opposent à celles du peuple et à ses objectifs et la classe ouvrière est profondément déçue par l'attitude du ministère à l'égard de la langue du Coran".
			M		- Le prince Moulay ABDALLAH préside la délégation officielle marocaine au festival des Arts nègres, à Dakar.
				T.	- M. Habib BOURGUIBA Jr. venant de Mexico rencontre à New-York U'THANT.
				T.	- Séjour à Tunis de M. Hassen CHEIKH, ministre séoudien de l'éducation, qui vient de participer à la Conférence de l'U.N.E.S.C.O. à Tripoli.
<u>16-4</u>	A				- Au 18-4 - Séjour en Algérie de M. MICHEL-MORE.
		L			- Au 30-4 - Deux délégations de l'Union française des industries exportatrices de biens de consommation séjournent en Libye.
		L			- L'Ambassadeur du Vénézuéla (premier représentant d'un pays d'Amérique latine en Libye) présente ses lettres de créance au roi IDRIS.

Dates	A.	L.	M.	T.			
16-4			M.	...	- Le roi HASSAN II reçoit en audience M. HAMMER, président de l'Occidental Petroleum Co, et M. WILSON, directeur du développement touristique aux Etats-Unis.		
				T.	- Le Chef de l'Etat procède à l'inauguration de deux réalisations industrielles du Plan triennal : la verrerie de Megrine dont la production doit atteindre 7 000 tonnes cette année, et l'entreprise cotonnière de finissage de Bir Kassaa qui produit actuellement 22 millions de mètres de tissus par an.		
				T.	- Décret n° 66-164 du secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux affaires sociales instituant un comité d'organisation des V° Jeux méditerranéens de Tunis.		
17-4			M.	...	- Séjour à Fès du roi HASSAN II qui suit sa cure saisonnière à la station thermale de Moulay-Yacoub.		
			M.	...	- Selon M. Henry TASCA, ambassadeur des Etats-Unis, dont <i>Maroc-Informations</i> reproduit les propos, l'aide américaine au Maroc sera désormais accordée en fonction de projets spécifiques.		
				T.	- Discours du président BOURGUIBA à l'Assemblée nationale à l'occasion du 10ème anniversaire de la formation du premier gouvernement de la Tunisie indépendante.		
				T.	- Le délégué tunisien à la conférence de l'Union interparlementaire qui se tient à Canberra s'oppose à la participation du Portugal.		
18-4	A	M	T.	- Au 22-4 - Réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (B.A.D.) à Abidjan : M. LAYACHI YAKER (Algérie) est élu vice-président. Les Etats membres (Algérie, Maroc, Tunisie) sont invités à porter une attention particulière à la question du règlement de leurs souscriptions et au problème du recrutement des cadres de la Banque dont les opérations doivent commencer le 1er juillet 1966.		
					- Trente-huit journalistes d'Allemagne occidentale séjournent en Libye sur invitation de la Cie Esso.		
					M.	...	- M. M'Hamed ZEGHARI reçoit une délégation représentant le Crédit Lyonnais-Maroc, la Banque marocaine du commerce extérieur et la Compagnie africaine de Banque, venue l'informer de la constitution du Crédit du Maroc, dont la présidence est confiée à M. Karim LAMRANI. (Crédit Lyonnais 49 %, Compagnie africaine de Banque 25,50 %, B.N.C.E. 25,50 %).
					M.	...	- Au 20-4 - Négociations maroco-sénégalaises à Dakar. Le 20, publication d'un communiqué.
						T.	- Décret n° 66-165 du secrétariat d'Etat à la Présidence portant organisation de l'imprimerie officielle de la République tunisienne.
						T.	- Installation de Comités de prise en charge des terres gérées par l'Office de mise en valeur de la vallée de la Medjerdah (O. M. V. V. M.) pour être "confiées" aux ouvriers après une première étape.
						T.	- Abel NATHAN, le "pilote israélien de la paix" est refoulé par les autorités tunisiennes. Il désire rencontrer le président BOURGUIBA.
						T.	- Au 22-4 - Négociations tuniso-allemandes de coopération technique.
						T.	- Au 25-4 - Congrès de l'Association des universités de langue française à Liège. La Tunisie est élue membre du Conseil.

Dates	A.	L.	M.	T.	
18-4				T.	- M. Bechir NAJI se rend en Finlande en vue d'étudier les possibilités d'échanges dans le domaine agricole.
				T.	- M. Habib BOURGUIBA Jr. rencontre à Washington M. Dean RUSK et M. Joseph PALMER, nouveau secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines.
				T.	- Au colloque sur l'association Tunisie-C.E.E. M. Jean de LIPKOWSKI souligne que la France est très favorable à cette formule ; M. Ali ZOUAOUI, directeur général de la Banque centrale de Tunisie, déclare que la Tunisie a "droit" à cette association pour laquelle une formule devrait être trouvée au "plus tôt" en ce qui concerne au moins l'exportation des produits agricoles (le vin entre autres).
				T.	- La presse fait état d'une déclaration à Dakar de M. Jean CHARBONNEL sur le caractère "très intéressant du projet de communauté francophone de MM. BOURGUIBA et SENGHOR".
19-4	A		- Un communiqué commun souligne l'identité de vues entre l'Algérie et la Guinée.
	A		- Au 23-4 - L'historien turc M. Enver ZIYA KARAL séjourne à Alger, où il prononce deux conférences, l'une sur Mustafa Kemal et l'autre sur les mouvements de modernisation en Turquie.
	A	L	M	T.	- Déclaration KOSSYGUINE sur le monde arabe : "L'U.R.S.S. continuera d'accorder son assistance au renforcement de l'indépendance politique et économique des pays arabes". Il condamne le projet de pacte islamique.
	A	L	M	T.	- Réunion du groupe africain de l'O.N.U. Une commission de 8 membres (dont l'Algérie) est désignée pour préparer une résolution demandant que le Conseil de sécurité soit de l'affaire rhodésienne.
			M	...	- Au 21-4 - M. MICHEL-MORE se rend au Maroc.
			M	...	- Au 21-4 - Séjour d'une mission guinéenne de bonne volonté présidée par M. Keit N'FAMARA. Elle est reçue par M. CHERKAOUI. Aucun communiqué n'est publié à l'issue de cette visite.
			M	...	- Le prince Moulay ABDALLAH est reçu par le président SENGHOR, auquel il remet un message du roi HASSAN II.
	A	M	...	- Fin des négociations maroco-algériennes entamées le 13 avril à Alger.
	A	M	T.	- Le président BOURGUIBA reçoit les participants au Colloque sur l'association de la Tunisie au Marché Commun notamment MM. SAVARY, LIPKOWSKI, THORP, HERBST, directeur général de la direction des relations extérieures de la C.E.E. et souligne la volonté de son gouvernement de coopérer avec l'Europe.
				T.	- Au 20-4 - Réunion à Tunis de la Conférence maritime méditerranéenne groupant les armateurs assurant le trafic entre la France et la Tunisie.
				T.	- Le délégué tunisien, M. ENNACEUR, est élu président de la session de la Commission des affaires sociales de l'O.N.U.
				T.	- A son retour à Tunis, M. BOURGUIBA Jr., annonce l'octroi par les Etats-Unis d'un prêt de 15 millions de dollars, destiné à couvrir une partie des importations américaines durant l'année en cours. Ce prêt était à l'étude depuis plusieurs mois.

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>19-4</u>				T.	- M. Lowenthal CHLUMECKI, nouvel ambassadeur d'Autriche en Tunisie, avec résidence à Rome, présente ses lettres de créance au président BOURGUIBA.	
				T.	- M. Tafeb TRIKI, et Naceur CHLIOUI, hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation Nationale, se rendent à Paris où ils s'entretiendront avec la Direction générale des affaires culturelles et techniques et le ministère de l'éducation Nationale du recrutement du personnel enseignant.	
<u>20-4</u>	A				- Arrêtés du ministère du commerce portant contingentement des eaux minérales et des confiseries au chocolat.	
	A				- M. ABDESLAM est reçu à Madrid par le général FRANCO et M. CASTIELLA, ministre des affaires étrangères.	
	A				- Deuxième réunion de la Commission nationale de la réforme agraire sous la présidence de M. Mohand Ou El HADJ.	
	A				- Au 24-4 - Réunion à Pékin du secrétariat des journalistes afro-asiatiques avec la participation de l'Algérie.	
	A	L	M		- Réunion du Comité de la Ligue chargé de la réforme de la Charte.	
				L		- Les autorités britanniques remettent à une délégation libyenne le destroyer "Tobruk" de 440 tonnes, construits à Portsmouth pour le compte de la flotte libyenne. C'est la première unité importante de la Marine royale libyenne.
				L		- La <i>Libyan News Agency</i> inaugure la diffusion de bulletins à destination de tous les pays arabes.
	A		M			- Publication d'un communiqué commun à la suite des négociations maroco-algériennes à Alger. A son retour à Rabat, M. BAHNINI déclare : "Il reste encore beaucoup de pas à franchir..."
					T.	- M. Ahmed BEN SALAH déclare au cours de l'inauguration de diverses réalisations économiques et sociales dans la banlieue de Tunis : "Les terres gérées par l'Etat seront "confiées" aux agriculteurs d'ici un an".
					T.	- A l'occasion du Colloque sur l'association de la Tunisie à la C.E.E. : M. Ismaïl KHELLIL, directeur de la coopération internationale au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, après avoir rendu hommage aux fournisseurs de l'aide au développement du pays regrette que les crédits-fournisseurs soient plus souvent proposés que les prêts à long terme et que l'aide, définie sur une base annuelle, ne tienne pas assez compte des perspectives globales du plan de développement.
			M	T.	- Le colloque prend fin par une déclaration qui reprend les principaux vœux émis par les participants tunisiens. Les gouvernements des pays du Marché Commun sont invités à donner à la Commission de la C.E.E. le mandat de négocier sur tous les éléments des exportations tunisiennes. Le Maroc approuve les résultats du colloque.	
				T.	- La Compagnie tunisienne de navigation achète à la Compagnie française de navigation mixte un cargo de 2 200 tonnes le "Canigou".	
<u>21-4</u>	A				- Au 30-4 - Une délégation représentant les commerçants algériens résidant en France et en Europe étudie avec le gouvernement algérien la possibilité pour leurs capitaux de participer au développement de l'économie.	
	A				- Au 26-4 - Invitée par le président BOUMEDIENNE, une délégation d'hommes d'affaires et de journalistes suisses, étudie avec les responsables algériens les possibilités de coopération entre les deux Etats.	
				T.	- M. Habib BOURGUIBA Jr., reçoit l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>21-4</u>				T.	- Arrivée d'une délégation économique yougoslave composée de membres de la Chambre économique de Slovénie.
				T.	- La Tunisie reçoit le premier lot d'une commande de 750 tracteurs britanniques d'un montant global de 700 000 livres sterling.
				T.	- La presse tunisienne met en valeur une déclaration de M. MAC NAMARA, secrétaire d'Etat américain à la défense, qui souligne "l'importance stratégique immédiate pour le monde libre de la zone africaine bordant la "Méditerranée", et l'obligation pour les Etats-Unis "d'aider certaines nations de la région à améliorer leur stabilité".
				T.	- M. Abderrazak RASSAA qui participe à Abidjan aux travaux du Conseil des Gouverneurs de la Banque africaine de développement, s'entretient avec le président HOUPHOUET-BOIGNY et les principaux responsables du gouvernement ivoirien.
				T.	- Le Chef de l'Etat reçoit la délégation officielle des pèlerins retour de La Mecque dont le président lui remet un message du roi FAYCAL.
<u>22-4</u>	A			- Message de MM. BREJNEV et KOSSYGUINE au président BOUMEDIENNE à l'occasion du nouvel an de l'Hégire. Ils proposent de développer la coopération économique entre l'Algérie et l'U.R.S.S.
	A			- Un porte-parole de l'U.G.T.A. précise que les 21 domaines autogérés qui avaient été restitués à leurs propriétaires algériens, venaient d'être rendus à l'autogestion.
	A			- Au 25-4 - Visite du président BOUMEDIENNE au département de Tiaret.
	A	M.	T.	- Réunion à Alger des représentants des employés des P. T. T. maghrebins.
	A	L	M.	T.	- Réunion au Caire du Bureau de la Fédération des avocats arabes.
				T.	- Entretien à Washington Rachid-DRISS-J. PALMER.
<u>23-4</u>		L		- Arrivée à Tripoli d'un groupe d'hommes d'affaires français représentant les industries textiles et les denrées alimentaires, venus s'entretenir avec les représentants du commerce et le patronat libyen.
			M	...	- A l'occasion du séjour à Rabat d'experts de la Banque allemande pour la reconstruction, M. ALAMI, directeur du Cabinet du ministère des finances, accorde une interview à la <i>N.A.P.</i> , consacrée à ce voyage et dans laquelle il déclare notamment que la R.F.A. étudie un programme d'aide à long terme au Maroc.
			M	...	- Au 25-4 - Colloque international d'architectes et d'ingénieurs du bâtiment à Agadir (Maroc).
<u>24-4</u>		L		- La Libye célèbre la fête de l'Unité (troisième anniversaire de l'établissement d'un régime unitaire).
			M	...	- Au 25-4 - Publication par <i>Maroc-Informations</i> d'une interview de M. Ali YATA à son retour de Moscou où il a assisté au 23ème Congrès du P.C.U.S Cf. le 26-4 : Saisie.
			M	...	- M. Allal el-FASSI, se prononce devant la presse en faveur du projet du Pacte islamique.

Dates	A.	L.	M.	T.	
25-4	A	- Au 30-4 - Séjour d'une délégation de 40 personnalités de la presse française.
	A	L	M	T	- Au 30-4 - Première conférence afor-asiatique à New-Delhi sur les problèmes scientifiques et techniques auxquels les pays en voie de développement doivent faire face.
		L	- La commission préparatoire à la réunion de la Conférence des experts arabes du pétrole, qui se tient à Tripoli, étudie un projet de loi pétrolière unifiée pour les Etats arabes.
			M	- Clôture de la conférence des Chefs de mission diplomatique, après l'adoption de diverses recommandations ; les diplomates sont reçus par le roi HASSAN II.
			M	- La fraction du Mouvement populaire favorable au Dr. KHATIB, se déclare dans un communiqué hostile à la politique du gouvernement, tandis que la tendance animée par M. AHAR-DANE apporte son soutien au Dr. BENHIMA.
				T	- M. MASMOUDI, ambassadeur de Tunisie à Paris, venu assister à la réunion du Comité central du P.S.D., s'entretient avec le Chef de l'Etat de l'évolution récente des relations avec la France.
			T	- Séjour à Tunis d'une délégation de la Chine nationaliste qui étudie les possibilités d'échanger des textiles, du riz et du thé chinois contre des phosphates tunisiens.	
26-4	A	- Publication d'un communiqué commun qui confirme la livraison de 60 milliards de m ³ de gaz naturel de l'Espagne en 15 ans.
	A	- La délégation représentant les commerçants algériens résidant en France et en Europe est reçu par M. KAID Ahmed.
	A	- Le président BOUMEDIENNE remet leurs diplomes à plusieurs officiers noirs originaires d'Afrique du Sud ainsi qu'à des Palestiniens qui ont effectué un stage de préformation d'un an à l'académie inter-armes de Cherchell.
		L	- Inauguration à Tripoli, par Mme Ahmed Al-BISHTI, épouse du Ministre des affaires étrangères, d'un centre pour la protection de la famille. Ce centre doit aider les Libyennes à jouer un rôle social important et luttera pour l'alphabétisation des femmes.
			M	- Saisie de <i>Maroc-Information</i> motivée par la publication des déclarations de M. Ali YATA.
			M	- Au 30-4 - Début du séjour en R.A.U. du prince Moulay ABDALLAH. Entretiens consacrés aux relations maroco-égyptiennes et aux affaires arabes.
				T	- Réunion du Comité central du P.S.D. Discours du président BOURGUIBA, traçant "les voies démocratiques" par lesquelles la Tunisie "assurera sa continuité".
				T	- Arrivée à Tunis de M. D.J. SPEARS, chef de la division d'Afrique du Nord et d'Afrique orientale au Foreign Office.
27-4				T	- M. Abdejelil MEHIRI, Ambassadeur de Tunisie au Niger, remet ses lettres de créance à M. Hammadi DIORI.
				T	- Au cours d'une interview accordée à la télévision allemande, M. Ahmed BEN SALAH souligne le caractère satisfaisant de l'aide apportée jusqu'à maintenant à la Tunisie par la R.F.A. Il estime toutefois souhaitable qu'elle s'oriente vers une aide non liée et des investissements privés.

Dates	A.	L.	M.	T.	
28-4	A	L	M	T	- Le groupe africain de l'O.N.U. décide de demander la réunion du Conseil avant le 10 mai.
			M	...	- Interdiction jusqu'à nouvel ordre de la diffusion du quotidien <i>Maroc-Informations</i> .
	A		T	- Au 29-4 - Visite de M. Mongi SLIM à Alger, porteur d'un message personnel du président BOURGUIBA.
	A		T	- Une délégation syndicale algérienne arrive à Tunis où elle participera aux manifestations du 1er mai organisées à Tunis par l'U.G.T.T.
				T	- M. MASMOUDI déclare à son départ pour Paris que les relations franco-tunisienne évoluent vers un rapprochement décisif et que leur évolution "entre dans la phase diplomatique".
29-4	A			- Dans un communiqué le "Comité pour la défense d'Ahmed BEN BELLA et des autres victimes de la répression en Algérie" annonce que la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel d'Alger vient de prononcer la mise en liberté provisoire de 10 détenus d'El Harrach. Les requêtes concernant les 52 autres détenus ont été rejetées.
	A		T	- M. Mongi SLIM, représentant personnel du président BOURGUIBA, a un long entretien à Alger avec le colonel BOUMEDIENNE. Il lui remet un message du président tunisien.
					- A la suite de cette entrevue, M. Mongi SLIM met l'accent sur "l'atmosphère de confiance et de coopération sincère" qui a présidé à l'entretien. Le problème de la borne 233 a été évoqué parmi d'autres.
	A			- Au 30-4 - Négociations algéro-nigériennes à Niamey.
		M	...		- Communiqué du Syndicat national de la presse marocaine protestant contre les mesures d'interdiction, de suspension ou de condamnation frappant <i>Al Houkafih</i> , <i>Al Alam</i> , et <i>Maroc-Informations</i> .
		M	...		- Au terme d'un séjour de près de deux semaines à Fès, le roi HASSAN II se rend à Ifrane.
				T	- A l'occasion de la Fête du Travail, l'U.G.T.T. publie un manifestement dans lequel elle proclame son accord avec tous les points de la politique gouvernementale.
				T	- L'Assemblée nationale adopte le projet du Code du Travail qui prévoit l'institution des Comités d'entreprises et de Commissions de conciliation régionale chargées d'étudier les conflits du travail "avant tout recours à la grève".
30-4	A	L	M	T	- Début de la réunion à Tripoli de la XIIIème Conférence des experts arabes du pétrole.
			M	...	- Fin du séjour du président Allal el-FASSI au Moyen-Orient.
			M	...	- Allocution radiodiffusée de M. Abdelhafid BOUTALEB qui fait notamment état de la prochaine parution d'un code du travail.
				T	- M. Fethi ZOUHIR se rend à Genève où il participera à la réunion de l'O.M.S.
				T	- M. Mongi SLIM se rend à Paris.
				T	- Le président BOURGUIBA promulgue la loi instituant le code du travail adoptée le 29 par l'Assemblée nationale. Loi n° 66-27

Dates	A.	L.	M.	T.	
1-5	A				- La célébration de la fête du travail donne lieu à de nombreuses manifestations. A Alger, discours du président BOUMEDIENNE, de M. OUMEZIANE et de Cherif BELKACEM, coordinateur du secrétariat exécutif du Parti.
	A				- On apprend à Alger l'évasion de M. AIT AHMED, leader du F.F.S., qui s'est produite le 30 avril et dont il n'est officiellement fait état que le 3 mai.
	A				- Au 4-5 - Voyage de M. KAID Ahmed, dans l'Ouest algérien. Objet : faire le point des relations entre les services extérieurs relevant de son ministère et les préfectures de Mostaganem, Oran et Tlemcen.
	A				- Au 7-5 - Séjour de M. Khaled Ahmed Al-JESSIRI, ministre koweïtien de la justice. Conférence de presse le 6.
	A	L	M	T	- Au 22 - Réunion du Comité de Décolonisation (des 24) dont la Tunisie fait partie. Le 12 mai, le délégué tunisien critique l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la Rhodésie du Sud. A partir du 14 mai, examen de la question du Mozambique dont la Tunisie se déclare solidaire.
		L			- L'Ambassade du Danemark installe une chancellerie à Tripoli ; un secrétaire commercial sera chargé d'affaires a.i. en l'absence de l'Ambassadeur, lequel continuera à résider à Tunis.
			M		- Les diverses centrales syndicales organisent des meetings dans les principales villes. A Casablanca, M. Mahjoub BEN SEDDIQ appelle à l'unité d'action de toutes les "forces nationales qui oeuvrent pour le renouveau". Allocution de M. Abdallah IBRAHIM, invité d'honneur de l'U. M. T., reprenant le même thème.
			M		- Au 3-5 - Séjour d'une délégation ghanéenne de bonne volonté qui remet le 2 à M. CHERKAOUI un message destiné au roi HASSAN II.
			M		- Les agences de presse rendent compte de l'audience accordée le 30 avril par le président NASSER au prince MOULAY ABDALLAH.
				T	- Célébration de la fête du travail : le président BOURGUIBA préside un meeting à Tunis, où il exhorte les travailleurs à une discipline librement consentie.
		A			T. - M. Mongi SLIM, représentant personnel du président BOURGUIBA regagne Tunis après sa mission à Alger : il déclare notamment que "les nuages qui ont plané sur les relations tuniso-algériennes se dissipent".
				L	T. - Les autorités lybiennes et tunisiennes étudient à Tripoli les conditions d'une collaboration en vue du développement du tourisme.
	2-5				T. - Au 7-5 - Visite de M. Hamdi MOKNES, haut-commissaire mauritanien à la jeunesse et aux sports. Il est reçu le 4 par le président BOURGUIBA.
				T. - Au 22-5 - Visite en U.R.S.S. d'une délégation culturelle présidée par M. Lamine CHABBI, président national culturel. Cf. le 7.	
				T. - Le président NASSER attaque à nouveau la politique du président BOURGUIBA dans un discours prononcé à l'occasion de la fête du travail.	
A					- Un communiqué du secrétariat exécutif du F.L.N. annonce la parution de <i>Révolution et Université</i> nouveau journal mensuel de l'U. N. E. A.
A		L	M	T	- Fin de la conférence afro-asiatique sur le développement scientifique et technique à New Delhi.

Dates	A.	L.	M.	T.	
2-5	A	L	M	T	- Réunion du groupe africain de l'O.N.U. qui charge les Ministres des affaires étrangères d'Algérie, du Sénégal et de Tanzanie de porter l'Affaire de la Rhodésie du Sud devant le Conseil de Sécurité. Le 10, remise par les trois ministres d'un projet de résolution demandant la réunion immédiate du Conseil : cf. 17.
	A	L	M	T	- Au 11-5 - Première session du Comité de la planification du développement.
	A	L	M	T	- Fin du séminaire international de la Jeunesse sur la discrimination raciale à Dar Es-Salam.
	A	L	M	T	- Au 31-5 - 72ème session du Conseil exécutif de l'Unesco, sous la présidence de M. Mohammed El FASSI (Maroc). Examen du budget de l'Organisation. Les 30 et 31 mai, le Conseil se rend à Budapest.
	L			- Visite de M. SPEARES, chef du service de l'Afrique septentrionale et orientale du Foreign Office.
	L			- Le Ministre des affaires étrangères dément que des contacts aient été pris pour une visite du roi FAYCAL en Libye.
	M	...			- M. M'Hamed BARGACH, gouverneur adjoint de la Banque du Maroc et délégué général à la Promotion nationale, est nommé ministre du développement et du plan. M. Abdelaziz ALAMI est nommé gouverneur adjoint de la Banque du Maroc.
	T				- Première allocution télévisée du président BOURGUIBA. Il ouvre les opérations de recensement général, annonce la création pour lutter contre la sécheresse du Sud d'une Société de développement du Sud et celle d'un office national de l'élevage.
	T				- Visite en Norvège d'une délégation présidée par M. ENNA-CEUR du secrétariat à la jeunesse, aux sports et aux affaires sociales. Communiqué commun le 7, annonçant de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, notamment en matière de main-d'oeuvre.
	T				- Séjour en Tunisie de M. GUILLON, ancien résident général et président d'honneur de l'association France-Tunisie. Il sera fait Commandeur de l'Ordre de la République par le Chef de l'Etat.
	T				- Reprise à Rome des conversations italo-tunisiennes sur une convention de coopération judiciaire entre les deux pays.
3-5	M	...			- Au 18-5 - Voyage du roi HASSAN II dans diverses provinces du sud : Ksar-es-Souk (le 5 à Erfoud, séance de travail sur la mise en valeur de cette région). Ouarzazate, Marrakech (le 14, défilé des F.A.R. à l'occasion du 10ème anniversaire de leur création. Discours du Roi) Beni-Mellal (inauguration le 15 de la nouvelle sucrerie).
	T				- Au 7-5 - Mission ghanéenne "de bonne volonté" ; remise d'un message du président du Conseil de la Révolution au président BOURGUIBA. Le président déclare que le changement de gouvernement n'a pas affecté les relations entre les deux pays.
	A	L	M	T	- Au 5-5 - Secondes journées médicales maghrébines à Alger, en présence des ministres de la santé. Message du président BOUMEDIENNE. La présidence de la conférence est confiée à Mme Aldjia BENALLAGUE, algérienne, professeur agrégée de médecine.
	A	L	M	T	- Fin de la réunion des experts arabes du pétrole à Tripoli.
	L			- Le Dr BICHTI reçoit le chargé d'affaires de Jordanie pour l'assurer de la solidarité de son pays avec la Jordanie "victime des agressions des bandits israéliens".
			T		- M. Caïd SEBSI précise que les cellules du Parti, appelées pour la première fois à participer aux prochaines élections

Dates	A.	L.	M.	T.	
3-5					municipales désigneront les candidats dans le cadre d'une liste élargie présentée par le Bureau Politique. Il revient toutefois à ce dernier d'approuver définitivement les listes qui seront soumises aux électeurs. D'autre part les conseillers municipaux seront plus nombreux et de nouvelles municipalités seront créées dans les zones rurales.
				T.	- Loi n° 66-28 portant modification du décret du 14 mars 1957 portant loi municipale.
				T.	- Loi n° 66-29, portant modification de la loi n° 64-20 du 28 mai 1964, autorisant certains Tunisiens à changer de nom ou de prénoms.
				T.	- Recensement général de la population qui n'avait pas eu lieu depuis 1956.
				T.	- Au 8-5 - Mission de M. Tafeb TRIKI, chef de cabinet du secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, à Paris, où il participe aux travaux de la commission de recrutement des enseignants français pour la Tunisie.
			T.	- Le président BOURGUIBA inaugure la télévision tunisienne en présence de plusieurs personnalités étrangères dont M. Jacques-Bernard DUPONT, directeur de l'O.R.T.F.	
4-5	A				- M. Ali MAHSAS examine, au cours d'une séance de travail, à Médéa, les problèmes du Titteri.
	A	L	M	T.	- Fin de la 43ème session du Comité des Chambres de commerce arabes à Beyrouth.
	A	L	M	T.	- Fin de la réunion de la Commission sociale. Elle recommande toute une série d'objectifs pour le programme de l'O.N.U. dans le domaine social.
	A	L	M		- Le Comité des représentants personnels des rois et chefs d'Etat arabes publie un communiqué dans lequel il fait part de son inquiétude devant l'aide que fournirait le gouvernement de Bonn à Israël.
		L			- Au 7-5 - Une exposition itinérante japonaise séjourne à Benghazi puis à Tripoli.
			M		- Au Caire, le président NASSER décore le prince MOULAY ABDALLAH du grand cordon du Nil.
5-5	A	L	M	T.	- Au 13-5 - Réunion à Alger du Conseil d'administration de l'Union des radiofusions et télévisions nationales de l'Afrique (U.R.T.N.A.) : le Conseil prend plusieurs décisions : création d'un centre de programmation pour la télévision éducative ; développement des échanges entre les Etats membres ; désignation d'un nouveau Conseil d'administration composé de 9 membres, dont l'Algérie assure la présidence.
		L			- Une délégation militaire se rend à Addis Abeba pour participer aux fêtes du 21ème anniversaire du retour dans sa capitale de l'Empereur HAILE SELASSIE.
		L			- Au 10-5 - Visite officielle d'une mission d'amitié ghanéenne.
			M	T.	- Au 10-5 - "Troisième semaine africaine" organisée par la Société allemande pour l'Afrique à Bonn. Le Maroc est représenté par M. BOUTALEB et la Tunisie par M. Ibrahim HAYDER, député à l'Assemblée nationale et son ambassadeur en R. F. A.
			T.	- Le Chef de l'Etat visite Zaghouan. La presse à cette occasion met en valeur l'expérience de précoopératives faites dans la région sur 36 365 hectares appartenant à l'Office des terres domaniales. Les précoopérateurs sont uniquement des ouvriers agricoles.	
			T.	- Séjour en Tunisie de 5 membres du Comité exécutif de l'U.N.I.C.E.F. Le programme d'aide à la Tunisie de cette organisation porte sur un total de 1 400 000 dollars.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>5-5</u>				T.	- Une délégation tunisienne participe à Londres à la 15ème conférence de la Fédération internationale des producteurs agricoles.
<u>6-5</u>	A				- Ordonnance n° 66-90, portant création d'un Conseil supérieur des hydrocarbures, des mines et de l'énergie.
	A				- Ordonnance n° 66-93, portant nationalisation de la Société des mines de l'Ouenza.
	A				- Ordonnance n° 66-94, portant nationalisation de la Société des mines de Sidi Kamber.
	A				- Ordonnance n° 66-95, portant nationalisation de la Société des minières et carrières de Rwet El Maden.
	A				- Ordonnance n° 66-96, portant nationalisation de la Société nouvelle des mines d'Afn Baïbar (Société Cirtienne).
	A				- Ordonnance n° 66-97, portant nationalisation de la Société de la Vieille Montagne dans son activité d'exploitation des mines de Hamman N'Balla et des mines de l'Ouarsenis.
	A				- Ordonnance n° 66-98, portant nationalisation de la Société nouvelle des mines d'Afn Arko.
	A				- Ordonnance n° 66-99, portant nationalisation de la Société algérienne du zinc.
	A				- Ordonnance n° 66-100, portant nationalisation de la Société des mines de fer de Miliana dans son activité d'exploitation de la mine d'El Halia.
	A				- Ordonnance n° 66-101, portant nationalisation de la Société des mines de fer du Khanguet El-Mouhad.
	A				- Ordonnance n° 66-102, portant dévolution à l'Etat de la propriété des biens vacants. Cf. décrets du 14-7 et documents, I, 5.
	A				- Journée nationale de l'épargne. Une campagne de l'épargne est ouverte par une allocation du président BOUMEDIENNE.
	A				- Au 9-5 - Colloque sur l'enseignement en Algérie, organisé par l'Association "Algérie-France". Trois thèmes principaux : démocratisation, orientation scientifique et technique, arabisation.
		L			- Un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères précise que si la Libye a augmenté sa contribution au budget de l'agence de secours aux réfugiés palestiniens c'est à titre volontaire et uniquement dans un souci humanitaire ; elle estime en effet qu'il incombe à l'O.N.U. de combler le déficit de l'agence.
		L			- Invité par la Chambre de commerce de Milan le Président de la Chambre de commerce de Tripoli se rend en Italie à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires.
			M		- Fin du voyage en R. A. U. du prince MOULAY ABDALLAH.
			M		- A l'issue du 8ème Congrès mondial de la Fédération internationale des Journalistes, un télégramme est envoyé au roi HASSAN II, attirant son attention sur les contrôles et la censure auxquels sont soumis certains journaux marocains.
				T.	- MM. Bahi LADGHAM, BEN SALAH se rendent dans la région minière de Gafsa où persiste le malaise social apparu à la fin de 1965. Une prime de 50 dinars est accordée aux 250 mineurs les plus méritants.
				T.	- M. Fethi ZOUHIR qui représente la Tunisie à la 19ème Assemblée de l'O. M. S., propose de réduire par une collaboration plus étroite au sein de l'organisation, l'inégalité sanitaire existant entre les pays développés et les pays en voie de développement. Une augmentation de l'aide à la Tunisie est envisagée. Adoption du budget, en augmentation de 15,8 %. Sur proposition des pays africains, l'Assemblée

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-5</u>					adopte, par 55 voix contre 26 et 15 abstentions, une résolution suspendant la participation du Portugal aux activités régionales africaines de l'O. M. S.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit le Président-Directeur général de la Société Firestone qui envisage de créer à Menzel-Bourguiba une usine de pneumatiques.
<u>7-5</u>	A				- Au 9-5 - Réunion à Paris du Comité préparatoire du Séminaire sur l'émigration algérienne.
		L			- Au 10-5 - Visite d'une délégation ghanéenne. Cf. le 10.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit M. CHEYSSON, ministre plénipotentiaire ancien collaborateur de M. Pierre MENDES-FRANCE.
				T.	- Fin du Congrès à Stockholm de l'Internationale socialiste. La Tunisie était représentée.
				T.	- M. Béchir BELLAGHA participe au Congrès des Syndicats allemands (D. G. B.).
<u>8-5</u>	A				- Le président BOUMEDIENNE annonce la nationalisation prise par décret le 6 mai, de 11 mines, et déclare "biens de l'Etat" les biens vacants. Le gisement de Gara Djebilet (région de Tindouf) figure parmi les 11 mines dont la nationalisation a été décidée. Cf. Documents, I, 5.
		L			- Au ministère de l'éducation une commission étudie la réforme du statut du Tripoli College (britannique) qui serait transformé en établissement de statut libyen.
		L			- Au 11-5 - Séjour d'une délégation somalienne, venue étudier avec les milieux économiques libyens les possibilités d'accroissement du volume des échanges entre les deux pays.
		L			- Au 15-5 - Une mission commerciale australienne de 12 hommes d'affaires séjourne en Libye.
			M		- Au 12-5 - Séjour de M. Ahmed Khaled el JESSARI, ministre koweïtien de la Justice. Le 10, il est reçu par M. CHERKAOUI.
			M		- Conseil mondial à Paris de l'huile d'olive (Maroc).
				T.	- Ouverture de la campagne électorale pour les élections municipales.
				T.	- Les Imams, récemment intégrés dans la fonction publique tunisienne, et les membres des Comités d'entretien des mosquées de la région de Tunis approuvent la politique religieuse et éducative du gouvernement.
				T.	- M. Taieb TRIKI qui vient d'effectuer une mission en France, (Cf. le 3-5) signale à la presse que 600 enseignants français ont été déjà recrutés pour la prochaine année scolaire. Il se félicite des "excellentes dispositions des responsables français à l'égard de la Tunisie".
<u>9-5</u>	A				- Au 17-5 - Séjour du secrétaire général de la Chambre de commerce arabo-chilienne venu étudier les possibilités d'achat par le Chili de produits algériens. Il est reçu le 16 par M. DELLECI.
		L			- La Cour suprême rend deux arrêts dont l'un confirme l'élection à Sorman de M. ARREGUIB (Président de la Chambre) et dont l'autre annule l'élection de M. Mohamed CHAOUCH à Syrte.
			M		- Au 4-6 - 21ème session du Conseil d'administration de l'Union internationale des Télécommunications à Genève (le Maroc y participe). Il décide d'exclure la Rhodésie de ses activités. Le Maroc est élu membre d'un groupe d'études chargé de préparer une charte pour l'U. I. T.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>9-5</u>				T.	- M. Tafef SLIM, représentant permanent de la Tunisie, est élu à l'unanimité président du Comité préparatoire à la Conférence internationale des Droits de l'Homme dont c'est la première réunion.
				T.	- Au 20-5 - Visite à Rome d'une délégation chargée d'étudier avec les autorités italiennes le règlement des questions découlant de la reprise des terres de décolonisation. Les discussions portent aussi sur l'aide que l'Italie pourrait apporter à la Tunisie.
<u>10-5</u>	A			- Au 16-5 - Troisième session du comité mixte algéro-tchécoslovaque, en présence du ministre du commerce extérieur tchécoslovaque.
	A	L	M	T	- Au 12-5 - Réunion à Alger des représentants des quatre compagnies aériennes du Maghreb. Ils étudient la coordination de leurs programmes d'été 1966.
	A	L	M	T	- Au 11-5 - Réunion à Bagdad de l'Union des avocats arabes.
		L		- Fin de la visite de la délégation ghanéenne : un communiqué est publié, déclarant que les deux pays sont d'accord sur la nécessité d'améliorer les relations entre les Etats africains et de lutter contre toute immixtion étrangère dans les affaires intérieures d'une nation.
		L		- Le ministère des affaires pétrolières adresse une circulaire aux compagnies pétrolières leur demandant de ne prendre aucune mesure de licenciement individuelle ou collective sans l'avoir consulté.
	A		T.	- Conseil des ministres à Marrakech sous la présidence du roi HASSAN II. Selon l' <i>A.F.P.</i> , il serait consacré à l'examen de la décision prise, le 8 mai, par le gouvernement algérien de nationaliser les mines (notamment celle de Gara-Djebilet).
	A	M	- Arrivé à Alger de M. Tafbi BENHIMA, directeur du Cabinet royal.
				T.	- Décret n° 66-202 du secrétariat d'Etat à la Présidence, portant approbation de la convention conclue le 22 février 1966, à Tunis, entre le Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Economie nationale et le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie.
				T.	- Le Département d'Etat et l'agence <i>T.A.P.</i> démentent une information parue dans la presse égyptienne selon laquelle la 6ème flotte utiliserait Bizerte comme base navale. L'ensemble de la presse met en valeur ces démentis.
				T.	- Arrivée à Tunis de trois experts allemands de la main-d'oeuvre qui procéderont avec les services tunisiens aux opérations de sélection, au terme d'un stage de préformation actuellement en cours, d'un premier contingent des 3 000 ouvriers qui doivent aller travailler en Allemagne fédérale.
<u>11-5</u>	A			- Arrêté du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, portant création d'une commission centrale d'achat de produits et matériels destinés au secteur agricole autogéré et de vente de produits agricoles.
	A	L	M	T	- Publication d'un rapport de M. THANT sur la "décennie du Développement".
	A			- Au 16-5 - Réunion à Berlin-Est de la présidence du Conseil mondial de la Paix (Algérie). M. Laroussi KHELIFA est vice-président du Conseil.
	A			- Au 14-5 - Séminaire international d'enseignants, organisé à Budapest avec l'aide de l'Unesco (Algérie).

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>11-5</u>	A		M		- M. Taïbi BENHIMA remet un message personnel du roi HASSAN II au président BOUMEDIENNE. M. Thami OUAZZANI, ambassadeur du Maroc à Alger, est reçu par M. BOU-TEFLIKA. Ces entretiens ont pour objet la nationalisation de la mine de Gara-Djebilet que revendique le Maroc.
		L			- Le Roi annonce la clôture de la session du Parlement à compter du 15 mai.
				T.	- L'Association française des journalistes d'Outre-Mer reçoit à Paris M. BEN SALAH, qui déclare que "Tunis et Paris peuvent s'aider mutuellement". En ce qui concerne Bizerte le Secrétaire d'Etat précise que le port sera ouvert à tous les navires.
				T.	- Le comité fédéral allemand de l'U.N.I.C.E.F. lance une campagne au bénéfice de la formation professionnelle des jeunes tunisiens.
				T.	- La Tunisie participe à la foire internationale suédoise de Goteborg.
<u>12-5</u>	A		M		- Communiqué du cabinet royal relatif à la mission à Alger de M. Taïbi BENHIMA : après avoir attiré l'attention du président BOUMEDIENNE sur la gravité de la nationalisation du gisement de Gara-Djebilet, le directeur du cabinet royal a rappelé que "la commission ad hoc de l'O.U.A. demeure saisie de cette question".
			M		- M. Robert MOLOSKEY, porte-parole en chef des services de presse du département d'Etat, déclare que les informations selon lesquelles les Etats-Unis seraient en train de créer des installations stratégiques en Afrique du nord ; sont "dénués de tout fondement".
				T.	- Interview Bourguiba à <i>La Pravda</i> . Il renouvelle le démenti à propos de Bizerte.
				T.	- Publication au <i>Journal officiel</i> français du décret du 11 mai fixant le régime douanier applicable à certains produits originaires et en provenance de Tunisie. Ce décret fixe la liste des produits qui peuvent être admis en franchise.
<u>13-5</u>	A				- Inauguration par le président BOUMEDIENNE d'une maison et d'un centre de formation professionnels pour enfants de Chouhada.
	A				- Au 16-5 - M. Ahmed TALEB effectue un voyage d'inspection à Safda et Béchar.
	A	L	M	T.	- Première réunion à Tripoli du Comité d'élaboration des statuts du Centre d'études industrielles du Maghreb, dont la création a été décidée par les ministres maghrébins de l'économie à Alger en février 1966.
		L			- Le Conseil des ministres approuve les résultats des adjudications pour les travaux de reconstruction et d'élargissement de cinq des six tronçons de la route côtière (1.800 km de la frontière tunisienne à la frontière égyptienne). L'un des cinq sera confié à la société française Jean Lefebvre.
	A		M		- Déclaration du porte-parole du ministre algérien des affaires étrangères au sujet de l'entrevue BOUMEDIENNE-BENHIMA : "(...) M. BENHIMA a également soulevé le problème de la mine de Gara Djebilet et a rappelé à cette occasion, le point de vue de son gouvernement au sujet de cette région. Le président Houari BOUMEDIENNE a précisé la position,

Dates	A.	L.	M.	T.	
13-5					du reste connue, du gouvernement algérien. Le Maroc et l'Algérie ont d'un commun accord soumis leur différend à une commission ad-hoc de l'O.U.A. qui en reste saisie, mais cette procédure ne saurait porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie. La mesure de nationalisation du gisement de Gara Djebilet s'inscrit dans un cadre d'ensemble des richesses minières du sous-sol algérien".
	A		M		- Déclaration du Parti de l'Istiqlal qui "s'étonne que l'Algérie nationalise des mines se trouvant en terre marocaine", et "estime que cette mesure algérienne impose au gouvernement marocain d'agir sans délai pour régler les problèmes des frontières".
			M		- M. LARAKI, ambassadeur du Maroc à Washington, est reçu par M. PALMER, secrétaire d'Etat aux affaires africaines.
	A			T.	- Ouverture à Alger d'une exposition du livre tunisien.
				T.	- Dans le texte publié par la presse d'une interview du Président BOURGUIBA à Radio-Cologne, le Chef de l'Etat insiste en particulier sur son adhésion au principe de la Conférence islamique qui, précise-t-il, n'est critiquée que dans la mesure où "l'initiative n'est pas venue du Caire".
14-5		L			- Une mission religieuse soudanaise séjourne en Libye sur invitation de l'Université senoussite.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit le président SENGHOR qui poursuivra ensuite son voyage vers Beyrouth. A son arrivée le Président sénégalais insiste sur la valeur pour l'Afrique de la culture française et annonce deux prochaines conférences.
				T.	- Interview BOURGUIBA à Europe n° 1 : "la crise franco-tunisienne est en voie de règlement".
				T.	- La décision prise par le gouvernement français d'importer en franchise des produits tunisiens est annoncée par l'ensemble de la presse. Le journal <i>La Presse</i> reproduit une déclaration faite à Paris par M. Ahmed BEN SALAH : "Un contentieux entre les deux pays reste sans doute à régler mais le geste français (décret sur la franchise accordée aux produits tunisiens) laisse espérer de nouvelles relations après un affrontement qui n'a été bon pour personne".
15-5	A				- Au 20-5 - M. Larbi SAADOUNI effectue une tournée dans les départements d'Alger et d'Oran pour inaugurer des instituts islamiques et présider des cérémonies religieuses.
		L			- Un délégué commercial de la Province d'Ontario visite la Libye. Il offre des places pour des étudiants libyens dans les Universités canadiennes.
		L			- La Libye commémore le 18ème anniversaire du "désastre de Palestine".
				T.	- Elections municipales. (136 centres). Seuls les candidats figurant sur les listes d'union nationale du P.S.D. se présentent. Les résultats connus le 16 sont les suivants : inscrits 587.737 ; votants 533.619 (soit une participation électorale de 90,79 %) ; 1 028 conseillers municipaux sont élus, dont 363 sortants et 665 "nouveaux". Les abstentions ont été nombreuses à Gabès (30 %), Sousse (21 %), Béjà (20 %) et Sfax (18 %).
			T.	- Le président SENGHOR déclare au journal <i>La Presse</i> que "l'arabisme ne doit pas s'enfermer comme dans un ghetto" et que la colonisation française "n'a eu que peu d'aspects négatifs" - l'ensemble francophone auquel il pense comprendrait la France, les Etats européens et américains parlant français, certains Etats asiatiques et surtout l'Afrique noire	

Dates	A.	L.	M.	T.	
					française et le Maghreb. Le Chef d'Etat se déclare partisan de réunions périodiques des Ministres de l'éducation nationale et de l'économie.
<u>16-5</u>	A			- L'assemblée générale des Comités départementaux de l'Union nationale des femmes algériennes adopte un projet de réorganisation comportant la création d'un Conseil national de l'U.N.F.A.
	A	M	T.	- Au 19-5 - 5ème Congrès de l'Organisation pour la coopération économique afro-asiatique (A.F.R.A.S.E.C.), à Beni-Mellal (Maroc). Le Congrès, placé sous la présidence du roi HASSAN II, adopte plusieurs résolutions demandant aux pays intéressés d'accélérer leur coopération au niveau des organisations régionales. Deux comités sont créés pour examiner la situation de la balance des paiements des pays membres et émettre des propositions relatives à la coordination des programmes d'industrialisation. M. LAGHZAOUI (Maroc) est élu président, pour 2 ans.
	A	M	T.	- La presse tunisienne accueille favorablement l'opinion exprimée par certains journaux algériens et marocains selon laquelle le peuple palestinien ne doit compter pour sa libération que sur lui-même. <i>L'Action</i> en tire la conclusion qu'"Algériens et Marocains rejoignent ainsi la position tunisienne" ; ce que la presse algérienne ne manquera pas de démentir.
				T.	- M. BERGAOUI, ambassadeur de Tunisie aux Pays-Bas, s'entretient avec le Ministre hollandais chargé de l'aide aux pays en voie de développement des relations bilatérales entre les deux gouvernements dans le domaine économique, technique et financier.
				T.	- Ouverture à Strasbourg d'une conférence afro-asiatique sur l'information dans les pays en voie de développement jusqu'au 14-7.
<u>17-5</u>	A	L	M	T.	- Réunion du Conseil de Sécurité. A titre de représentant mandaté par l'O.U.A., une délégation algérienne présidée par M. RAHAL, assiste aux débats. Le 23, le Conseil rejette la résolution africaine qui ne recueille que 6 voix. Déclaration RAHAL : "Les débats ont mis en lumière l'unanimité africaine".
		L		- M. MAZIG se rend en Europe pour raisons de santé. M. Lotfi EL-CADI est chargé de l'intérim de la présidence du Conseil.
		L	T.	- Au 20-5-66 - Pourparlers tuniso-libyens sur les télécommunications.
				T.	- Par décision du gouvernement, la Société tunisienne de diffusion se voit attribuer à compter du 16 mai 1966 l'exclusivité de la distribution et de la vente de tous les quotidiens et périodiques. Cette mesure, pour l'instant appliquée à Tunis et sa banlieue, sera rapidement étendue à tout le territoire de la République.
				T.	- Au 22-5 - Visite d'une délégation culturelle présidée par M. Lamine CHABBI, président national culturel, en Tchécoslovaquie.
				T.	- La délégation économique australienne qui séjourne actuellement en Tunisie, propose des échanges qui seraient basés sur la vente par la Tunisie d'articles tels que l'huile d'olive, superphosphates, produits de l'artisanat et fourniture par l'Australie de machines agricoles.

Dates	A.	L.	M.	T.	
18-5	A				- Au 21-5 - Réunion des cadres du Parti au club des Pins consacrée à la réorganisation à la base du F.L.N. Un communiqué est publié à l'issue de la réunion. Discours de clôture du président BOUMEDIENNE qui fait état de 6 000 dossiers de réclamation concernant les nationalisations ayant des biens algériens.
	A				- Le Conseil d'administration de la Société des mines de l'Ouenza estime ne pas pouvoir prendre en considération l'offre d'indemnisation basée sur le cours moyen des actions en 1964-1965, que proposait le gouvernement algérien.
	A				- Consécration liturgique de la cathédrale du Sacré-Coeur d'Alger.
	A	L	M	T	- Au 21-5 - 10ème conférence des affaires sociales arabes à Amman ; participation de représentants de l'O.I.T. et de la F.A.O.
19-5			M		- Terminant son voyage dans les provinces du Sud, le Roi visite le centre phosphatier de Khouribga (province de Casablanca).
	A				- Ordonnance n° 66-117, complétant et modifiant l'ordonnance n° 66-64 du 4 avril 1966 portant suppression du ministère de l'habitat et de la reconstruction.
	A				- Au 22-5 - M. Rabah BITAT effectue une visite d'amitié à Conakry, il remet un message du président BOUMEDIENNE au président SEKOU TOURE et rend une visite de courtoisie au Dr N'KRUMAH.
	A		M		- M. BOUTEFLIKA reçoit M. OUAZZANI ambassadeur du Maroc à Alger.
				T	- Au 28-5 - 27ème session à Addis-Abeba du Comité exécutif de l'UNICEF, qui se réunit pour la première fois en Afrique. La Tunisie est élue membre du Comité des programmes de l'Unicef pour 2 ans. Débat sur le planning familial. Le délégué tunisien, M. BEYRAK DAS, présente le programme expérimental de planning familial actuellement en cours en Tunisie.
20-5				T	- M. Ahmed BEN SALAH, met en garde les cadres de la région de Kasserine contre la tendance à l'auto-satisfaction et l'erreur qui consiste à laisser au seul gouvernement la responsabilité du développement économique de la région.
	A				- Au 27-5 - Session du Conseil de la Révolution : adoption du statut général de la fonction publique, des codes de procédure civile et pénale. Cf. Législation 8-6.
			M		- Conseil des ministres présidé par le roi HASSAN II, qui exprime au général OUFKIR sa satisfaction pour l'organisation du voyage dans les provinces du Sud.
			M		- M. Kacem ZHIRI est reçu par le roi HASSAN II. M. ZHIRI désigné par la Ligue arabe pour la représenter à Genève.
				T	- Séjour en Tunisie d'un groupe d'industriels, membres du Centre lyonnais de formation.
21-5				T	- M. Edouardo MONDLANE, président du Mouvement de libération nationale du Mozambique, séjourne en Tunisie où il est reçu par M. Bahi LADGHAM.
		L			- Au 29-5 - Une délégation parlementaire soviétique, conduite par le vice-président du présidium du Soviet suprême, séjourne en Libye, sur l'invitation de l'Assemblée nationale.
			M		- Voyage du roi HASSAN II à Casablanca.
		M			- Au 25-5 - Séjour en Iran de M. CHERKAOUI, consacré notamment à la préparation du voyage que le souverain iranien doit effectuer au Maroc.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>21-5</u>				T.	- Au terme de la première phase des négociations tuniso-italiennes, M. BADRA, ambassadeur de Tunisie en Italie, annonce un rapprochement des points de vue sur le problème de l'indemnisation des terres récupérées en mai 1964.
<u>22-5</u>		L			- Résultat définitif du recensement de la population. Au cours d'une conférence de presse, le Ministre de l'économie et du commerce annonce que la Libye comptait en 1964 : 1 564 369 habitants (1 088 889 en 1954). 48 868 étrangers résidaient à cette date dans le pays.
		L			- Le roi IDRIS reçoit M. Bernard DUFURNIER, ambassadeur de France en Libye, à l'occasion de la fin de sa mission en Libye.
			M		- A Téhéran, le Shah d'Iran reçoit M. CHERKAOUI.
<u>23-5</u>	A				- Dans un communiqué commun daté de Paris, l'Organisation clandestine de la révolution algérienne (O. C. R. A.) et l'Organisation de la résistance populaire (O. R. P.), groupes d'opposition au régime algérien, font savoir qu'ils ont décidé de coordonner leur action pour réaliser leurs objectifs communs et qu'ils vont constituer un organisme à cette fin.
	A				- Au 26-5 - La presse fait état d'incidents survenus au sein de l'Association coopérative algéro-française (ASCOOP), les Algériens reprochant à leur partenaire français de tenir à l'écart la société algéro-américaine Alfor. Le 23, visite de M. GORSE à M. BOUTEFLIKA. Le 25, démarche de M. R. MALEK, auprès de M. DE BROGLIE, et communiqué du ministre algérien de l'industrie. Le 26, interview de M. DE BROGLIE à Europe n° 1, qui fait état de "difficultés sérieuses" entre l'Algérie et la France, mais qualifie le terme de "crise" de tout à fait excessif.
	A				- Au 26-5 - Séjour d'une délégation économique pakistanaise venue étudier les possibilités d'augmenter les échanges commerciaux et la coopération entre les deux Etats.
	A	L	M	T.	- Au 30-6 - 11ème session à Alger de la Commission permanente pour les communications. Plusieurs résolutions sont adoptées : unification du code routier arabe : création de 7 nouvelles routes, établissement d'un projet d'accord bilatéral de transport routier entre les pays arabes.
		L			- Le ministère de la santé ayant décidé unilatéralement le transfert des médecins français de Sebba à Ghariane, la mission médicale française, conformément aux instructions reçues de Paris, cesse ses fonctions en Libye.
	A		M		- Un communiqué du ministère des affaires étrangères fait état d'incidents survenus dans la nuit du 20 au 21 mai à la frontière algéro-marocaine (Markala) et au cours desquels l'explosion d'une mine a provoqué la mort d'un officier marocain.
			M		- Le roi HASSAN II accueille à Marrakech le président de la République du Sénégal, M. SENGHOR qui, à l'issue d'un périple dans plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient, doit effectuer une visite non officielle de deux jours au Maroc.
	A	L	M	T.	- Ouverture à Rabat du séminaire des sociétés nationales des Croissants Rouges, de la Croix Rouge, du Lion et du Soleil Rouge.
			M	T.	- Congrès de l'Association internationale des utilisateurs de phosphates à Miami. Le Maroc et la Tunisie y participent.
				T.	- Au 26-5 - Visite de M. Mongi SLIM en Jordanie (23-25), où il assiste à l'inauguration d'un barrage sur un affluent du Jourdain, et au Liban (26).

Dates	A.	L.	M.	T.	
23-5				T. - Au 28-5 - 2ème Congrès international de morale médicale à Paris, avec la participation de la Tunisie.	
				T. - Au 29-5 - Visite officielle à Tunis de M. EKLUND, directeur général de l'A.I.E.A., à l'occasion de l'inauguration du Centre d'études nucléaires de Tunis-Carthage.	
				T. - Le communiqué qui met fin aux entretiens que M. BOUR-GUIBA Junior vient d'avoir en Yougoslavie, enregistre "la complexité et l'instabilité des relations internationales". En ce qui concerne le Vietnam, il souligne que "la solution devrait être recherchée dans le droit du peuple vietnamien à décider de son sort". Les deux parties se déclarent d'accord pour poursuivre leurs efforts en vue de la réunion d'une conférence mondiale sur le désarmement et de celle d'une 2ème conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.	
				T. - M. Lamine CHAABI rentre d'un voyage en Union Soviétique et en Tchécoslovaquie.	
24-5	A	L.	M.	T.	- L'Algérie demande le renvoi à une date ultérieure de la conférence maghrébine des Ministres de l'économie prévue pour le 27 mai à Tunis annonce l'agence T.A.P. selon une dépêche de son correspondant à Alger.
	A				- Au 28-5 - Tournée de M. Tedjini HADDAM dans le département de Sétif.
	A				- Au 26-5 - Séjour du ministre des affaires étrangères du Mali, M. Osman BA, porteur d'un message du président Modibo KEITA au président BOUMEDIENNE. Entretiens avec MM. BOUTEFLIKA et Chérif BELKACEM.
			M		- Nomination de trois nouveaux sous-secrétaires d'Etat ; MM. Mohamed IMANI à la formation professionnelle, Tafeb ZAAMOUN à la vice-présidence, TADLI à la promotion nationale.
			M		- Nomination de M. FAHSI au poste de secrétaire général du ministère de la Mauritanie.
	A			T.	- Entretiens MESTIRI, ambassadeur à Alger - BOUTEFLIKA. Ils portent sur les rapports entre les deux pays. Le même jour, l'Action proteste contre l'écho recueilli par le <i>Moudjahid</i> concernant l'installation de bases américaines à Bizerte.
	A			T.	- L'Ambassade de Tunisie à Alger diffuse un nouveau démenti de son gouvernement en ce qui concerne un accord militaire secret entre Washington et Tunis. Le texte de cette mise au point est emprunté à la récente interview du président BOURGUIBA à la <i>Pravda</i> .
				T.	- Loi n° 66-39 portant grâce amnistiante pour certains condamnés.
				T.	- Séance plénière de l'Assemblée nationale. Adoption d'une loi portant nouveau régime administratif à Tunis.
				T.	- Entretiens italo-tunisiens relatifs à l'extension des télécommunications entre les deux pays et en particulier à la prochaine mise en service d'un câble entre la Tunisie et la Sicile.
25-5	A				- Au 29-5 - Séjour de M. Ibrahim MAKHOS, vice président du Conseil et ministre des affaires étrangères de Syrie. Reçu par le président BOUMEDIENNE le 26, il confirme que les cendres de l'Emir Abdelkader, décédé à Damas, seront prochainement ramenées en Algérie.

Dates	A.	L.	M.	T.	
25-5	A	- Au 26-5 - Séjour à Alger de M. Diakite MAMADOU, ministre malien de la défense. Il est reçu le 26 par le président BOUMEDIENNE.
	A	L	M	T.	- Au 9-6 - A l'issue de la 18ème assemblée triennale du Conseil international des femmes (C.I.F.), réuni à Téhéran, Mme MABROUK (Tunisie), est chargée d'inviter les autres pays du Maghreb à assister à la réunion du prochain Conseil.
			M	...	- Fin du séjour au Maroc du président SENGHOR. Publication d'un communiqué commun maroco-sénégalais.
	A	T.	- Nouvel entretien à Alger de l'ambassadeur de Tunisie et du ministre algérien des affaires étrangères.
				T.	- Au 27-6 - Visite de M. BOURGUIBA Jr à Bonn, où il prépare la visite que le président BOURGUIBA doit effectuer en juillet.
				T.	- Au 28-5 - Visite du ministre séoudien du commerce. Entretien le 27 avec le président BOURGUIBA.
				T.	- Le <i>Journal officiel</i> français publie un arrêté fixant le contingent des produits tunisiens admis en franchise totale.
			T.	- Arrivée en Tunisie du premier ambassadeur du Venezuela M. Valentin HERNANDEZ ACOSTA.	
26-5	A	- M. Aft AHMED, lors d'une escale à Orly, fait remettre une déclaration à la presse, publiée par <i>Le Monde</i> le 28 mai.
	A	- Communiqué du ministère algérien de l'industrie au sujet du conflit pétrolier de l'Ascoop.
			M	...	- Au 29-5 - Séjour d'une délégation militaire thaïlandaise invitée par le ministère marocain de la défense.
			T.	...	- Au 30-5 - Visite d'une délégation commerciale pakistanaise.
			T.	...	- Séjour en Tunisie, à l'occasion de l'inauguration de la Foire internationale, du Ministre du commerce de l'Arabie séoudite.
			T.	...	- Séjour en Tunisie de M. Francis PERRIN, haut-commissaire français à l'énergie atomique qui assistera à l'inauguration le 28 mai du Centre tunisien d'études nucléaires.
			T.	...	- Arrivée à Tunis de M. SHIYOSANO, nouvel ambassadeur du Japon en Tunisie (avec résidence à Rome).
			T.	...	- Arrivée à Tunis de M. René PANIS, nouvel ambassadeur de Belgique.
			T.	...	- L'Amiral STRAUSS, directeur régional du corps international de services exécutifs, qui met à la disposition des pays en voie de développement des dirigeants d'industrie privée américaine à la retraite, examine avec les responsables tunisiens la contribution que cet organisme peut apporter à la Tunisie.
			T.	...	- M. Habib BOURGUIBA Junior, est reçu à Bonn par MM. LUEBKE, ERHARD et SCHROEDER.
27-5	A	- M. A. KAID annonce l'institution d'un monopole de l'Etat sur les assurances, conduisant à l'extinction progressive des activités des 13 compagnies d'assurances étrangères établies dans le pays. Ordonnance n° 66-127 portant institution du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance. Arrêté du ministère des finances et du plan, portant application de l'ordonnance n° 66-127 instituant le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance.

Dates	A.	L.	M.	T.		
27-5	A				- Ordonnance n° 66-123, portant suspension de la taxe à l'exportation frappant les tabacs fabriqués exportés.	
	A				- Décret n° 66-128 du ministère des finances et du plan, portant création d'un comité technique des assurances.	
			M		- Le Maroc a demandé la procédure d'urgence pour la réunion de la commission "ad-hoc" de l'O.U.A. chargée du règlement du conflit frontalier algéro-marocain, (selon A.F.P. Addis-Abéba).	
			M		- Porteur d'un message verbal du roi HASSAN II au roi FAYCAL d'Arabie séoudite, M. Driss M'HAMMEDI quitte Rabat à destination de Ryad.	
			M		- Réunion à Paris du Comité des agrumes de la zone franc (Maroc).	
			M		- Séjour au Maroc de M. BERNAL, directeur général de la radiodiffusion télévision espagnole.	
	A			T.	- La nationalisation des compagnies d'assurances qui vient de décider le Gouvernement algérien, affecte particulièrement la Société tunisienne d'assurances et de réassurances qui détenait 40 % des contrats.	
	A	L	M	T.	- Le président BOURGUIBA inaugure la 13ème foire internationale de Tunis. Pour la première fois, les 4 pays du Maghreb exposent sous pavillon commun.	
				T.	- Le délégué tunisien au Comité de décolonisation de l'O.N.U. réuni à Dar Es-Salam attire l'attention des pays africains sur "l'hypocrisie" de la politique d'Israël.	
	28-5	A				- Le premier séparateur d'isotopes d'Afrique du Nord entre en fonctionnement. Il a été mis en place par une équipe de chercheurs algériens et français de l'Institut d'études nucléaires d'Alger.
A		L	M	T.	- La conférence des Ministres maghrébins des affaires étrangères, qui devait se tenir en juin à Alger, est reportée, à la demande du gouvernement algérien.	
A			M		- Différend frontalier algéro-marocain à la suite de la nationalisation des mines de fer en Algérie : on apprend que le roi HASSAN II a envoyée des émissaires à Bamako et Addis-Abeba, pour appuyer sa demande de convocation immédiate de la Commission "ad hoc" de l'O.U.A.	
		L			- Séjour d'une délégation d'hommes d'affaires italiens (de la province de Brescia).	
		L			- M. Fathi ABIDIA, ambassadeur de Libye à Washington, déclare au journal <i>El-Raid</i> que les relations américano-libyennes sont "bonnes" mais que le Gouvernement de Washington, s'il ne peut soutenir la cause palestinienne, devrait pour le moins observer une attitude de totale neutralité dans le conflit israélo-arabe.	
		L			- Une délégation commerciale pakistanaise visite la Libye. Elle est dirigée par le directeur-adjoint de l'Office du commerce extérieur.	
A				T.	- 3ème rencontre tuniso-algérienne en quelques jours à Alger : l'ambassadeur tunisien est reçu par M. BOUMAZA.	
				T.	- Le Chef de l'Etat inaugure le Centre tunisien d'études nucléaires en présence de M. Francis PERRIN.	
29-5			L			- Célébration à Giaroub du 110ème anniversaire de la mort de l'Imam Sayed Mohamed Ben Ali SENOUSI, fondateur de la confrérie.
		A			T.	- Une mise au point de l'agence T.A.P. qui indique comme source "les milieux autorisés algériens", qualifie de "déli-bérément pessimiste" le contenu d'une dépêche d'une agence

Dates	A.	J.	M.	T.	
29-5			M	...	- étrangère (<i>U.P.I.</i>) d'après laquelle "la détérioration des rapports entre les deux pays serait imminente". Il est ajouté qu'il "se confirme à Alger que l'ambassadeur d'Algérie à Tunis sera prochainement rappelé". (une nouvelle <i>A.F.P.</i> démentira cette intention prêtée au gouvernement algérien).
		L	T.	- Sur invitation de l'état-major central espagnol, le général Driss BEN AOMAR, inspecteur général des F.A.R., effectue un séjour en Espagne.
				T.	- Arrivée à Tunis du Ministre libyen de l'économie qui visite le siège du Comité consultatif permanent du Maghreb dont l'entrée en fonctions est fixée au début juin. - En quittant Tunis pour Paris, M. Francis PERRIN signale la venue prochaine en Tunisie d'experts français qui étudieront les possibilités d'exploitation d'un gisement d'uranium récemment découvert et dont quelques échantillons ont révélé une teneur de 1 kg 800 par tonne.
30-5			M	..T.	- Arrivée à Tunis de plusieurs personnalités étrangères qui assisteront à la Fête nationale du 1er juin : M. WESTRICK, ministre de la Chancellerie du gouvernement fédéral allemand, M. Alain SAVARY, le général MERIC, M. Allal Al-FASSI.
31-5	A	T.	- A la veille de la célébration de la fête de la Victoire tunisienne, un communiqué algérien fait l'éloge de la Tunisie et préconise l'édification commune du grand Maghreb arabe.
	A	M	- A la suite d'une déclaration diffusée par l'ambassade d'Algérie à Beyrouth, prétendant que "le gouvernement marocain était sur le point de déclencher une offensive militaire contre l'Algérie", M. CHERKAOUI exprime à l'ambassadeur d'Algérie à Rabat "sa profonde indignation devant les allégations mensongères contenues dans la déclaration de l'ambassade d'Algérie au Liban.
			M	- Le roi FAYCAL d'Arabie séoudite reçoit en audience M. Driss M'HAMMEDI.
	A	T.	- Arrivée à Tunis de M. Abdelkrim BEN MOHAMED, qui participera aux manifestations de la fête nationale.
				T.	- A l'occasion de la fête de la Victoire, le président BOURGUIBA gracie 132 condamnés par la Haute Cour de Justice dont Habib ACHOUR. - Discours radiotélévisé du président BOURGUIBA qui inaugure la télévision nationale : "Nous avons gagné le pari de l'indépendance et réalisé la tunisification de l'Etat". - L'ensemble de la presse de langue française met en valeur les articles signés par M. COUVE DE MURVILLE, le président BOURGUIBA et M. MASMOUDI dans le numéro du <i>Monde</i> consacré spécialement à la Tunisie.
1-6	A	- Réunion du secrétariat exécutif du F.L.N. Communiqué : les travaux ont porté sur la réorganisation du Parti et les rapports des commissions de la réforme agraire et de la réforme communale.
	A	..L	..M	..T.	- Les pays non alignés à l'O.N.U. chargent M. BOUATTOURA, délégué permanent de l'Algérie, de constituer un Comité qui étudiera les problèmes soulevés par la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.
	A	..L	..M	..T.	- Conférence internationale du travail à Genève, au niveau ministériel. Election à la présidence du délégué de la Po-

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-6</u>					logne avec le soutien des délégations afro-asiatiques. Le 6 juin, intervention du ministre marocain, M. BOUTALEB, le 7 de M. ZERDANI (Algérie), et le 9, de M. BEN AMMAR (Tunisie).
		L		- Au 5-6 - Une délégation commerciale pakistanaise séjourne en Libye.
	A	M	- M. BOUTEFLIKA reçoit M. OUAZZANI.
			M	- A Marrakech, le roi HASSAN II reçoit M. CHERKAOUI, et M. Dey Ould SIDI BABA, représentant permanent du Maroc à l'O. N. U.
			M	..T.	- Au 12-6 - Séjour à Tunis de M. Allal Al-FASSI, président du parti de l'Istiqlal.
			T	- La Tunisie célèbre la fête nationale dite fête de la Victoire. Parmi les personnalités étrangères invitées, M. Joseph PALMER, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, représente le président JOHNSON.
			T	- Séjours à Tunis, à l'occasion de la 13ème Foire internationale de M. Boubou HAMA, ministre nigérien de l'économie, de l'industrie et du commerce et de M. Wane BIRANE HAMADOU, ministre mauritanien du développement.
<u>2-6</u>	A			- Ordonnances n° 66-133 portant statut général de la fonction publique. 19 décrets n° 66-134 à 66-152 du ministère de l'intérieur portent application de l'ordonnance n° 66-133, qui prend effet à dater du 1er janvier 1967. Cf. Documents et comptes-rendus.
	A			- L'Université d'El-Azhar fait don à l'Algérie d'un lot de 2 400 livres de droit et de littérature pour la bibliothèque du ministère des Habous.
	A			- Au 9-6 - Séjour d'une délégation du Front de Libération du Sud-Yémen occupé. Communiqué commun affirmant le soutien du F.L.N. à cette cause.
	A			- Au 4-6 - Séjour de M. Wane BIRANE HAMADOU venu étudier l'application des traités conclus et le renforcement de la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie.
		L		- Le Conseil des Ministres approuve la construction de deux stations de radio-diffusion ; celles-ci seront équipées d'émetteurs de 500 kw chacun fournis par une entreprise suisse.
		L		- Au 5-5 - Visite du sous-secrétaire d'Etat américain pour les questions africaines. Il déclare, le 4 juin, que la Libye n'a plus besoin de l'assistance économique américaine en raison des revenus croissants que lui procure l'exploitation de son pétrole.
		L		- Départ de M. Bernard DUFOURNIER, Ambassadeur de France, dont le message d'adieu est publié par l'officieux <i>Tarabulus</i> .
		L		- A la suite de l'accord aérien libano-libyen qui prévoit un vol hebdomadaire pour chacune des deux compagnies intéressées, la ligne Beyrouth-Benghazi est inaugurée par les Middle East Airlines ; les Kingdom of Libya Airlines effectueront leur premier vol sur Beyrouth le 15 juin.
			M	- Fin des négociations maroco-égyptiennes. Cf. Accords le 2-6.
			M	..T.	- Arrivée à Tunis pour un séjour d'une semaine du Prince MOULAY ABDALLAH porteur d'un message du roi HASSAN II au président BOURGUIBA. Il est accompagné de M. BOUTALEB et du colonel HABIBI, chef du service des études à l'Etat-Major des F.A.R. La délégation participera à des séances de travail avec des membres du gouvernement tunisien. Cette visite coïncide avec celle de M. Allal Al-FASSI.

Dates	A.	L.	M.	T.	
2-6				T.	- Dans une déclaration au journal <i>As-Sabah</i> , M. Allal Al-FASSI souligne qu'il est favorable au projet de rassemblement islamique qui, concernant 600 000 000 de musulmans, serait "en mesure d'entraver l'expansionisme soviétique et américain".
				T.	- Célébration de la fête de la Jeunesse. Discours du président BOURGUIBA.
				T.	- En quittant la Tunisie pour Tripoli, M. Joseph PALMER souligne que son gouvernement, qui continuera à aider la Tunisie, s'appliquera en particulier à "perfectionner le plan de développement".
				T.	- Le directeur de la télévision espagnole, qui a assisté à l'inauguration de la télévision tunisienne, signale la possibilité technique de relier les installations des deux pays par l'intermédiaire de l'Algérie.
3-6	A				- Arrivée à Constantine d'une exposition itinérante organisée par l'Office japonais du commerce extérieur.
	A	L	M	T.	- Les directeurs généraux des radio-télévisions des pays du Maghreb, réunis à Tunis, publient un communiqué dans lequel ils envisagent notamment la création d'une chaîne de télévision maghrébine qui permettrait la coopération des quatre pays dans ce domaine. Ils décident de tenir des réunions semestrielles.
		L			- M. Kassem IBRAHIM vient à la tête d'une délégation du Nigéria donner des éclaircissements aux autorités libyennes sur le changement de régime à Lagos.
			M		- Décret royal n° 751-65 portant loi complétant le dahir du 15 novembre 1934 réglementant l'immigration du Maroc.
			M	T.	- Le prince MOULAY ABDALLAH est reçu par le président BOURGUIBA, auquel il remet un message du roi HASSAN II.
				T.	- Loi n° 66-48, relative à l'abstention délictueuse.
				T.	- Loi n° 66-49, portant modification du Code du statut personnel.
				T.	- Loi n° 66-52, relative à la réglementation de la profession d'infirmière sage-femme.
				T.	- Loi n° 66-53, relative à la réglementation de la profession d'infirmier ou infirmière.
				T.	- Loi n° 66-54, portant création de la Maison tunisienne de l'édition.
				T.	- Dans une interview accordée au journal <i>La Presse</i> , M. Hédi MABROUK qui dirige la réactivation de l'ex-arsenal de Bizerte, dégage les principaux éléments de cet ensemble. 4 sociétés constituées avec l'aide d'entreprises françaises, danoises, ouest et est-allemandes, ont permis de créer en une première étape 1500 emplois. La 2ème étape concernant l'activité navale sera assumée par le chantier naval international de Bizerte dans lequel la Société Tampa Ship Repair détiendra 49 % des capitaux. Cette dernière société s'est engagée à assurer dès la 4ème année un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars. Pour lui permettre de construire de nouveaux bassins de radoub, elle disposera d'un crédit A.I.D. de 12 millions de dollars. A son stade final 2 000 ouvriers seront employés. Le gouvernement britannique a offert 20 000 livres sterling pour l'entretien d'une équipe d'ingénieurs qui apportent leur concours à la mise en marche des hauts-fourneaux de l'aciérie de Menzel-Bourguiba.
				T.	- M. Mondher BEN AMMAR se rend à Genève où il représentera la Tunisie à la 50ème conférence du B.I.T.
				T.	- La Finlande fait don à la Tunisie du matériel d'exploitation forestière, d'une valeur de 25 000 dinars, exposé dans son pavillon de la Foire internationale de Tunis.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>4-6</u>		L	- Au 8-6 - Présidée par le Directeur adjoint des affaires économiques au ministère des affaires étrangères, une délégation commerciale finlandaise visite la Libye.
			M	...	- Sur l'invitation du roi HASSAN II, le roi FAYCAL d'Arabie séoudite viendra en visite officielle au Maroc au mois de septembre, annonce à son retour de Ryad, M. Driss M'HAMMEDI.
			M	...	- M. ALAOUI visite dans le Gharb les chantiers de prospection de la société Petrofina-Maroc.
				T.	- Au 9-6 - Inauguration par M. Bahi LADGHAM, représentant le président BOURGUIBA, du complexe sidérurgique "El Fouladh" et des autres unités industrielles de Menzel-Bourguiba. Après avoir rappelé que sa capacité de production est adaptée aux besoins tunisiens, il souligne que ce premier complexe sidérurgique de l'Afrique du Nord "ouvre la voie à une coopération féconde entre les pays du Maghreb". Evocation est faite des pays étrangers "Grande-Bretagne, Suède, France et Norvège" qui ont apporté leur contribution à ce projet.
				T.	- Au 5-6 - Des séances de travail réunissent le conseil d'administration de la Banque de développement du Niger et la direction de la Société tunisienne de banque.
			T.	- M. Mahmoud BEN EZZEDDINE, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T., est élu président adjoint de la session actuelle du B.I.T. La presse commente ce "geste de confiance" à l'égard des syndicats tunisiens.	
	A	L	M	T.	- Au 9-6 - Session à Addis-Abeba du comité de décolonisation de l'O.N.U. où l'observateur du Maroc, M. Ould SIDI BABA pose le problème des colonies espagnoles en Afrique.
<u>6-6</u>	A	- Et 7-6 - M. WORMSER, directeur des affaires économiques et financières au ministère français des affaires étrangères, préside à Alger avec M. Belaïd ABDESSELAM la commission mixte prévue pour suivre l'exécution de l'accord sur les hydrocarbures. Les difficultés au sein de l'Ascoop sont réglées.
	A	M	T.	- Et 7-6 - Séjour à Alger de M. PALMER. Entretiens avec MM. BOUMEDIENNE, BOU TEFLIKA et Belaïd ABDESSELAM. "Les Etats-Unis n'ont aucune intention d'établir des bases ou de conclure des pactes militaires avec la Tunisie et le Maroc".
	A	L	M	T.	- Au 9-6 - Première réunion à Tunis du Comité consultatif maghrébin, sous la présidence de M. BEN SALAH. Il arrête le budget et des projets de statuts qui seront soumis aux ministres de l'économie.
	A	T.	- Réunion à Sofia du VIIème Congrès de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. (L'Algérie y participe, la Tunisie y envoie un observateur).
				M	...
				T.	- Décret n° 66-228 accordant des préférences tarifaires à certains produits originaires et en provenance du territoire douanier français.
<u>7-6</u>	A	- Au 17-6 - Une délégation du F.L.N. conduite par M. Mohand OU EL HADJ, assiste à Belgrade au Congrès de l'Alliance

Dates	A.	L.	M.	T.	
7-6					socialiste des peuples travailleurs de Yougoslavie, du 7 au 12, et prolonge son séjour jusqu'au 17.
	A				- Un lot de 1 500 livres est remis par M. G. CORSE à l'Ecole nationale d'administration d'Alger.
			M		- Me Omar BENGELLOUN, arrêté le 15 mars à Casablanca, est condamné à six mois de prison pour incitation à la grève et interdit de séjour pendant deux ans à Casablanca, Rabat et Fés.
			M		- A l'occasion du débat sur les territoires espagnols d'Afrique devant le comité de décolonisation de l'O.N.U. à Addis-Abéba, M. Dey Ould SIDI BABA, représentant permanent du Maroc aux Nations Unies, déclare : "Etant donné que leur libération par voie de négociations et selon la formule de la restitution pure et simple au Royaume du Maroc ne semble pas recevoir l'accord du gouvernement de Madrid, mon gouvernement propose, dans ces conditions, que leur soit accordée l'indépendance dans les plus brefs délais".
			M		- Au 9-6 - Séjour de M. Joseph PALMER. Le 7, entretien avec M. CHERKAOUI. Le 8, il est reçu par le roi HASSAN II et réaffirme à son départ "l'intérêt et la constante amitié de l'Amérique pour le Maroc".
				T.	- Au 16-6 - M.M. SAYAB représente la Tunisie au Congrès de l'Alliance socialiste du peuple yougoslave et prolonge son séjour en Yougoslavie. Il est reçu par le maréchal TITO et a de nombreux entretiens avec les dirigeants yougoslaves.
				T.	- Au 8-6 - Séjour d'une mission de bonne volonté de la République du Nigeria qui est reçue le 8 par le président BOURGUIBA.
				T.	- Au 18-6 - M. KLIBI préside à Ankara et Istanbul la semaine culturelle tunisienne en Turquie.
				T.	- M. Tafel SLIM préside une réunion de 30 pays francophones, membres de l'O.N.U. La Tunisie est l'un des 8 pays composant le Comité permanent de ce groupe qui sera chargé de mettre sur pied un programme d'action pour un meilleur usage de la langue française dans les institutions internationales.
				T.	- M. BOURGUIBA Junior reçoit un groupe de journalistes néerlandais devant lequel il précise en particulier que la coopération bilatérale tuniso-hollandaise sera accrue après la visite du Chef de l'Etat tunisien à La Haye.
8-6	A				- Au 18-6 - Réorganisation du Parti. De nombreuses réunions de travail se tiennent dans tous les départements, souvent autour d'un délégué du secrétariat exécutif.
	A				- Ordonnance n° 66-154, portant code de procédure civile.
	A				- Ordonnance n° 66-155, portant code de procédure pénale.
	A				- Ordonnance n° 66-156, portant code pénal.
	A				- Seize décrets du n° 66-159 au n° 66-174 du 8 juin 1966, et deux arrêtés du 8 juin 1966 portent application de ces 3 ordonnances. Cf. Documents et comptes rendus.
			L		- Mesures anti-inflationnistes prises par la Banque de Libye. Il est interdit, à partir du 11 juin 1966, à toute banque d'émettre des lettres de crédit pour l'importation de biens de consommation durables tels que voitures, réfrigérateurs, appareils de radiodiffusion et de télévision, etc., sans une couverture monétaire préalable représentant au moins 25 % de la valeur de ces marchandises. Il est également interdit d'accorder des prêts garantis par ces marchandises pour une valeur supérieure à 50 % de leur prix.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>8-6</u>			M	...	- Décret royal n° 796-65, portant nomination d'un président et de présidents suppléants du Tribunal militaire permanent des F.A.R.
			M	...	- La Chambre d'accusation de la cour de Paris rend un arrêt renvoyant aux assises de la Seine les inculpés de l'affaire BEN BARKA.
		L	T.	- En signalant la présence en Tunisie d'un groupe de journalistes libyens, le journal <i>As Sabah</i> note "qu'il existe en Libye des possibilités considérables qu'il serait possible d'exploiter et de mobiliser au service du Grand Maghreb si la foi maghrébine était plus forte dans le pays voisin".
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit une délégation du nouveau gouvernement nigérien qui lui remet un message du général IRONSI.
<u>9-6</u>	A			- Au 27-6 - Négociations algéro-bulgares dans le cadre de l'accord de prêt à long terme conclu en août 1964.
	A	L	M	T.	- Le Comité consultatif permanent du Maghreb arabe, réuni depuis le 4 juin, a définitivement arrêté ses projets de statuts et de budget que devront approuver les Ministres de l'économie lors de leur réunion en septembre prochain. La commission commerciale chargée d'élaborer une charte qui sera également soumise aux Ministres se réunirait à la fin de juillet.
			M	...	- Décret royal n° 137-66, portant loi relative à l'institution et à l'organisation du service militaire.
			M	...	- Décret royal n° 138-66, portant loi complétant le dahir n° 1.58.008 du 29 février 1958, portant statut général de la fonction publique.
	A	M	T.	- Venant de Tunis, le prince MOULAY ABDALLAH fait escale à Alger où il a un entretien avec M. BOUTEFLIKA.
				T.	- Arrivée à Tunis de M. TAYLOR, chef de la division Moyen-Orient à l'Union des industries britanniques. Il est chargé d'étudier l'aide que pourrait apporter cet organisme au plan de développement.
				T.	- Au 19-6-66 - Sur invitation de M. KEKKONEN, M. JEDDI sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, effectue un séjour en Finlande. Il y étudiera certaines réalisations en matière d'agriculture, d'élevage et d'exploitation forestière.
				T.	- L'ensemble de la presse de langue française attire l'attention de ses lecteurs sur l'importance du thème de la francophonie dans l'ordre du jour de la prochaine conférence de l'O.C.A.M.
				T.	- La Commission de la C.E.E. annonce la visite que lui fera le 14 juillet prochain le président BOURGUIBA à l'occasion de son voyage à Bruxelles. La reprise sur une base élargie des négociations sur l'association de la Tunisie fait actuellement l'objet de travaux préparatoires.
	<u>10-6</u>	A		
A				- Don par la France d'un lot de matériel sonore et cinématographique destiné à l'enseignement par la méthode audiovisuelle.
A		L	M	T.	- Dans une interview au journal tunisien <i>Al-Amal</i> , M. Allal Al-FASSI suggère la réunion "d'une table fraternelle" pour régler les problèmes des frontières et préconise l'institution d'une "nationalité maghrébine commune à tous les Etats maghrébins".

Dates	A.	L.	M.	T.	
10-6			M	...	- Au 11-6 - Colloque "Agrumes 1966" à Casablanca, organisé par l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc. Allocutions de MM. ZEMMOURI et ALAOUI.
				T.	- En application de la décision d'amnistie prise à l'occasion de la Fête nationale du 1er juin, le gouvernement rétablit dans leurs droits 12 personnalités anciens membres pour la plupart des gouvernements ayant précédé l'indépendance.
				T.	- Séjour en Tunisie de M. Joseph PEETERS, représentant l'entreprise de conserves américaine "Libby's", qui étudie la possibilité d'assurer l'exportation de certains produits de l'industrie locale sous l'étiquette de la firme.
				T.	- Dans son intervention à l'actuelle conférence internationale du travail, M. Mondher BEN AMMAR souligne l'évolution récente des structures sociales tunisiennes. En 1956, l'agriculture occupait 72 % des travailleurs et l'industrie à peine 10 %. Aujourd'hui les proportions sont réciproquement de 62 % et 22 %. Cette répartition continue à imposer au gouvernement tunisien la reconversion d'une main-d'oeuvre d'origine rurale vers des emplois industriels.
11-6	A			- Le secrétariat commun permanent de la Commission de conciliation et du tribunal arbitral prévu par l'article 158 de l'accord franco-algérien de juillet 1965 sur les hydrocarbures, est mis en place. D'autre part, il est mis fin aux fonctions du secrétariat permanent du tribunal arbitral international institué par les Accords d'Evian.
		L		- Au 17-6 - Une délégation économique britannique conduite par M. Taylor, visite la Libye.
			M	...	- Au 22-6 - Visite officielle du Shah d'Iran au Maroc. Cf. le 21.
				T.	- Au 14-6-66 - Tournée de M. BEN SALAH dans le gouvernorat de Gabès. Il préside notamment une conférence des cadres.
				T.	- Conférence de presse de M. Fathi ZOUHIR qui annonce une campagne de planning familial de deux ans. Il précise que la population de la Tunisie augmente de 200 000 âmes par an, ce qui fait un taux de croissance de 4,6 pour cent.
				T.	- M. Abderrazak RASSAA, se rend en Arabie séoudite où il s'entretiendra du financement par le Gouvernement de Riad de la future Faculté des sciences de Tunis et d'un projet de traité d'amitié et de coopération entre les deux pays. Il sera reçu par le roi FAYCAL. Ce voyage fait suite à celui que M. JEDDI avait effectué il y a quelques mois et au séjour récent à Tunis des Ministres séoudiens de l'agriculture et du commerce.
				T.	- M. Chedli KLIBI séjourne à Ankara à l'occasion de la Semaine culturelle tunisienne organisée dans la capitale turque.
12-6		L		- M. Ahmed SUIDEG assiste à Poznan à l'inauguration de la Foire internationale. Au cours de son séjour en Pologne il rend visite au Chef de l'Etat et aux Ministres des affaires étrangères et du Commerce.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH, en mission d'inspection dans la région des Oasis, attire l'attention sur le fort accroissement de chômage qui résulte de la sécheresse actuelle. Cette situation impose l'ouverture de nouveaux "chantiers d'assistance" (dont le gouvernement avait envisagé la fermeture en 1965).

Dates	A.	L.	M.	T.	
13-6	A			- Au 15-6 - Réunion des préfets et secrétaires généraux de préfecture d'Algérie, sous la présidence de M. MEDEGHRI.
	A			- Au 23-6 - Séjour à Washington d'une mission algérienne, dirigée par M. MAHROUG, directeur général des finances. Elle rencontre les responsables de la B.I.R.D. et examine avec eux les conclusions préliminaires du rapport de la mission de la Banque en Algérie. Une autre délégation algérienne, conduite par M. KHENE, président-directeur général de l'Organisation de coopération industrielle, a des conversations au sujet de projets de développement.
	A			- Au 16-6 - Réunion à Genève du Conseil mondial de la Paix (Algérie).
	A			- Signature par le président BOUMEDIENNE d'une ordonnance portant création de la Banque nationale d'Algérie qui succède au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. (Le transfert des activités de ce dernier avait été annoncé par M. Kafd Ahmed le 23 mai). Cf. le 18-6.
	A	L	M	T	- Au 20-6 - VIIème Congrès de l'Union internationale des techniciens du film à Prague.
	A	L	M	T	- Et 14-6 - Deuxième session à Milan du Conseil d'administration du Programme de développement de l'O.N.U. Approbation le 16 d'un budget de 161,3 millions de dollars.
				M	- En application des décisions de S.M. le Roi, le ministre de la défense nationale, en collaboration avec le ministre de l'intérieur, a commencé d'ores et déjà la convocation des premières recrues pour l'accomplissement de leur service militaire obligatoire.
14-6	A			- Au 15-6 - Séjour de M. SAADOUNI à Tebessa et la Meskiana où il procède à l'inauguration de deux mosquées.
	A			- Au 21-6 - Séjour à Alger de M. A. NETO, président du Mouvement populaire de libération de l'Angola.
		L		- La Libye est pour la quatrième fois désignée comme Etat membre du Conseil de l'O.I.T.
				T	- Le président BOURGUIBA prononce une allocution sur l'émancipation et la protection de la femme.
				T	- Au 18-6 - Visite à Tunis de M. SANBERG, responsable des projets de développement de l'Unicef.
				T	- M. Abdesselam KNANI, président-directeur de la STEG, se rend au Koweït. Il entretiendra les responsables du fonds koweïtien de développement des pays arabes du projet d'une nouvelle participation à l'extension de la centrale électrique de La Goulette.
				T	- Au 21-6 - A l'occasion du jumelage de Dakar et Sfax, une délégation sénégalaise séjourne en Tunisie, conduite par M. Samba GUEYE, maire de Dakar.
15-6		L		- La presse libyenne annonce que le gouvernement vient de donner son accord de principe au projet de construction d'un oléoduc de 900 km aboutissant au port de Zwara à l'ouest de Tripoli. Le projet fera de Zwara un important port pétrolier et aidera au développement des régions occidentales du pays.
				T	- Le Chef de l'Etat préside une réunion du Conseil des Secrétaires d'Etat. Aussitôt après M. Kafd ES SEBSI se rend dans la région du Kef où ont eu lieu récemment des incidents de frontières.
				T	- Retour de Londres de M. Driss GUIGA, directeur général du tourisme, qui s'est efforcé au cours d'un séjour en Grande-Bretagne de rechercher les moyens de développer le tourisme anglais en Tunisie.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>15-6</u>				T.	- Première liaison avec la Tunisie d'un ferry-boat italien. M. Lorenzo NATALI, ministre italien de la marine marchande, étudie avec les autorités tunisiennes la possibilité d'établir par ce moyen des liaisons régulières entre les deux pays.
<u>16-6</u>	A			- Session à Alger du comité de décolonisation de l'O.U.A. Discours de M. BOUTEFLIKA.
	A			- Inauguration par M. A. MAHSAS, de l'Institut de promotion coopérative.
	A			- Au 22-6 - Semaine du film français.
	A			- Au 29-6 - Réunion du Comité spécial sur l'apartheid.
	A	M	- M. Nakhdar BRAHIMI, ambassadeur d'Algérie au Caire, effectue une mission auprès de l'empereur d'Ethiopie au sujet du différend algéro-marocain.
	A	L	M	T	- Le groupe des pays africains, arabes, asiatiques et sud-américains décide de demander l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'un nouveau débat sur l'admission de la Chine. L'Algérie et le Cambodge sont chargés de rédiger un aide-mémoire appuyant cette demande.
		L			- Le "Tobrouk", corvette de 440 tonnes et première unité relativement importante de la Marine royale libyenne, arrive à Tobrouk venant de Portsmouth où elle a été construite ; le roi IDRISSE se rend à son bord.
		L			- Inauguration de nouvelles lignes aériennes intérieures le Ministre des Communications rend hommage aux services que rendent aux K.L.A. les équipages d'Air-France.
			M	- Au 18-6 - Voyage d'information au Maroc de M. Akim DECU, représentant la F.A.O. Examen de divers projets en cours de réalisation.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH souligne à Kairouan l'intention du gouvernement "de faire en sorte qu'à l'expiration de la quadriennie, 80 % des terres du governorat soient groupés en unités de production".
				T.	- La délégation de la B.I.R.D., qui séjourne actuellement en Tunisie, s'entretient des projets économiques et culturels à la réalisation desquels la Banque internationale pourrait participer dans le cadre des 100 millions de dollars que l'institution internationale a envisagé de prêter à la Tunisie au cours de la quadriennie.
				T.	- M. Moncef KEDALI, délégué de la Tunisie aux travaux du Comité de décolonisation de l'O.N.U. réuni au Caire, condamne la présence de la Grande-Bretagne à Aden "qui constitue une partie intégrante du patrimoine arabe".
				T.	- Au cours d'un dîner-débat organisé à Paris par le Cercle d'études africaines, M. MASMOUDI renouvelle les assurances données par son gouvernement sur le caractère purement commercial de la reconversion de la base de Bizerte par une société américaine.
<u>17-6</u>	A			- Et 18-6 - Une délégation nigérienne séjourne à Alger ; elle est reçue le 18 par M. BOUTEFLIKA.
	A		T.	- Devant le Comité pour la décolonisation de l'O.N.U. réuni à Alger, le délégué tunisien souligne particulièrement les liens qui lient l'Algérie et la Tunisie et les "responsabilités que la Tunisie n'a pas hésité à prendre" dans la libération du territoire algérien.
				T.	- Entretien HALLSTEIN - EL GOULLI. Il porte sur les relations C. E. E. - Tunisie.
				T.	- A son retour de Djeddah où il a étudié "plusieurs projets de convention de coopération culturelle, technique et éco-

Dates	A.	L.	M.	T.	
17-6					nomique", M. Abderrazaak RASSAA, souligne le renforcement de l'amitié entre les deux pays. Cf. le 11-6.
	A	- Ordonnance n° 66-178, portant création et fixant les statuts de la Banque nationale d'Algérie.
	A	- Installation du Conseil supérieur islamique de 30 membres, présidé par M. Seddik SAADI. Il est chargé de "sauvegarder l'Islam en le faisant revivre dans les esprits en tant qu'idéologie et action".
	A	- Au 30-6 - Tournée de M. Ahmed LAIDI, directeur au ministère des affaires étrangères, en Afrique noire (Lagos, Accra et Bamako).
		L	- Le Ministre des communications et les représentants des sociétés signent les contrats relatifs à la construction de 1700 km de route côtière devant relier la frontière égyptienne à la frontière tunisienne. Les travaux qui s'élèvent à 27 millions de livres, seront effectués par cinq sociétés, dont deux italiennes (Grassito et Vianini), une française (Le Fure), une libyenne (Tatanaki Brothers) et une britannique (Richard Costain).
			M	- Décret royal n° 246-66, relatif aux attributions et aux pouvoirs du sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.
			M	- Décret royal n° 249-66, fixant la composition du conseil supérieur de la mutualité.
			M	- Dans un discours prononcé à l'occasion de la remise des diplômes à l'école des mines, M. ALAOUI définit la politique minière du gouvernement.
			M	- Décret royal n° 041-66, portant réaménagement des taxes et droits du régime international concernant les mandats poste, les virements postaux, les envois contre remboursement et les recouvrements.
			M	..T.	- L'Action rapporte une déclaration faite à Rabat par le Président de l'Istiqlal et dans laquelle on relève : "Je crois que la Tunisie cherche sincèrement à édifier le Maghreb ; elle est prête à s'engager dans ce sens avec le Maroc en attendant l'adhésion des deux autres partenaires".
			T.	- Au 25-6 - Une délégation de journalistes belges et luxembourgeois effectue un voyage en Tunisie pour préparer le prochain séjour du président BOURGUIBA. Ils seront reçus par le Chef de l'Etat.	
19-6	A	M	..T.	- Le président BOUMEDIENNE réaffirme dans un discours l'attachement de l'Algérie à l'intégrité de son territoire. La presse tunisienne reproduira partiellement ce discours et relèvera en même temps les "nouvelles tendances du bulletin intérieur du F.L.N." au sujet de l'implantation de bases américaines au Maroc et en Tunisie.
	A	- Au 23-6 - Une délégation de l'Amicale des Algériens en Europe assiste à la réunion du 19 juin au Club des Pins, puis effectue une tournée d'information à Oran, Annaba et en Kabylie.
			M	- Publication dans la presse du texte officiel de la déclaration de M. Dey Ould SIDI BABA, devant la commission de décolonisation de l'O.N.U. : "le Maroc n'abandonne pas ses droits imprescriptibles sur le Sahara sous domination espagnole".
20-6	A	..L	..M	..T.	- Au 24-6 - Réunion à Tanger de la sous-commission régionale de la C.E.A. Présentation d'un rapport sur les problèmes de développement en Afrique du Nord. Adoption de deux recommandations, l'une sur les télécommunications et les transports, l'autre sur le tourisme. Le représentant de la C.E.A. demande que l'expérience en cours de l'unité

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>20-6</u>					maghrébine soit étendue au Soudan et à l'Egypte. La presse tunisienne dénonce une tentative égyptienne "d'infiltration dans le cadre maghrébin".
	A	L	M	T	- Au 30-6 - Début de la Conférence mondiale sur la réforme agraire, organisée à Rome par la F.A.O.
		L			- Constitution d'une commission chargée d'élaborer le projet de loi portant création de la compagnie nationale de pétrole. Cet organisme entrera en association avec des compagnies étrangères ayant obtenu des concessions dans le cadre de la nouvelle loi sur le pétrole.
		L			- L'Organisation internationale d'assistance aux réfugiés de Palestine annonce que la Libye a porté à 100 000 dollars sa contribution à cet organisme (20 000 dollars en 1965).
				T	- Une troisième liste de personnalités politiques amnistiées par le président BOURGUIBA en vertu de la loi du 24 mai, porte à 33 le nombre de ces amnisties depuis le 1er juin. Il s'agit de membres des gouvernements antérieurs à 1956 ; en particulier M. Tahar BEN AMMAR, ancien président du Conseil.
				T	- M. Ahmed BEN SALAH réaffirme les grandes lignes de la politique agricole du gouvernement : implanter des unités de production sur toutes les terres domaniales et collectives ; faire de ces unités un noyau de regroupement pour les propriétaires particuliers ; convertir les coopératives de service en unités de production. "Cela se fera par la persuasion ou le cas échéant par la loi" précise le secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale.
				T	- Au 25-6 - Une délégation de journalistes allemands séjourne en Tunisie, sur invitation du secrétariat d'Etat à l'information.
<u>21-6</u>	A				- Signature par le président BOUMEDIENNE de textes portant création de trois cours spéciales qui, chargées de la répression des infractions économiques, siégeront à Alger, Oran et Constantine.
	A				- Ordonnance n° 66-180, portant création de cours spéciales de répression des infractions économiques et décret n° 66-181, fixant leur composition. Cf. Documents, I, 8.
	A				- Ordonnance n° 66-183, portant réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.
			M		- Conférence de presse du Shah d'Iran à Ifrane. Principaux points abordés : projet de pacte islamique, coopération maroco-iranienne.
	A			T	- Au 29-6 - IIIème festival de la télévision à Prague.
	A		M	T	- Et 22-6 - Réunion à Menton du Comité des agrumes de la zone franc.
			M		- Nomination de M. SBIRI (Maroc) à la tête de la division "Projets" de la B.A.D.
			M	T	- Au 28-6 - Séjour d'une délégation de magistrats tunisiens présidée par M. KHEFACHA qui est reçu le 28 par le roi HASSAN II.
				T	- L'Assemblée nationale examine un projet de loi sur le statut des mineurs qui prévoit en particulier l'octroi à cette catégorie de travailleurs de 20 % des bénéfices nets des entreprises.
				T	- Décret n° 66-249 du secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, relatif à la création de l'Ecole supérieure de Droit. Arrêté du même portant organisation de l'Ecole.
				T	- Le président BOURGUIBA intervient publiquement dans deux affaires judiciaires de divorce et, prenant la défense de la

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>21-6</u>				T.	<p>femme et des enfants, recommande aux juges de "regarder au-delà des pièces du dossier". L'une des épouses en cause étant française, il souligne d'autre part que la "loi tunisienne protège la femme même étrangère".</p> <p>- Au 30-6 - M. M. MZALI, directeur général de la R. T. T. effectue un séjour à Prague : il assiste au Festival international de télévision. Il séjourne ensuite à Stockholm sur l'invitation du directeur général de la télévision suédoise.</p>
<u>22-6</u>	A			<p>Le comité de décolonisation de l'O.U.A. (cf : le 16) examine la question des territoires africains administrés par le Portugal.</p>
	A			<p>- Au 30-6 - Réunion à Oslo du Comité consultatif international des radio-télécommunications.</p>
		L		<p>- Le Conseil des Ministres décide que la Libye participera à la Xème Conférence des Services palestiniens et approuve les instructions du Ministre des affaires étrangères à la délégation libyenne dont il arrête la composition.</p>
	A	L	M	T.	<p>- Les délégués africains quittent la salle de la conférence internationale du travail à Genève, pour protester contre le régime de travail forcé imposé par le Portugal dans ses territoires d'Afrique.</p>
			M	<p>- Publication d'un communiqué commun maroco-iranien qui précise notamment que le roi HASSAN II se rendra en visite officielle en Iran en mars 1967.</p>
				T.	<p>- Ouverture à Tunis de la 2ème session de la Commission mixte tuniso-belge prévue par la Convention de coopération technique entre les deux pays signée en juillet 1964.</p>
<u>23-6</u>		L		<p>- Une délégation commerciale britannique spécialisée dans la construction visite la Libye.</p>
			M	<p>- Conférence de M. A. ALAOUI au Centre marocain des Jeunes patrons. Principaux points abordés : décentralisation industrielle, offre de garantie de la propriété aux investisseurs, création prochaine d'un Conseil consultatif de l'Industrie.</p>
				T.	<p>- Remaniement ministériel. Cf. Documents, IV, 1.</p>
				T.	<p>- Apparition de la peste équine dans le gouvernorat de Gabès.</p>
				T.	<p>- L'Assemblée nationale adopte le projet de loi relatif au statut du mineur.</p>
	A	L	M	T.	<p>- M. Robert GARDINER, secrétaire exécutif de la C. E. A. qui tient actuellement à Tanger une conférence consacrée à la sous-région d'Afrique du Nord, signale que la coopération maghrébine est engagée dans la voie du succès et rappelle que l'objectif final de la commission est l'établissement d'une coopération économique à l'échelle de l'Afrique.</p>
<u>24-6</u>	A			<p>- Au 26-6 - Congrès de l'Union locale de l'U. G. T. A. d'Alger. Discours d'ouverture de M. OUMEZIANE.</p>
	A			<p>- On annonce que l'Algérie a versé une contribution de 10 000 dinars pour le Fonds de l'O. N. U. destiné à apporter une aide aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud.</p>
	A	L	M	T.	<p>- Séance de travail du Secrétariat du Comité consultatif maghrébin à Rabat, sous la présidence de M. CHERKAOUI. (Cette réunion a lieu à l'issue de la réunion de la sous-commission régionale économique de la C. E. A.).</p>
				T.	<p>- Au 27-6 - M. BEN SALAH effectue une tournée d'inspection dans le gouvernorat de Gafsa. Il annonce le 26 à Tozeur qu'un million d'hectares de terres domaniales vont être mises en exploitation collective.</p>

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>24-6</u>				T.	- A l'occasion du 10ème anniversaire de la création de l'armée, le président BOURGUIBA reçoit des officiers supérieurs et souligne le "comportement exemplaire" des forces nationales en ce qui concerne la défense du territoire et sa participation au développement.
				T.	- Au 26-6 - 4ème congrès de l'U. N. F. T. ouvert sous la présidence du chef de l'Etat et de Mme BOURGUIBA. Des résolutions économiques, juridiques, ainsi que sur le planning familial, sont adoptées.
				T.	- Arrivée à Tunis de M. Robin HOOPER, nouvel Ambassadeur de Grande-Bretagne en Tunisie.
<u>25-6</u>		L		- La mission chargée d'étudier les problèmes de commercialisation du pétrole, présidée par M. Mohamed GEROUCHI, commence un voyage en Europe en se rendant en R. F. A.
				T.	- Un rapport de l'Office de mise en valeur des terres collectives de Sidi Bouzid signale que sur les 253 000 hectares de l'Office 120 000 hectares ont déjà été soumis aux travaux d'amélioration envisagés. La seconde étape, précise le Secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale, consistera à créer des précoopératives où l'agriculteur sera formé à la gestion collective des terres.
				T.	- L'ensemble de la presse de langue française reprend une dépêche de l'A.F.P. signalant l'aboutissement des négociations sur l'acquisition par la France de 1 300 000 hectolitres de vin tunisien.
				T.	- En recevant M. Jean ROCHE, Recteur de l'Université de Paris, auquel il remet les insignes de Commandeur de l'Ordre de la République, le Chef de l'Etat rappelle son "souvenir affectueux de l'Université française".
<u>26-6</u>	A		T.	- Après avoir pris congé du président BOUMEDIENNE, M. Ahmed MESTIRI, ambassadeur de Tunisie, fait une déclaration à la presse dans laquelle on relève que "le Maghreb ne se fera pas si l'Algérie et la Tunisie ne s'entendent pas". Il souligne par ailleurs le rôle que peut jouer la France dans la construction du Maghreb.
		L	T.	- Au 31-6 - M. Abdelhamid BEN AMMAR séjourne à Tripoli sur l'invitation du Ministre du travail et des affaires sociales et établit avec les autorités libyennes un plan de coordination des activités sportives de la jeunesse des deux pays.
			M	...	- Au 28-6 - Entretiens à Paris de M. Abdelwahab BEN MANSOUR, directeur de la R. T. M., avec les responsables de l'O. R. T. F. dans le cadre de la convention de coopération existant entre les deux organismes. Le 28, publication d'un communiqué commun consacrant l'accord intervenu en matière de formation de techniciens et d'envoi de programmes.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH souligne une fois de plus les obstacles à la rénovation de l'agriculture dans les oasis : part excessive du palmier-dattier obstacle à la diversification des cultures, régime défectueux de la propriété et de la succession, incapacité matérielle et psychologique du petit propriétaire d'appliquer à sa terre les moyens modernes de développement. Le Ministre déplore également le refus des agriculteurs du Djérid de collaborer avec la S. T. I. L. à laquelle les autorités ont conféré le monopole en matière de commercialisation des dattes. Il est finalement indiqué qu'"à la persuasion et à l'éducation" succèdera, s'il le faut, la contrainte.

Dates	A.	L.	M.	T.	
27-6	A		- Au 30-6 - Une délégation culturelle et sportive se rend en Syrie pour participer aux cérémonies en l'honneur du retour des cendres de l'émir ABDELKADER en Algérie.
	A		- Au 30-6 - Réunion à Pékin des écrivains afro-asiatiques.
	A	L.	M.	T.	- Au 29-6 - Réunion au Caire du Comité des représentants des Rois et Chefs d'Etat arabes chargés de préparer la "réunion au sommet" de septembre 1966.
			M	- Conseil des Ministres sous la présidence du roi HASSAN II consacré au bilan des activités de l'O. C. E. et à la commercialisation de la campagne céréalière; le prix des céréales reste fixé aux taux arrêtés l'année dernière : blé tendre : 40 DH le quintal ; orge : 25 et 27 DH (intérieur et Oujda et villes portuaires).
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH souligne à l'attention des populations de la région minière de Gafsa que l'exploitation des phosphates ne suffit pas à assurer un développement suffisant de la région. "Le Gouvernement et les responsables de la région accorderont désormais une plus grande importance au développement de l'agriculture".
			T.	- Séjour à Tunis de M. BARJOT, directeur général de la sécurité sociale qui négocie avec les autorités tunisiennes les arrangements administratifs prévus par la convention du 17 décembre 1965 réglant les rapports entre les institutions de sécurité sociale des deux pays.	
28-6	A		- Installation et première réunion de la commission pour l'enrichissement des textes sur l'autogestion.
	A		- Réunion générale des cadres de l'U. G. T. A. du grand Alger qui réclament la mise en liberté de syndicalistes arrêtés récemment.
	A		- On apprend qu'après un entretien avec M. THANT, le chargé d'affaires de l'Algérie à l'O. N. U., M. AZZOUT, a obtenu, sur sa demande, que la conférence mondiale du désarmement ne figure pas à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale.
	A	T.	- Réunion à Tunis du Comité de liaison transsaharien avec le Mali et le Niger.
			M	- "En dépit d'une mauvaise récolte, le ravitaillement du Maroc en céréales sera assuré", annonce un cours d'une conférence de presse M. CHIGUER qui précise par ailleurs que des livraisons de blé américain, français et en provenance d'autres pays sont attendues.
				T.	- Au 30-6 - Négociations judiciaires tuniso-belges.
				T.	- Au 30-6 - Visite à Tunis de M. CHADENET, directeur du Département "Projets et réalisations" de la Banque mondiale. Il est reçu par M. BEN SALAH. Il étudie certains projets de prêts.
		M	T.	- A son retour du Maroc, M. KHEFACHA annonce l'intention des deux gouvernements de rechercher l'uniformisation de leurs législations au moyen d'une commission mixte qui sera prochainement constituée.	
29-6				T.	- Le président BOURGUIBA, à l'occasion de la fête du Moulid, se prononce en faveur de la réunion d'un congrès islamique. Prenant la parole dans la mosquée Ez-Zitouna, il met l'accent sur "le devoir impérieux des hommes politiques de faire évoluer la religion en fonction du monde moderne". L'interprétation rénovée des préceptes de l'Islam qui s'est faite récemment en Tunisie vise précisément à sauvegarder la religion et à préserver "les jeunes générations de l'action négative de certains courants idéologiques".

Dates	A.	L.	M.	T.			
29-6	A	- Et 30-6 - Installation officielle de la Cour de justice d'Alger, le 29, de celles d'Oran, d'Al-Asnam et de Batna le 30.		
					M	- L'Assemblée générale de la Société anonyme maroco-italienne de raffinage étudie le projet de développement et d'extension de la raffinerie de Mohammedia.
					T.		- Et 30-6 - Réunion à Dar Es-Salam du Comité de Libération de l'O.U.A. sur la question rhodésienne.
					T.		- Un groupe de hauts fonctionnaires tunisiens dont une majorité d'officiers de la Garde nationale se rend aux Etats-Unis où ils suivront des cours de formation des cadres.
					T.		- Arrivée à Tunis de M. Hassine El-ABDELLE, nouvel ambassadeur du Liban.
30-6	A	- Inauguration du centre de dépouillement du recensement national. A cette occasion, publication d'une plaquette contenant les résultats provisoires du recensement.		
					M	- Sous la présidence du roi HASSAN II, un conseil des ministres étudie notamment le problème de la récupération de la tranche 1966 des lots de colonisation.
					M	- MM. Jonkheer Jan Derck VAN KARNEBEEK et Yokuo HASIMI, nouveaux ambassadeurs au Maroc des Pays-Bas et du Japon, présentent leurs lettres de créance au roi HASSAN II.
					M	- Arrivée au Maroc de M. BEHRI, président du Conseil d'administration de la B.A.D. Séjour jusqu'au 4/7.
					T.		- Lancement à la Goulette de deux bateaux, le premier destiné à l'institut océanographique, le deuxième à l'école des pêches de Kelibia.
					T.		- Une délégation économique polonaise, conduite par M. William GREEN, directeur du service de l'exportation du ministère de l'industrie lourde, arrive à Tunis où elle étudiera avec les responsables tunisiens le développement de la coopération entre les deux pays et notamment en ce qui concerne l'installation d'ateliers mécaniques.
					T.		- Départ pour des stages de 13 fonctionnaires des P.T.T. en Suisse, de 15 bacheliers en R.F.A. et de 5 membres de l'U.G.E.T. aux U.S.A.
					1-7	A
A	- Au 4-7 - Une délégation dirigée par M. BOUTEFLIKA, séjourne en Syrie : visite des frontières syro-palestiniennes, entretiens politiques, conversations F.L.N.-Baas. Communiqué le 4.					
M	- Fête du Mouloud.			
				M		- Après l'échec du putsch en Irak, message de félicitations du roi HASSAN II au général AREF, président de la République irakienne.
T.						- Départ pour la France d'une délégation tunisienne qui visitera les lieux de détention du président BOURGUIBA de 1938 à 1943.	
						- Le gouvernement donne son agrément à la nomination de M. Anthony WILLIAM comme nouvel ambassadeur du Ghana.	
						- Interview BOURGUIBA à la radio ouest-allemande : il précise sa conception du rapprochement entre l'Europe et les pays africains en voie de développement.	
						- Fin de la visite d'une délégation économique polonaise venue étudier les possibilités de développement de la coopération entre les deux pays, notamment en matière d'ateliers mécaniques.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
2-7	A	- Inauguration par M. KAID Ahmed de la Banque nationale d'Algérie qui commence ses opérations le 4.
	A	- Au 6-7 - Fête de la Jeunesse.
	A	- M. Pierre MESSMER, ministre français des armées, annonce que la base nucléaire de Reggane, a été démontée.
	A	- A l'occasion de la remise de diplômes, le président BOUMEDIENNE rend hommage aux techniciens soviétiques qui contribuent à la formation des cadres militaires spécialistes du matériel.
	A	- Le ministère des affaires étrangères lance un appel en vue de l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam et de l'ouverture de pourparlers avec le F.L.N. Il exprime le soutien total du gouvernement algérien au peuple vietnamien.
	A	L	M	T	- Fin de la conférence mondiale sur la réforme agraire tenue à Rome. Déclaration de M. Benke DADIA (Algérie) : "l'auto-gestion, selon nous, est la gestion directe d'un domaine donné par ses travailleurs". Adoption d'une résolution qui prévoit la poursuite de l'étude des problèmes que pose la réforme agraire et qui demande aux pays développés de fournir une assistance adéquate dans les domaines économiques et technique aux pays en voie de développement en ce qui concerne la réforme des régimes fonciers. Des échanges d'experts et d'étudiants sont prévus. M. SEN, président de la F.A.O., insiste sur l'urgence d'une "révolution agricole".
	A	M	T	- Au 6-7 - Visite de M. Diori HAMANI, président du Niger, président en exercice de l'O.C.A.M., dans les trois pays d'Afrique du Nord, pour exposer aux gouvernements le projet de communauté francophone mis au point par l'O.C.A.M. Seule la Tunisie se montre favorable à ce projet, auquel l'Algérie déclare son hostilité en raison de ses engagements vis-à-vis de "l'Afrique révolutionnaire". Le Maroc souligne son appartenance à la langue et au monde arabes, mais "suit avec attention" l'action des promoteurs du projet.
				T.	- L'Assemblée nationale examine le projet de loi sur la création du Conseil de la République et l'amendement qui doit être apporté à l'article 51 de la Constitution, consacré à la vacance de la présidence de la République. La proposition concernant cet amendement prévoit que l'Assemblée nationale, qui selon le texte actuel se réunit au cours de la cinquième semaine, suivant la vacance, tiendrait dorénavant cette session dans les 48 heures. Les débats se poursuivent sur ce point.
				T.	- Réunion du Conseil d'administration de la Société nationale d'investissement : création d'un comité exécutif chargé de se prononcer notamment sur l'octroi de crédits à concurrence de 50 000 dinars. La S.N.I. est désormais en mesure d'étudier les demandes de financement des projets industriels du secteur privé.
				T.	- Au 4-7 - Visite de M. Diori HAMANI. Entretiens politiques les 2 et 3 avec le président BOURGUIBA : ils portent sur le projet de communauté francophone. Déclaration BOURGUIBA le 3 : "Il ne faut pas que la France se tienne sur la réserve".
				T.	- Au 11-7 - Visite de M. Mongi SLIM, représentant personnel du président BOURGUIBA en Tanzanie (2-5) ; au Malawi (5-7), entretien le 6 avec le Dr BANDA ; au Kenya (8-11), entretien le 10 avec le président KENYATTA auquel il remet un message du président BOURGUIBA.
				T.	- Séjour en Tunisie de la commission mixte tuniso-belge chargée de suivre l'application de la convention de coopé-

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>2-7</u>					ration technique de 1964. Elle envisage un développement de cette coopération dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'élevage, de l'aviation civile et de la construction.
<u>3-7</u>	A	...	M	...	- Au 18-7 - M. AHARDANE représente le Maroc aux fêtes de l'Indépendance, puis, accompagné de M. Tahar ZBIRI, chef d'état major de l'A. N. P., effectue une grande tournée à travers l'Algérie. Entretiens avec MM. BOUMEDIENNE, Cherif BELKACEM et KAID Ahmed. Remise d'un message du roi HASSAN II.
		L		- Au 8-7 - Visite d'une mission religieuse turque.
<u>4-7</u>	A			- Au 6-7 - Cérémonies marquant le retour de Syrie des cendres de l'émir ABDELKADER.
	A			- Et 5-7 - Séjour à Alger de M. Hamani DIORI.
	A	M	T.	- A l'occasion de la fête nationale algérienne, message de félicitations du roi HASSAN II, et du président BOURGUIBA au président BOUMEDIENNE, M. Ahmed MESTIRI, ancien ambassadeur à Alger et nouveau secrétaire d'Etat à la défense nationale, conduit la délégation tunisienne qui participe aux manifestations.
	A	L		- Le Ministre des affaires étrangères salue au nom du roi IDRIS la dépouille de l'Emir ABD-EL-KADER à son passage à l'aéroport de Tripoli et, s'entretient avec son collègue M. BOUTEFLIKA ; la colonie algérienne avait été convoquée à l'aéroport par son ambassade.
		L		- Au 12-7 - Visite officielle à Formose de six députés libyens.
		L		- M. Mohamed Abdessalem FAKIH, ambassadeur à Fort-Lamy, sera désormais également accrédité à Niamey.
			M	- Le roi HASSAN II remet leur diplôme aux cinquante quatre nouveaux ingénieurs de la promotion "Renaissance" de l'école Mohammedia.
			M	- Décret royal portant loi n° 267-66, relatif à l'attribution à des agriculteurs de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat et décret royal portant loi n° 294-66, instituant un statut-type des coopératives agricoles formées entre les attributaires de lots domaniaux en vertu du décret royal portant loi n° 267-66 du 4 juillet 1966. Cf. arrêté du 5-7.
			M	- Décret royal portant loi n° 358-66, relatif au fonds de la réforme agraire. Cf. Documents, III.
			M	T.	- Au 10-7 - Séjour de M. MESSADI. Il est reçu, le 5 par le roi HASSAN II, et a des entretiens avec MM. BENHIMA, ZEGHARI et CHERKAOUI. Un programme commun est décidé pour l'année scolaire 1966-67 dans le cadre de la convention culturelle maroco-tunisienne (échanges de professeurs et d'étudiants, élaboration de manuels).
				T.	- Loi n° 66-55, relative au statut du personnel des entreprises minières.
				T.	- Loi n° 66-60 portant promulgation du code forestier.
				T.	- M. Mongi SLIM qui se rend au Malawi où il représentera son gouvernement aux manifestations de l'indépendance, remet à son passage à Dar Es-Salem, un message du Chef de l'Etat à M. NYERERE.

Dates	A.	L.	M.	T.	
5-7	AM	...	- Au 28-7 - Réunion à Copenhague d'une conférence sur le plannig familial.
	AM	.T.	- Au 5-8 - 41ème session à Genève du Conseil économique et social.
			L	- Au 13-7 - M. Omar MOUNTACEUR, ambassadeur de Libye à Londres, accrédité également à Malte, séjourne à La Valette où il présente ses lettres de créance le 6 et donne le 10 une réception à l'occasion de la "Journée de la Libye" à la Foire commerciale.
			M	- Arrêté interministériel n° 214.66, pris en application des articles 10 et 25 du décret royal portant loi n° 267-66 du 4 juillet 1966.
			M	- Au 6-7 - Séjour de M. Diiori HAMANI, venu présenter au roi HASSAN II le projet de communauté francophone. Editorial de <i>Al Alam</i> , le 5 juillet : "Les Etats du Maghreb arabe ne sont pas des pays francophones". Une source autorisée précise que "le Maroc suit avec attention et compréhension les efforts déployés en faveur de la francophonie qui sert de rapprochement et de coopération entre certains peuples, surtout ceux dotés d'un système administratif similaire", mettant l'accent à ce sujet sur le fait que "Le Maroc est un pays arabe". (N.A.P.).
			M	.T.	- Le roi HASSAN II reçoit M. Mahmoud MESSADI.
				T.	- Le président BOURGUIBA signe un décret étendant le bénéfice de l'amnistie à une 4ème liste de 7 condamnés par la Haute Cour.
				T.	- Loi n° 66-63, portant modification du Code pénal.
				T.	- Le président BOURGUIBA préside une réunion du Conseil des secrétaires d'Etat : le Conseil examine les perspectives d'amitié et de coopération entre la Tunisie et les pays d'Europe occidentale ; il décide la création d'une commission permanente d'étude de la réforme de la fonction publique.
				T.	- Une mission d'étudiants roumains, conduite par le Vice-président de l'Union des associations des étudiants rencontre à Tunis des responsables de l'U.G.E.T. et du P.S.D.
				T.	- M. Saïd RHOMDANE, l'un des leaders des Frères musulmans, qui séjourne à Tunis, dénonce dans une conférence de presse la "terreur" nassérienne déclanchée contre un mouvement qui compte pourtant dans ses rangs "l'élite active de la nation". Il précise d'autre part qu'il n'a pas encore été envisagé d'ouvrir à Tunis un bureau de la confrérie, ce que confirme le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères tunisiennes.
	6-7		L	- Nomination de M. Paul FOUCHET au poste d'ambassadeur de France en Libye.
				M
				T.	- L'ambassade d'Italie à la Haye dément les informations selon lesquelles son pays serait hostile à un accord de la Tunisie avec la C.E.E.
				T.	- Au 10-7 - Visite du président BOURGUIBA au Pays-Bas : Déclaration à La Haye : "ce n'est pas d'idéologie que les pays du Tiers-Monde ont besoin, mais de rendement et de réussites pratiques".

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-7</u>				T.	- Dix médecins de la coopération technique bulgare, qui s'ajoutent aux 40 déjà en place, arrivent à Tunis.
<u>7-7</u>	A	L	M	T.	- Au 16-7 - 21ème session de la Conférence de l'instruction publique à Genève sous l'égide de l'UNESCO et du Bureau international de l'éducation. M. Hamiche BOUZID (Algérie) est élu à la présidence. Adoption de deux résolutions sur l'organisation de la recherche pédagogique et le personnel enseignant à l'étranger.
		L	M	...	- L'A.F.P. annonce la nomination à Paris, Bonn, Bruxelles et Tripoli, d'attachés sociaux chargés de veiller à l'application des accords de main-d'oeuvre conclus entre le Maroc et ces pays.
	A	T.	- Long entretien entre M. MESTIRI et le colonel BOUMEDIENNE sur la récente évolution des rapports entre les deux pays et particulièrement sur les questions frontalières soulevées par la Tunisie.
				T.	- Entretiens M. CALS, premier ministre hollandais, BOURGUIBA.
				T.	- Au cours du dîner offert par le Premier Ministre hollandais, le Chef de l'Etat propose pour la C.E.E. un élargissement qui lui permettrait de constituer un "élément d'organisation et de paix dans le monde".
<u>8-7</u>	A		- Inauguration par le président BOUMEDIENNE de l'Ecole des ingénieurs des travaux publics.
	A		- Arrivée à Alger de M. SYLLA, ministre malgache des affaires étrangères.
		L		- Au 23-7 - Séjour en Grande-Bretagne du Ministre de l'économie et du commerce.
			M	...	- Discours radio-télévisé du roi HASSAN II à l'occasion de la fête de la jeunesse. Il exhorte la jeunesse à s'orienter vers une "vie communautaire à l'échelle de la nation tout entière", axée sur le développement provincial.
			M	...	- Au 14-7 - Séjour d'une délégation de la R.A.U., conduite par M. A. Talaat KHAYRI, ministre de la jeunesse, invitée pour les fêtes de la jeunesse.
			M	...	- M. A. ALAOUI, s'entretient avec une délégation économique roumaine. Cf. le 12.
				T.	- Session à Tunis de la commission mixte ivoiro-tunisienne, prévue par l'accord commercial liant les deux pays. Les négociations portent sur les listes des produits qui seront échangés.
<u>9-7</u>	A		- Au 16-7 - Festival national des enfants du peuple.
	A		- Fin de la réunion des écrivains afro-asiatiques à Pékin. Adoption d'une résolution sur la Palestine, qui "exige la liquidation de l'entité coloniale qu'est Israël".
				T.	- A La Haye, le président BOURGUIBA souhaite l'élargissement de la coopération européenne à l'ensemble euro-africain. La mise en place d'une organisation francophone lui paraît un moyen "d'améliorer la coopération" existant entre la France et l'Afrique de langue française. Les objections faites ne lui semblent pas justifiées, car il ne s'agit nullement de "porter atteinte au développement des langues nationales".
				T.	- M. MZALI, directeur de la R.T.T., annonce la création d'une ligne permanente de télévision Tunisie-Europe.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>10-7</u>	A	L	M	...	- Au 31-8 - Report de la conférence des Chefs d'Etat arabes d'Alger. Le secrétariat général confirme que le sommet arabe aura lieu le 5 septembre à Alger.
		L		- Dépôt à la Banque de Libye d'un projet de libyanisation des succursales de la banque égyptienne Misr ; le nouvel établissement dont le capital d'un million de livres sera libyen à 51 % s'appellera "Banque de l'essor arabe" et aura son siège à Benghazi.
		L		- Au 14-7 - Séjour d'une délégation économique roumaine conduite par le vice-ministre du commerce.
				T.	- La reprise des négociations italo-tunisiennes sur l'indemnisation des colons italiens et l'assistance technique de l'Italie à la Tunisie, interrompues depuis le 20 mai dernier, se trouvent retardées jusqu'en Octobre, par la "complexité des problèmes à régler".
			T.	- Le communiqué commun qui marque la fin de la visite du Chef de l'Etat tunisien aux Pays-Bas constate "une grande identité de vue" sur les problèmes internationaux et émet le voeu d'un "renforcement de la coopération économique et technique entre les deux pays".	
<u>11-7</u>	A		M	T.	- Devant le C.E.S. à Genève M. BENYAHIA, chef de la délégation algérienne, après avoir souligné que le fossé entre nations nanties et nations démunies ne cesse de s'agrandir, déclare que la coopération pour le développement constitue un facteur de compréhension et de paix et se félicite de "l'expérience originale de coopération avec la France".
	A			- Au 31-7 - Fréquentes réunions de la Commission nationale pour les réformes agraire et communale sous la présidence du président BOUMEDIENNE.
			M	- Décret royal n° 372-66, relatif à l'exemption des obligations militaires et aux dispenses et sursis.
			M	T.	- Communiqué commun publié à la suite des entretiens que M. MESSADI vient d'avoir à Rabat : mise au point d'un programme pratique d'action culturelle au cours de l'année scolaire 1966-1967 : échanges de professeurs, admission d'étudiants tunisiens à l'Ecole d'ingénieurs à Rabat et d'étudiants marocains à l'école normale de Tunis.
			T.	- Le président BOURGUIBA arrive à Bruxelles pour une visite officielle de trois jours. Dans un discours prononcé à l'occasion d'un dîner offert par le roi BAUDOIN, il met une fois de plus l'accent sur la nécessité de la coopération internationale fondée sur le respect mutuel et l'intérêt réciproque et souhaite le renforcement d'une "coopération bilatérale encore modeste". Au cours d'un entretien à Bruxelles, M. MESSADI et le Ministre belge de l'éducation nationale examinent les possibilités d'une assistance belge à la Tunisie dans les secteurs de l'enseignement moyen et technique.	
<u>12-7</u>	A		M	T.	- A Genève, devant le C.E.S. M. Ould Sidi BABA (Maroc) dénonce "l'incohérence, le tâtonnement et la faiblesse de l'assistance fournie aux pays en voie de développement".
	A			- Et 13-7-66 - Installation des nouvelles cours spéciales de répression des infractions économiques le 12 à Alger, le 13 à Oran et à Constantine.
			M	- Discours du roi HASSAN II, lors de la remise des diplômes à l'Ecole marocaine d'administration. Il lance un appel aux

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>12-7</u>					fonctionnaires pour le respect de la sauvegarde des biens, la défense des intérêts de l'Etat, l'élévation du niveau de l'administration.
<u>13-7</u>			M	...	- Le roi HASSAN II procède à une distribution de terres dans le Gharb. 6 000 ha sont distribués à 500 fellahs groupés en 13 coopératives. M. CHIGUER déclare que cette distribution constitue la première phase de la réforme agraire.
			M	...	- Deux décrets royaux fixent la date des élections pour le renouvellement partiel des Chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat. Cf. le 18-8.
				T.	- Au 16-7 - Visite à Tunis du directeur du Fonds koweïtien pour le développement des pays arabes qui étudie le financement des projets de la Société tunisienne d'électricité et de gaz. Entretien avec MM. Bahi LADGHAM et JEDDI le 15.
<u>14-7</u>	A	...	M	T.	- Devant le C.E.S., la question de la mise en valeur des ressources naturelles est abordée ainsi que les problèmes posés par la campagne mondiale pour l'alphabétisation.
	A	...			- Réunion au sommet F.L.N. - U.G.T.A. ; il est décidé des rencontres bimensuelles entre tous les échelons du Parti et de la centrale syndicale et une insertion plus profonde de l'U.G.T.A. dans la vie économique du pays.
	A	...			- Décret n° 66-209, relatif aux transferts effectués par les ordonnances n°s 66-93, 66-94, 66-95, 66-98, 66-99 et 66-101 du 6 mai 1966 portant nationalisation des sociétés minières.
	A	...			- Au 21-7 - Une délégation algérienne présidée par M. MOHAMMEDI Safd assiste aux fêtes anniversaires de la révolution irakienne.
		L	...		- Naissance du prince Achraf Hassan Ridha SENOUSSE, quatrième fils et sixième enfant du prince héritier Hassan Rida SENOUSSE.
				T.	- Communiqué tuniso-belge : il précise que la question des intérêts belges touchés par la loi de récupération des terres de colonisation est près d'être réglée.
				T.	- Visite de M. BOURGUIBA au siège de la Commission du Marché commun à Bruxelles. Entretien avec M. HALLSTEIN, M. BEN SALAH, s'entretient avec M. REY, membre de la Commission. Discours BOURGUIBA : "La conclusion d'un accord Tunisie-C.E.E., facilitera notre action pour édifier le Maghreb". Au cours d'une conférence M. REY déclare espérer la proche reprise des négociations Tunisie-C.E.E. soulignant qu'elles sont plus urgentes que pour les autres pays du Maghreb.
				T.	- Recevant à Bruxelles les ambassadeurs des pays africains, le président BOURGUIBA fait une déclaration conciliante à l'égard des gouvernements arabes qui ne sont pas de ses amis mais qui "ne peuvent douter de sa sincérité". Lui-même se défend d'accuser aucun leader arabe d'être "au service de quelque puissance étrangère".
				T.	- Au 18-8 - Première exportation du pétrole d'El Borma : une cargaison de 48 000 tonnes de naphte quitte la Skhirale 14 à destination de Gênes où elle arrive le 18 en présence de MM. NOURREDDINE, NAJI et TORJMAN, directeur de la Société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière (S.I.T.E.P.).

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>15-7</u>		L		- On annonce l'arrivée de 33 infirmières pakistantaises à l'hôpital de Gouercha en Cyrénaïque où 22 autres viendront les rejoindre.
			M	- Lancement du 1er ferry-boat battant pavillon marocain, assurant une liaison maritime directe entre Tanger et Malaga.
			M	- Au 18-7 - Séjour d'une délégation de la Chambre de Commerce de la R.D.A. à Casablanca.
	A		T.	- Au 31-7 - Séminaire sur les fouilles archéologiques à Kelibia, Participation algérienne.
				T.	- Visite officielle de deux jours du président BOURGUIBA au Luxembourg. La presse de langue française reproduit différents articles de la presse allemande faisant état d'un prochain accroissement de l'aide publique et privée de la R.F.A. à la Tunisie.
<u>16-7</u>	A	L	M	T.	- Réunion à Alger du Conseil d'administration du Comptoir maghrébin de l'alfa, M. KHIARY, administrateur pour la Tunisie est élu à la présidence pour 1966-1967.
		L		- Arrivée de M. Aboubaker Osman El-KHIR qui, en qualité de chargé d'affaires du Soudan a.i., ouvrira l'Ambassade de ce pays en Libye (jusqu'à présent l'Ambassadeur du Soudan résidait au Caire).
<u>17-7</u>		L		- M. Fu'ad al-KA'BAZI déclare dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain <i>Petroleum Intelligence</i> , que les sources d'approvisionnement en pétrole brut de la compagnie nationale seront assurées notamment par une clause spéciale intervenue dans les contrats de concession conclus au début de 1966 ; cette clause autorise le gouvernement à prélever, en nature, 50 % de sa part des profits qui lui sont dus par la société concessionnaire. Le ministre ajoute qu'une bonne quantité du pétrole brut revenant à l'Etat prendra le chemin des marchés étrangers.
		L		- Au 19-7 - Séjour de M. Nobuji ARAKI, directeur aux usines d'automobiles japonaises Toyota ; une cinquantaine de ces voitures est actuellement importée chaque mois en Libye.
			M	- M. SENGHOR effectue une escale à Casablanca. Entretien avec MM. BOUTALEB et ALAOUI.
			M	- Départ pour Moscou de M. CHERKAOUI.
				T.	- Luxembourg : Communiqué commun, affirmant le désir réciproque de deux pays d'intensifier leurs échanges.
<u>18-7</u>	A	L	M	T.	- Réunion à Abidjan du Conseil d'administration de la B.A.D.
	A	L	M	T.	- La Cour internationale de justice, dans un arrêt rendu par 7 voix contre 7, déboute l'Ethiopie et le Libéria qui, au nom des Etats africains, avaient introduit une plainte contre l'Afrique du Sud à propos du maintien en vigueur du mandat exercé par celle-ci sur le Sud-Ouest africain et de la façon dont elle l'exerce. Le 19 juillet, le groupe africain de l'O.N.U. condamne l'arrêt de la Cour et s'engage à poursuivre la lutte au sein de l'O.N.U. Il crée une commission de 5 membres (dont l'Algérie) chargée d'examiner les nouvelles mesures à prendre. Le 20, message du Ministre algérien des affaires étrangères à M. THANT, exprimant la "surprise et l'indignation" du gouvernement algérien devant le "dénî de justice" de la Haye. Le 21, réunion de cette commission qui déclare que cet arrêt constitue une "gifle à la face du monde". Le 23 juillet, un communiqué du ministère des affaires étrangères marocain dénonce le jugement de la Haye et le déclare non conforme aux principes

Dates	A.	L.	M.	T.	
18-7					des Nations Unies et aux droits du Sud-Ouest africain. Le 4 août, le groupe africain, dans une note au Secrétaire général, demande que la question soit inscrite en priorité aux prochains débats de l'Assemblée générale. Le 24 août, les milieux proches du ministère tunisien des affaires étrangères déplorent l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice.
	A	- Au 12-7 - Deux missions d'experts soviétiques étudient la situation de l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique des départements de Constantine et d'Annaba.
	A	L	M	T	- Fin de la 18ème session de la Commission du Droit international qui avait commencé ses travaux le 4 mai. Adoption de 75 projets d'articles sur le droit des traités.
	A	...	M	...	- A l'issue d'une visite de quinze jours en Algérie, M. AHARDANE regagne Rabat.
			M	...	- Au 22-7 - Séjour de M. CHERKAOUI en U.R.S.S. sur l'invitation de M. GROMYKO. Les 19 et 20, entretiens avec MM. GROMYKO et PATOLITCHEV et le maréchal MALINOVSKI. Le 21, il est reçu par M. KOSSYGUINE.
			M	...	- Au 26-7 - Réunion à Genève de la Commission des transports maritimes du Conseil du commerce et du développement de l'O.N.U. Le Maroc est représenté par M. LA-GHZAOUI.
				T.	- Le président BOURGUIBA arrive en R.F.A. pour un séjour de quatre jours. Dans un discours prononcé au cours du dîner offert par le président LUEBKE, le président BOURGUIBA souligne les vertus du réalisme et de l'honnêteté en matière de relations internationales et propose de mettre fin "à la coexistence de l'extrême pauvreté et de l'extrême richesse" par une sorte de Plan Marshall à l'échelle mondiale. Les pays en voie de développement doivent s'aider eux-mêmes par un effort interne et en abandonnant la "politique commode qui met à la charge du néo-colonialisme ou de la réaction la responsabilité des échecs".
				T.	- M. Ahmed BOU ARFA, ambassadeur de Tunisie en Turquie et en Iran, remet ses lettres de créances au Shah.
19-7	A	...	M	T	- Au 2-8 - Les trois pays du Maghreb sont représentés à un symposium de physique nucléaire à Pékin.
	A	...	M	T	- Au 22-8 - Réunion du comité des agrumes de la zone franc. Aux trois pays du Maghreb et à la France se joint un représentant espagnol pour préparer une campagne commune de propagande en faveur de l'orange en France.
	A	L	M	T	- Au 21-8 - Réunion à Tanger du Conseil d'administration du C.A.F.R.A.D. Le Maroc et la Tunisie y participent. L'Algérie est représentée par un observateur, mais fait connaître qu'elle désire adhérer à cet organisme.
	A	L	M	T	- Au 20-8 - Réunion du comité exécutif du Conseil général de la pêche en Méditerranée, dont le Maroc assure la vice-présidence.
	A	- Au 21-8 - Séjour à Alger de M. O. WORMSER, directeur des affaires économiques au Quai d'Orsay. Entretiens avec M. BOUTEFLIKA et de hauts fonctionnaires du ministère des finances constituant un tour d'horizon exploratoire du contentieux financier franco-algérien.
	A	- Au 28-8 - Invitée par l'Union socialiste arabe une importante délégation conduite par M. Cherif BELKACEM, coordinateur du secrétariat exécutif du F.L.N., séjourne en R.A.U. : échange d'expériences et renforcement des liens entre le F.L.N. et l'Union socialiste arabe. Communiqué commun.
			M	...	- Au 28-8 - La Commission de la Promotion nationale, présidée par M. BARGACH effectue une tournée dans 7 pro-

Dates	A.	L.	M.	T.	
19-7			M	...	vinces pour étudier l'état d'avancement de certains projets de développement.
			M	...	- M. A. BENGELLOUN, directeur de l'O.C.P. reçoit le vice-président de la Mobil Chemical, M. FISHER. L'entretien porte sur les possibilités de coopération dans le domaine de la fabrication des engrais.
				T.	- Interview du roi HASSAN II à la radio iranienne - Conférence islamique : ... "Le fait de faire un clivage entre les problèmes musulmans et les problèmes arabes ne peut qu'affaiblir les peuples arabes concernant les problèmes qui nous sont communs".
		A	L	M	T.
20-7					- Au 26-7 - Réunion à Tunis de la commission maghrébine des relations commerciales. Communiqué final le 26 juillet.
	A	- M. Mohammed BOUDIAF dans un long document intitulé "Lettre ouverte aux Algériens", critique le régime du président BOUMEDIENNE qu'il accuse de "faire du benbellisme sans BEN BELLA" et expose le programme du Comité national de défense de la révolution (C.N.D.R.).
	A	- M. KATJIVENA, représentant en Algérie de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, tient une conférence de presse à Alger.
		L	- Etablissement de relations diplomatiques avec la Norvège.
		L	...	T.	- Au 24 - Visite d'une délégation de l'U.N.F.T. en Libye où elle est reçue le 22 par le Ministre du travail.
				T.	- Le communiqué germano-tunisien fait apparaître les points principaux suivants : - espoir que le droit à l'autodétermination des peuples se réalisera partout dans le monde - satisfaction du gouvernement allemand en ce qui concerne "l'appui du gouvernement tunisien aux aspirations du peuple allemand à la réunification dans la liberté" - résolution des deux pays de favoriser "l'élargissement de la coopération sur le plan bilatéral et multilatéral" ; - appui de la R.F.A. "aux démarches" de la Tunisie en vue de l'établissement de liens de coopération avec la C.E.E.
21-7				T.	- Le président BOURGUIBA se rend au Mur de Berlin. S'adressant ensuite aux journalistes, le Chef de l'Etat tunisien souligne les positions suivantes adoptées par le gouvernement en matière de politique extérieure ; "je souhaite que se poursuive l'évolution vers la détente qui enlèvera au mur de Berlin sa raison d'être". - "Israël est basé sur une injustice fondamentale : la substitution d'un peuple à un autre par la force". "Si cette question a entretenu le conflit de décolonisation entre l'Ouest arabe et les pays Occidentaux, il faut toutefois retenir que l'U.R.S.S. y a aussi sa part". - "Le regroupement francophone proposé pour l'Afrique n'est pas monolithique. Il ne doit pas conduire à la division de l'Afrique ; mais l'unité africaine reste un idéal lointain".
	A	- Le président BOURGUIBA propose aux représentants des Associations de Musulmans qu'il reçoit à Bonn, l'idée d'un congrès des organisations palestiniennes qui pourrait se tenir à Tunis.
21-7	A	- M. AIT AHMED, dans une déclaration à la presse londonienne, attaque violemment le régime du président BOUMEDIENNE.

Dates	A.	L.	M.	T.	
21-7	A	- Au 25-8 - Séjour de M. SINGARA, ministre malien de l'éducation nationale. Entretiens avec M. TALEB, son homologue algérien sur la situation des étudiants maliens en Algérie et le projet d'arabisation de l'enseignement au Mali. Il remet le 25 un message du président Modibo KEITA au président BOUMEDIENNE.
	A	- Ordonnance n° 66-211 relative à la situation des étrangers en Algérie et décret n° 66-212 portant application de cette ordonnance.
	A	- On annonce que le Comité <i>ad hoc</i> d'experts chargés d'examiner les finances de l'O.N.U. (sous-comité du Comité des 33, dont l'Algérie fait partie) a soumis à l'Assemblée générale son second et dernier rapport. Il recommande notamment un cycle financier biennuel pour les institutions spécialisées ; la création d'un conseil d'experts-comptables chargé d'étudier les budgets de toutes les institutions de l'O.N.U. ; l'adoption d'un programme de planification à long terme étalé sur six ans.
					T. - M. Chedly KLIBI, reçoit M. SAUVAGNARGUES, ambassadeur de France : l'entretien porte sur la coopération archéologique entre les deux pays.
22-7	A	L	M	T	- Le colonel NASSER annonce, dans un discours prononcé à l'occasion du 14ème anniversaire de la révolution égyptienne, que la R.A.U. ne participera pas au sommet de la Ligue, et annonce qu'il refuse de "s'asseoir à la même table que les forces réactionnaires arabes". Une lettre de la R.A.U. adressée le 15 juillet aux membres de la Ligue, demande le report <i>sine die</i> de la réunion d'Alger.
	A	- Ordonnance n° 66-224 relative aux frais de justice en matière civile, commerciale, administrative et pénale.
	A	- Début d'une série d'entretiens d'une dizaine d'experts italiens avec les représentants des ministères de l'industrie et de l'énergie, de l'agriculture et de la réforme agraire, et du tourisme.
	A	M	T	- Fin des travaux à Oslo du Comité consultatif international des télécommunications. Discussion sur le choix d'un système unique de télévision en couleur pour l'ensemble de l'Europe. Un groupe de pays, comprenant la Tunisie, suggère l'adoption du système soviétique, Secam 4, variante du système français Secam 3. L'accord ne peut se faire. Finalement, les pays d'Europe se partageront entre le système français Secam 3 (auquel se rallient les trois pays d'Afrique du Nord) et le système allemand P.A.L.
			M	- Au 27-7 - Mission à Alger puis au Caire de M. A. BOUTALEB. Le 22, il remet au président BOUMEDIENNE un message du roi HASSAN II, puis représente le Maroc aux cérémonies marquant le 14ème anniversaire de la révolution égyptienne. Message du roi HASSAN II au colonel NASSER. Entretiens avec le colonel NASSER, MM. MOHYEDDINE, président du Conseil, et RYAD, ministre des affaires étrangères, sur l'évolution des relations entre pays arabes, et le ministre koweïtien des affaires étrangères (affaire yéménite).
23-7	A	L	M	- Le porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères déclare que l'"Algérie se conformera aux décisions de la Ligue".
	A	- Au 30-7 - Le Centre national du cinéma organise une semaine du film vietnamien.

Dates	A.	L.	M.	T.	
23-7			M	...	- Le Conseil des Ministres décide que la commercialisation des vins sera prise en charge par l'O. C. E.
			M	...	- Publication du texte du communiqué commun diffusé à l'issue du voyage en U. R. S. S. de M. Mohammed CHERKAOUI. Il évoque la coopération entre les deux pays et le prochain voyage du Roi en U. R. S. S.
24-7	A			- Au 31-8 - Une importante délégation dirigée par M. Belaid ABDESSELAM, séjourne en U. R. S. S. pour rechercher un élargissement de la coopération algéro-soviétique et des relations commerciales. Entretiens le 27 avec M. KOSSY-GUINE. Visite de deux jours en Géorgie, visite des installations pétrolières de Bakou.
		L	T.	- Au 30-7 - Séjour d'un groupe de 50 enseignants et étudiants tunisiens organisé par l'Union de la jeunesse tunisienne.
			M	- Au 31-7 - Début de la visite aux Etats-Unis de M. A. TAHIRI. Le 26, il est reçu par M. PALMER, secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires africaines. Le 28, il remet à la Maison Blanche un message du roi HASSAN II. Il s'entretient également avec le directeur de la B. I. R. D. Il est reçu par le directeur du programme américain d'aide à l'Afrique et discute de fournitures de céréales au Maroc pour faire face à la mauvaise récolte. Il rencontre à New-York le président de la Chase Manhattan Bank.
				T.	- Au cours de discussions de "Tribune libre" auxquelles participe M. Mohamed SAYAH, les étudiants du gouvernorat de Tunis et Banlieue manifestent l'intérêt qu'ils portent à l'arabisation de l'Enseignement, l'enseignement religieux, la réforme commerciale et ses difficultés, l'aide extérieure et l'influence qu'elle peut avoir sur la politique tunisienne.
				T.	- Inauguration de la liaison Prague-Tunis par la compagnie aérienne tchèque C. S. A.
25-7	A			- Le conseil d'administration de l'O. C. I. procède à un premier examen des projets d'industrialisation qui lui ont été soumis par le gouvernement algérien.
	A			- Au 31-7 - Une délégation algérienne a des entretiens au B. I. T. sur l'aide que peut apporter cet organisme en vue de la création en Algérie d'un institut de la productivité et du développement, dont la réalisation est prévue avec l'aide du Fonds spécial de l'O. N. U.
	A	M	- Au 31-7-66 - Réunion de la Commission <i>ad hoc</i> de l'O. U. A. pour le règlement du conflit frontalier algéro-marocain, après 17 mois d'interruption. Cette réunion a été demandée par le Maroc après la nationalisation de la mine de Gara Djebilet. Le 26 juillet, M. CHERKAOUI présente le memorandum marocain relatif à cette question et à l'ensemble du problème frontalier. M. BOUTEFLIKA, le 27 juillet, présente les thèses du gouvernement algérien. Le 28, l'Algérie s'oppose à une proposition soudanaise tendant à réunir une conférence à 5 (Algérie, Maroc et trois pays membres de la Commission) pour trouver une solution au conflit. Un texte de conciliation est adopté le 31 : l'Algérie et le Maroc font pleinement confiance à la Commission, qui de son côté demande instamment aux deux parties de s'abstenir de toute action susceptible de créer des incidents aux frontières, et de respecter la zone démilitarisée établie en 1963.
	A	L	M	T.	- 150 membres du club de jeunes "l'Unité" entreprennent un voyage dans les autres Etats maghrébins.
		L		- Les doyens et les secrétaires de trois facultés de l'Université senoussie se rendent en R. A. U. avec un groupe de 62 étudiants.

Dates	A.	L.	M.	T.	
25-7		L	T.	- Un groupe de 40 étudiants libyens de l'Université senoussie de Beida se rend en Tunisie. Cf. le 19-8.
			M	...	- Au 27-7 - XIème congrès national de l'U.N.E.M. M. OUALALOU est élu à la présidence. La plupart des membres du Comité exécutif, appelés sous les drapeaux, doivent être remplacés.
			M	- L'affaire du <i>Petit Marocain</i> est maintenue en délibéré par la Cour d'appel de Rabat.
			M	- Au 9-8 - Séjour au Maroc d'une mission du F.M.I. pour étudier la situation monétaire et fiscale. Elle est reçu le 3/8 par MM. CHIGUER et BARGACH et le 4 par M. ALAOUI.
			M	- Au 27-7 - Séjour de M. Abdulaye SINGARA, ministre malien de l'éducation nationale. Il annonce que le Maroc va construire un lycée au Mali.
				T.	- Célébration du 9ème anniversaire de la République.
26-7		L		- Le Roi commue en réclusion perpétuelle la peine de mort qui avait été prononcée en décembre 1965 par la Cour d'assises de Benghazi contre les trois individus condamnés pour sabotage, le 21 juillet de la même année, d'installations de la Cie Esso à Marsa Brega.
			M	- Au 28-8 - Séjour de M. Pierre DREYFUS, président directeur général de la Régie Renault. Entretiens avec MM. ZEGHATI, vice-président du Conseil et ALAOUI concernant les industries de montage automobile au Maroc.
			M	- A l'issue d'un séjour au Caire où il a rencontré le président NASSER, M. BOUTALEB, regagne Rabat, porteur d'un message du chef d'Etat égyptien au roi HASSAN II.
			M	- M. SINGARA remet au roi HASSAN II un message personnel du président Modiko KEITA.
				T.	- Loi n° 66-66 portant modification du Code de procédure civile et commerciale.
				T.	- Au 27-7 - M. BEN SALAH inaugure plusieurs réalisations économiques et sociales dans le gouvernorat de Jendouba.
			L	T. - 3ème festival des cinéastes amateurs à Kelibia, en Tunisie. T. - L'agence américaine <i>United Press</i> précise que l'aide militaire américaine à la Tunisie est passée de 900 000 dollars pour l'année fiscale 1964-1965 à 2,1 millions de dollars pour 1965-66.
				T.	- Le Chef de l'Etat tient à recevoir dans sa résidence de Skanès les officiers d'une unité de la VIème Flotte américaine en relache à Sousse. Il sera noté, par contre, que les officiers du navire école italien "Américo Vespucci" qui a fait escale à La Goulette durant 4 jours, n'ont pas été reçus par une personnalité gouvernementale.
27-7		L		- Le Conseil des Ministres décide la création à la Faculté des sciences d'un Institut supérieur d'agriculture et l'affectation à l'enseignement public, pour une période déterminée, de tous les diplômés des Facultés des lettres et des sciences qui auront bénéficié de l'aide de l'Etat.
		L		- Un quotidien de Madrid rend compte de la visite d'une délégation libyenne, présidée par le Directeur général des pétroles, venue étudier en Espagne les moyens de développer sur le plan pétrolier la coopération entre les deux pays.
			M	...	- M. CHIGUER procède à une distribution de terres dans la province de Kénitra, dans le cadre de la réforme agraire.
			M	...	- MM. Hoang THUODAM, nouvel ambassadeur du Vietnam, et Jamusz ZAMBROWIEZ, nouvel ambassadeur de Pologne, présenteront leurs lettres de créance au roi HASSAN II.

Dates	A.	L.	M.	T.			
<u>27-7</u>			M	...	- Séjour au Maroc de M. Pierre DREYFUS, président directeur général de la Régie Renault, qui est notamment reçu par M. ZEGHARI et M. ALAOUI.		
			M	...	- M. WOODS, président de la Banque mondiale s'entretient à Washington avec M. TAHRI, ils décident d'envoyer une mission au Maroc pour étudier le développement agricole. Cette mission conduite par M. CADENET séjourne au Maroc du 1er au 8 août.		
			T.		- La presse signale l'échange de lettres franco-tunisiennes sur l'acquisition par la France d'un million d'hectolitres de vin. Sous le titre "Véritable dégel", <i>l'Action</i> fait état à ce sujet d'un article du journal <i>Le Monde</i> . Cf. Accords le 26-7.		
<u>28-7</u>	A				- Au 1-8 - Mission de M. Rafiq ASHA, conseiller financier du Programme de développement de l'O.N.U., en Algérie. Il examine les plans de développement et leur financement.		
			M	...	- Et 29-7 - Séjour à Rome de M. BENGELLOUN, sur l'invitation du gouvernement italien. Entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires. Entretiens avec la société Montecatini - Edison sur une éventuelle reprise des achats de phosphates marocains.		
			T.		- Création d'une nouvelle société de transport : "Transtour", qui établit des lignes régulières desservant les principaux sites touristiques.		
			T.		- Au 30-7 - Visite d'une mission économique suédoise : elle étudie les divers projets de développement entrant dans le cadre du plan quadriennal et auxquels la S.I.D.A. (organisme suédois de coopération internationale) apportera sa participation. Entretien le 29 avec le président BOURGUIBA.		
			T.		- Le président BOURGUIBA reçoit à Skanes un groupe de médecins français conduit par le Dr Jean LACOUR, sous-Directeur de l'Institut Roussy de Villejuif. L'entretien porte notamment sur la création en Tunisie d'un centre anticancéreux.		
<u>29-7</u>	A				- Interview radio-télévisée de M. A. TALEB. Bilan de l'année scolaire 1965-66 et perspectives pour la prochaine rentrée.		
		A	L	M	T.	- Au 6-8 - Deuxième festival du théâtre maghrébin à Monastir.	
			L				- Une délégation d'étudiants part pour Dakar afin d'y participer au Congrès annuel des étudiants en économie politique des universités africaines qui durera un mois.
			L			T.	- Ouverture à Tunis d'une exposition du Livre libyen organisée par la jeunesse du club libyen "Unité".
					T.		- Le président BOURGUIBA clôture l'année judiciaire à Monastir : "les magistrats doivent être conscients des impératifs de notre révolution économique et sociale".
			T.		- Au 31-7 - Journées d'études de l'U.G.T.T. à Sousse.		
<u>30-7</u>	L				- Une délégation des K.L.A. chargée d'organiser une coopération entre la Libye et le Liban dans le domaine de l'aviation civile est reçue à Beyrouth par le Premier Ministre libanais et par les dirigeants des Middle East Airlines.		
			M	...	- Inauguration à Bestinga, sur la côte méditerranéenne, du premier hôtel de tourisme construit dans le cadre du plan triennal.		
			T.			- Parution au <i>Journal officiel</i> français de l'avis aux importateurs les informant de l'ouverture d'un contingent de vins tunisiens.	
			T.			- 49 étudiants, élèves de la première année de l'Ecole nationale d'administration, se rendent en Belgique pour y suivre	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>30-7</u>				T.	<p>un stage de perfectionnement de deux mois et demi dans diverses administrations belges.</p> <p>- Sous le titre "La francophonie peut inaugurer un nouveau type de coopération entre ses membres", l'<i>Action</i> reproduit un article du journal <i>Le Devoir</i> de Montréal.</p>
<u>31-7</u>	A	L	M	T.	<p>- Dans une note au secrétariat général, le gouvernement marocain approuve la position égyptienne sur la non-opportunité de la réunion au sommet, mais propose que la réunion des Ministres des affaires étrangères soit maintenue, et demande qu'un effort soit fait pour rendre la réunion au sommet possible à un autre moment.</p>
	A		M	T.	<p>- Un projet de résolution présenté par 4 de ses co-auteurs dont M. Driss El-DJAZAIRI (Algérie) est soumis au C.E.S., concernant les mesures d'urgence à prendre par les pays développés pour réaliser les objectifs fixés par le Conseil, l'Assemblée générale et l'U.N.C.T.A.D. dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement. A l'issue des travaux, dans une déclaration, M. BOUATTOURA précise le rôle du C.E.S. "relai indispensable, chargé de seconder sur le plan du développement économique l'Assemblée générale". Il se félicite de la création d'un nouveau comité chargé de la planification et du développement.</p>
		L			<p>- Le Ministre des travaux publics signe à Benghazi 9 contrats prévoyant la construction à Beida d'immeubles administratifs et de logements pour les fonctionnaires et portant sur 12 000 000.</p>
	A		M		<p>- La commission <i>ad hoc</i> de l'O.U.A. tiendra une dixième session fin octobre à Addis-Abéba. En ce qui concerne le fond même du problème, la commission a reconnu qu'elle n'était pas qualifiée pour exercer son arbitrage. La question sera vraisemblablement portée devant les prochaines assises de l'O.U.A. en novembre.</p>
				T.	<p>- Le président BOURGUIBA inaugure les journées commerciales de Monastir.</p>
				T.	<p>- Le président BOURGUIBA clôt les journées d'études de l'U.G.T.T., organisées à Sousse, par un discours où l'on remarque notamment la dénonciation d'un certain syndicalisme qui, tout autant que la bourgeoisie, tend à exploiter les travailleurs et la nécessité pour ceux-ci de renoncer à revendiquer une augmentation de salaire aussi longtemps que l'accroissement de la production ne le permettra pas.</p>
				T.	<p>- Deux chefs religieux et des représentants des sectes musulmanes sénégalaises séjournent en Tunisie à l'occasion des fêtes qui vont marquer, le 3 août, l'anniversaire du président BOURGUIBA.</p>
<u>1-8</u>		L			<p>- M. Taher CARAMANLI, qui a donné sa démission de Maire de Tripoli en raison des difficultés financières rencontrées par la Municipalité, est nommé ambassadeur (à disponibilité).</p>
		L			<p>- Un nouvel hebdomadaire littéraire, sportif et social <i>Olympiad</i> commence à paraître à Tripoli.</p>
		L			<p>- M. Omar Mahmoud MOUNTACEUR est nommé ambassadeur aux Pays-Bas ; il restera accrédité à Londres et à La Valette.</p>
	A		M	T.	<p>- Au 7-8 - A l'occasion de l'inauguration officielle d'une nouvelle ligne aérienne Casablanca-Alger-Tunis, assurée par Royal Air Maroc, les Ministres des travaux publics et du</p>

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>1-8</u>					tourisme, MM. LASKY (1er - 3 août) et ABABOU (1er - 7 août) se rendent en Tunisie et ont des entretiens sur la coopération avec leurs homologues.	
	A	...	M	...	- "Nous considérons la recommandation adoptée par la commission lors de cette session comme une étape positive dans le règlement du différend algéro-marocain et une solution juste qui garantit les droits du Maroc et lui permet de conserver des relations fraternelles avec l'Etat frère algérien", a notamment déclaré à son retour d'Addis-Abéba, M. Mohammed CHERKAOUI qui a dirigé la délégation marocaine aux travaux de la commission <i>ad hoc</i> de l'O.U.A.	
	A	...	M	...	- Evoquant la position du Maroc au sujet du renvoi de la conférence arabe au sommet qui devait se tenir à Alger, la R. T. M. déclare notamment : "S. M. le Roi a adressé au secrétariat général de la Ligue arabe un message qui ne se contente pas d'acquiescer purement et simplement à la demande de renvoi au sommet qui avait été présentée, mais qui, au contraire, contient des suggestions et des propositions claires et précises".	
				M	...	- Le roi HASSAN II préside une séance de travail à laquelle prennent part M. Haj M'Hammed BAHNINI, S. M. Moulay Hassan BEN DRISS, le général Mohammed OUFKIR et M. Dey Ould Sidi BABA.
				T.		- Au 5-8 - Séjour d'une délégation commerciale roumaine.
				T.		- Au 30-8 - Reprise des travaux de la Commission de décolonisation. Le 15, elle décide l'envoi d'une mission à Aden, malgré l'opposition de la Grande-Bretagne.
<u>2-8</u>	A	L	M	...	- Dans une note à la Ligue, la R. A. U. accepte la proposition marocaine concernant le maintien des conférences des ministres des affaires étrangères et du Comité de la Défense au début de septembre.	
			M	...	- Conférence de presse du président de l'U. N. E. M. M. OUALALOU, sur le 11ème Congrès : "Il a été le Congrès de la réaffirmation et du renforcement de la ligne suivie par notre organisation depuis 11 ans". Longs développements sur le problème de l'enseignement et critique de la "nouvelle orientation" définie par M. BENHIMA. Lecture de la déclaration politique adoptée par le Congrès en juillet.	
			M	...	- Publication à Washington du rapport de la Banque mondiale sur le Maroc. Cf. Compte rendu infra.	
			M	...	- Après l'Algérie mission au Maroc de M. ASMA, conseiller financier du programme de développement de l'O. N. U.	
			M	...	- Le roi HASSAN II reçoit M. CHOUKEIRI, ministre de l'économie et du commerce extérieur de la R. A. U. qui effectue une visite au Maroc à la tête d'une commission de cinq membres.	
			M	...	- Arrivée à Rabat de M. ZAITAR, ministre jordanien des affaires étrangères.	
			T.		- M. BEN SALAH rencontre M. Michel DEBRE à Paris.	
<u>3-8</u>	A	- L'Algérie, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance du Niger, fait don de 5 millions de francs C.F.A. pour les oeuvres de la grande mosquée de Niamey.	
		L	- Arrivée à Tripoli de M. de MASSOUGNE, ingénieur de l'E. D. F. engagé par la Compagnie tripolitaine d'électricité ; cette arrivée porte à 11 le nombre des experts français de coopération bilatérale en fonction en Libye.	
			M	...	- Au 31-8 - Colloque interne réunissant les chefs de service et responsables de l'O. C. E. Le roi HASSAN II a assisté à	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-8</u>					l'une des réunions et plusieurs ministres participent aux travaux.
<u>4-8</u>				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit un envoyé spécial du Chah d'Iran.
				T.	- Au 8-8 - M. BOURGUILBA Jr. représente la Tunisie aux fêtes de l'indépendance de la Côte d'Ivoire et rejoint Tunis par Monrovia.
<u>5-8</u>	A	...	M	...	- La presse officielle marocaine demande : "Dans quelle intention une "source autorisée" algérienne a-t-elle fait dire à l'agence <i>Reuters</i> qu'un accord secret avait été passé entre les Etats-Unis et le Maroc pour la fourniture à celui-ci de chars et d'avions ?"
	A	L	M	...	- Le secrétariat général de la Ligue annonce officiellement que le sommet arabe est reporté <i>sine die</i> . Cette décision est approuvée par huit pays, dont le Maroc et la Libye. Seules, la Jordanie et l'Arabie séoudite s'y opposent.
	A			- M. HADJ SMAÏN, ancien ministre de la construction et de l'habitat du gouvernement Boumedienne, fait savoir qu'il fait partie du mouvement d'opposition, l'O.C.R.A.
	A			- Trois organisations clandestines, l'O.R.P., le F.F.S. et le P.R.S. annoncent la formation d'un Parti national démocratique de coalition.
	A			- Au 11-8 - Réorganisation du F.L.N. Les chargés de mission du secrétariat exécutif se réunissent à Alger et font le bilan de leur action, dans leurs départements respectifs, durant les deux mois écoulés.
	A			- Au 31-8 - Premier festival national du folklore auquel participent 180 ensembles.
	A			- Fin de la visite en U.R.S.S. de la délégation conduite par M. ABDESSELAM.
	A			- Arrivée à Alger de M. Hikmet HACHEM (Syrie) qui doit exercer les fonctions de conseiller principal pour la réalisation du projet-pilote d'alphabétisation des travailleurs dans le cadre du programme expérimental mondial d'alphabétisation lancé par l'U.N.E.S.C.O. avec le concours financier du Programme de l'O.N.U. pour le développement.
		L		- La délégation de l'Université islamique senoussie de Beida, poursuivant son voyage d'études en R.A.U. commencé le 25 juillet, est reçue au siège de la Ligue arabe par le secrétaire général de cette organisation ; elle se rendra ultérieurement à Gaza et elle sera reçue par le secrétaire d'Etat chargé des Habous et de l'Université d'El Azhar et le Conseil suprême pour les affaires islamiques.
				T.	- Au 7-8 - IIIème Congrès de la Fédération nationale des étudiants tunisiens au cours duquel la décision du Parti de supprimer la Fédération est annoncée.
				T.	- Démarche d'une délégation tunisienne mandatée par le groupe africain de l'O.N.U. pour demander à M. THANT de conserver son poste.
				T.	- Au 10-8 - Séjour de M. BEN SALAH en Côte d'Ivoire.
<u>6-8</u>	A			- Au 12-8 - M. Larbi SAADOUNI, séjourne à Abidjan où il représente les 6 et 7 l'Algérie aux fêtes anniversaires de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.
			M	- Au 12-8 - M. BENHIMA représente le Maroc aux Fêtes de l'Indépendance de la côte d'Ivoire. Il remet au président HAUPHOUET-BOIGNY qui le reçoit un message du roi HASSAN II. Entretien avec le ministre ivoirien des finances.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-8</u>				T.	- Au 12-8 - Journées tuniso-américaines d'ophtalmologie. Il est créé à Tunis une banque des yeux pour les pays maghrébins.
<u>7-8</u>		L		- Remise à M. Badreddin HAI, secrétaire de l'Ambassade de Chine, les insignes de l'ordre de Mohammed Ali Senoussi (cette distinction exceptionnelle, même s'agissant -comme c'est le cas de M. HAI- d'un diplomate musulman, dénote la faveur dont bénéficie au Palais la représentation de Formose).
			M	- Au 11-8 - Visite d'un groupe d'une trentaine de professeurs de Science politique américaine.
			M	..T.	- Au 15-8 - A l'occasion du vol inaugural retour de Tunis une délégation tunisienne conduite par MM. NOURREDDINE (7-10 août) et FAHRAT (7-15 août), séjourne au Maroc, Cf. le 1-8.
<u>8-8</u>	A			- Au 15-8 - Séminaire national sur l'émigration.
	A			- Au 12-8 - Voyage d'information de M. Akram ZAITAR. Entretiens avec MM. BOUMEDIENNE, BOUTEFLIKA et Cherif BELKACEM sur les problèmes actuels du monde arabe.
	A	..L	..M	..T.	- Au 12-8 - Réunion à Genève d'un Comité <i>ad hoc</i> de la Commission des stupéfiants des Nations Unies avec la participation du bureau anti-stupéfiants de la Ligue des Etats arabes.
			M	- M. ASHA, expert des Nations Unies, termine sa visite d'information au Maroc.
<u>9-8</u>		L		- Célébration à Beida du XXVIème anniversaire de la fondation de l'Armée senoussie. Le Premier Ministre a. i. et le Ministre de la défense annoncent que dans le cadre d'un plan quinquennal mis en application cette année, Armée, Marine et Aviation sont en voie de renforcement.
		L		- Départ pour l'Espagne où ils accompliront un voyage de 25 jours dans les régions qui ont été marquées par l'Islam, du Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Libye, de professeurs, de fonctionnaires académiques, de 57 étudiants et de 3 étudiantes.
			M	- Départ pour Djeddah de M. BOUTALEB chargé d'une mission par le roi HASSAN II auprès du roi FAYCAL d'Arabie séoudite.
		L	T.	- Au 14-8 - XIVème Congrès de l'Union générale des étudiants tunisiens à Tabarka.
<u>10-8</u>	A			- Au 14-8 - Une délégation du S. W. A. P. O. (mouvement nationaliste du Sud Ouest africain) séjourne à Alger.
	A	..L	..M	- L'Algérie fait savoir au secrétariat de la Ligue arabe qu'elle considère l'ajournement du sommet arabe comme "dicté par l'intérêt public". Le 11 août, on apprend que la réunion des Ministres des affaires étrangères prévue à Alger n'aura pas lieu mais que la 46ème réunion ordinaire du Conseil de la Ligue aura lieu le 10 septembre au Caire. La réunion des Ministres des finances qui devait avoir lieu au Caire le 20 août est ajournée.
	A	..L	..M	..T.	- Au 21-8 - 7ème Jamboree arabe du scoutisme en Libye. Cf. le 12.
<u>11-8</u>	A			- Arrêté du ministère de l'information fixant au jour de sa publication au <i>Journal Officiel</i> , la date d'entrée en vigueur des monopoles de l'importation de toutes publications et livres, ainsi que celui de l'exportation de toutes publications et livres produits en Algérie.

Dates	A.	L.	M.	T.	
11-8	A	- Conseil des Ministres consacré au problème du ravitaillement en céréales.
		L	...	T.	- M. Salem CHITA participe à des journées d'études sur la formation syndicale, organisées à Tunis par l'U.G.T.T.
		L	...	T.	- 4 000 pêcheurs tripolitains manifestent contre "l'invasion" des eaux libyennes par des embarcations de pêche tunisiennes à la suite de la constitution de la société tuniso-libyenne Libtus et demandent que celle-ci suspende ses activités.
12-8	A	- Au 19-8 - Séjour de M. Hadj Ibrahim NIASSE, cheikh de l'Islam dans l'Ouest Africain, dans le but de resserrer les liens religieux entre l'Algérie et le Sénégal.
	A	L	M	T.	- Le Prince héritier, président d'honneur des Scouts de Libye, ouvre solennellement le VIIème Jamboree arabe.
		L	- Retour à Tripoli, après un voyage d'études de 50 jours en France, Italie, Espagne, R.F.A. et autres pays européens, d'une commission présidée par le directeur général des affaires pétrolières, M. GEROUSHI.
		M	- Un communiqué du Cabinet royal annonce qu'un mémoire royal sur l'enseignement a été remis aux organisations politiques marocaines, et que M. MOHAMMEDI a reçu et recevra les représentants des diverses organisations, ainsi que des membres de l'enseignement pour les inviter à soumettre des suggestions sur le problème de l'enseignement.
		M	- Au 31-8 - Séjour d'une délégation d'experts économiques soviétiques. Début des négociations le 15, faisant suite aux entretiens de M. CHERKAOUI à Moscou. Examen de deux projets : reconversion des ateliers industriels de l'air (A.F.A.) de Casablanca, et création d'un complexe de transformation des métaux. Le 22, entretien avec M. ALAOUI.
			T.	- Journée de la femme. Dans un discours, le président BOURGUIBA stigmatise "les modes du diable" et annonce la fermeture du club "Zéro de conduite" installé dans l'ancien palais beylical de Carthage.	
13-8		L	- Le Ministre de l'habitat déclare que la première étape du projet "Idris" vient d'être réalisée par la construction de 10 000 logements réservés aux anciens combattants et aux fonctionnaires.
		L	- Au 16-8 - Séjour du Ministre jordanien des affaires étrangères.
	A	L	M	T.	- La Reine ouvre, aux environs de Tripoli, le 1er Jamboree des Guides arabes.
		M	- Chargé d'une mission par le roi HASSAN II, M. BOUTALEB, est reçu à Djeddah par le roi FAYCAL d'Arabie séoudite.
14-8		L	- Au 16-8 - Visite officielle de M. Akram ZEITER, ministre jordanien des affaires étrangères.
		M	- Au 28-8 - 6ème session de l'Assemblée mondiale de la jeunesse à Tokyo. Le Maroc est représenté par M. IBRAHIM, ancien premier ministre qui dirige la délégation.
		M	- Au 27-8 - Le Maroc participe à un séminaire sur la planification et le développement économique au Danemark.
		T.	- Au 17-8 - Séjour d'une délégation sud-vietnamienne conduite par le général NGUYEN HU CO, vice-président du gouvernement et ministre de la guerre.
		T.	- Au 21-8 - M. BOURGUIBA Jr. séjourne en Iran à l'occasion du mariage du prince CHAHRAN. Entretiens politiques, notamment avec le Shah et son Premier Ministre.

Dates	A.	L.	M.	T.	
15-8	A	- Au 16-8 - Voyage d'information de M. YAMATO, membre de la commission parlementaire des affaires étrangères et du Parti socialiste japonais.
		L	- Un décret royal restitué à l'épouse du Roi le titre de Reine qui avait été supprimé par rescrit du 25 novembre 1956.
			M	...	- Le roi HASSAN II accueille à l'aérodrome de Fès le roi HUSSEIN de Jordanie venu pour une courte visite au Maroc.
			M	...	- Le conseil national de l'Istiqlal réclame l'arabisation de l'enseignement et réitère sa demande d'élection. Dans un rapport, le président Allal Al-FASSI traite du problème mauritanien, se prononce contre la "francophonie" et pour la tenue d'une conférence islamique au sommet.
			M	...	- Ouverture à Rabat d'entretiens économiques maroco-soviétiques.
			T.	- Au 22-8 - Séjour d'une délégation du S. W. A. P. O. (mouvement populaire du Sud-Ouest africain).	
16-8	A	L	M	T.	- Au 31-8 - Voyage de M. A. TAZLI, administrateur de la B. I. R. D. dans les pays du Maghreb. En Tunisie du 17 au 19 août : dans une conférence de presse, il chiffre l'aide globale de la Banque à la Tunisie à 21,5 millions de dollars : il est reçu le 19 par le Comité permanent consultatif maghrébin. Du 20 au 22 août, il séjourne en Algérie et du 23 au 31 au Maroc. Le 16, M. Lutfi al-CADI, premier ministre libyen intérimaire reçoit M. TAZLI.
		L	- XXVème commémoration de la pendaison par les Italiens du héros de la résistance nationale Omar MOKHTAR.
			M	...	- Télégramme au roi HASSAN II du directeur de <i>Al Kifah al Watani</i> attirant son attention sur la saisie du n° 78 de cette publication.
			M	...	- Au 30-8 - Séminaire à Rabat sur l'éducation rurale, organisé en collaboration avec l'U. S. - A. I. D., suivi par 230 instituteurs d'écoles rurales.
			M	...	- Entretiens à Ifrane entre le roi HASSAN II et le roi HUSSEIN.
			T.	- Au 18-6 - M. Akram ZAITAR, venant de Libye, séjourne à Tunis.	
17-8	A	- Début de la campagne d'explication de l'avant-projet des réformes communales et agraire à Alger, Oran et Constantine.
	A	- Le journal <i>Le Monde</i> fait état dans son édition du 17 août d'un rapport du F. M. I. sur l'économie algérienne. Dans son édition du 19 août, <i>El Noudjahid</i> dément que ce rapport ait été diffusé par les autorités algériennes.
		L	- Retour de Beyrouth d'une délégation libyenne envoyée par le Ministre de l'éducation pour suivre à l'Université américaine de cette ville un cours de sept semaines portant sur l'administration de l'enseignement.
			M	...	- Fin du séjour au Maroc du roi HUSSEIN. Publication d'un communiqué commun maroco-jordanien qui précise notamment que le roi HASSAN II a accepté de se rendre au printemps prochain en visite officielle en Jordanie.
18-8		L	- Publication d'une déclaration du maire intérimaire de Tripoli selon laquelle la crise financière de la municipalité l'a obligée à arrêter la plupart de ses projets de construction.
			M	...	- Elections pour le renouvellement partiel des Chambres de commerce et d'industrie. Cf. résultats le 22.
				T.	- Conférence de presse de M. W. TORGE, conseiller commercial de la R. D. A. à Tunis.

Dates	A.	L.	M.	T.	
19-8	A	- Au 20-8 - Célébration de la journée du Moudjahid. Le président BOUMEDIENNE, dans un discours, apporte des précisions sur le contenu et l'esprit des avants-projets de réforme agraire et communale. Conférence nationale des anciens moudjahidine.
	A	- Au 31-8 - M. SHUMADA, vice-ministre de la santé d'Ukraine, vient visiter les établissements hospitaliers algériens dans lesquels exercent des médecins soviétiques et renforcer la coopération dans le domaine sanitaire entre l'Algérie et l'U.R.S.S.
	L	- Inscription sur les listes noires du boycott d'Israël des établissements : Grands Magasins du Printemps et French Potez Air Fouga C°.
	L	- Au 27-8 - Le sous-secrétaire d'Etat à la Santé participe à la XVIème session du Comité régional pour la zone méditerranéenne qui se tient à Karachi sous le patronage de l'O.M.S. ; il est élu vice-président de cette conférence.
	L	T.	- Au 22-8 - A Kairouan, colloque ouvert par le Mufti de Tunis entre la délégation d'étudiants de l'Université islamique senoussie de Beida, et les membres de l'Université El-Zeitounia.
	M	- Le roi HASSAN II pose à Mohammedia la première pierre de l'usine de bitume maroco-iranienne, qui entre dans le cadre des projets d'extension de la S.A.M.I.R. Discours de M. ALAOUL.
	M	- Au 27-8 - Mission du prince MOULAY ALI et d'une délégation militaire, en Iran. Message du roi HASSAN II au Shah, avec lequel le prince s'entretient à plusieurs reprises.
20-8	M	- Célébration du 13ème anniversaire de la "Révolution du Roi et du Peuple". Discours du roi HASSAN II qui évoque notamment "Les révoltes du Maroc contre les entreprises de l'étranger".
	A	- Au 22-8 - Séjour de M. HEN SENK Tai, vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères. Il est reçu le 22 par M. BOUTEFLIKA.
	A	L	M	T.	- Ouverture à New-York de la XXIème Assemblée générale des Nations Unies. La Libye est candidate, en compétition avec la Tunisie, à un siège au Conseil économique et social.
21-8	A	- Retour en U.R.S.S. de la délégation du Gosplan conduite par M. MISNIK. Cf. le 19-2.
	A	L	M	T.	- Ouverture à Paris de la Conférence de l'U.N.E.S.C.O. consacrée au statut des enseignants.
	L	- Selon une déclaration du chargé d'affaires du Ghana ce pays a décidé de maintenir une ambassade en Libye malgré une réduction de 40 % du nombre de ses missions diplomatiques. Le nouvel ambassadeur serait prochainement désigné.
	L	- M. Mustapha El GASRI, secrétaire général du Comité permanent consultatif des pays du Maghreb, est actuellement en visite en Libye. Il est reçu par le sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à l'économie et au commerce.
22-8	A	- Au 29-8 - Les responsables de l'Institut américano-africain (organisme privé) discutent à Alger de leur contribution à divers programmes de formation de spécialistes algériens.
	A	L	M	T.	- Au 29-8 - Les représentants de 19 pays africains, réunis à Genève pour harmoniser leur attitude avant la deuxième conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement cherchent à préciser les activités économiques respectives de l'O.U.A. et de la C.E.A.

Dates	A.	L.	M.	T.	
22-8	A	L	M	...	- Au 26-8 - 10ème conférence des ingénieurs arabes à Jérusalem, consacrée à l'exploitation des ressources hydrauliques des pays arabes.
		L		- Célébration du IIIème anniversaire de la fondation de l'armée de l'air libyenne - celle-ci dispose de quatre Lockheed T 33 T Birds, un F-80 Shooting Star et quatre Douglas C., 47 Skytrains ; ses équipages comptent 250 hommes dont 15 pilotes parmi lesquels 5 pilotes d'avions à réaction. L'aviation militaire libyenne occupe une partie de la base aérienne américaine de Wheelus Field, les 3/4 du personnel ont reçu une formation aux Etats-Unis et elle est assistée de 16 conseillers américains.
		L		- Arrivée du British Building Materials Selling Group - réunissant 18 dirigeants des industries britanniques du bâtiment - qui effectuera un voyage d'études en Libye jusqu'au 7 octobre. Il sera reçu le 24 par le Ministre de l'économie et du commerce. (Cette visite fait suite à celles qu'ont effectuées en Février le Comité for Middle East Trade et au milieu de l'année la British Building Industry Trade Mission).
		L		- Le secrétaire de la C. E. A. de l'O. N. U. a invité la Libye à prendre part aux programmes de coopération en établissant une liste du personnel administratif qu'elle pourrait fournir aux autres pays africains et une liste de ses propres boursiers en matière d'assistance administrative.
	A	L		- Inauguration du pavillon libyen à la Foire internationale d'Izmir (Turquie).
		M	T.	- M. Hammadou HALIM, ambassadeur du Cameroun à Alger, a été nommé cumulativement par son gouvernement ambassadeur au Maroc avec résidence à Alger. Il est également accrédité à Tunis.
		M	...	- Résultats officiels des élections aux Chambres de commerce et d'industrie portant sur 139 sièges. (142 étaient à pourvoir) Neutres 55 sièges, Istiqlal 48 sièges, M. P. 21 sièges, P. S. D. 7 sièges, U. N. F. P. 6 sièges. F. D. I. C. 2 sièges.
		M	...	- Le roi HASSAN II se rendra en U. R. S. S. du 20 au 28 octobre, annonce un communiqué maroco-soviétique publié à Rabat.
		T.		- Arrêtés du secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale, portant prohibition à l'importation, le premier, des cuisinières et réchauds, le second, du chlore et de l'acide chlorhydrique.
		T.		- Au 25-8 - Séjour de M. SAKKAF, vice-ministre des affaires étrangères d'Arabie séoudite.
23-8	A	T.	- Au 4-8 - Ouverture à Brasilia du Séminaire sur la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, placé sous l'égide de la Commission des Droits de l'Homme de l'O. N. U. Le délégué algérien après avoir, le 24, critiqué la France pour son refus de participer aux débats, soumet le 29 août un projet en 5 points de lutte contre l'apartheid.
		L		- Le Ministre des affaires étrangères reçoit les directeurs du bureau de Tripoli de l'O. L. A. L'entretien porte sur la reconnaissance de l'immunité diplomatique de ses agents, sur les conditions d'embauche des travailleurs palestiniens, sur l'impôt de libération et sur les activités des commissions d'aide à la Palestine.
		L		- Le Roi de Grèce remet leurs diplômes d'officiers à 7 Libyens qui ont suivi pendant quatre ans les cours de l'Ecole navale royale hellénique (d'autres Libyens suivent les cours de l'Ecole de santé militaire de Salonique).

Dates	A.	L.	M.	T.	
23-8			M	...	- Après une séance de travail à Kenitra avec les chefs de coopératives du Gharb qui ont bénéficié des distributions de terres, M. CHIGUER annonce une aide de l'Etat aux coopératives.
			M	...	- Des personnalités marocaines, notamment le Dr KHATIB et M. Allal Al-FASSI, adressent une requête au président NASSER en faveur des "Frères musulmans" condamnés au Caire.
			M	...	- Le prince MOULAY Ali remet au Shah d'Iran un message du roi HASSAN II.
			T	...	- Au 30-8 - Réactions après le procès des Frères musulmans. De nombreux messages sont envoyés au président NASSER, demandant la grâce des condamnés (U.N.F.T., Bureau de l'Assemblée nationale). Après l'exécution de Sayed KOTB, le Grand Mufti de Tunis déclare qu'il est un "martyr de l'Islam".
24-8	A	...			- Au 28-8 - Séjour à Alger de M. ABRAMOVIC, directeur des services économiques de la B.I.R.D., pour présenter au gouvernement algérien un rapport sur l'économie algérienne, établi par des experts de la Banque en avril 1966.
		L		- Retour de Vienne de M. GEHANI, représentant de la Libye à la Commission économique de l'O.P.P.P.
		L		- Le Conseil des Ministres approuve un don de £ 50.000 fait à la Turquie en faveur des victimes du tremblement de terre survenu en Anatolie orientale.
		L		- Le Recteur de l'Université senoussie de Beida reçoit le président du Centre d'études islamiques et orientales du Nigéria, venu lui demander son aide sur le plan culturel.
			M	...	- L'agence <i>Associated Press</i> diffuse une dépêche selon laquelle le Maroc aurait solennellement mis en garde la France contre le procès intenté à des personnalités marocaines dans l'affaire BEN BARKA, et aurait souligné que les relations diplomatiques, culturelles et commerciales entre les deux pays pourraient être irrémédiablement compromises. Cf. le 25-8.
			T	...	- Au 31-8 - Séjour d'une mission ministérielle nigérienne de bonne volonté conduite par M. Mardeh MAMADOU, ministre de l'économie rurale.
25-8	A			- Conseil des Ministres : M. TALEB traite de l'arabisation de l'enseignement. Il est décidé la création d'une commission nationale chargée d'étudier les problèmes de l'arabisation.
	A			- Au 27-8 - Séjour à Alger de M. O. WORMSER venu poursuivre les entretiens exploratoires à caractère financier entamés en juillet.
		L		- Arrivée de M. Paul FOUCHET, nouvel ambassadeur de France.
			M	...	- La commercialisation et l'écoulement à l'étranger des vins, et produits vinicoles, y compris les produits "spéciaux" seront dorénavant assurés par l'Office de commercialisation et d'exportation, annonce un communiqué de l'O.C.E.
			M	...	- L'A.F.P. diffuse la dépêche suivante : "A la suite d'une information de source étrangère en provenance de Rabat, faisant état d'une mise en garde solennelle du gouvernement français, on déclare dans les milieux autorisés que cette information ne correspond pas à la réalité".
			T	...	- Au 31-8 - Séjour de M. George JACKSON, député travailliste et membre de la commission des affaires étrangères britanniques. Nombreux entretiens politiques et économiques.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>25-8</u>				T.	- Au 27-8 - M. LENGEMA, envoyé spécial du général MO-BUTU, séjourne à Tunis. Remise d'un message du président du Congo-Kinshasa au président BOURGUIBA. Entretiens avec MM. Bahi LADGHAM et BOURGUIBA Jr, portant sur les relations belgo-congolaises.
<u>26-8</u>		L		- Le Conseil des Ministres décide de faire un don de £ 10 000 au centre islamique du Nigéria.
		L	M	- Au 30-8 - Après un séjour au Maroc le Gouverneur de la Banque de Libye prend part à la Conférence de la B.I.R.D. et du F.M.I. qui se tient à Washington.
			M	- Le général OUFKIR et M. Addou CHIGUER procèdent à Beni Mellal (région du Takla) à la distribution des lots de terre récupérés dans le cadre de la réforme agraire (C'est la quatrième opération de ce genre).
<u>27-8</u>		L		- Départ pour un voyage de 15 jours en Italie d'un instructeur et de 22 élèves de l'Ecole islamique des arts et métiers.
<u>28-8</u>		L		- Des techniciens italiens des télécommunications sont arrivés à Tripoli pour étudier avec des collègues libyens le projet d'installation d'un câble téléphonique sous-marin ; un appel d'offre serait prochainement lancé par les deux parties.
		L	T.	- A l'occasion des condamnations prononcées au Caire contre des Frères musulmans l'hebdomadaire <i>Al Maydan</i> attaque violemment le régime nassérien. Le quotidien tripolitaïn <i>Er Raid</i> devait reproduire le 31 un télégramme de félicitations adressé par le directeur du périodique <i>Az Zaman</i> , de Benghazi, à M. BOURGUIBA à la suite des protestations que celui-ci a élevé contre ces condamnations. Cf. le 23/8.
				T.	- Au 31-8-66 - Séjour d'une délégation du Parti socialiste belge, sur invitation du P.S.D.
				T.	- Séjour d'une mission de bonne volonté thaïlandaise présidée par M. Phairot JAYANAMA, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.
<u>29-8</u>	A			- Décret n° 66-260 du ministère des finances et du plan, relatif aux affectations et concessions gratuites de biens immeubles déclarés biens de l'Etat.
	A			- Neuf pays membres - dont l'Algérie - engagent la procédure officielle devant le Secrétariat général pour faire inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale la question de l'admission de la Chine populaire.
		L		- Le ministère des affaires étrangères publie un communiqué par lequel il proteste contre la fixation par la Cie Mobil Oil à un montant de \$ 2,10 du prix affiché du pétrole produit dans le champ El Amal, décision qu'il estime en contravention avec les dispositions de la loi de 1955 modifiée par décret royal du 20 novembre 1965.
		L		- Départ de six élèves de l'Ecole islamique des arts et métiers qui feront, aux frais du ministère du plan, trois ans d'études à l'Ecole d'électricité de France à Gurcy-le-Châtel.
	A	L	M	T.	- Ouverture à l'Université du Colorado à Boulder de la XVème Conférence des étudiants arabes aux Etats Unis et au Canada.
			M	- Plusieurs réponses (U.M.T., Mouvement populaire, U.G.E.M., etc.) au mémoire royal relatif à la nouvelle doctrine de l'enseignement viennent de parvenir au cabinet royal, annonce un communiqué.
			M	- Le ministère truc des affaires étrangères a annoncé aujourd'hui que S.M. HASSAN II effectuera une brève visite

Dates	A.	L.	M.	T.	
29-8			M	...	- en Turquie, à l'issue de sa visite en Union soviétique qui débutera le 20 octobre prochain.
				T.	- Sur invitation du gouvernement italien, voyage à Rome de M. BARGACH. - Réunion d'information de Telefunken après la livraison de 2 000 téléviseurs à la Tunisie.
30-8	A			- Sous la présidence de MM. KAID Ahmed et DELLECI se tient à Alger une réunion d'explication du nouveau Code des investissements : elle est destinée aux commerçants et industriels.
	A			- Ouverture à Bakou de la conférence des écrivains afro-asiatiques réunie par l'U.R.S.S. et vivement dénoncée par la Chine comme "scissioniste". L'Algérie est représentée par M. Mouloud MAMMERI.
	A	L	M	T.	- Ouverture à Genève de la quatrième session de l'U.N.C.T.A.D. La Libye n'y assiste qu'en tant qu'observateur.
	A	L	M	T.	- Au 1-9 - 3ème conférence de la Fédération des Compagnies arabes d'assurance à Beyrouth.
			L	T.
			M	...	- Le Roi préside un conseil inter-ministériel consacré à l'étude des problèmes se rapportant à la réforme agraire.
31-8	A	L	M	T.	- Le Comité de libération de l'O.U.A. demande l'ouverture de pourparlers sur la Côte française des Somalis (à la demande du gouvernement de la Somalie).
	A	M	T.	- Début de l'Assemblée générale d'Interpol à Berne.
			L	- Un décret royal confirme la composition actuelle des conseils municipaux qui seront renouvelés à la fin d'octobre.
			M	...	- Début d'une visite en Italie de M. BARGACH, sur l'invitation du gouvernement italien.
1-9	A			- Conseil des Ministres consacré aux problèmes de santé : création d'une commission interministérielle pour la santé publique.
	A			- Fin des entretiens F.L.N.-Baas à Damas. Communiqué commun le 3.
	A			- Annonce de la première découverte de pétrole par l'ASCOOP dans le bassin de Fort Polignac Tinrhert.
	A	L	M	T.	- Au 5-9 - Visite au Maroc de M. BEN SLIMAN, vice-président du Comité consultatif maghrébin. Il met M. CHER-KAOUI, au courant des activités du Comité.
	A	L	M	T.	- Première réunion à Tripoli du Comité de coordination des Vèmes Jeux arabes.
			L	- Au 30-9 - Le sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail et des affaires sociales examine avec les représentants de l'U.N.I.C.E.F. au Caire des projets concernant l'aide aux mères et aux enfants.
		L	- Départ pour l'Angleterre où ils accompliront un voyage d'études de 15 jours de 14 élèves de l'Ecole islamique des arts et métiers.	
		L	M	...	- Au 15-9 - Séjour au Maroc du gouverneur de la Banque centrale de Libye. Entretiens notamment avec MM. CHER-KAOUI et ZEMMOURI relatifs au développement de la coopération maroco-libyenne.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>1-9</u>			M	...	- Au 15-9 - "Quinzaine de l'état civil" organisée par le ministère de l'intérieur en vue de mettre à jour les opérations d'état civil.
			M	...	- M. Driss M'HAMMEDI reçoit diverses personnalités représentant les Libéraux indépendants, l'Istiqlal, l'U.N.E.M. venues lui remettre leurs réponses au memorandum royal sur l'enseignement.
			M	...	- Au 3-9 - Séjour de M. Paul BERLIET qui est reçu le 2 par M. ZEGHARI. Objet des entretiens : création au Maroc d'une chaîne de montage de camions.
			M	...	- Au 8-9 - Séjour en Italie de M. M'Hamed BARGACH. Le 1er, entretien avec M. FANFANI. Le 2, il remet un message du roi HASSAN II au président SARAGAT. Nombreux entretiens avec les responsables italiens et notamment le 6 avec le Ministre du commerce extérieur. Le 7, M. BARGACH préside la "journée du Maroc" à la Foire du Levant à Bari. Principaux points du discours prononcé : participation italienne au financement du Plan triennal marocain, attitude italienne favorable à un rapprochement Maroc-C.E.E.
			M	...	- Le Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire reçoit la délégation des experts français chargés de la mise en place de l'institut national agronomique de Rabat.
			T.		- Le communiqué commun tuniso-nigérien, rédigé au terme de la visite en Tunisie de plusieurs ministres du gouvernement de Niamey, est consacré aux possibilités de coopération qui existent dans divers domaines, notamment celui de la formation professionnelle en Tunisie de cadres du Niger le nombre de bourses nécessaires.
<u>2-9</u>	A	L	M	T.	- Réunion à Abidjan de la conférence de l'Union internationale contre la tuberculose.
	A	L	M	T.	- Réunion du groupe africain de l'O.N.U. après l'annonce du retrait de M. THANT. Communiqué : "Le groupe est profondément inquiet de cette décision".
			M	...	- Allocution radiotélévisée du roi HASSAN II dressant un bilan positif des activités de l'O.C.E. depuis juillet 1965.
			M	...	- Et 3-9 - Congrès de pédologie méditerranéenne à Rabat. M. CHIGUER annonce qu'une carte des sols est en préparation.
			M	T.	- L'agence tunisienne T.A.P. publie une déclaration du général OUFKIR relatif à l'affaire BEN BARKA : "... Il s'agit d'une affaire strictement française qui n'intéresse pas le Maroc auquel on veut faire endosser une responsabilité qui n'existe pas..." Autres déclarations de MM. Al-FASSI, AHARDANE, BOUABID.
				T.	- Décret n° 66-339 du secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale, portant encouragement de l'Etat à la construction hôtelière et touristique.
			T.		- Séjour en Tunisie de M. Danir SEN, directeur norvégien du travail, qui étudiera avec les autorités locales les conditions d'exportation de main-d'oeuvre tunisienne en Norvège où se trouvent déjà un petit groupe de travailleurs.
<u>3-9</u>	A	- Fin de la conférence des écrivains afro-asiatiques à Bakou. Elle condamne "ceux qui attisent artificiellement les divergences de vues".
	A	- Au 9-9 - Négociations algéro-belges. Cf. Accords le 9.
	A	T.	- Au 5-9 - Colloque d'experts sur l'histoire de l'Afrique à Abidjan. Des recommandations doivent être soumises à la prochaine Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O.
		L	T.	- Arrivée à Tunis d'un général et d'un colonel des Forces

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-9</u>			M		de sécurité qui représentent la Libye à la célébration du Xème anniversaire de la Garde nationale tunisienne. - Le Maroc demande au gouvernement belge une aide en personnel enseignant.
<u>4-9</u>		L			- Au 11-9 - Des hommes d'affaires libyens visitent la Foire de Leipzig en D.D.R.
			M		- Début du voyage officiel au Maroc du roi FAYÇAL d'Arabie séoudite.
<u>5-9</u>	A				- La Cour spéciale de répression des infractions économiques rend son premier verdict dans l'affaire des faux monnayeurs : 5 condamnations à mort, 2 à 20 ans de réclusion.
		L			- Départ pour un séjour de trois semaines aux Etats-Unis d'une délégation pétrolière.
			M		- Au 10-9 - Congrès international de la sécurité routière à Barcelone avec la participation du Maroc.
			M		- Ouverture à Paris du procès des ravisseurs de Mehdi BEN BARKA. Le président PEREZ annonce que le général OUFKIR et le commandant DLIMI notamment, seront jugés par contumace à l'issue du procès en cours.
				T.	- Remaniement ministériel. Cf. Documents, IV, 1.
				T.	- M. Ridha BEN MANSOUR est nommé président-directeur général de la Compagnie tunisienne de navigation à la place de M. Hédi MABROUK, qui a pris la direction de l'Office national des textiles.
				T.	- Le Chef de l'Etat reçoit une délégation de jeunes séoudiens et tient à souligner devant eux la totale indépendance de la Tunisie et la politique "arabe et islamique" de son gouvernement.
<u>6-9</u>	A				- L'A.P.S. annonce qu'une mission américaine étudie à Béchar les possibilités de création d'industries dans cette région : projet d'exploitation du gisement de manganèse de Guettara et étude de fabrication du coke.
	A				- Au 20-9 - Invité par le F.L.N. et le gouvernement, M. DOS SANTOS, chef du département des relations extérieures du Frelimo (Front de Libération du Mozambique), séjourne à Alger.
		L			- Un arrêté du ministère des communications stipule que le tarif douanier est applicable dans les ports pétroliers de Brega, Sidra, Ras Lanouf et Hriga, mais que les bâtiments transportant du brut libyen sont exonérés des taxes de quai et de chargement.
		L			- 60 scouts libyens se rassemblent à Benghazi pour accomplir un voyage de trois semaines en R.A.U., au Liban et en Syrie.
			M		- Discours du roi HASSAN II à l'occasion de l'ouverture de la 17ème session du comité régional pour l'Europe de l'O.M.S.
			M		- Entretien à Venise entre M. BARGACH et M. TOLLOY, ministre italien du commerce extérieur. Un communiqué réaffirme du "côté italien l'intérêt que présente le marché marocain".
				T.	- Au 8-9 - Séminaire à Nairobi sur "la lutte pour le Développement" sous les auspices de l'Institut est-africain pour les affaires sociales et culturelles. Présentation de rapports sur les expériences menées dans divers pays : lecture est donnée notamment d'un rapport de M. BOURGUIBA Jr.
				T.	- La Tunisie devient le 28ème membre de l'U.N.I.C.A., organisation internationale du cinéma amateur.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-9</u>	A	L	M	T	- Célébration à Tunis du dixième anniversaire de la fondation de la Garde nationale en présence de plusieurs délégations de polices et gendarmeries étrangères.
<u>7-9</u>	A	- Au 10-9 - Symposium à Moscou organisé par le Centre des Nations Unies pour le développement industriel en collaboration avec le gouvernement soviétique. Etude des nouvelles tendances dans la production des machines, des problèmes de conception et des différents aspects économiques de l'établissement d'industries métallurgiques dans les pays en voie de développement.
		L	- Au 14-9 - Visite du Dr DUNLOP, professeur d'économie politique à l'Université Harvard (Etats-Unis) qui donnera des conférences à Tripoli et à Benghazi.
			M	...	- Déclaration de M. BARGACH, lors d'un voyage en Italie : "L'Italie favorisera le rapprochement Maroc-C.E.E."
				T.	- Au 9-9 - 5ème assemblée générale à Belgrade de l'Association internationale des études et recherches sur l'information.
				T.	- Une délégation d'une vingtaine de membres de l'U. T. T. effectue un voyage d'information en R. F. A. sur invitation du ministère fédéral de la famille et de la jeunesse.
				T.	- Au moment de quitter son poste, M. René GARNEAU, ambassadeur du Canada, souligne dans une déclaration à la presse que son pays "s'intéresse vivement au projet d'organisation d'une communauté francophone du président BOURGUIBA".
				T.	- Une délégation de l'U. N. F. T. se rend à Moscou sur invitation du Comité des femmes soviétiques.
<u>8-9</u>	A	- Au 11-9 - Finales du premier festival national des arts populaires à Alger.
	A	- Au 24-9 - Séjour en France d'une délégation du ministère des Habous venue prendre contact avec les émigrés algériens.
	A	- Cinq chalutiers espagnols sont arraisonnés dans les eaux territoriales algériennes au large de Nemours.
		L	- Au 19-9 - La Libye participe pour la première fois à la Foire de Zagreb (Yougoslavie).
		L	- On annonce l'arrivée de nouveaux médecins et infirmiers de Formose.
			M	...	- Dans le quotidien <i>Al Alam</i> , M. Allal al-FASSI affirme que "... la France a toujours été à la tête des croisades menées contre l'Islam" et accuse les missions religieuses établies au Maroc de vouloir "détruire et calomnier l'Islam...".
			M	...	- Entretiens à Ifrane entre les rois HASSAN II et FAYCAL.
				T.	- M. Mekki ZIDI ingénieur polytechnicien, déjà chargé de la direction de l'aciérie El Fouladh, est nommé président-directeur général de la société du complexe industriel et maritime de Menzel-Bourguiba SOCOMENA en remplacement de MM. Hédi MABROUK.
				T.	- Session à Tunis du Comité des jeux méditerranéens qui se tiendront en Tunisie en septembre 1967.
				T.	- Arrivée à Tunis pour un séjour de 48 heures d'une importante délégation danoise conduite par le Ministre des affaires étrangères. Il sera question du renouvellement du prêt de 560 000 dinars que le gouvernement de Copenhague avait accordé à la Tunisie en 1964.
				T.	- Une dépêche A.F.P. du Caire signale qu'un groupe d'opposants tunisiens serait intervenu auprès des autorités de Bonn dans le dessein d'obtenir la réouverture du dossier judi-

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>8-9</u>					ciaire de l'assassinat de Salah BEN YOUSSEF. Les autorités tunisiennes affectent de se désintéresser de cette démarche en précisant que ces personnalités et en particulier M. Ibrahim BEN TOBAL, ont depuis longtemps perdu tout contact avec les réalités nationales.	
<u>9-9</u>		L			- Au 25-9 - La Libye participe à l'exposition de l'artisanat à Londres.	
		L		T.	- Retour en Libye d'une délégation d'enseignants qui a effectué une visite de dix jours en Tunisie où elle a été reçue par le Ministre de l'éducation nationale.	
			M		- A Kenitra, Vème Congrès de l'U.G.E.M. de tendance is-tiglialienne. Motions réclamant l'arabisation de l'enseignement, la nationalisation des secteurs économiques importants et rejetant toute participation marocaine au projet de communauté francophone.	
			M		- Séjour à Madrid de M. IMAMI, sous-secrétaire d'Etat à la formation des cadres.	
	A	L	M	T.	- Réunion au Caire du Conseil de la Ligue arabe auquel la Tunisie n'est pas représentée. La presse tunisienne souligne à ce sujet que "sept seulement" des douze pays participants seront représentés à l'échelon ministériel.	
				T.	- Au lendemain de la visite de l'envoyé spécial du général MOBUTU, le président BOURGUIBA évoque les relations belgo-congolaises avec l'Ambassadeur de Belgique à Tunis. Le diplomate déclare espérer que "le Chef de l'Etat tunisien pourra aider les Belges et les Congolais à retrouver leur amitié".	
				T.	- Deux chalutiers italiens surpris dans les eaux tunisiennes sont arraisonnés et retenus à Bizerte.	
				T.	- Une mission aérienne autrichienne de 5 appareils est mise à la disposition du gouvernement tunisien pour le traitement par des insecticides de 4 000 hectares de terres cultivées.	
	<u>10-9</u>	A				- Au 13-10 - M. Adam MALIK, ministre indonésien des affaires étrangères, séjourne à Alger où il est reçu par MM. BOUMEDIENNE et BOUTEFLIKA. Communiqué commun.
		A				- Fin du séjour d'une délégation médicale soviétique. Entretiens avec les responsables algériens sur la coopération en matière de santé. Communiqué commun.
A		L	M	T.	- Appel de M. BEHIRI, directeur de la B.A.D. aux 29 Etats membres pour leur demander une "collaboration étroite" à l'occasion du 2ème anniversaire de sa création.	
A		L	M	T.	- Au 13-9 - 46ème session plénière du Conseil des Ministres des affaires étrangères de la Ligue au Caire. Le Conseil adopte plusieurs résolutions qui condamnent notamment la politique américaine au Moyen-Orient et rejettent le principe de l'équilibre des forces dans cette région. Le Conseil enfin "rejette et condamne" les thèses BOURGUIBA dans la question palestinienne.	
		L			- Le Ministre du travail et des affaires sociales ouvre à Tripoli le 8ème Centre d'entraînement sportif arabe.	
		L			- Le sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale examine avec des experts de l'U.N.E.S.C.O. des projets concernant l'enseignement pour les adultes et l'alphabétisation.	
	L			- Une délégation de parlementaires libyens, conduite par le Président de la Chambre, se rend en Jordanie pour huit jours sur l'invitation de l'Assemblée nationale de ce pays (elle visitera le 13 le champ d'Akabat Jabs, la ligne de front et les Lieux Saints et sera reçue le 14 par le roi HUSSEIN).		

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>10-9</u>				T.	- Séjour en Yougoslavie pour une quinzaine de jours d'une importante délégation de l'U.G.T.T. qui étudiera les formes de la gestion ouvrière.
<u>11-9</u>	A			- Au 13-9 - Visite à Alger de M. VIDAL-NAQUET, délégué de la F.A.O. Il étudie notamment l'aide à apporter aux organisations de jeunes.
		L		- Arrivée d'un Premier secrétaire commercial à l'ambassade de la R.F.A. (poste nouvellement créé) et d'un nouveau directeur de l'Institut Goethe de Tripoli.
		L	M	...	- Le Gouverneur de la Banque de Libye rentre d'un voyage d'études au Maroc au cours duquel il a examiné la possibilité de coordonner les positions libyennes et marocaine en vue de la prochaine réunion de l'Organisation du F.M.I.
			M	...	- Au 14-9 - Séjour de M. Mamoun TAHIRI en R.F.A. Cf. accords le 12.
			M	...	- Au 18-9 - Séjour à Londres de M. M'Hamed BARGACH. Entretiens avec les responsables britanniques.
<u>12-9</u>	A			- Ordonnance n° 66-275, portant suspension de la taxe à la production frappant certains lièges et ouvrages de liège.
	A			- Au 17-9 - Séjour de M. PLOJHAR, ministre tchécoslovaque de la santé, en Algérie. Cf. le 16, accords.
	A	L	M	T.	- M. THANT annonce la conclusion d'un accord de coopération entre l'O.N.U. et l'O.U.A. ; il porte sur l'envoi de représentants aux réunions des deux organisations, l'établissement d'une liaison permanente d'information entre les deux secrétariats généraux et la coopération en matière de recrutement et de formation du personnel. Il souligne que cette coopération sera rendue aisée par le fait que la C.E.A. et l'O.U.A. ont toutes deux leur siège à Addis-Abéba.
	A	L	M	T.	- Conférence cartographique pour l'Afrique à Tunis, sous l'égide de la C.E.A. en présence de M. GARDINER. Ouverture par le Secrétaire d'Etat tunisien aux travaux publics.
	A			- Au 13-9 - Réunion à Addis-Abéba de la Commission de l'O.U.A. pour les réfugiés.
	A			- Au 22-9 - Conduite par M. Chérif BELKACEM, coordinateur du Secrétariat exécutif du F.L.N. une délégation se rend en Yougoslavie sur invitation de la Ligue des Communistes yougoslaves. Communiqué commun le 19.
		L		- Au 17-9 - Une délégation d'hommes d'affaires, conduite par le président de la Chambre de commerce de Tripoli, invitée par la Chambre de commerce de Tchécoslovaquie, se rend dans ce pays et visite la Foire de Brno.
			M	...	- A l'issue de la visite au Maroc du roi FAYCAL, publication d'un communiqué commun maroco-séoudien qui précise notamment que le roi HASSAN II visitera l'Arabie séoudite l'année prochaine. Appel des Rois d'Arabie et du Maroc aux dirigeants arabes pour qu'ils "conjuguent leurs énergies et unissent leurs efforts pour construire leur commun destin..."
			M	...	- M. IMANI rencontre à Bruxelles les Ministres belges des affaires étrangères et de l'agriculture auxquels il demande une assistance en personnel technique agricole.
				T.	- Ouverture à Tunis, en présence de plusieurs professeurs français, d'un cours de perfectionnement pour les spécialistes de sciences politiques et d'administration publique de 10 pays francophones d'Afrique.
				T.	- Au cours de l'inauguration de la foire régionale de Sfax, le Secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale reconnaît la nécessité "d'assainir l'activité des coopératives agricoles".

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>12-9</u>				T.	- Démarrage de l'usine de pneumatiques de Menzel-Bourguiba. Le président BOURGUIBA reçoit le président directeur général de la firme américaine Firestone.
				T.	- La Commission de décolonisation de l'O.N.U. (ou Commission des 24), est saisie du rapport établi par la sous-commission <i>ad hoc</i> sur le Sud-ouest africain. Le rapport préconise l'organisation d'élections dans ce territoire par l'O.N.U. en vue de le préparer à l'indépendance. La Commission demande que l'Assemblée générale de l'O.N.U. soit saisie en priorité de cette question.
	A.	L.	M.	T.	- M. Robert GARDINER, secrétaire exécutif de la C.E.A. est reçu par le Comité consultatif permanent du Maghreb.
<u>13-9</u>	A.	- Le Comité des 33 chargé d'étudier les structures et le financement des opérations de maintien de la paix de l'O.N.U. dépose le rapport qui doit être soumis à l'Assemblée générale. Ce rapport constitue un constat de carence.
	A.	L.	- Deux fonctionnaires du ministère de l'économie se rendent en Algérie pour diriger le pavillon libyen à la Foire d'Alger.
		L.	- L'Ambassadeur de Libye à Washington offre un déjeuner en l'honneur d'une délégation pétrolière de 17 personnes, comprenant les sous-secrétaires d'Etat à l'économie et aux travaux-publics et deux députés, qui accomplit un voyage aux Etats-Unis. A cette occasion le sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics déclare que la Libye pourrait dans les dix prochaines années devenir "le premier producteur de pétrole du monde".
	A.	L.	M.	T.	- Ouverture à Tunis d'une session de la Commission des relations commerciales intermaghrébines qui fixera une liste de plus de 100 produits dont le libre échange sera admis entre les quatre pays.
				M.
				T.	- M. M'ZALI se rend en Bulgarie et en Yougoslavie où il signera les accords de coopération en matière de radio et de télévision.
<u>14-9</u>	A.	- Au 20-9 - Séjour d'une délégation d'experts soviétiques conduits par M. KOUZMINE, premier vice-ministre du commerce extérieur d'U.R.S.S. : nombreux entretiens sur l'évolution des échanges commerciaux.
		L.	- Arrivée de M. Mohamed Ibrahim JOOB, secrétaire de l'Union islamique sénégalaise et directeur de l' <i>Afrique musulmane</i> de Dakar, venu passer cinq jours à Tripoli et à Beida pour y préparer la visite d'une délégation de Sénégalais musulmans qui sera conduite par l'uléma Hadj Ibrahim ASSE-NIGALI.
	A.	L.	M.	T.	- Arrivée d'une délégation commerciale syrienne. - Au 19-9 - Ouverture à Tunis d'un colloque sur la coopération intermaghrébine pour le développement de l'agriculture (et auquel assistent, entre autres, des experts français, américains et allemands et des représentants de la C.E.A. et de la F.A.O.).

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>14-9</u>			M.	...	- Visite au Maroc de M. SENGHOR président de la République du Sénégal.
				T.	- M. Hédi MABROUK qui avait été nommé il y a quelques semaines président-directeur général de l'Office national des textiles, assumera les mêmes responsabilités à la tête des trois sociétés mixtes : Sogicot, Sogic et Sogil (industries du coton, de la confection et de la laine). Cette concentration de responsabilité tend à faciliter une meilleur coordination dans un secteur industriel qui connaît actuellement de graves difficultés commerciales et financières.
				T.	- Arrivée à Tunis de M. François MACY, nouveau directeur du corps américain des volontaires pour la paix ainsi que 127 nouveaux membres du Peace Corps.
<u>15-9</u>	A	- Ordonnance n° 66-284 portant code des investissements. Cf. documents, I, 10.
	A	L	M	T	- Publication à Washington du rapport annuel du F.M.I.
	A	M	T	- Conférence de presse de M. OLIVI, porte-parole de la Commission du Marché commun : il annonce que la division des affaires étrangères de la Commission doit commencer l'examen du dossier maghrébin à partir du 20 septembre. La presse tunisienne souligne que les dossiers marocain et tunisien seront présentés conjointement.
	A	L	M	T	- Au 19-9 - 4ème session du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement à Dakar. M. ... - Fin de la visite à Rabat du président SENGHOR.
<u>16-9</u>	A	L	M	T	- Au 30-9 - Foire internationale d'Alger.
	A	L	M	...	- M. BENABDALLAH, secrétaire général du Bureau marocain permanent d'arabisation quitte Rabat pour l'Iran, le Pakistan, la Turquie et la Chine, chargé par la Ligue d'une mission culturelle auprès de ces pays. Il doit étudier l'intérêt que portent ces pays à la langue arabe.
			M	...	- Décret royal n° 257-66, portant réglementation de l'inspection de la pharmacie.
			M	...	- Décret royal n° 074-66, fixant les conditions de vente de médicaments par les médecins.
				T.	- Conférence de M. Fadhel BEN ACHOUR, grand Mufti de la République, en faveur des Frères musulmans.
				T.	- Arrivée d'une délégation parlementaire suédoise. T. - Arrivée en Tunisie de M. Frederico DE CLERMONT LISBOA, nouvel Ambassadeur du Brésil.
<u>17-9</u>	A	- Au 19-9 - Journées internationales de l'enfance à Alger, organisées par la Fédération démocratique internationale des Jeunes.
	A	L	M	T	- Afin de préparer la conférence ministérielle qui doit avoir lieu à la fin de l'année, le Comité permanent consultatif maghrébin a convoqué les experts en matière des transports : le comité maghrébin des transports aériens à Tripoli le 21 septembre, le comité des transports ferroviaires et routiers à Rabat le 28 septembre, le comité des transports maritimes à Tunis le 10 octobre. La commission des relations commerciales doit également siéger bientôt. M. ... - M. M. A. ALAOUI préside l'assemblée générale constitutive de la Société d'exploitation des bitumes du Maroc (Sebima) constituée par la Société anonyme maroco-italienne de raffinage (S.A.M.I.R.) et la Société chérifienne des pétroles (S.C.P.).

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>17-9</u>				T.	- Rendant une visite que vient d'effectuer en Tunisie un groupe de membres du Parti socialiste belge, une délégation du P.S.D. séjourne en Belgique.
<u>18-9</u>		L			- Débarquement au port de Tripoli de 8 000 moutons vivants en provenance d'Australie.
		L			- Tandis que la délégation parlementaire libyenne termine son voyage de 8 jours en Jordanie le chérif Hussein Ben NASSER, chef du Cabinet du roi HUSSEIN, porte un message de celui-ci au roi IDRIS 1er. Selon la presse jordanienne, il y serait question d'un prochain échange de visites entre les deux monarchies.
				T.	- Le roi FAYÇAL, venant de Bamako, arrive en Tunisie pour une visite officielle d'une semaine
				T.	- Le président BOURGUIBA invite tous les pays musulmans à se rallier au projet de regroupement islamique préconisé par le roi FAYÇAL.
<u>19-9</u>	A				- M. Ahmed TALEB, préconise une politique de contrôle de naissances.
	A				- Au 23-9 - Séjour de M. Olivier LONG délégué du Conseil fédéral suisse aux accords commerciaux.
			M		- M. A. BENNANI, directeur de la Caisse des dépôts et Consignations, est nommé secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre. M. A. BENKIRANE, ancien directeur de <i>Maroc-Informations</i> succède à M. BENNANI.
				T.	- Décret n° 66-356 du secrétariat d'Etat à la défense nationale, fixant le statut du service du corps des officiers d'active et de réserve du service de santé de l'Armée. Décret n° 66-357 relatif au classement hiérarchique et à l'échelonement indiciaire applicables aux officiers de santé de l'Armée. Décret n° 66-358 relatif aux indemnités particulières aux officiers de santé de l'Armée.
				T.	- Le projet de conférence islamique constitue le thème des discours échangés par le roi FAYÇAL et le président BOURGUIBA au cours du dîner offert par le président de la République au souverain séoudien. Le leader tunisien condamne plus vigoureusement que son hôte ceux des Chefs d'Etat arabes qui "dénigrent" cette initiative. Le Roi FAYÇAL prononce, d'autre part, un discours devant l'Assemblée nationale tunisienne.
				T.	- Au 23-9 - Visite officielle de M. M'ZALI en Bulgarie.
<u>20-9</u>	A				- Au 24-9 - M. Rabah BITAT représente l'Algérie aux fêtes de l'Indépendance de la république du Mali. Il est reçu par le président Modibo KEITA.
	A		M		- Et 21-9 - Réunion à Casablanca, sous la présidence de M. Mahjoub BEN SEDDIQ, du secrétariat de l'Union syndicale panafricaine.
	A	L	M	T.	- Au 26-9 - 3ème conférence à Alger sur la politique scientifique et l'organisation de la recherche dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, au niveau des Ministres de l'éducation nationale. Elle adopte 28 recommandations insistant notamment sur la nécessité de la recherche en matière agricole et l'établissement de liens de coopération avec les instituts et universités des pays développés.
		M			- Le roi HASSAN II reçoit une mission économique qui, présidée par M. Ahmed Taïbi BENHIMA, directeur du cabinet royal, va effectuer une tournée dans les pays d'Europe orientale.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>20-9</u>			M.	...	- Départ pour les Etats-Unis via Paris, de M. GUERIDA ancien ministre des affaires étrangères, hôte officiel du gouvernement américain.
	A.	L.	M.	T.	- Ouverture de la 21ème session de l'Assemblée générale de l'O. N. U. Mme Halima WARZAZI (Maroc) est élue présidente de la Commission sociale. C'est la seule femme à siéger au Bureau.
				T.	- Visite du roi FAYÇAL aux installations industrielles de Bizerte. Les autorités locales tiennent à lui faire constater que contrairement aux allégations du Caire il n'existe aucun signe dénotant la présence d'une puissance navale étrangère.
				T.	- Arrivée à Tunis d'un groupe de 18 professeurs canadiens qui exerceront dans différents services tunisiens.
<u>21-9</u>	A.	- Dissolution de l'Association Al-Qiyam (association d'études islamiques : Les Valeurs).
	A.	M.	T.	- Au 28-9 - 10ème session de l'A. I. E. A. à Vienne. De nombreux délégués soulignant le manque de ressources disponibles pour l'assistance technique aux pays en voie de développement.
	A.	L.	M.	T.	- Au 5-10 - Congrès des Etats membres de l'U. N. E. S. C. O. à Paris.
	A.	L.	M.	T.	- Le Comité maghrébin des transports aériens se réunit à Tripoli où il étudiera spécialement un projet de création d'une compagnie maghrébine unifiée des transports aériens.
			M.	...	- Au 29-9 - Négociations maroco-yougoslaves dans le cadre de l'accord de coopération signé en 1960.
				T.	- M. Tahar BELKHODJA, ancien ambassadeur de Tunisie à Dakar, est nommé Chef de Cabinet du Secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale en remplacement de M. Tahar KACEM.
				T.	- M. Salah LADGHAM est nommé Ambassadeur de Tunisie aux Pays-Bas en remplacement de M. Abdelmalek BERGAOUI.
				T.	- M. Moncef KEDADI est nommé Ambassadeur de Tunisie en Norvège en remplacement de M. Ridha KLIBI.
				T.	- Le gouvernement britannique a décidé de mettre 33 membres du Voluntary Overseas Service à la disposition du gouvernement tunisien pour l'année 1966-1967 (contre 6 l'année précédente). 15 d'entre eux enseigneront l'anglais.
<u>22-9</u>	A.	- Remaniement ministériel. Cf. Documents, I, 1.
	A.	- Au 29-9 - Semaine du cinéma tchécoslovaque.
	A.	- Le Conseil des Ministres annonce la réorganisation du ministère de l'agriculture qui est déchargé de la commercialisation, des industries alimentaires et de l'enseignement supérieur agricole.
	A.	- Au 26-9 - M. Dante GRAZIOSI, sous-secrétaires d'Etat italien au commerce extérieur, séjourne à Alger. Objet des entretiens : échanges commerciaux algéro-italiens.
	A.	- Au 25-9 - Réunion à Prague du Comité exécutif de l'Organisation internationale des journalistes (O. I. J.).
	A.	- Au 24-9 - Réunion à Conakry du 4ème Congrès de la Jeunesse de la Révolution démocratique africaine.
	A.	M.	T.	- Réunion à Paris des Ministres des finances de la zone franc.
	A.	L.	M.	T.	- Ouverture des débats de politique générale à l'Assemblée générale de l'O. N. U.
	A.	L.	M.	T.	- M. THANT est invité à assister au prochain sommet de l'O. U. A.
				T.	- Le secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale annonce un "réajustement" des prix de certaines denrées à partir du 23 septembre : légères réductions du prix du

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>22-9</u>					<p>sucre, du beurre et de l'essence ; par contre, augmentations du prix de l'huile (12 % pour l'huile en bouteille, 25 % pour l'huile mélangée particulièrement utilisée par la consommateur tunisien) et des tarifs des chemins de fer. La baisse des textiles tend à favoriser l'écoulement des stocks accumulés au cours des derniers mois.</p> <p>T. - M. Ahmed BEN SALAH qui se rend en visite en Bulgarie poursuivra son voyage aux Etats-Unis (où il participera aux travaux de la Conférence des Gouverneurs du F.M.I.) puis en U.R.S.S. A son départ le Secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale déclare attacher une particulière importance à cette dernière visite sur le plan de la coopération économique et technique. Plusieurs projets de construction de barrages et d'un institut de formation d'ingénieurs sont en cours de réalisation sur les crédits soviétiques de 25 000 000 de roubles accordés en 1962.</p>
<u>23-9</u>			M.	...	- Début du séjour en Italie de M. Hassan ABABOU. Au 3-10.
				T.	- M. Béchir EN NAJI tente de convaincre les commerçants et industriels de la région de Sfax de participer au financement des projets économiques régionaux et nationaux. Ses interlocuteurs font des réserves sur la rentabilité des investissements envisagés dont ils voudraient pouvoir s'assurer eux-mêmes. Ils attirent d'autre part l'attention des autorités sur les difficultés provoquées par les limitations croissantes imposées à l'importation de matières premières.
				T.	- M. Tahar KACEM, ancien chef de cabinet du secrétaire d'Etat au Plan et à l'économie nationale, est chargé du gouvernement de Béjà. Sont changés simultanément les gouverneurs de Kasserine : M. Mohamed BEN LAMINE est remplacé par M. Mohamed TRIKI ancien gouverneur de Béjà et de Kairouan : où M. Mongi FERIH, premier délégué est chargé de l'intérim du gouvernement.
				T.	- Le roi FAYCAL se rend en visite à Kairouan, "seconde ville sainte de l'Islam". A cette occasion, le président BOURGUIBA condamne sévèrement la politique d'hégémonie dans le monde arabe poursuivie par le président NASSER.
<u>24-9</u>	A	- Inauguration par le président BOUMEDIENNE de la tannerie de Rouiba.
			M.	...	- Au 3-10 - Début du séjour en U.R.S.S. d'une mission économique conduite par M. Tafbi BENHIMA, directeur du Cabinet royal. Entretiens avec les responsables du Commerce extérieur soviétique.
				T.	- Le communiqué tuniso-séoudien publié à la fin de la visite du roi FAYCAL souligne "la compréhension totale qui régit les relations des deux pays dans tous les domaines", mais c'est en termes généraux que sont évoqués l'attachement à l'Islam et les efforts déployés par le Roi pour rétablir les liens étroits qui unissent tous les Musulmans. On relève toutefois que les deux Chefs d'Etat "ont confirmé leur appui sans réserve au peuple palestinien auquel ils continueront d'apporter leur soutien dans sa lutte sacrée contre le colonialisme sioniste". La coopération entre les deux pays, récemment prévue par un traité, sera définie ultérieurement.
	A	T.	- Le gouvernement tunisien donne son agrément à la nomination de M. Abdelmalek BEN HABYLES comme Ambassadeur de la République algérienne en Tunisie. Le Chef de l'Etat remet ses lettres de créance à M. Abdelmajid CHAKER, nouvel ambassadeur à Alger. Il remarque à cette

Dates	A.	L.	M.	T.	
24-9					<p>occasion que si "les grandes options prises dans les domaines social et politique sont différentes" elles ne doivent pas constituer un obstacle aux bonnes relations dans les autres domaines.</p> <p>T. - Conférence de presse du roi FAYCAL qui précise notamment : "Je ne pense pas que le président BOURGUIBA ait des vues qui diffèrent de celles des autres nations arabes" - une solution réaliste du problème palestinien suppose soit la renonciation des Israéliens à maintenir un Etat au sein de la nation arabe, soit la reconquête de la région (on sait que le Chef de l'Etat tunisien préconise par contre une solution négociée du problème) - le Yemen doit choisir son avenir en toute liberté - le regroupement islamique n'a pas une "motivation intéressée". La modération du souverain fait contraste avec le discours prononcé à Kairouan par le président BOURGUIBA.</p> <p>T. - M. Hassib BEN AMMAR se rend en G.B. à l'invitation des autorités britanniques.</p>
25-9	A	L	M	T	<p>- Publication du rapport annuel de la B.I.R.D. : "en moyenne les conditions n'ont pas été favorables à une croissance satisfaisante des pays en voie de développement".</p> <p>L T. - Ouverture à Téhéran d'une réunion de l'Union parlementaire internationale à laquelle participe une délégation libyenne dirigée par le Président de la Chambre des députés et une délégation tunisienne.</p> <p>L T. - Au 27-9 - M. Mohammed M'ZALI séjourne en Libye.</p> <p>M T. - Fin de la réunion à Genève du Conseil du commerce et du développement de l'U.N.C.T.A.D. La Tunisie et le Maroc sont membres du Conseil. Le groupe des 31 pays en voie de développement qui font partie de celui-ci déposent un mémorandum qui demande notamment la conclusion d'accords internationaux sur le sucre et le cacao ainsi que l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des produits bruts ou traités en provenance des pays sous-développés. Les pays industrialisés rejettent dans l'ensemble ce mémorandum. Le groupe des 31 décide également d'appuyer l'idée du Dr PREBISCH, secrétaire général de l'U.N.C.T.A.D., de faire de la prochaine conférence générale en 1967 une conférence de négociations et non une conférence de contestations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Une Commission de 6 membres est chargée de délimiter les questions sur lesquelles le dialogue pourra s'engager.</p> <p>T. - M. Habib BOURGUIBA Junior, se rend à New-York à la tête de la délégation tunisienne à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il déclare à son départ que la Tunisie s'efforcera de continuer à jouer le rôle positif qu'on lui connaît. En ce qui concerne le Vietnam, il tient à préconiser que le "refus opposé par le gouvernement d'Hanoï aux propositions formulées par la délégation américaine ne laisse pas prévoir une solution prochaine".</p>
26-9	A				<p>- Ordonnance n° 66-299 portant création de la société nationale des conserveries algériennes "Soalco".</p> <p>A . L . M . T. - Au 30-8 - 21ème Assemblée générale du F.M.I. et de la B.I.R.D., avec la participation des Ministres des finances des pays du Maghreb. Une réunion commune du groupe africain décide la création d'un comité permanent (dont le rapporteur sera l'Algérie) et d'un groupe de travail qui, s'occuperont des problèmes fondamentaux, intéressant les</p>

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>26-9</u>					Africains dans le domaine monétaire et financier, des liquidités internationales, du financement, des fluctuations des cours des produits d'exportation et du développement économique proprement dit.
	A	L	M	T	- A l'O.N.U., les délégués africains quittent la salle des débats lors d'une intervention du délégué de l'Afrique du Sud.
	A				- Au 28-9 - Séminaire des Nations Unies à Genève sur la gestion et l'organisation des entreprises publiques.
	A	L	M	T	- La deuxième conférence cartographique africaine qui vient de terminer ses travaux a proposé la création d'un comité spécialisé dans le cadre de la C.E.A. et d'un centre africain de recherches dans le même domaine.
		L			- Au 29-9 - Le Conseil des Ministres décide la création d'une Faculté de génie civil à Benghazi et la construction d'hôpitaux à Tadjoura, Agedabia et Garian. Il décide d'autre part qu'une délégation libyenne participera au Caire, en novembre, à une réunion au cours de laquelle sera étudié un projet de création d'un marché commun arabe.
			M		- Le Roi remet leurs lettres de créance à trois nouveaux ambassadeurs du Maroc : M. Abderrahamn al-FASSI, en Irak ; M. Ahmed BENSOUA, au Liban ; M. Abdellatif LARAKI, au Koweït.
			M		- Le Roi HASSAN II reçoit les lettres de créance du premier ambassadeur de la Malaysia au Maroc, M. Tan Sai Ya'acob Bin Abdul LATIFF.
				T	- Arrivée à Tunis de M. Gueorgui PANTCHEV, nouvel ambassadeur de Bulgarie.
<u>27-9</u>	A				- Au 30-9 - réunion de la commission paritaire algéro-ivoirienne.
	A		M		- Au 5-10 - Une délégation militaire algérienne conduite par le colonel Tahar ZBIRI, chef d'Etat-Major de l'A.N.P., effectue une visite au Maroc. Cf. le 3-10.
			M		- M. ATNASIEVSKI, ministre adjoint du commerce extérieur de Yougoslavie, a des entretiens à Rabat avec diverses personnalités gouvernementales marocaines.
				T	- Le Chef de l'Etat qui, récemment s'est entretenu tour à tour avec les principaux responsables de la vie économique et financière du pays, préside une importante séance de travail consacrée à ces questions. On y voit généralement le signe des difficultés que connaît actuellement la Tunisie.
				T	- Le président BOURGUIBA reçoit le professeur LELIEVRE, recteur de l'université de Dakar.
				T	- Entretien BEN SALAH - KNAPP, vice-président de la B.I.R.D. à Kasington.
<u>28-9</u>	A				- Entretien THANT-BOUTEFLIKA.
		L			- Arrivée à Tripoli du chef du groupe des experts internationaux chargé par le B.I.T. d'élaborer, en accord avec l'O.N.U., et le Fonds Spécial, un programme de formation professionnelle.
	A	L	M	T	- Le Comité maghrébin des transports ferroviaires et routiers se réunit à Rabat.
			M		- Conférence de presse de M. Allal al-FASSI : A propos d'une éventuelle participation du parti de l'Istiqlal dans un prochain gouvernement, il déclare : "jusqu'à présent nous n'avons aucun moyen pour confirmer ce remaniement, du fait qu'aucune proposition ne nous a été faite par S.M. le Roi, ni à nous, ni aux autres, à notre connaissance. Mais notre position dans cette affaire n'a pas changé : légalité et égali-

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>28-9</u>				T.	tarisme. Nous sommes prêts bien entendu à rentrer dans un gouvernement qui va préparer les élections libres sur cette base".	
				T.	- Les autorités décident de limiter aux pièces détachées l'importation contre remboursement par petits colis postaux. Cette procédure avait connu une grande extension à la suite des mesures draconiennes de limitation des importations.	
<u>29-9</u>	A				- Le Conseil des Ministres décide l'octroi d'un prêt aux petits fellahs du secteur traditionnel, à la veille de la campagne des labours.	
	A				- Et 30-9 - Séjour en U.R.S.S. d'une délégation du ministère des finances et du plan conduite par M. Abdallah KHODJA	
	A				- Remaniement ministériel. Cf. Documents, 1, 1.	
	A	L	M	T.	- M. BAGHRICHE, délégué algérien au Comité consultatif maghrébin, déclare à la presse que l'ajournement des réunions d'experts qui devaient avoir lieu ces jours derniers (Commissions des transports et du commerce) n'était pas dû à "de quelconques divergences entre les pays" mais à l'impossibilité où s'étaient trouvés certains experts de se libérer aux dates prévues.	
				T.	- Poursuivant le mouvement de mutation de hauts fonctionnaires, les autorités tunisiennes décident la mutation d'une quarantaine (sur 80) de délégués de gouverneurs.	
				T.	- Et 30-9 - Séminaire à Tunis (en collaboration avec l'E.N.A. tunisienne) à l'intention des pays africains francophones sur les aspects administratifs et politiques de l'activité économique de l'Etat.	
				T.	- M. Béchir TURKI, directeur du Commissariat tunisien à l'énergie atomique, est élu vice-président de l'A.I.E.A.	
	<u>30-9</u>	A				- Inauguration de l'usine textile des Aurès par M. Belaid ABDESSELAM.
		A				- A l'A.G. de l'O.N.U. intervention de M. BOUTEFLIKA sur le Sud Ouest africain.
		A		M	T.	- Réunion à Paris du Comité des agrumes de la zone franc. Divers problèmes sont étudiés : possibilité d'écoulement des productions maghrébines en augmentation sur les différents marchés européens, problèmes économiques concernant la C.E.E., taxes compensatoires, etc.
A			M	T.	- Au 2-10 - Réunion constitutive à Rabat de la Commission permanente africaine pour le crédit agricole, créée par la Confédération internationale pour le crédit agricole, lors de sa session d'octobre 1965 à Tunis.	
		L			- Le Ministre du travail et des affaires sociales pose la première pierre du nouveau siège de l'Association féminine de Benghazi.	
		L			- Ouverture à la mosquée de l'Université Al-Azhar du Caire du IIème Concile pan-islamique auquel participe une délégation d'uléma libyens.	
			M		- <i>Maghreb-Information</i> annonce la saisie de la revue mensuelle <i>Lamalif</i> .	
			M		- Annonce officielle de la découverte, pour le compte de la Société belge Pétrofina, d'un important gisement de gaz naturel dans la région du Gharb.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>30-9</u>	A	T.	- M. Abdelmajid CHAKER présente ses lettres de créance au président BOUMEDIENNE. Il exprime la volonté de son gouvernement "de faire évoluer progressivement vers des liens d'interdépendance et de complémentarité les rapports entre les deux pays... Il est temps de soumettre toutes les difficultés à l'examen de la raison". On note dans la réponse du président BOUMEDIENNE un accent particulier sur le respect des "valeurs arabo-islamiques" et la préoccupation constante que doivent représenter pour la "patrie arabe" certains "problèmes cruciaux tel celui de la Palestine".
				T.	- Reprenant le thème de l'évolution des moeurs sociales, le Chef de l'Etat insiste dans un discours prononcé en présence notamment des autorités judiciaires sur sa volonté de "substituer aux contraintes de la tradition des obligations morales librement consenties". Si à cette fin le rôle du magistrat est essentiel, le P.S.D. ne peut s'en désintéresser : "Je me propose de faire participer les cellules à l'examen, voire au règlement amiable, des problèmes posés avant que n'en soit saisie l'autorité judiciaire".
				T.	- M. Mahmoud MAAMOURI, ambassadeur de Tunisie à Bucarest, évoque avec le vice ministre roumain des affaires étrangères la participation de la Roumanie aux recherches pétrolières de Tunisie. Un protocole additionnel à l'accord commercial existant entre les deux pays doit être signé durant le séjour de la délégation tunisienne.
<u>1-10</u>	A		- Entretien KAID Ahmed, - George WOODS directeur de la B.I.R.D.
	A		- M. BOUTEFLIKA a des entretiens avec MM. COUVE DE MURVILLE et GROMYKO.
	A		- Commentant les informations publiées par une agence de presse étrangère selon lesquelles d'importantes quantités d'armes soviétiques auraient été livrées récemment à l'Algérie, le ministère de la défense nationale souligne le caractère fantaisiste des chiffres cités.
		L		- Un cinquième avion militaire de type "C. 47" est remis par les Etats-Unis à l'armée libyenne au titre de l'assistance militaire.
		L		- Le Conseil des Ministres décide d'adresser un don de 10 000 livres au Centre islamique du Nigéria.
	L		T.	- Les délégations parlementaires africaines représentant l'Ethiopie, la Tunisie, la R.A.U., le Sénégal, le Soudan, la Somalie, le Cameroun, le Congo, le Libéria et la Libye qui ont participé au Congrès de l'Union parlementaire internationale à Téhéran se réunissent en séance particulière pour poursuivre l'étude du projet de création d'une Union parlementaire africaine.
				T.	- Conférence de presse de M. M. MESSADI sur la rentrée scolaire. Cf. chronique sociale et culturelle.
				T.	- Au 13-10 - Visite aux Etats Unis de M. BOURGUIBA Jr.
				T.	- Au 3-10 - Réunion de la commission mixte tuniso-roumaine à Bucarest.
				T.	- Le P.S.D. décide de retirer l'O.L.P. de la liste des mouvements de libération bénéficiant de son aide morale et matérielle.
				T.	- Arrivée à Tunis de M. Abdulaye FOFANA, ministre sénégalais de l'information et du tourisme.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>2-10</u>	A	- Au 5-10 - Visite du Ministre espagnol du commerce, M. Garcia MONCO, à l'occasion de la Foire d'Alger. Nombreux entretiens ministériels sur les échanges commerciaux et le développement de la coopération en matière de pêche et de tourisme.
	A	L	M	T	- Les pays arabes à l'O.N.U. refusent d'assister à une réception offerte par le maire de New-York, celui-ci ayant refusé de recevoir le roi FAYCAL d'Arabie lors de son voyage aux Etats-Unis.
		L	- Célébrant le premier anniversaire de la création des K.L.A. M. Hachim El ABBAR, président du conseil d'administration de la compagnie aérienne, annonce un prochain accroissement du nombre des vols reliant la Libye à l'Europe et au Maghreb : "La K.L.A. envisage la formation de trente ingénieurs et trente pilotes libyens à l'étranger. Depuis sa fondation elle a accueilli 132 000 passagers et assuré 1 776 vols d'une durée totale de 5 910 heures".
		L	- L'agence <i>Reuter</i> annonce que la Libye, l'Arabie Séoudite, le Qatar et l'Irak se concertent actuellement pour réviser les accords conclus entre leurs pays et les compagnies internationales de pétrole opérant sur leurs territoires.
				T.	- La presse tunisienne accentue la dureté de répliques habituelles à la propagande du Caire. "Les attaques du Caire contre le président BOURGUIBA deviennent inadmissibles". Jusqu'à sa part, <i>As-sabah</i> réclame "une rupture complète de toutes les relations avec l'Egypte et les pays qui portent atteinte à la dignité tunisienne".
<u>3-10</u>	A	- Modification du statut de la Sonatrach dont le champ d'activité est considérablement élargi.
	A	- Conférence de presse de M. AIT AHMED à Rome. Le leader kabyle lance un appel au peuple algérien pour "instaurer un régime démocratique" en Algérie.
	A	- Au 14-10 - 3ème session à Genève de la Commission du pétrole de l'O.I.T.
	A	- Au 6-10 - Séjour de M. SEMIENOV, vice-ministre soviétique des affaires étrangères.
	A	M	- Dépôt devant le Comité spécial sur l'apartheid (dont l'Algérie fait partie) de deux résolutions afro-asiatiques (le Maroc signe la deuxième résolution) qui rappellent aux pays membres de l'O.N.U. leur devoir de condamner la politique d'apartheid en Afrique du Sud.
	A	L	M	T	- Au 7-10 - Colloque international à Paris sur l'épargne et le financement des équipements collectifs, organisé par la Caisse des dépôts et consignations, intervention de M. MOALLA directeur de l'E.N.A. tunisienne.
	A	M	T	- Au 5-10 - Assemblée générale du Comité de liaison de l'agrumiculture méditerranéenne à Paris : les travaux portent sur différents problèmes économiques et financiers de l'industrie agro-technique.
	A	T	- Au 6-10 - Réunion à Stockholm de la "Conférence mondiale de l'enfance" à l'initiative de la Fédération démocratique internationale des femmes. Mme Fatma HADDAD (Tunisie) est élue présidente de la commission de l'éducation.
	A	T	- Au 11-10 - 5ème Conférence régionale européenne de la F.A.O. à Séville.
	A	M	- Le Roi reçoit la délégation militaire algérienne en séjour au Maroc.
			M	- Conférence de presse du docteur BENHIMA consacrée à la rentrée scolaire : Cf. chronique culturelle.

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>3-10</u>			M.	T.	- Au 4-10 - Séjour en Tunisie de M. Moulay Ahmed ALAOUI, chargé par le roi HASSAN II d'une mission auprès du président BOURGUIBA.	
				T.	- Le président BOURGUIBA préside l'ouverture de l'année judiciaire : discours consacré au problème de la garde des enfants.	
				T.	- Une délégation allemande étudiera avec les services tunisiens les relations aériennes entre les deux pays.	
				T.	- Un groupe de personnalités italiennes et belges étudie les investissements touristiques.	
				T.	- Entretien THANT-BOURGUIBA Jr.	
				T.	- Le Conseil de la République réuni sous la présidence du Chef de l'Etat décide de rompre les relations diplomatiques avec le Caire. La Tunisie boycottera d'autre part les travaux de la Ligue arabe. Pour <i>l'Action</i> cette décision souligne "le rôle destructeur que la volonté d'hégémonie du Caire joue dans le monde arabe". Cf. Documents, IV.	
	<u>4-10</u>	A			- Décret n° 66-306 du ministère de l'intérieur, relatif au fonctionnement de l'E.N.A.
A				- Déclaration BOUTEFLIKA devant l'A.G. de l'O.N.U. : il réaffirme le soutien total de l'Algérie aux positions du F.L.N. au Vietnam et au peuple palestinien.	
A		L	M	T.	- Au 31-10 - Réunion de l'O.A.C.I. à Montréal.	
A		L	M	T.	- Au 7-10 - 2ème réunion de la commission maghrébine du tourisme à Alger. Elle décide la création d'un comité permanent du tourisme et celle d'un institut hôtelier et touristique pour former le personnel hôtelier.	
		L			- Sous l'égide de la Radiodiffusion libyenne et grâce à l'appoint provisoire des installations de Wheelus Field, une première émission de télévision en langue arabe est diffusée à Tripoli.
		L			- Départ de M. MOUNTACEUR, chef du Diwan royal, pour Amman où il remettra au roi HUSSEIN de Jordanie un message personnel du roi IDRIS. Cf. le 17-10.
		L			- Le directeur général de la météorologie indienne quitte Tripoli après avoir séjourné en Libye pendant trois jours au cours desquels il a rencontré notamment M. Abdelhadi JIBANI, son collègue libyen.
		L			- M. Ibrahim GALHOUD, grand Mufti de Libye, se rend au Caire pour participer aux travaux du Conseil supérieur des études islamiques.
		L	M		- Une délégation du ministère marocain du travail et des affaires sociales arrive à Tripoli ; elle est conduite par M. Mohamed BENIS, sous-secrétaire d'Etat au travail.
				M	T.	- M. ALAOUI remet à Tunis un message verbal du roi HASSAN II au président BOURGUIBA. A l'issue de cette mission de vingt-quatre heures en Tunisie, retour à Rabat de M. Ahmed ALAOUI : "le but recherché par le Maroc n'est pas d'entrer dans le Marché Commun, mais de trouver avec cet organisme une "formule d'association". M. ALAOUI estime que sa mission a renforcé la solidarité entre la Tunisie et le Maroc qui d'ailleurs "dans le cadre de la convention d'amitié et de coopération qui les lie doivent à chaque instant se concerter et coordonner leur politique".
				M	- Entretien THANT-CHERKAOUI.
				M	- Au 6-10 - Séjour d'une mission économique ivoirienne et entretiens préliminaires à la conclusion d'un accord de coo-

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>4-10</u>					pération. Questions étudiées : échanges commerciaux et problèmes douaniers.
			M . . .		- Au 19-10 - Visite au Maroc de M. LALOAGNADO, chef de service de la législation du travail de l'O.I.T.
			M . . .		- Au 26-10 - La mission économique conduite par M. T. BENHIMA poursuit son voyage en Europe centrale et orientale : du 4 au 9 en Pologne. Cf. les 14, 18, 22.
			T.		- M. Hédi NOUIRA, gouverneur de la B.C.T., séjourne à Paris où il est l'hôte de M. BLOCH-LAINE, directeur de la Caisse des dépôts et consignations.
			T.		- Le Chargé d'affaires de l'Ambassade du Koweït à Tunis remet au président BOURGUIBA un message de l'Emir.
			T.		- Au 8-10 - Visite en Bulgarie de M. Mondher BEN AMMAR, il y étudie le développement de la coopération tuniso-bulgare.
<u>5-10</u>	A			- Au 6-10 - Séminaire des cadres de l'autogestion agricole à Bougara, présidé par M. Ali YAHIA : décentralisation de l'autogestion, commercialisation des produits agricoles.
	A			- Nouvel entretien THANT-BOUFEFLIKA.
		L		- Publication d'un décret royal concernant les conseils municipaux. Ceux-ci comprendront désormais les représentants de l'administration ; leurs membres y compris le Maire, seront nommés par décret royal pour les grandes villes et par arrêté du Conseil des Ministres pour les autres localités.
		L		- M. BICHTI s'entretient à Washington avec de hauts fonctionnaires du ministère américain des affaires étrangères au sujet de divers problèmes concernant l'Afrique et le Moyen-Orient.
			M . . .		- Au 31-10 - Début de la mission au Maroc d'un groupe d'experts dans le cadre du projet SEBOU. Ils étudient les problèmes posés par la culture du peuplier dans le bassin du SEBOU.
			T.		- Le chef de l'Etat visite Mornag où il inspecte les chantiers des travaux publics et de l'Office de mise en valeur de la Medjerda.
	A	T.		- Au lendemain de la rupture avec le Caire, l'Action tient à rappeler les contacts qui viennent d'être renouvelés avec l'Algérie ("à l'occasion de la nomination de l'ambassadeur CHAKER"), l'Arabie séoudite et le Koweït pour conclure que la Tunisie demeure "un pôle de l'attraction, un centre de rayonnement pour l'ensemble du monde arabe". Les commentaires de la presse sur la rupture avec le Caire mettent en valeur l'effet "tache d'huile" que pourrait produire dans l'ensemble du monde arabe la décision de Tunis et "la fidélité et l'esprit de sincérité du gouvernement vis à vis de la cause arabe".
			T.		- Séjour en Tunisie de M. Paul Marc HENRY, administrateur adjoint du programme des Nations-Unies pour le développement. Il y prend connaissance du rapport établi par des experts tchèques sur le développement du tourisme.
			T.		- MM. BOURGUIBA Junior et Dean RUSK s'entretiennent à New-York des relations interarabes, du Vietnam et de l'Afrique.
			T.		- Au 24-10 - Séjour aux Etats-Unis de M. BEN EZZEDINE, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T.
<u>6-10</u>	A			- Au 11-10 - Visite officielle du président BOUMEDIENNE en Yougoslavie. Entretiens politiques avec le maréchal TITO. Communiqué commun le 11.

Dates	A.	L.	M.	T.		
6-10		L		- M. BOURI, délégué permanent de la Libye à l'O.N.U. fait part à l'Assemblée générale, de la décision de la Libye d'affecter un don de 150 000 dollars aux programmes de l'O.N.U. pour le développement.	
			M	...	- Conférence de presse de M. BENHIMA au sujet de l'édification d'un barrage sur l'oued Ziz : commencé en décembre 1967, le barrage sera fini en 1971.	
			M	...	- M. FOFANA, évoquant le dernier voyage du président SENGHOR au Maroc, dément les rumeurs qui ont fait état d'un projet sénégal-marocain de partage de la Mauritanie.	
			M	T.	- Le gouvernement égyptien accepte que le Maroc représente les intérêts tunisiens en R. A. U.	
				T.	- Au 8-10 - Congrès de la Fédération des Associations nationales pour les Nations Unies à Nice. M. Mongi SLIM y prononce une conférence.	
				T.	- M. René STOUDEMANN est nommé ambassadeur de Suisse à Tunis en remplacement de M. Walter BOSSI.	
				T.	- Et 11-10 - Visite de M. BEN SALAH en U.R.S.S., en qualité d'hôte du Comité d'Etat pour les relations économiques extérieures. Entretiens le 7 avec M. MALIK, ministre adjoint des affaires étrangères, le 10 avec M. POLIANSKI, vice-premier ministre. M. BEN SALAH se déclare, le 11, satisfait du développement de la coopération entre les deux pays.	
				T.	- Au 24-10 - Visite de M. Mohammed SALAH, aux Etats-Unis, où il est l'hôte du gouvernement américain. Il effectue un voyage d'information sur les activités politiques américaines. Entretiens avec MM. MANSFIELD, Mc CORMACK, président de la Chambre des Représentants, et PALMER.	
	7-10	A			- Fin du séjour en U.R.S.S. de la délégation économique conduite par M. Abdallah KHODJA.
		A		T.	- Au 14-10 - Réunion à Addis-Abéba d'un séminaire sur la planification budgétaire en Afrique sous l'égide de la C.E.A. : renforcement des dispositions budgétaires dans les pays africains et demande d'aide de l'O.N.U. et des institutions spécialisées de l'O.N.U. en vue de la modernisation des techniques.
		L		- La commission du Bureau libyen pour le boycott d'Israël se réunit à Tripoli afin d'examiner l'ordre du jour du 24ème congrès des coordinateurs des bureaux de boycott d'Israël, congrès qui se tiendra à Koweït le 26 novembre.	
A		L	M	T.	- Les ministres arabes des affaires étrangères présents à la XXIème session de l'Assemblée générale des Nations Unies réaffirment leur soutien profond au Maroc dans ses revendications des territoires nationaux qui se trouvent encore sous domination espagnole.	
				T.	- Inauguration par M. Chedli KLIBI d'une Semaine culturelle de l'Amérique latine.	
				T.	- Nomination de deux Ambassadeurs dans des pays de l'Est européen : M. Néjib BOUZIRI auprès du gouvernement polonais avec résidence à Moscou, M. Mongi SHALI auprès du gouvernement tchécoslovaque.	
				T.	- Une délégation économique ivoirienne conduite par le directeur général de la Banque pour le développement industriel séjourne à Tunis. Elle signera un protocole d'application de l'accord commercial tuniso-ivoirien signé en décembre 1965. La Tunisie achètera café, bananes et cacao et vendra des produits agricoles et de l'artisanat.	

Dates	A.	L.	M.	T.	
8-10	A.	L.	M.	T.	- La commission maghrébine du tourisme qui vient de siéger à Alger a mis au point son règlement intérieur.
	A.	L.	M.	T.	- Le Comité consultatif permanent du Maghreb fait connaître le nouveau calendrier des réunions des commissions qui vont précéder la rencontre ministérielle prévue en décembre prochain : 18 octobre à Tunis, Comité des P.T.T., 19 octobre à Tripoli, Commission des transports aériens, 20 octobre à Rabat réunion du Comptoir maghrébin de l'Alfa, 25 octobre à Tunis Commission des transports ferroviaires et routiers, 23 novembre à Rabat sous-commissions de l'industrie de montage de véhicules et de la verrerie.
	A.				- M. Bachir BOUMAZA, ministre de l'information, annonce de Bruxelles son appartenance à l'O.C.R.A. Il déclare se désolidariser du gouvernement BOUMEDIENNE. Cf. 1e 11-10.
				T.	- M. Mohsen BEN ALJIA, ancien gouverneur de Kairouan, est nommé directeur de l'Office des terres domaniales dont les biens sont en cours de liquidation au profit des coopératives agricoles.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH visite Leningrad. Une dizaine d'étudiants tunisiens seront admis à titre de boursiers à l'Institut polytechnique de cette ville.
			T.	- Au 12-10 - Réunion de la Commission mixte tuniso-ivoirienne à Tunis.	
9-10	A.				- Au 13-10 - Première session à Alger du Comité mixte algéro-espagnol chargé de promouvoir la coopération économique entre les deux pays.
		L.			- A l'aéroport Idriss une valise diplomatique israélienne est saisie dans un avion appartenant à une compagnie européenne.
			M.		- Selon <i>Maghreb-Information</i> , la Banque ottomane, la Banque foncière du Maroc et Worms ont décidé d'unir leurs activités.
			M.		- Sur invitation du gouvernement belge, M. ABABOU se rend à Bruxelles.
			T.	- <i>L'Action</i> note la diminution par le Sénat du volume de l'aide américaine à l'étranger ("la plus basse depuis 9 ans") et se demande si Washington ne rétrograde pas vers une position "cartériste".	
10-10	L.				- M. Khalifa MOUSSA, sous-secrétaire d'Etat aux affaires pétrolières, se rend à Caracas où il assistera en qualité d'observateur aux débats du Congrès des présidents de compagnies pétrolières nationales d'Etats membres de l'O.P.E.P.
			M.		- Au 21-10 - Réunion à Genève de la 14ème session de la Commission des statistiques de l'O.N.U.
			M.		- A Casablanca, le Roi prononce une allocution au cours d'une réunion groupant le comité économique interministériel, les autorités locales, le conseil provincial, le conseil régional : "l'Islam garantit la propriété et il n'est nullement dans son intention de gêner la concurrence ou de mettre un frein à la libre entreprise, mais il est nécessaire que les abus cessent. (...) Il n'y aura pas de classes dans ce pays tant qu'il sera gouverné par des rois dont le souci majeur est de procurer la justice sociale à tous leurs sujets".
			M.		- A l'issue du séjour en Pologne de la délégation économique marocaine conduite par M. BENHIMA publication, d'un communiqué commun maroco-polonais. Le directeur du cabinet royal se rend ensuite en Tchécoslovaquie.
			T.	- M. BOURGUIBA Junior, déclare aux Nations-Unies au sujet du Vietnam que son gouvernement "espère voir bientôt les bonnes dispositions (manifestées récemment à la tribune par	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>10-10</u>					M. GOLDBERG) trouver suffisamment d'écho pour aboutir à un dialogue bénéfique". M. BOURGUIBA Jr. remarque au sujet de la Somalie que "la solution proposée par le gouvernement français fait honneur à la France". Il dénonce d'autre par le "micro-impérialisme" des dirigeants égyptiens. (Le représentant irakien, vice-président de l'Assemblée, manifestera aussitôt sa désapprobation) et souligne enfin que "de l'avis de la Tunisie il est grand temps de permettre à la République populaire de Chine de prendre sa place aux Nations-Unies ; encore faut-il que son gouvernement ne pose pas de conditions irréalisables".
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit M. HOLDEN Roberto, chef du gouvernement angolais en exil.
				T.	- L'Ambassadeur de Tunisie à Madrid entretient le gouvernement espagnol de l'application de l'accord cadre de coopération technique signé en juillet dernier. Trois oenologues viennent de prêter leur concours aux viticulteurs tunisiens. Les demandes tunisiennes portent maintenant sur la collaboration en matière de formation touristique.
<u>11-10</u>	A.	L.	M.	T.	- Au 15-10 - Réunion à Tunis de la commission maghrébine des transports maritimes.
	A	- Communiqué de la présidence du Conseil : "A la veille de son départ pour la Yougoslavie, le président BOUMEDIENNE a notifié à M. Bachir BOUMAZA qu'il était démis de ses fonctions".
			M.	...	- Le Roi préside à la Cour suprême la cérémonie solennelle de l'ouverture de l'année judiciaire.
			M.	...	- Lancement sur 200 000 ha de l'opération "engrais" produits par le complexe de Safi.
			M.	...	- Au 14-10 - Séminaire à Rabat sur la planification familiale présidé par le Dr Larbi CHRAIBI.
			M.	...	- Début de la visite au Maroc d'un expert de la C.E.A. chargé d'étudier les problèmes de l'industrie alimentaire.
			M.	...	- Au 20-10 - Mission commune de la B.I.R.D. et de la F.A.O. au Maroc. Cf. le 20, accords.
				T.	- Allocution télévisée du président BOURGUIBA : "Une société évoluée se doit de mettre en ordre son langage, ses us et coutumes".
<u>12-10</u>	A	- <i>Le Monde</i> fait état de la création d'une Union des Travailleurs algériens en France sur l'initiative de personnalités de l'opposition.
	A	- M. AIT AHMED fait à Bruxelles une déclaration au nom du F.F.S. : "Le Front propose à tous les opposants un projet de regroupement qui va dans le sens des aspirations populaires".
	A	- Rencontre BOUMAZA-MAHSAS à Londres, dans le but de promouvoir l'unité d'action de tous les mouvements d'opposition. Ils se déclarent favorables à la libération de tous les prisonniers politiques, notamment à celle de BEN BELLA.
		L	- La K.L.A. met en service des avions Foker Friendship F. 27 sur la nouvelle ligne intérieure Beida-Benghazi-Tripoli et retour. Sur les huit vols hebdomadaires effectués sur cette ligne trois seront prolongés jusqu'à Tobrouk.
		L	- Des experts libyens des questions pétrolières se réunissent à Tripoli sous la direction de M. JARROUCHI et examinent un projet de mise en place de contrôleurs techniques dans les ports pétroliers du Royaume. Ces fonctionnaires auraient pour mission de surveiller les opérations de production et d'exportation des hydrocarbures.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>12-10</u>		L		- M. BICHTI prononce devant l'Assemblée générale de l'O.N.U. un discours au cours duquel il souligne le danger que font peser sur la paix mondiale le colonialisme, le sionisme et le racisme.
			M	...	- Le 12 octobre, les délégués marocain et espagnol assistent, en tant qu'observateurs, aux discussions de la Commission de Décolonisation.
			M	...	- Décret-royal n° 010-65, relatif à l'exercice du droit syndical des fonctionnaires.
				T.	- Au 15-10 - Séminaire à Rome sur la participation de la femme à la vie publique (Tunisie).
				T.	- Le Secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale qui rentre de Moscou annonce que les relations tuniso-soviétiques ont évolué favorablement en ce qui concerne la coopération technique et les échanges commerciaux. Une mission soviétique, qui viendra en Tunisie au début de l'année prochaine, s'attachera en particulier à compléter les études du projet hydraulique du lac Ichkeul.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH faisant état des entretiens qu'il vient d'avoir à Paris, déclare à son retour à Tunis que les relations entre les deux pays "sont empreintes de compréhension mutuelle surtout en ce qui concerne les problèmes qui rencontre la Tunisie dans ses relations avec les organismes monétaires et économiques internationaux".
<u>13-10</u>	A			- M. Mohamed LEBJAOU, responsable national de l'O.C.R.A. dans une déclaration faite à Londres, fait état notamment de l'implantation de l'O.C.R.A. au sein même de l'administration et de l'armée.
	A			- Au 15-10 - Réunion à Berlin-Est de l'Organisation internationale des journalistes.
	A			- Au 15-10 - L'Association France-Algérie organise à Paris un colloque sur la migration algérienne en France.
			M	...	- A l'Assemblée générale des Nations-Unies, discours de M. CHERKAOUI qui évoquant notamment le "vaste contentieux territorial que, dix ans après son indépendance, le Maroc a encore en suspens avec l'Espagne", demande à l'O.N.U. qu'il soit mis rapidement un terme à la politique d'implantation massive des populations espagnoles dans ces régions, de même qu'il est urgent que l'Espagne cesse ses implantations militaires.
				T.	- A la suite de sa visite d'inspection dans le sud tunisien, M. MESTIRI précise que l'"invulnérabilité" de cette région doit être assurée à la fois sur le plan de la défense proprement dite mais aussi par la mise en valeur sociale et économique.
				T.	- Arrivée à Tunis d'une importante délégation du Land Westphalie-Rhénanie de la R.F.A. Cet Etat est jumelé avec les gouvernorats de Nabeul et de Bizerte.
			T.	- Au cours d'un entretien avec M. Joseph PALMER, M. Mohamed SAYAH tient à préciser, en réponse sans doute aux critiques de son interlocuteur, que la Tunisie connaît un régime du parti unique "non de droit mais de fait" conformément au voeu des "électeurs".	
<u>14-10</u>	A			- Ordonnance n° 66-307, fixant les conditions de constitution de l'état civil et décret n° 66-309 du ministère de l'intérieur, portant application de l'ordonnance n° 66-307.
	A			- Message personnel du président MODIBO KEITA au président BOUMEDIENNE.

Dates	A.	L.	M.	T.																																			
14-10	A.	L.	M.	...	- Douze Etats arabes font part à la Syrie de leur soutien à la suite des incidents survenus récemment sur ses frontières.																																		
					M. ...	- Le roi HASSAN II préside la mise en chantier du barrage sur l'Oued Tessaout (région de Marrakech) et invite les paysans à une "reconversion d'esprit et de méthodes en matière agricole".																																	
					M. ...	- Procès des ravisseurs de Mehdi BEN BARKA, à Paris, réquisitoire de l'avocat général.																																	
					M. ...	- Au terme d'une visite de plusieurs jours à Prague, la délégation économique marocaine conduite par M. BENHIMA, quitte la Tchécoslovaquie pour la Hongrie.																																	
					T.	- Au 15-10 - Anniversaire de l'évacuation de Bizerte.																																	
					T.	- Le Chef de l'Etat signe un décret accordant la grâce amnistiante à 18 personnes condamnées par la Haute Cour de Justice en majorité anciens youssefistes. 6 d'entre elles résident à l'étranger et particulièrement en Algérie.																																	
15-10	A.	L.	M.	...	- Le Chef de l'Etat adresse un message de sympathie au président BOUMEDIENNE à l'occasion des récentes inondations. Des secours en nature seront mis à la disposition des sinistrés. Une mission de solidarité présidée par le directeur de cabinet du Chef de l'Etat se rendra à Alger.																																		
					L.	M.	...	- Au 27-10 - Réunion de la Conférence islamique au Caire.																															
								L.	M.	...	- M. Ahmed HASAIRI, président du conseil d'administration de la Foire internationale de Tripoli, part pour la Turquie où il assistera à l'ouverture de la Foire d'Izmir.																												
											L.	M.	...	- M. Altaf HUSSEIN, ministre pakistanais de l'industrie, arrive à Bénina (Benghazi) à la tête d'une délégation officielle, en vue d'avoir des entretiens avec les ministres libyens de l'industrie, de l'économie et du commerce.																									
														M.	...	T.	- Fin du séjour au Maroc de M. Alexandre Leonidovitch ORLOV, vice ministre soviétique des affaires étrangères.																						
																	M.	...	T.	- En inaugurant les cérémonies du 3ème anniversaire de l'évacuation de Bizerte, le Chef de l'Etat fait l'éloge de M. Bahi LADGHAM, "mon bras droit et que j'ai toujours trouvé à mes côtés durant 30 ans de lutte". Il lui confie le soin de prononcer à sa place le principal discours de la journée.																			
																				M.	...	T.	- Au 31-10 - Visite d'une délégation de l'Union des forces populaires yéménites, parti républicain d'opposition à la politique du maréchal SALLAL. Entretien le 19 avec le président BOURGUIBA.																
																							L.	...	M.	...	- La presse annonce une grève des ouvriers du port pétrolier de Sidra ; leurs griefs porteraient sur l'inobservance des prescriptions coraniques lors de la préparation des produits alimentaires qui leur sont fournis.												
																											L.	...	M.	...	- Le Ministre adjoint des affaires étrangères de la Chine nationaliste, M. H.K. YANG, arrive à Tripoli en visite officielle.								
																															L.	...	M.	...	- "Nous avons pris acte de la collusion de l'Espagne et de la Mauritanie et nous la suivons avec beaucoup d'attention", déclare à son retour de New-York M. CHERKAOUI qui souligne en effet que aux Nations Unies la Mauritanie a épousé les thèses espagnoles pour les territoires du Sahara et du Rio de Oro.				
																																			L.	...	M.	...	- S'adressant à la commission de décolonisation de l'O.N.U. le délégué espagnol, M. Jaime DE PINIES, réaffirme la volonté de son gouvernement d'accorder l'indépendance aux populations du Sahara espagnol. Il indique que le gouverne-

Dates	A.	L.	M.	T.	
16-10					ment de Madrid procédait à des préparatifs en vue d'une consultation populaire qui ne serait marquée par aucune pression. D'autre part, évoquant le cas d'Ifni, le délégué espagnol déclare que l'Espagne n'exerçait son autorité que sur une partie du territoire et suggère à nouveau que des contacts soient établis avec le Maroc pour décider de la procédure à suivre pour la décolonisation de l'enclave.
17-10	A	- Devant la Commission de la décolonisation M. Khaleb TALEB souligne que la solution du problème rhodésien réside dans l'application loyale et immédiate de toutes les recommandations faites aussi bien par l'Assemblée générale que par la Commission de Décolonisation.
	A	- Tract de l'O.R.P. dénonçant les "ultra-réactionnaires" de l'O.C.R.A. et rejetant l'alliance proposée par MM. BOU-MAZA et MAHSAS.
	A	L	M	T	- Au 26-10 - Séminaire organisé pour les pays arabes à Chtaura (Liban) par l'O.I.T.
		L	- Le roi HUSSEIN de Jordanie reçoit le Chef du Diwan royal de Libye, M. Mahmoud MOUNTACEUR, qui lui remet un message personnel du roi IDRIS.
			M	- "Du haut de la tribune des Nations-Unies, le Maroc a dit avec franchise ce qu'il avait à dire. Nous réclamons l'indépendance d'Ifni, de la Saquiet El-Hamra et du Rio de Oro", titre <i>Al-An'ba</i> (officieux).
			M	- De passage au Maroc, M. Doudou THIAM, ministre sénégalais des affaires étrangères, est reçu par le roi HASSAN II.
			T	- Le docteur Sadok MOKKADEM est réélu à l'unanimité Président de l'Assemblée nationale.
			T	- Lancement de la campagne contre l'analphabétisme.
			T	- Appel du bureau exécutif de l'U.G.E.T. à tous les étudiants, les invitant "à assurer leur rôle d'avant-garde dans la bataille que la Tunisie mène".
			T	- Au 28-10 - Réunion à Rome de la 47ème session du Conseil de la F.A.O. (dont la Tunisie fait partie).
			T	- Arrivée à Tunis pour une visite de 6 jours de M. Hamani DIORI. Cf. 23-10.
18-10	A	L	M	T	- Fin du débat général devant l'Assemblée générale de l'O.N.U.
	A	L	M	T	- Au 23-10 - Réunion à Tunis consacrée au problème de l'autorité des parents dans la famille maghrébine. Le colloque se déroule en présence de représentants de l'U.N.I.C.E.F. et de l'U.N.E.S.C.O.
	A	L	M	T	- Au 21-10 - Réunion à Tunis de la Commission maghrébine des transmissions et des télécommunications : elle étudie le problème de l'utilisation du câble nord africain mis en service en mai 1966 et du réseau hertzien (tarification des liaisons télex et télégraphiques).
	A	T	- <i>El Moudjahid</i> annonce que l'Algérie est chargée de représenter les intérêts de la R.A.U. en Tunisie.
		L	- Le Conseil des Ministres jordanien décide d'engager des négociations avec le gouvernement libyen en vue de la conclusion d'accords commerciaux et de main-d'oeuvre.
			M	- Dans une lettre au Roi, le commandant DLIMI, directeur adjoint de la Sûreté nationale, annonce son départ pour Paris où il se mettra à la disposition des autorités judiciaires françaises. La <i>N.A.P.</i> publie cette lettre.
			M	- Communiqué du Palais royal annonçant le départ pour Paris du commandant DLIMI et son intention de se présenter devant la Cour d'Assises de la Seine.

Dates	A.	L.	M.	T.	
18-10			M . . .		- Dans une lettre au roi HASSAN II, le docteur KHATIB fait état de la décision prise à l'unanimité par les délégués provinciaux du Mouvement populaire de libérer M. AHARDANE de ses charges de secrétaire général du Parti.
			M . . .		- Réunion à Casablanca du secrétariat de l'Union syndicale panafricaine.
			M . . .		- M. BENHIMA se rend en Roumanie.
			T.		- Au 20-10 - Séminaire international à Belgrade sur les changements sociaux et économiques dans les campagnes et la situation des femmes (Tunisie).
			T.		- <i>La Presse</i> annonce la décision du gouvernement français d'admettre l'entrée en France de 150 000 hectolitres de vin tunisien destiné à la production de vinaigre et qui seront prélevés sur les stocks du port de Rotterdam.
			T.		- M. Mahmoud BEN AZZEDDINE, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T. qui effectue un séjour aux Etats-Unis, consacre une conférence à "l'expérience syndicale" de la Tunisie.
			T.		- Discours de M. DIORI devant l'Assemblée nationale : "L'Islam et la francophonie sont deux puissants facteurs de rapprochement en Afrique".
19-10	A				- M. Slimane REBBA, secrétaire général de l'U.G.T.A., annonce son appartenance à l'O.C.R.A. et rejoint l'opposition au régime du président BOUMEDIENNE.
	A				- Le gouvernement algérien fait savoir qu'il ne se sent "nullement concerné ou intéressé par la rencontre TITO-GANDHI-NASSER de New Delhi qu'il juge "inopportune".
	A		M . . .	T.	- Au 28-10 - 11ème conférence à Genève des statisticiens du travail.
	A	L . . .	M . . .	T.	- Au 22-10 - Session à Tripoli de la commission des transports aériens des Etats du Maghreb.
		L			- Ouverture d'une Ambassade de Libye au Niger.
		L			- M. Hussein MAZIG reçoit le Ministre pakistanais de l'industrie et le Vice-Ministre chinois des affaires étrangères.
			M		- M. AHARDANE riposte en annonçant dans un communiqué l'exclusion du Dr KHATIB du Mouvement populaire. Cf. le 18-10.
			M		- Le roi HASSAN II reçoit, avant leur départ pour Paris, les défenseurs d'Ahmed DLIMI : M. Magid BENGELLOUN, jusqu'alors ministre de l'information, et MM. HAMIANI, BENJOUJIDA et BENATTAR.
			M		- A. DLIMI se constitue prisonnier à Paris et se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel en date du 8 avril 1966 le renvoyant devant la Cour d'Assises. Dès son arrivée au Palais de Justice, à Paris, le commandant est placé sous mandat de dépôt. Renvoi de l'affaire BEN BARKA à une session ultérieure.
			M		- M. Mohammed al-FASSI (Maroc), Directeur du Conseil exécutif de l'U.N.E.S.C.O., inaugure le Centre africain de Londres.
			T.		- Au 26-10 - Visite d'une délégation économique hongroise ; cf. accords le 26.
			T.		- M. FRANKEL, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires culturelles, arrive à Tunis où il étudiera "plusieurs questions intéressant le renforcement des relations culturelles entre les deux pays" et en particulier l'augmentation du nombre de bourses d'études et de stages.
			T.		- Se trouve également à Tunis M. ALPACH, directeur des usines Goodyear, qui se propose de présenter aux tunisiens de nouveaux moyens techniques de construction de ports, aérodromes et routes.

Dates	A.	L.	M.	T.	
20-10	A.	L.	M.	...	- Au 25-10 - Réunion à Alger de la sous-commission d'experts de la Ligue en matière de pétrole. Les délégués tombent d'accord sur un projet de texte commun de code du pétrole qui doit être soumis à la Commission plénière du pétrole, puis à la Ligue.
	A.	L.	M.	T.	- Réunion à Rabat du Comalfa (Comptoir maghrébin de l'alfa), sous la présidence de M. KHIARI (Tunisie).
	L.			- Un communiqué royal fait part du décès de Mme Housnia El Mahdi SENOUSSE, soeur du roi Idris ; un deuil national de 7 jours est décrété.
	L.			- Un contingent d'enseignants recrutés en R.A.U. par l'Université sénéoussie est arrivé à Tripoli. Ces professeurs donneront des cours dans les écoles secondaires et les facultés.
	M.	...			- Au cours d'une réunion groupant les membres du gouvernement, les gouverneurs et différentes notabilités, le Roi annonce que les terres récupérées seront désormais exploitées par les provinces, la propriété des lots devant demeurer à l'Etat. De plus, la réforme agraire sera basée sur les terres récupérées et non sur l'expropriation.
	T.				- Au 22-10 - Célébration du centenaire du Dr NICOLLE, fondateur de l'Institut Pasteur de Tunis.
	T.				- Une délégation du P.S.D. se rend en Allemagne pour un séjour de trois semaines sur invitation de la Fondation Friedrich Hebert.
21-10	A.	L.	M.	T.	- M. Ridha KLIBI est nommé Ambassadeur de Tunisie à Dakar et à Conakry.
	A.	L.	M.	T.	- Au 24-10 - Réunion à Tripoli du Comité maghrébin des transports aériens : il étudie notamment la concentration industrielle à Alger des gros travaux d'entretien des appareils, le regroupement des représentations commerciales, la représentation unique des quatre pays à l'O.A.I.C., enfin la création d'une région supérieure d'informations de vol en vue d'harmoniser les services de la circulation aérienne.
	A.			- Lancement de l'opération "décentralisation de l'autogestion". A Boufarik, le président BOUMEDIENNE annonce que 2 000 comités auront une gestion interne autonome.
	T.				- Nouvelles mutations de responsables économiques. M. BEN LAMINE, ancien gouverneur de Kasserine, est nommé à la tête de l'Office des terres domaniales où il remplace M. BEN ALJIA, ancien gouverneur de Kairouan qui n'occupait ce poste que depuis 15 jours. M. Azzeddine ABASSI, ancien ministre des travaux publics et ancien directeur de Sfax-Gafsa, est nommé représentant de l'Etat au Conseil d'administration d'El-Bouniane. Quant à M. Mahmoud BELHASSINE, qui avait été nommé président-directeur général de cette société en septembre, il est chargé de la coordination des investissements au cabinet de M. Ahmed BEN SALAH.
T.				- La municipalité de Tunis durcit la législation en matière de logements : tout logement vacant doit être signalé dans les 8 jours. Les contrats de location doivent être soumis à l'approbation du Gouverneur-Maire. (Il sera précisé, quelques jours plus tard, que l'on tend ainsi à faciliter le logement des coopérants techniques, et que la seconde disposition ne sera pas appliquée).	
T.				- Arrêté du secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale qui accorde de nouveaux permis de recherches minières dans le Sud à la Société Aquitaine-Tunisie.	
T.				- Arrivée à Tunis d'une délégation de responsables d'organisations soviétiques de la jeunesse.	

Dates	A.	L.	M.	T.			
22-10	A			- Au 28-10 - Réunion du Conseil de la Révolution. Cf. le 28.		
	A			- Et 23-10 - Première réunion à Paris de O.C.I., organisme paritaire algéro-français prévu par l'accord sur les hydrocarbures de juillet 1965.		
	A	..	L	..	M	T	- Ouverture de la Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O.
					M	...	- Décret royal portant loi n° 826-66 relatif à la dissolution de l'Office de mise en valeur agricole.
					M	...	- Décrets royaux n° 827-66 portant création de l'Office régional de mise en valeur agricole des Doukkala ; n° 826-66 du Tadia ; n° 826-66 d'Ouarzazate ; n° 830-66 du Rharb ; n° 831-66 du Haouz, n° 832-66 de la Moulouya, n° 833-66 du Tafilalet.
					M	...	- Décret royal portant loi n° 473-65, complétant le dahir n° 1-63-288 du 26 septembre 1963 relatif au contrôle des opérations immobilières à réaliser par certaines personnes et portant sur des propriétés agricoles rurales.
					M	...	- Décret royal portant loi n° 194-66, relatif aux sociétés d'investissement et à la société nationale d'investissement.
					M	...	- Décret royal portant loi n° 851-65 unifiant et réglementant les perceptions et frais de justice en matière civile, commerciale et administrative devant les cours d'appel et tribunaux du Royaume.
					M	...	- Décret royal portant loi n° 013-66 relatif à la radio-diffusion-télévision marocaine.
					M	...	- M. BENHIMA se rend en Bulgarie.
					M	...	- M. A. ALAOUI reçoit une mission économique de la R.D.A.
					T		- Arrêté du secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale, portant prohibition à l'importation des bougies d'allumage pour moteurs à explosion. Cette mesure est destinée à protéger l'industrie nationale de ces produits.
					T		- Le Chef de l'Etat qui reçoit les délégations ayant participé aux cérémonies du centenaire de Charles NICOLLE consacre son discours à la coopération. "Notre régime s'efforce de continuer et même de développer ce que le Protectorat avait de positif, de concret et surtout d'utile à la marche réelle au progrès... Je me refuse à mettre tout sur le dos de la colonisation". Le Chef de l'Etat se plaît d'autre part à rappeler tout ce qu'il doit à ses anciens "instituteurs" et "professeurs" français.
					T		- M. Bahi LADGHAM qui préside la séance d'ouverture du Conseil national de la Jeunesse, rappelle à cette dernière que "la liberté d'expression doit s'exercer dans la discipline".
					T		- 5 élèves officiers et 10 élèves sous-officiers se rendent en Belgique pour suivre à l'Ecole de gendarmerie de Bruxelles un stage de deux ans.
	23-10				M	..	- Visite du roi HASSAN II à Varsovie.
				T		- Le communiqué final tuniso-nigérien met en valeur les perspectives communes des deux Chefs d'Etat en matière de rapprochement africain. "Les groupements régionaux et les ensembles économiques constituent des étapes réalistes pour la réalisation de l'unité africaine". Tous les facteurs de rapprochement doivent être encouragés ; à ce titre les deux Chefs d'Etat expriment leur "approbation aux efforts tendant à rapprocher les pays musulmans ou ceux qui font usage de la langue française".	
24-10	A				- Communiqué de la présidence du Conseil annonçant la nomination de M. BEN YAHIA au poste de ministre de l'information.	
	A	..	L	..	M	T	- Au 31-10 - Début des travaux de la 14ème session de la Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. à Paris.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>24-10</u>		L		- Sous l'égide du ministère de la santé, une campagne de vaccination anti-poliomyélitique est entreprise dans tous les départements du Royaume.
		L		- Une délégation séoudienne séjourne en Libye ; elle a pour mission de préparer l'envoi d'étudiants d'Arabie séoudite à l'Université libyenne.
			M	...	- Décret royal portant loi n° 547-66, abrogeant le dahir du 30 septembre 1953, relatif à la réparation par l'Etat chérifien des dommages causés par des troubles à l'ordre public, ainsi que les textes pris pour son application.
			M	...	- Début de la visite officielle en U.R.S.S. du roi HASSAN II.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit M. Ahmed MESTIRI avec lequel il s'entretient des réformes à introduire "à la lumière des options fondamentales de la Tunisie en matière de défense".
				T.	- Arrivée à Tunis d'une délégation ivoirienne présidée par M. Philippe YACA, secrétaire général du Parti démocratique de Côte d'Ivoire et président de l'Assemblée nationale.
<u>25-10</u>	A			- Et 26-10 - En vue de la préparation de la campagne "Labours - Semailles", réunion des cadres agricoles à El Harrach. Allocution de M. Ali YAHIA.
	A	L	M	T.	- Au 31-10 - Début de la réunion à Tunis de la commission maghrébine des relations commerciales.
		L		- Visite à Tripoli de M. Abdourrazek SEDKI directeur adjoint de la F.A.O.
				T.	- Le Chef de l'Etat remet ses lettres de créance à M. Moncef KEDADI, nouvel ambassadeur de Tunis en Scandinavie.
				T.	- Séjour en Tunisie d'une délégation du F.M.I.
				T.	- Séjour en Tunisie d'une délégation du ministère séoudien de l'éducation nationale.
				T.	- Le Chef de l'Etat qui avait reçu il y a quelques jours une délégation yéménite de l'Union des forces populaires (tendance républicaine) accorde une entrevue à un envoyé spécial de l'Imam El BADR.
<u>26-10</u>	A			- Au 29-10 - Séminaire des étudiants militants du F.L.N. Discours inaugural du président BOUMEDIENNE : mise en garde contre les idéologies étrangères, rappel du principe du parti unique. Discours de clôture de M. Cherif BELKACEM : "... La jeunesse en général jouit de la confiance totale et absolue des responsables".
	A			- Au 29-10 - Séminaire au Caire sur les problèmes des mouvements de libération nationale et du socialisme en Afrique, avec la participation de 27 pays, dont l'Algérie. Communiqué le 29 qui se félicite de ce que pour la première fois des représentants de toutes les tendances progressistes aient pu confronter leurs opinions. L'Algérie entre dans le groupe des 6 pays africains qualifiés de "pays progressistes".
		L		- Deux experts de l'O.N.U. arrivent à Tripoli pour apporter leur collaboration à la direction de la Fonction publique.
	A		T.	- Le président BOURGUIBA reçoit les lettres de créance de M. BENHABYLES, nouvel ambassadeur d'Algérie à Tunis.
<u>27-10</u>	A	L	M	T.	- Le Conseil économique et social - dont la présidence est assurée par M. BOUATTOURA (Algérie) - adopte un projet de résolution approuvant les dispositions prises en vue de la création d'une nouvelle institution spécialisée de l'O.N.U. pour la promotion de l'industrie dans les pays en voie de développement. Cette institution porterait le nom d'Organi-

Dates	A.	L.	M.	T.	
27-10			M		- sation des Nations Unies pour le développement industriel (O.N.U.D.I.) et aurait un statut autonome au sein de l'O.N.U. 32 Etats non nucléaires - dont le Maroc - déposent une résolution devant la Commission politique des N.U. demandant aux puissances nucléaires de donner l'assurance qu'elles n'utiliseront pas et ne menaceront pas d'utiliser des armes nucléaires contre les pays qui ne disposent pas de telles armées.
				T.	- Dans son discours d'ouverture de l'Assemblée nationale, le Chef de l'Etat attire l'attention sur l'insuffisance de l'épargne (10 % au lieu des 15 % prévus) et l'augmentation excessive de la consommation (8,5 % au lieu de 4,6 %) au cours de l'année 1965. Les difficultés économiques et financières actuelles de la Tunisie imposent un freinage des projets d'investissement. Le président BOURGUIBA précise également les principaux éléments de l'aide apportée à la Tunisie par la B.I.R.D. 13 millions de dollars de prêt ont été accordés : 5 millions pour des projets industriels, 8 millions pour des projets de construction scolaire. Des négociations se poursuivent au sujet d'un nouveau prêt aux coopératives agricoles. Le président BOURGUIBA aborde à plusieurs reprises le thème des relations franco-tunisiennes.
		L		T.	- M. Ali El MANSOUR, directeur général de la jeunesse libyenne, rejoint Tripoli après avoir conclu l'admission de 25 jeunes libyens pour un stage de deux ans à l'Institut national des sports.
				T.	- La presse, qui n'avait pas signalé le nouvel arraisonnement le dimanche 23 octobre d'un chalutier italien à la limite des eaux territoriales tunisiennes, fait écho par contre à l'émotion soulevée en Italie par cet incident. L'agence T.A.P. précise à ce sujet que le bateau italien, surpris à moins de 4 miles des côtes tunisiennes, avait enfreint les dispositions de l'accord de pêche italo-tunisien de 1963.
28-10	A				- Fin de la réunion du Conseil de la Révolution. Publication de deux communiqués annonçant les sanctions prises à l'encontre de MM. BOUMAZA et MAHSAS (exclusion du F.L.N., poursuites pour haute trahison, enquête sur leur gestion ministérielle) et, fixant au 5 février 1967 la date des élections communales. Un nouveau code communal sera promulgué avant cette date. Cf. Documents, I, 11.
	A				- M. Abdelaziz BELAZOUG, directeur de la presse écrite au ministère de l'information, annonce son ralliement à l'O.C.R.A.
		L			- Arrivée à Tripoli d'une délégation belge composée d'hommes d'affaires et d'industriels.
			M		- Une délégation de nationalistes de Sakiet El-Hamra et de Rio de Oro, territoires marocains sous domination espagnole, est arrivée à New-York et elle défendra la cause nationale de "cette partie du Maroc encore colonisée". Il est à remarquer que c'est la première fois que la commission de décolonisation entendra une délégation de nationalistes des territoires du Sud du Maroc sous domination espagnole.
			M		- Fin du séjour du roi HASSAN II en U.R.S.S. Publication d'un communiqué commun.
			T.	- Réunion du Conseil de la République en présence du Chef de l'Etat. Il y est décidé de restreindre l'augmentation des dépenses ordinaires du budget 1967, 6 % au lieu de 11 % pour l'année en cours, et de ramener à 35 millions de dinars le budget d'équipement qui, les deux années précédentes, avait	

Dates	A.	L.	M.	T.	
28-10					été fixé à 45 millions. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'aide étrangère et des reliquats éventuels de l'exercice antérieur.
				T.	- M. Beji Caid Es SEBSI s'adressant au Comité de Coordination de Tunis et Banlieue, insiste sur la nécessité de multiplier les cellules destouriennes afin de faciliter les contacts avec la masse de la population.
				T.	- Au 31-10 - Réunion à Addis-Abéba du Comité de Libération de l'O.U.A. (Tunisie). Adoption d'une résolution invitant la Côte française des Somalis "à prendre sans faiblesse ni réserve l'indépendance effective que le gouvernement français lui proposera par voie de référendum".
				T.	- Séjour à Tunis de M. Jean Marc LEGER, secrétaire de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française. Il sera reçu le 29 par le Chef de l'Etat.
29-10			M.	...	- A Beyrouth, M. BENSOUA, nouvel ambassadeur du Maroc au Liban, présente ses lettres de créance au président Charles HELOU.
				T.	- A son départ pour Addis-Abéba où il va assister à la Conférence des Ministres des affaires étrangères de l'O.U.A., M. BOURGUIBA Junior précise son intention de proposer un nouvel examen du projet de conférence au sommet afin que les Chefs d'Etat "ne soient pas obligés de prendre le chemin d'Addis-Abéba pour voir finalement leurs travaux aboutir à des résultats négatifs".
				T.	- M. T.F. Valck LUCASSEN, nouvel ambassadeur des Pays-Bas, remet ses lettres de créance au Chef de l'Etat.
				T.	- Dans une déclaration à la presse avant son départ de Tunisie, M. Philippe YACE souligne les similitudes des régimes tunisien et ivoirien : parti unique et structuré, régime présidentiel. Sur le plan africain, les deux pays sont résolus à mettre sur pied des "alliances bipartites" puis à les étendre si possible à des "alliances régionales".
30-10	A.	L.	M.	T.	- Arrestation à Accra de la délégation guinéenne se rendent à la Conférence de l'O.U.A. Déclaration BOUTEFLIKA après cette arrestation : "L'Algérie ne peut que déplorer la gravité exceptionnelle de cet acte qui porte atteinte à la cause de l'unité africaine".
	A.				- Et 31-10 - Début du séjour de la délégation de l'Union socialiste arabe, conduite par M. Ali SABRI, vice-président de la R.A.U. Le 30, elle est reçue par le président BOUTEFLIKA. Entretiens avec les responsables du F.L.N.
			M.	...	- M. CHERKAOUI se rend à Addis-Abéba où il représentera le roi HASSAN II au sommet africain qui se tiendra du 5 au 8 novembre.
			M.	...	- M. TAHIRI demande à la B.I.R.D. de pratiquer des taux d'intérêts acceptables pour les prêts consentis aux pays en voie de développement.
				T.	- Le Chef de l'Etat entreprend une visite de 20 jours dans les trois gouvernorats de Gabès, Gafsa et Médenine. A Médenine, il rappelle que le youssefisme "véritable guerre civile" a été éliminé et que "tous les détenus originaires de la région ont été libérés". Les populations du Sud sont maintenant "le défenseur vigilant" du régime.
31-10	A.	L.	M.	T.	- Ouverture à Addis-Abéba de la Conférence des Ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. : le Conseil décide l'envoi d'une mission spéciale à Accra en vue d'obtenir la libération de la délégation guinéenne.

Dates	A.	L.	M.	T.	
31-10	A	L	M	T	- Début de la réunion à Addis-Abéba de la commission <i>ad hoc</i> chargée de régler le conflit frontalier algéro-marocain.
	A	L	M	T	- L'Assemblée générale de l'O.N.U. se prononce pour la prorogation du mandat de M. THANT jusqu'à la fin de la session, le 20 décembre.
	A		M	T	- La Commission budgétaire de l'O.N.U. adopte à l'unanimité la résolution présentée par la France et signée par 71 pays visant à l'assainissement des finances de l'O.N.U. et de ses institutions spécialisées.
		L			- Le cheikh Mansour el MAHJOUB, président de la Cour suprême et membre du comité exécutif du Congrès islamique, quitte Tripoli à destination de La Mecque où il participera aux travaux de la VIIIème session du congrès.
	A	L			- M. Abdallah SIKTA se rend à Alger où il représentera le Gouvernement libyen aux cérémonies du 12ème anniversaire de la Révolution algérienne.
			M		- Le Maroc participe à la Conférence internationale sur la cardiologie à New-Dehli.
				T	- Début de la visite à Tunis d'une mission de la C.E.A. chargée d'étudier le projet de création d'un centre africain de cartographie à Tunis.
			T	- M. Mohamed MASMOUDI, Ambassadeur à Paris, rejoint Tunis afin de participer à la tournée présidentielle dans le sud tunisien.	
1-11	A	L	M	T	- Célébration du 12ème anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne en présence de nombreuses délégations étrangères en particulier nord-vietnamienne.
	A		M		- Au 16-11 - Conférence internationale sur les dangers de la guerre à New Delhi.
	A	L	M	T	- Au 17-11 - Débat sur la non-dissémination des armes nucléaires à l'A.G. des N.U. Déclaration de M. BOUATTOURA, délégué permanent de l'Algérie devant la Commission politique : "seul un traité international sur le désarmement général et complet permettrait de trouver une issue qui consacrerait un équilibre entre les responsabilités et les obligations mutuelles des puissances nucléaires et non nucléaires". Adoption par la Commission politique d'une résolution qui consacre un accord entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis pour éliminer les obstacles à la conclusion d'un tel traité. Algérie, Maroc et Tunisie votent cette motion qui est adoptée le 4 par l'Assemblée générale.
	A	L	M	T	- Au 5-11 - Réunion à Tunis du Comité maghrébin des relations commerciales.
		L			- Mise en place de la nouvelle administration municipale libyenne. Des arrêtés gouvernementaux désignent les édiles responsables de plusieurs communes anciennes et nouvelles tandis que deux décrets royaux nomment M. Mahmoud el KHODJA et M. Taha el BIJOU respectivement maires de Tripoli et de Benghazi.
		L			- Devant la commission politique de l'Assemblée générale le Dr Wahbi el BOURI, président de la délégation libyenne à l'O.N.U. accuse Israël de se préparer à des actes d'agression contre les pays arabes.
			M		- Décret royal portant loi n° 378-66, modifiant les articles 267, 268, 269 et 270 du dahir n° 1-58-261 du 10 février 1959 formant code de procédure pénale.

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>1-11</u>			M . . .		- Selon un communiqué du ministère de l'information marocain, la publication par certains journaux parisiens, d'extraits d'une interview du roi HASSAN II à la revue <i>Réalités</i> a dénaturé le sens des déclarations du souverain.	
			M . . .		- Au 6-11 - Séjour d'une délégation marocaine en Arabie séoudite comprenant notamment MM. Mamoun TAHIRI et ZEMMOURI. Elle est reçue par le roi FAYCAL.	
<u>2-11</u>	A . . .	L . . .	M . . .	T . . .	- L'Assemblée générale de l'O.N.U. décide à l'unanimité de prolonger jusqu'à la fin de sa session, prévue pour le 20 décembre, le mandat de M. THANT.	
	A . . .	L . . .	M . . .	T . . .	- Dépôt devant la Commission de décolonisation de l'O.N.U. d'une résolution afro-asiatique demandant que soit mis fin au "régime minoritaire raciste illégal" de Rhodésie ; cette résolution est adoptée le 10 par la Commission.	
	A . . .	L . . .	M . . .	T . . .	- La commission politique de la conférence ministérielle de l'O.U.A., réunie à Addis-Abéba, adopte à l'unanimité une résolution marocaine demandant à l'Espagne de ne prendre aucune mesure susceptible d'empêcher l'évolution politique du Sahara marocain sous domination espagnole, ni de porter atteinte à l'avenir de ce territoire.	
	A . . .	L . . .	M . . .	T . . .	- Au 5-11 - Réunion à Rabat du Comité maghrébin des travaux publics et du Comité maghrébin des communications : ils étudient notamment les suites à donner aux conventions élaborées en novembre 1965 à Marrakech et l'application des recommandations des conférences ministérielles.	
		L				- Séjour à Tripoli du général PATTERSON, chef d'Etat-major de l'U.S. Air Force en Europe.
				M		- Le roi HASSAN II remet leur dahir de nomination à 81 nouveaux caïds.
				M		- Décret royal portant loi n° 893-66 relatif à la dévolution aux préfectures et provinces de la jouissance de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat et aux conditions de gestion desdites terres.
				M		- Décret royal n° 894-66 relatif à la liquidation des opérations engagées par l'ancien organisme de gestion des terres reprises par l'Etat en application du dahir n° 1-63-289 du 26 septembre 1963. Cf. Documents, III, .
				M		- Décret royal n° 895-66, fixant les règles de fonctionnement des conseils de contrôle et d'administration des exploitations agricoles.
				T		- Visite du Président de la République aux installations pétrolières d'El-Borma. Il met en valeur le fait que l'exploitation du pétrole en Tunisie s'est faite grâce à l'aide de l'Italie et de la France.
			T		- Dans le cadre d'une expérience sur l'émigration et la formation de main-d'oeuvre tunisienne la Norvège accepte d'accueillir un second groupe d'une vingtaine de jeunes gens qui travailleront dans la marine marchande.	
<u>3-11</u>	A				- M. KOUANEV, au nom du gouvernement soviétique, remet aux autorités algériennes l'Institut des hydrocarbures et des textiles de Bourmerdes. Inauguration de nouvelles installations.	
	A				- Fin de la visite de l'Union socialiste arabe, présidée par M. Ali SABRI. Communiqué commun : le principe de rencontres périodiques F.L.N. - U.S.A. est adopté.	
	A	L	M	T	- Vives critiques du Conseil des Ministres des affaires étrangères contre la gestion du Comité de libération de l'O. U. A. Une sous-commission de 10 membres (dont l'Algérie) est désignée "pour repenser la structure et le fonctionnement de	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-11</u>					ce Comité" ; adoption le même jour d'une résolution sur Djibouti (présentée notamment par la Tunisie) exprimant le voeu que le référendum y soit "libre, démocratique et impartial". Le 4, adoption d'un projet de résolution présenté par l'Algérie et la Tunisie demandant le "respect des principes humanitaires" en ce qui concerne les réfugiés. Le 5, la Tunisie annonce qu'elle ne paiera plus sa contribution au fonds du Comité de libération. Le 6, le Conseil renvoie une nouvelle fois devant le Comité <i>ad hoc</i> la question du règlement du conflit de frontières algéro-marocain.
	A .	L .	M .	T .	- La Tunisie dépose devant la Commission de décolonisation de l'O.N.U. un projet de résolution demandant à l'Espagne d'organiser un référendum dans la région de Sakiet El Hamra et du Rio de Oro. Le texte de la résolution précise que "l'Espagne doit accélérer le processus de décolonisation après consultation avec le Maroc, la Mauritanie et la population du Sahara". M. BOUATTOURA appuie la proposition tunisienne : "s'agissant d'un territoire avec lequel l'Algérie a des frontières communes, son évolution ne peut que retenir l'attention de l'Algérie", le Maroc reproche à la Tunisie d'avoir fait allusion à la Mauritanie et à l'Algérie d'avoir évoqué le conflit frontalier.
	A .	L .	M .	T .	- Réunion à Ryad du 8ème Congrès de l'Union arabe des télécommunications. Le 3, publication d'un communiqué annonçant le report "sine die" de cette conférence, plusieurs pays arabes ayant protesté contre le fait que le roi FAYCAL y avait invité un membre du Yémen royaliste. La conférence s'ouvre cependant le 5. Seul le Maroc y participe.
		L		- Première d'une série de "lettres ouvertes" au Premier Ministre dans lesquelles le journal <i>Er Rata</i> critique certains aspects de la politique gouvernementale.
		L		- Commémoration de la déclaration BALFOUR par la presse libyenne.
			M	- Le Roi se rend à Ifrane pour prendre quelques jours de repos.
			M	- M. VAUGH, directeur du Corps de la Paix américain est reçu par MM. BOUTALEB et ZEGHARI.
				T .	- M. Ridha KLIBI est nommé ambassadeur à Nouakchott avec résidence à Dakar.
				T .	- M. MAAMOURI, ambassadeur en Grèce avec résidence à Belgrade, est remplacé à Athènes par M. BADRA, ambassadeur à Rome.
				T .	- Au 10-11 - Deuxièmes phases des négociations judiciaires tuniso-belges commencées à Tunis en juin 1966. Cf. Accords le 10.
<u>4-11</u>	A			- Des entretiens tripartites réunissent au Caire les présidents BOUMEDIENNE, NASSER et M. Youssef ZOUAYEN, premier ministre syrien.
	A .	L .	M .	T .	- La Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. adopte une "charte de coopération culturelle internationale" présentée par M. M. al-FASSI, président du Conseil exécutif.
	A .	L .	M .	T .	- Intervention du délégué algérien devant le Conseil économique et social de l'O.N.U. : "Il n'existe pas d'antinomie entre l'exercice de la souveraineté et la coopération bien comprise dans l'intérêt mutuel des pays développés et de ceux en voie de développement", et il cite l'exemple de l'accord franco-algérien sur les hydrocarbures.
	A .	L .	M .	T .	- Le Comité maghrébin des transports routiers qui vient de siéger à Rabat décide de créer un secrétariat permanent

Dates	A.	L.	M.	T.	
4-11					qui sera fixé à Tunis. Il recommande la formation d'une commission qui étudiera les mesures propres à faciliter le franchissement des frontières.
			M		- Et 5-11 - 5ème Congrès du Mouvement populaire à Kenitra ayant pour objet la clarification de la situation interne de ce parti après les dissensions survenues entre MM. KHATIB et AHARDANE. M. AHARDANE est confirmé dans son poste de secrétaire général.
			M		- Sur l'initiative du gouvernement italien, séjour à Milan d'une délégation économique marocaine présidée par M. ALAOUI.
			M		- M. CHERKAOUI est reçu par l'empereur Haïlé SELASSIE auquel il remet un message du roi HASSAN II.
				T	- Le président BOURGUIBA dans une allocution prononcée à Ben Gardane se félicite de l'apaisement politique dans le sud tunisien grâce auquel ont été libérées les personnes de la région condamnées autrefois pour l'appui qu'elles avaient apporté à Salah BEN YOUSSEF.
				T	- Le Chef de l'Etat, fatigué, doit interrompre son voyage dans le sud.
				T	- Au 10-11 - Séjour à Tunis d'une délégation séoudienne conduite par M. Mohamed Omar TAWFIK, ministre des communications. Elle est reçue le 9 par le président BOURGUIBA.
5-11	A				- Au 14-11 - Séjour en Union soviétique d'une délégation de l'U.G.T.A. conduite par M. OUMEZIANE. Entretiens avec M. GRICHINE, dirigeant des syndicats soviétiques. Déclaration conjointe le 14.
	A	L	M	T	- Au 9-11 - 3ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de l'O.U.A. : seule l'Algérie y participe au niveau des chefs d'Etat. Libye et Maroc sont représentés par les Ministres des affaires étrangères. La Tunisie par son ministre de la justice M. SLIM.
			M		- MM. Tahibi BENHIMA, Mamoun TAHIRI qui se trouvent actuellement en compagnie de M. LARAKI, directeur de l'O.C.E., en Arabie séoudite, ont été reçus par le roi FAYCAL, en présence des Ministres séoudiens de la défense et des finances, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.
				T	- Le bulletin économique de l'Ambassade soviétique précise que la contribution de son pays au plan quadriennal tunisien 1965-1968 comprend l'achèvement du barrage et de l'usine hydro-électrique de l'Oued Kashev, la construction du barrage de l'Oued Rezala avec irrigation d'une superficie de 1 000 hectares et la construction de l'Institut national technique. Cette aide sera imputée sur le crédit de 25 millions de roubles accordé en 1961. Les dépenses locales seront couvertes en partie par le crédit commercial de 5 millions de roubles accordé au début de cette année.
6-11	A	L	M	T	- Le Comité maghrébin des transports ferroviaires qui siège à Rabat se met d'accord sur l'installation à Alger d'un secrétariat permanent ainsi que sur les recommandations à faire aux Ministres de l'Economie sur l'établissement de "gares communes" à Oujda et Ghardimaou.
	A	L			- De passage en Libye à leur retour d'Alger M. Ahmed CHOUKEIRI et d'autres représentants de l'O.L.P. sont reçus à Beida par le Président du Conseil.
		L			- Arrivée à Tripoli d'un groupe d'industriels et de commerçants italiens.
		L			- Visite en Libye de M. Fadhel ASSOUDAIRI, sous-secrétaire d'Etat séoudien à l'information.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>6-11</u>				T.	- La délégation tunisienne à Addis-Abéba proteste contre la publication sous une "forme tendancieuse" par la presse égyptienne de propos attribués à son représentant au Comité de libération de l'O.U.A.
<u>7-11</u>	A		- Au 10-11 - Séminaire sur les céréales présidé par M. Ali YAHIA : définition d'une politique céréalière et recherche de méthodes d'augmentation de la production.
	A		- Au 22-11 - Conflit entre les sociétés pétrolières étrangères autres que françaises et le gouvernement algérien à propos de la fiscalité et de la procédure d'arbitrage : le 7 des sociétés françaises signent seules des conventions de concessions qu'elles avaient sollicitées en association avec des groupes étrangers. Le 9, trois sociétés américaines paient sous réserve les redevances fiscales que le gouvernement algérien leur avait enjoint de régler dans les 24 h. Le 11, un article de <i>El Moudjahid</i> les menace de séquestre, saisie et déchéance. Le 12, démarche de l'ambassade américaine. Les 21-22, les présidents de Sinclair et Philips, représentant également Tidewater et El Paso négocient à Alger avec les autorités algériennes. Les négociations se poursuivent à l'échelon des experts.
	A	L	M	T	- Le Conseil des Ministres de l'O.U.A., réuni à Addis-Abéba, a renvoyé une nouvelle fois devant la commission <i>ad hoc</i> le problème du règlement du différend frontalier algéro-marocain, apprend-on dans les couloirs de l'Africa-Hall.
	A	L	M	T	- Fin de la 7ème session du Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'O.U.A.
	A	L	M	T	- Ouverture officielle de la Conférence des chefs d'Etat de l'O.U.A. et adoption de l'ordre du jour d'où est exclu le conflit Ghana-Guinée. Le même jour, message Sékou TOURE annonçant qu'il ne participera pas au sommet et chargeant le président BOUMEDIENNE d'informer la Conférence que son absence est motivée par la présence de la délégation ghanéenne. Les présidents NASSER et BOUMEDIENNE décident alors d'écourter leur séjour à Addis-Abéba.
			M	...	- Après quelques jours de repos à Ifrane, le Roi regagne Rabat.
		L	...	T.	- Ouverture à Ryad par le Roi Fayçal, et en présence notamment d'un représentant tunisien, et libyen de la 8ème conférence de l'Union interarabe des télécommunications. L'Egypte, l'Irak, la Syrie et l'Algérie ne sont pas représentées.
				T.	- La Tunisie est élue membre du Comité de l'habitation, de la planification et de la construction du Conseil économique et social.
<u>8-11</u>	A		- Découverte d'un nouveau gisement de pétrole sur la surface d'exploitation algéro-française de Bekaoui Benkhala.
			M	...	- La R.T.M. est érigée, par décret royal, en "établissement public", doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.
			M	...	- Dans un discours prononcé au mess des officiers, le roi HASSAN II annonce une nouvelle décentralisation dans l'agriculture : l'Office de mise en valeur agricole (O.M.V.A.), est dissous et remplacé par sept Offices régionaux de mise en valeur, répartis selon les besoins immédiats dans les Doukkala, la Moulouya, le Gharb, le Takla, le Haouz, le Tafilalet et à Ouarzazate pour une décentralisation seule susceptible de résoudre les problèmes particuliers à la base.

Dates	A.	L.	M.	T.	
8-11			M	...	- M. BENHIMA remet un chèque de 1,5 million de francs, don du Maroc au Fonds mondial pour l'alphabétisation. Cette somme est prélevée sur les crédits militaires marocains, signale-t-on au Maroc.
			M	...	- Et 9-11 - Séjour de M. Averell HARRIMAN, ambassadeur itinérant des Etats-Unis. Objet des entretiens : Conférence de Manille, politique américaine au Vietnam.
			T.		- Au 11-11 - Colloque organisé par l'U.N.F.T. et l'Institut Ali Bach-Hamba, sur le thème : "La femme tunisienne et l'emploi".
9-11		L		- Présentation des lettres de créance de M. Paul FOUCHET, ambassadeur de France.
			M	...	- Le roi HASSAN II préside l'ouverture du Congrès de l'Amicale des magistrats.
			M	...	- Ouverture devant la Cour d'appel de Rabat du procès de l'ex-super-café de Beni-Mellal, Bachir BEN THAMI, inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat.
			M	...	- Selon le quotidien istiglalien <i>L'opinion</i> les Etats-Unis ont offert au Maroc 50 chasseurs à réaction.
10-11	A			- Une mission d'experts tchécoslovaques se rend à Gara Djebilet pour étudier la mise en exploitation du gisement de minerai de fer.
	A	L	M	T.	- L'A.G. des N.U. adopte une résolution des pays non engagés notamment Algérie, Maroc, Tunisie demandant à toutes les puissances nucléaires de s'abstenir d'utiliser ou de menacer d'utiliser l'arme nucléaire contre les Etats qui pourraient conclure des traités régionaux de désatomisation : cette résolution est ratifiée le 17 par l'Assemblée générale. Le 16, le Maroc lance devant la Commission politique un appel à tous les Etats pour redoubler d'efforts afin d'aboutir à la signature d'un accord sur le désarmement général.
	A	L	M	T.	- L'Assemblée générale de l'O.N.U. élit les 25 nouveaux membres de la Commission du Droit international dont le mandat durera jusqu'en 1971 ; M. BEDJAOUI (Algérie) est élu.
	A	L	M	T.	- Le Conseil économique et social de l'O.N.U. présidé par M. BOUATTOURA termine l'examen de la question du développement des ressources naturelles ; il demande au Secrétaire général de faire procéder à une étude d'ensemble de la science et de la technologie de l'exploitation des ressources minérales sous-marines.
	A	L	M	T.	- A Addis-Abéba, la conférence des Chefs d'Etat africains donne, dans une résolution, "son appui total à tous les efforts qui tendent à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les territoires africains sous domination espagnole (Ifni, Sahara dit "espagnol"), lance un appel à l'Espagne pour qu'elle s'engage résolument dans ce processus de libération qu'elle s'abstienne de toutes mesures tendant à y créer une situation qui mette en danger la paix et la sécurité en Afrique".
			M	...	- Le roi HASSAN II reçoit les lettres de créance de MM. Apostol KOLTCHEV et Amadou THIAM, nouveaux ambassadeur au Maroc de la Bulgarie et de la Côte d'Ivoire.
			M	...	- Le roi HASSAN II remet à M. Abdeslam El KARAKI les lettres de créance l'accréditant comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Maroc à Varsovie et à Prague.
			M	...	- Décret royal portant loi n° 782-66, complétant le décret royal n° 223-65 du 9 juillet 1965 portant loi relative à l'O.C.E.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>10-11</u>			M	...	- Décret royal portant loi n° 380-66, relatif à la souscription par les compagnies d'assurances de parts ou d'actions dans certaines sociétés immobilières.
			M	...	- Conférence de presse du président du Comité exécutif de l'U.N.E.M. M. OUALLALOU. Principaux points abordés : pénurie de bacheliers, problèmes des bourses, projets de réforme des facultés.
<u>11-11</u>	A			- Le président BOUMEDIENNE préside à Berrouaghia le lancement de la campagne de prêts aux petits fellahs du secteur traditionnel.
	A	L	M	T	- Par 67 voix contre 24 à la Tunisie, la Libye est élue membre du Conseil économique et social de l'O.N.U.
			M	...	- Fin du séjour en Arabie séoudite de M. ZEMMOURI.
			M	...	- Négociations maroco-ouest allemandes à Rabat. Cf. Accords le 24.
			M	...	- Après avoir présidé la délégation marocaine à la conférence de l'O.U.A. à Addis-Abéba, M. CHERKAOUI prend divers contacts à Rome avec des personnalités italiennes.
			M	...	- M. ALAOUI est reçu par M. FANFANI. Interview à l'agence italienne <i>Ansa</i> faisant le point de la coopération italo-marocaine dans les domaines financier, commercial et industriel : négociations avec Fiat pour la création au Maroc d'une usine de tracteurs, développement de la SAMIR, octroi d'un prêt italien.
	A	L	M	T	- Au 14-11 - Visite de M. CHERKAOUI à Tunis dans le cadre des relations intermaghrébines. Il assiste aux réunions du Comité consultatif permanent maghrébin qui procède à une étude approfondie du développement des institutions et notamment du Comité permanent lui-même et du Centre d'études industrielles de Tripoli. Ces réunions ont pour but la mise au point définitive de la prochaine réunion des Ministres maghrébins de l'économie.
				T	- Séjour en Tunisie d'une délégation de jeunes Allemands conduite par le directeur de la jeunesse au ministère fédéral de la famille et de la jeunesse.
				T	- Séjour en Tunisie de M. MAY, président de la société "La Grainière" qui s'entretient avec les autorités tunisiennes de la commercialisation du vin livré par la Tunisie à la France au titre de l'indemnisation.
				T	- M. Mohamed JEDDI se rend en Espagne dans le dessein de définir un programme de coopération technique en matière agricole. Il sera reçu par le général FRANCO.
<u>12-11</u>	A			- Au 19-11 - Session du Comité mixte algéro-yougoslave. Cf. le 19, accords.
		L		- Arrivée à Tripoli d'une délégation commerciale américaine présidée par M. ANDREWS, haut fonctionnaire du ministère du commerce, et comprenant en outre sept hommes d'affaires.
		L		- Visite à Tripoli d'un groupe de professeurs américains.
				T	- Au 16-11 - Visite officielle au Congo-Kinshasa de M. Habib BOURGUIBA Junior sur l'invitation de son homologue M. BOMBOKO. Un communiqué commun est publié. Les deux gouvernements décident de "réactiver" l'accord commercial de 1964. Au cours de son séjour M. BOURGUIBA rend visite au siège du gouvernement révolutionnaire de l'Angola où il est reçu par M. Roberto HOLDEN.
				T	- Dans une déclaration à la presse, M. EDELMAN, chef de la mission d'experts de la B.I.R.D. qui procède actuellement à une enquête sur l'économie tunisienne, présente comme

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>12-11</u>					"digne de tout intérêt" la formule des unités agricoles de production auxquelles la Banque accordera un prêt de 10 millions de dollars. L'organisme international et ses filiales ont à ce jour prêté à la Tunisie 30 millions de dollars. La presse du Parti souligne à ce sujet que le tableau ainsi présenté oppose un démenti à tous ceux qui doutent de l'efficacité du "socialisme réfléchi" dont s'inspire le développement du pays.
<u>13-11</u>				T.	- M. Mongi SLIM, qui représentait le Chef de l'Etat à la Conférence de l'O.U.A. à Addis-Abéba estime à son retour que cette simple "réunion de travail" a démontré qu'en dépit des difficultés les Etats africains avaient retrouvé le sens de la réalité et de l'efficacité.
<u>14-11</u>	A.	L.	M.	T.	- Au 17-11-66 - 4ème séminaire des pays africains au Caire pour l'enseignement professionnel.
		L.			- Par arrêté du ministère des finances trente et une sociétés sont inscrites sur la "liste noire" pour fraude au boycott d'Israël. Il s'agit de 15 sociétés américaines, 10 britanniques, 2 australiennes, 1 française, 1 belge, 1 turque et 1 pakistanaise. M. Salem BOUGUEGUIS, directeur du bureau régional du boycott d'Israël, quitte Tripoli à destination du Koweït où il représentera la Libye au Congrès des officiers de de liaison des bureaux de boycott.
		L.	M.		- Une délégation militaire libyenne présidée par le général Nouri SADDIG, Chef d'Etat major, quitte Tripoli pour Rabat où elle représentera la Libye aux cérémonies de la Fête nationale marocaine.
			M.		- Réunion de la Commission sociale de l'O.N.U. dont la présidence est assurée par Mme WARZAZI (Maroc). Elle décide par 88 voix et 5 abstentions la création d'un Comité des Droits de l'Homme qui sera chargé de faire respecter le projet de convention des droits civils et politiques en cours d'élaboration.
			M.		- La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, rejette la demande de mise en liberté qui lui avait été présentée par le lieutenant-colonel DLIMI.
	A.	L.	M.	T.	- M. CHERKAOUI qui séjourne à Tunis, annonce pour le 8 décembre prochain la réunion à Tunis des Ministres de l'économie. M. CHERKAOUI traite dans une conférence de presse du problème de l'association des pays du Maghreb à la C.E.E. Il déplore la lenteur des négociations et regrette que celles-ci ne portent pas sur l'aide financière. Avant son départ de Tunis, M. CHERKAOUI est reçu par le président BOURGUIBA, auquel il remet un message du roi HASSAN II.
				T.	- Négociations tuniso-yougoslaves pour la conclusion d'un accord aérien signé le 18.
				T.	- Au 28-11 - Séjour d'une délégation commerciale turque composée de représentants des secteurs public et privé chargée d'étudier les possibilités d'extension des échanges : première étape d'une tournée dans tout le Maghreb.
<u>15-11</u>	A.				- Décret n° 66-331 du ministère d'Etat chargé des transports, portant règlement pour prévenir les abordages en mer, et abrogeant le décret du 1er juin 1953 et du règlement y annexé, relatif au même objet.
	A.				- Intervention de M. BOUATTOURA devant l'Assemblée générale : Il analyse la crise qui ébranle l'O.N.U. "Impuissante à faire respecter la règle du Droit".

Dates	A.	L.	M.	T.		
15-11	A.	L.	M.	...	- Au 19-11 - 24ème Conférence du boycott d'Israël à Koweït. La conférence examine la situation des 3 firmes américaines installées dans les pays arabes dont elle décide le boycott (Coca-Cola, Radio Corporation of America, Ford).	
	A.	L.	M.	T.	- Le Conseil constitutif de l'Union islamique mondiale réuni à la Mecque déclare dans une résolution que la réunion des chefs d'Etat musulmans s'impose plus que jamais.	
	A.	L.	M.	T.	- Au 28-11 - Réunion à Tanger d'un séminaire du C.A.F.R.A.D. Etude des problèmes administratifs que pose le développement à l'échelon territorial et local.	
	A.	M.	...	- Selon une dépêche <i>N.A.P.</i> en provenance d'Addis-Abéba, la commission <i>ad hoc</i> de l'O.U.A. sur le conflit algéro-marocain tiendrait sa prochaine réunion le 23 janvier 1967 à Tanger. Elle se rendrait ensuite en Algérie.	
				M.	...	- Inauguration officielle en présence de MM. A. ALAOUI et M. TAHIRI de la Chambre de commerce américaine au Maroc. Allocution de M. TASCIA, ambassadeur des Etats-Unis à Rabat, saluant notamment ce "nouveau signe heureux" de l'amitié américano-marocaine.
				M.	...	- Pourparlers maroco-turcs à Rabat. Cf. Accords le 21.
				M.	...	- Au 22-11-66 - Séjour du Ministre séoudien des communications. Entretiens avec son homologue M. LASKY.
	A.	L.	M.	T.		- La Commission de décolonisation adopte une résolution invitant l'Espagne à organiser un référendum et à hâter la décolonisation d'Ifni et du Sahara espagnol : l'Espagne doit assurer sans délai les conditions appropriées pour que la population du Sahara soit autorisée à exercer ses droits à l'autodétermination. Le 25 novembre, le groupe africain de l'O.N.U. entend une délégation du Sahara sous domination espagnole qui expose le 6 décembre ses vues à la Commission de tutelle. Cf. le 15-12.
					T.	- Le communiqué conjoint qui met fin à la visite à Kinshasa de M. BOURGUIBA Junior prévoit la "réactivation" de l'accord commercial liant les deux pays par une commission mixte qui se réunirait en janvier prochain. Le général MOBUTU et M. BOMBOKO, ministre des affaires étrangères acceptent une invitation à se rendre en Tunisie. La visite du président BOURGUIBA est confirmée sans qu'une date soit encore fixée.
	16-11	A.	- M. BENHAMOUDA annonce que 320 coopératives d'anciens moudjahidine passent sous la tutelle du ministère de l'agriculture.
		L.	- Arrivée à Benghazi d'une délégation sénégalaise composée de personnalités religieuses musulmanes et présidée par le cheikh Mahmoud NIAS.	
			M.	...	- Présentation à M. M. ALAOUI, des premières voitures Renault montée au Maroc par la Somaca. M. ALAOUI indique à cette occasion que la durée du crédit automobile passe de 18 à 24 mois (taux 20 %).	
			M.	...	- Le lieutenant-colonel DLIMI se pourvoit en cassation contre l'arrêt par lequel la Chambre d'accusation avait rejeté le 14 novembre sa demande de mise en liberté.	
			M.	T.	- Une délégation militaire tunisienne conduite par le général Habib TABIB, Chef de l'Etat-Major de l'armée, assiste au Maroc aux cérémonies commémoratives du retour du sultan Mohamed V.	
			M.	T.	- Ouverture de la ligne aérienne Sofia-Tunis-Casablanca.	
			T.	- L'agence <i>T.A.P.</i> consacre une dépêche à l'intervention de M. Robert DEHOUSSE, représentant de la Belgique au Par-		

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>16-11</u>					lement européen en faveur de la reprise des négociations sur l'association de la Tunisie à la C.E.E.
	A			T.	- Au 18-11 - Tournée d'inspection et d'information de M. MESTIRI dans le gouvernorat de Gafsa : "la frontière algéro-tunisienne doit être le trait d'union des efforts que nous déployons respectivement pour le bien-être de nos deux pays". Il ajoute toutefois que la population tunisienne devrait être prête à lutter pour préserver les acquis de la révolution.
<u>17-11</u>	A				- Au 28-11 - Séjour à Moscou d'une délégation de la Sonatrach chargée d'acquérir du matériel de forage et de géophysique.
	A				- Communiqué de la Conférence intercontinentale de la Havane qui annonce la création d'une école de formation pour les cadres politiques révolutionnaires dans chaque continent.
	A	L	M	T.	- Au 20-11 - Deuxième séminaire sur le théâtre arabe à Casablanca.
		L			- Le Conseil des Ministres décide d'accorder un crédit complémentaire de deux millions de livres à la Municipalité de Tripoli au titre du budget de fonctionnement.
			M		- Le roi HASSAN II préside le défilé militaire commémorant le 11ème anniversaire de l'Indépendance. Présentation de matériel de fabrication américaine et soviétique notamment.
			M		- Arrivée au Maroc du sénateur Edward KENNEDY.
				T.	- L'Assemblée nationale adopte un amendement à l'article 51 de la Constitution relatif à la succession, survenant en cours de mandat, du Président de la République. Cf. Documents, IV.
				T.	- M. Bahi LADGHAM présente à l'Assemblée nationale un projet de budget 1967 placé sous le signe de la stabilité financière et de l'austérité. Le budget ordinaire s'élèvera à 108 millions de dinars (augmentation de 6,5 % par rapport à 1966). La chute de la production agricole enregistrée par le pays en 1966 et la réduction à 3 % de la croissance du produit intérieur brut depuis janvier contraignent les autorités à réduire les investissements globaux de 141 à 110 millions de dinars : dans ces conditions le budget d'équipement passe de 50 millions à 35 millions de dinars.
				T.	- Séjour en Tunisie de M. CHIKARAISHI, directeur des affaires du Moyen-Orient et d'Afrique au ministère japonais des affaires étrangères, venu s'informer des problèmes tunisiens.
<u>18-11</u>	A	L	M	T.	- Dépôt d'un projet de résolution (dite motion albanaise), présentée par 9 pays, dont l'Algérie, demandant l'admission de la Chine à l'O.N.U. et l'exclusion de Formose. Un deuxième projet d'inspiration américaine stipule que le problème de la représentation chinoise doit être tranché à la majorité des 2/3, cette question préalable étant elle-même réglée à la majorité simple. Le 20 novembre dépôt d'une 3ème motion italienne, proposant la création d'un Comité chargé d'examiner tous les aspects de la question de la représentation chinoise à l'O.N.U. et de faire des recommandations pour l'Assemblée générale de 1967. Le 23, intervention de M. BOUATTOURA qui dénonce les manoeuvres tendant à soutenir la théorie des deux Chines. Le 29, trois votes interviennent à l'Assemblée générale : scrutin sur la motion albanaise : 57 voix contre 46 pour (dont l'Algérie)

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>18-11</u>					et 18 abstentions (dont le Maroc et la Tunisie) ; scrutin sur la résolution italienne : 34 pour (dont le Maroc et la Tunisie), 62 contre (Algérie) ; scrutin sur la motion américaine (procédure préalable) : 66 voix pour 43 contre (Algérie, Maroc, Tunisie).
	A	L	M	T	- Par 50 voix contre 11 et 10 abstentions, la Commission administrative de l'U.N.E.S.C.O. adopte un projet de résolution qui prévoit que l'arabe deviendra langue de travail à l'U.N.E.S.C.O. à partir de la prochaine conférence générale de 1968. Cette résolution est adoptée le 29 par la Conférence générale.
	A				- Au 25-11 - Visite à Pékin d'une délégation économique algérienne. Cf. Accords le 24.
	A			T	- Devant la Commission administrative et budgétaire de l'O.N.U. la Tunisie proteste contre la sous-représentation de l'Afrique francophone au sein du secrétariat général. Son délégué souligne que 15,8 % seulement des 1031 postes répartis en fonction du principe d'une distribution géographique équitable sont occupés par des fonctionnaires de langue française. Cette position est développée également le 2 décembre par l'Algérie qui déplore la sous-représentation de l'Afrique.
		L			- M. Mohsein OMEIR, délégué libyen auprès de la Commission de tutelle de l'O.N.U., demande que la Grande-Bretagne lève immédiatement l'état d'alerte et arrête toute opération de répression en Arabie du Sud.
				T	- L'Assemblée nationale approuve le retrait du mandat parlementaire de deux anciens secrétaires généraux de l'U.G.T.T. MM. Ahmed TLILI pour "absence continue et immotivée aux travaux de l'Assemblée" et Habib ACHOUR à la suite de la condamnation qu'il a encourue le 12 janvier 1966.
				T	- L'inauguration par M. Ahmed MESTIRI, de deux unités agricoles de production à Gafsa marque le démarrage dans le sud de cette formule de coopération agricole réservée jusqu'à maintenant aux terres céréalières du Nord.
				T	- Séjour à Tunis du professeur PAROT, inspecteur général des Musées de France.
				T	- M. Mongi SAHLI reçoit ses lettres de créance d'ambassadeur de Tunisie en Tchécoslovaquie.
<u>19-11</u>	A				- Au 22-11 - Premier congrès de l'U.N.F.A.
				T	- M. Jean ROUS, conseiller particulier du président SENGHOR, après avoir été reçu par le président BOURGUIBA, annonce la tenue d'un colloque sur la planification en Afrique, à Tunis, en mai 1967. Dans une interview donnée à <i>l'Action</i> , il constate au sujet de la francophonie, que les présidents SENGHOR et BOURGUIBA en ont patronné en commun l'idée et qu'ils viennent de prendre acte, avec la même satisfaction, de la réponse positive de la France.
<u>20-11</u>	A				- Au 22-11 - Séjour à Alger de MM. Edward KENNEDY et TUNNEY, sénateurs américains.
		L			- Une circulaire gouvernementale rappelle l'interdiction du cumul de la fonction publique avec d'autres activités lucratives.
		L			- La Libye s'acquitte de ses versements pour les opérations de paix de l'O.N.U. et son délégué propose que les grandes puissances assument 70 % des frais de ces opérations.

Dates	A.	L.	M.	T.	
20-11				T.	- Au 26-11 - Séjour d'une délégation d'industriels belges invités par M. Amor CHECHIA, gouverneur de Sousse-Nabeul. La création d'une école supérieure d'hôtellerie est examinée ainsi que les possibilités d'investissement en Tunisie.
				T.	- Arrivée à Tunis d'une mission commerciale turque qui cherchera à "adapter", en les assortissant notamment d'un accord de paiement, les échanges commerciaux entre les deux pays.
21-11	A		- Au 24-11 - Visite du président BOUMEDIENNE dans le département des Oasis. Le 21 à Touggourt : une partie des recettes pétrolières sera consacrée à la mise en valeur de cette région. Conseil des Ministres le 24 à Ouargla : adoption d'un plan de développement des Oasis : centralisation de tous les organes administratifs à Ouargla.
	A		- Arrêté interministériel, attribuant le monopole des importations de margarine à l'O. N. A. C. O.
	A		- 3-12 - Colloque à El-Harrach (Algérie) sur la commercialisation des produits agricoles, avec la participation de la F. A. O.
	A	T.	- M. Abdelmajid CHAKER, ambassadeur d'Algérie qui revient à Tunis pour participer au voyage du Chef de l'Etat dans le Sud, s'applique à faire dans une déclaration à la presse, en ce qui concerne les relations tuniso-algériennes la distinction entre "les faux problèmes de la suspicion et de la méfiance réciproque" et les "problèmes réels c'est-à-dire ceux de la coopération et de l'intensification des échanges".
				T.	- Le Chef de l'Etat entame une deuxième étape de son voyage dans le sud qui le conduira à Sfax, Djerba et Zarzis.
				T.	- M. Ahmed BEN SALAH reçoit à Nabeul une délégation d'hommes d'affaires belges auxquels il rappelle l'intérêt que le gouvernement tunisien porte aux investissements privés. Il s'efforce d'apaiser certaines inquiétudes de ses interlocuteurs en assurant que les résidences étrangères en Tunisie ne seront "jamais" l'objet de nationalisation. Les bénéfices des entreprises étrangères pourront être transférés conformément aux conventions signées par la Tunisie et à l'exception de la part qu'il serait obligatoirement prévu de réinvestir.
			T.	- M. Tafeb SLIM, Chef de la délégation tunisienne à l'Assemblée des Nations-Unies et frère du Secrétaire d'Etat à la justice, est brusquement rappelé à Tunis par le Chef de l'Etat.	
22-11	A	M	T.	- La Commission HALLSTEIN présente au Conseil des Ministres des Six un rapport sur la façon dont pourraient être envisagées les négociations visant à associer le Maghreb et la C.E.E. Les propositions portent sur les points suivants : les produits agricoles soumis à prélèvement, les fruits et légumes, les agrumes. Le Conseil des Ministres décide de confier au Comité des représentants permanents des Six à Bruxelles l'étude d'un mandat de négociations entre la C.E.E. et le Maghreb. Le Comité devra soumettre un rapport au Conseil "dans les meilleurs délais".
	A	L	M	- Au 24-11 - Réunion à Damas de la conférence des travailleurs arabes.
		L	- Visite officielle de M. DE CHAMBRUN, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, qui est reçu par le Président du Conseil et plusieurs ministres avec lesquels il évoque les possibilités de coopération franco-libyenne dans les domaines

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>22-11</u>					de l'aéronautique, de la télévision, du génie rural, de l'industrie et du commerce. L'éventualité d'une participation française à la Foire de Tripoli est également étudiée.
			M	...	- Le Roi reçoit le général Ali AMER, chef du commandement arabe unifié, qui avait assisté aux festivités marquant le XIème anniversaire de l'indépendance.
				T.	- Dans un discours destiné à commémorer le Congrès du néo-déstour tenu à Sfax en novembre 1955, le Chef de l'Etat tire la leçon de la subversion youssefiste et cite à deux reprises les défaillances de M. Mongi SLIM en tant que directeur du Parti.
				T.	- Arrivée à Tunis pour une visite d'information de deux jours des sénateurs américains Edward KENNEDY et John TUNNEY. M. KENNEDY déclare ne pouvoir donner de précisions sur la prochaine visite aux Etats-Unis du président BOURGUIBA.
				T.	- Au 29-11 - Séjour d'un groupe d'experts pétroliers iraniens, invités par le gouvernement pour étudier les possibilités d'installation d'une raffinerie de pétrole.
		L		- Un décret royal réorganise la Cour des Comptes, désormais rattachée à la présidence du Conseil et investie de pouvoirs très étendus.
<u>23-11</u>				T.	- Arrivée à Tunis de Mgr Malcolm MAC INNES, archevêque anglican de Jérusalem, responsable de la communauté anglicane de Tunisie.
				T.	- Au 25-11-66 - Congrès des producteurs d'huile d'olive du Bassin méditerranéen à Rome.
				T.	- Les sénateurs américains Edward KENNEDY et John TUNNEY sont reçus à Sfax par le président BOURGUIBA. Contacts à Tunis avec des membres du Corps pour la paix, des étudiants tunisiens et des représentants de l'U.G.T.T.
				T.	- Ouverture du premier colloque de l'Ecole nationale supérieure d'agriculture, présidé par M. BEN SALAH. Thème du colloque : la phyto-écologie de la Tunisie et le choix des cultures les mieux adaptées aux sols tunisiens.
<u>24-11</u>		L		- Le Conseil des Ministres se prononce en faveur de la participation de la Libye au 12ème congrès de l'O.P.E.C. qui se tiendra à Koweït le 4 décembre.
				T.	- Le président BOURGUIBA à l'occasion de son séjour dans la région de Sfax visite à la Skhira le port pétrolier de la Trapsa et souligne que "cette coopération entre les intérêts de la Tunisie, de la France, de l'Italie et de l'Algérie est un exemple propre à diminuer un peu l'importance des frontières".
				T.	- Au 30-11 - Début du séjour d'une mission américaine pour le commerce et l'investissement conduite par M. Archie ANDREWS, directeur-adjoint du commerce international au ministère du commerce à Washington.
				T.	- Inauguration d'une série de cours à l'Ecole nationale d'administration sur l'économie tunisienne et son évolution par M. BEN SALAH.
				T.	- 12 jeunes tunisiens vont suivre en Pologne pendant 4 ans une formation aux techniques de l'industrie textile.
<u>25-11</u>	A			- Un tract de l'O.R.P. diffusé à Alger demande aux lecteurs de signer des pétitions pour la libération du président BEN BELLA et de tous les détenus politiques.
	A			- Don de matériel audio-visuel de la mission culturelle française aux écoles normales.

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>25-11</u>	A.	L.	M.	T.	- Par 104 voix contre 0 l'Assemblée générale adopte une résolution afro-asiatique réaffirmant le droit inaliénable des Etats "à exercer leur souveraineté de manière permanente sur leurs ressources naturelles dans l'intérêt de leur développement national".
			M.	...	- Fin du séjour au Maroc du général Ali AMER.
			T.		- Départ pour le Koweït d'une mission culturelle tunisienne conduite par M. Chedly KLIBI. L'occasion de ce voyage est l'inauguration de l'université koweïtienne. Le Ministre se rendra également en Arabie séoudite où il rencontrera le Roi FAYCAL.
<u>26-11</u>	A.	L.	M.	T.	- Au 30-11 - Réunion au Caire du Comité des experts arabes du pétrole. Ils poursuivent l'étude d'un code pétrolier.
		L.		- M. Ahmed BICHTI reçoit à Tripoli la visite de l'Ambassadeur de France accompagné de M. de LABOULAYE, ministre plénipotentiaire.
			M.	...	- M. Driss SLAOUL, gouverneur de la Banque du Maroc, annonce des mesures d'assouplissement du crédit bancaire.
			T.		- En visite officielle dans l'île de Djerba, le Chef de l'Etat recommande l'application dans l'île de la réforme agraire : remembrement, coopératives, substitution des primeurs et de l'élevage aux cultures traditionnelles. En soulignant par ailleurs l'identité de ses directives et de celles que donne M. Ahmed BEN SALAH, le Chef de l'Etat laisse entendre que ce dernier garde sa confiance.
<u>27-11</u>				T.	- Rendant visite à la synagogue de la Ghriba à Djerba, le président BOURGUIBA souligne que l'Etat est ouvert à tous les Tunisiens sans distinction de race ou de religion. Il ne demande que "fidélité et dévouement dans les actes".
				T.	- Annonce par l'A.F.P. des résultats du recensement général d'avril 1966 : la Tunisie compte 4 457 466 habitants.
<u>28-11</u>	A.		- Au 30-11 - 1ère Conférence afro-asiatique au Caire sur l'administration et la productivité.
	A.		- Début de la visite officielle du président BOUMEDIENNE en R. A. U.
	A.		- Séjour d'une délégation commerciale turque.
			M.	...	- Début des négociations maroco-norvégiennes en vue de la reconduction de l'accord commercial conclu en 1958.
			M.	...	- Circulation à Rabat d'un tract anti-américain signé "Combattants pour la pureté de l'Islam".
			M.	...	- A l'occasion du 6ème anniversaire de la proclamation de la République islamique de Mauritanie, le parti de l'Istiqlal organise des réunions.
			M.	...	- Départ pour la France d'une délégation d'agriculteurs conduits par M. ZEMMOURI.
			M.	T.	- Arrivée à Tunis de M. Badreddine SENOUSI qui aura des entretiens avec son homologue tunisien et sera également reçu par M. BOURGUIBA Junior. Cf. le 5-12.
				T.	- Loi n° 66-69, portant ratification du décret-loi n° 66-2 du 24 septembre 1966, portant création de l'Office de l'élevage et des pâturages.
				T.	- Au 30-11 - Colloque à Royaumont sur l'industrialisation des pays en voie de développement.
				T.	- Dans un discours prononcé à Zarzis, le président BOURGUIBA réaffirme la volonté de l'Etat de continuer à accorder la priorité aux investissements de base ; "ainsi entre la réalisation d'un hôtel et celle d'une école il donnera la priorité à l'établissement scolaire".

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>28-11</u>				T.	- Loi n° 66-67 portant institution d'un Conseil de la République, réuni et présidé par le Président de la République. Cf. Documents, V.,.	
<u>29-11</u>	A			- Avis n° 40 du Ministre des finances et du plan, relatif à l'importation, l'exportation et la réexportation des moyens de paiement à destination de l'étranger.	
	A			- Découverte d'un nouveau gisement de pétrole à Djoua, dans le bassin de Polignac par l'ASCOOP.	
	A			- Début des entretiens NASSER-BOUMEDIENNE au Caire.	
	A	L	M	T.	- Au 4-12-66 - 2ème Conférence des Ministres arabes du travail au Caire. La Tunisie et l'Arabie séoudite boycottent la conférence.
	A	L	M	T.	- Clôture du deuxième séminaire de C.A.F.R.A.D. réuni à Tanger.
			M		- M. Majoub BEN SEDDIQ préside à Dar Es-Salam (Tanzanie) le congrès extraordinaire de l'U.S.P.A.
				T.		- A son retour d'Espagne, M. Mohamed JEDDI remet au Chef de l'Etat un message verbal du général FRANCO qui "suit avec intérêt" la politique préconisée par le président BOURGUIBA dans la lutte contre le sous-développement".
				T.		- Au terme d'une visite en Tunisie de techniciens iraniens du pétrole, le chef de la délégation indique que l'industrie pétrolière iranienne est prête à accueillir les stagiaires tunisiens. La recherche d'une collaboration en matière d'hydrocarbures sera reprise prochainement. La possibilité d'un accroissement des échanges de phosphates tunisiens contre soufre iranien a été également évoquée.
<u>30-11</u>	A				- Arrêtés du ministère du commerce, portant attribution à l'O.N.A.C.O. de monopoles à l'importation.
	A	M	T.		- M. Jean REY, membre de l'exécutif de la C.E.E., déclare devant le parlement européen que les négociations avec les pays du Maghreb pourrait reprendre sans doute fin janvier ou fin février.
	A	L	M	T.	- Au 2-12 - Colloque maghrébin sur la recherche et la documentation en sciences sociales à l'Institut Bach Hamba de Tunis : il recommande la consolidation des liens dans ce domaine entre les 4 pays.
	A	L	M	- Convocation du Conseil arabe de défense à la suite de "l'agression israélienne du 13 novembre".
			L		- M. Tahar BAKIR reçoit l'Ambassadeur de France en Libye avec lequel il étudie les possibilités de coopération dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement.
				T.		- A la réunion du Comité supérieur du textile, M. BEN SALAH annonce la décision d'ériger l'Office national du textile en Commissariat au textile et à l'habillement et le regroupement des sociétés générales du textile en une société générales du textile en une société nationale.
				T.		- M. Ahmed MESTIRI qui rentre d'inspection dans le Sud, attire l'attention sur l'expérience de regroupement des terres des oasis actuellement en cours sur deux exploitations coopératives de la région de Gafsa et qui doit s'étendre à toutes les terres irriguées de la zone sud.
				T.		- Arrivée d'une mission d'information française chargée d'étudier l'organisation d'une académie militaire tunisienne. M. Ahmed MESTIRI s'entretient avec les deux officiers supérieurs français.
				T.		- Séjour en Tunisie de M. André de BLONAY, secrétaire général de l'Union interparlementaire.
				T.		- M. Chadli KLIBI se rend en Arabie séoudite où il a un entretien avec le roi FAYÇAL.

Dates	A.	L.	M.	T.		
1-12	A				- Fin de la visite d'une délégation commerciale turque.	
	A				- Intervention BOUATTOURA devant la Commission politique de l'O.N.U. Il dénonce le maintien de bases étrangères dans certains pays.	
		L			- Le Président du diwan royal reçoit M. M'Barek el Fadhil CHABBAB, président de l'Assemblée constituante du Soudan.	
			M		- A Paris, la Chambre criminelle de la Cour de cassation déclare irrecevable le pourvoi formé par le général OUFKIR et rejette celui formé par le lieutenant-colonel DLIMI. Ces deux pourvois tendaient l'un et l'autre à déclarer nul l'arrêt de la Chambre criminelle du 8 juin 1966 qui renvoyait les deux hauts fonctionnaires marocains devant la Cour d'Assises.	
				M	- M. Abdellatif LARAKI, nouvel ambassadeur du Maroc au Koweït présente ses lettres de créance à S.A. l'émir du Koweït Cheik Sabah Salem ASSABAH.	
				T	- La France annonce l'ouverture à l'importation d'un contingent de 300 000 hl de vins tunisiens.	
				T	- M. CEVDET SUNAY, président de la République turque, arrive en Tunisie pour une visite officielle de 6 jours. Dans le discours qu'il prononce à l'issue du dîner offert à son hôte, le président BOURGUIBA met en relief une communauté de vues politiques, nuancée par les "réalités spécifiques" des deux pays. "Quelle que soit notre optique, tient-il à ajouter, nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de l'agression permanente que subissent depuis 20 ans nos frères palestiniens". En réponse, le président SUNAY souhaite que satisfaction soit donnée aux Palestiniens conformément aux résolutions des Nations-Unies, puis évoque le "douloureux problème" de Chypre.	
	2-12	A	L	M	T	- A l'unanimité des voix, M. THANT est réélu pour cinq ans dans ses fonctions de Secrétaire général.
			L			- 55 étudiants quittent Tripoli à destination de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la R.F.A. où ils poursuivront des études universitaires.
		A		M		- Au 6-12 - Congrès extraordinaire de l'Union syndicale panafricaine à Dar-es-Salam.
			M		- Le roi HASSAN II préside à Ifrane un conseil de Ministres.	
			M		- Inauguration à Casablanca d'une école d'assurances créée sur l'initiative du ministère des finances et des compagnies d'assurances du Maroc.	
A		L	M	T	- Au 6-12 - Séminaire réunissant des techniciens tunisiens et des techniciens français de la télévision et de la radio afin de présenter et d'étudier le procédé français Secam de télévision en couleurs pour lequel la Tunisie a opté. (Participation de techniciens algériens et marocains. La Libye n'a pas répondu à l'invitation tunisienne).	
				T	- Sous le titre "l'Afrique n'est pas mal partie" un long commentaire de l'agence T.A.P. constate que le réalisme et l'efficacité l'emportent sur l'extrémisme stérile et les tentatives d'hégémonie au sein de l'O.U.A. Le gouvernement nassérien s'y trouve pris à partie en ce qui concerne les déviations du Comité de libération de l'O.U.A., l'équivoque qu'elle contribue à semer sur le projet de francophonie et les critiques qu'elle répand en ce qui concerne le projet panislamique.	
3-12		A				- A l'inauguration des nouveaux locaux de l'union locale U.G.T.A. d'Alger et le 6 à Oran, M. Mouloud OUMEZIANE souligne que le syndicat a un besoin urgent d'être renforcé et lance

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>3-12</u>					une campagne dans ce sens. Il annonce la tenue d'un 3ème Congrès national en 1967.
	A			- Fin du colloque sur la commercialisation des produits agricoles.
	A			- Au 6-12 - Réunion du conseil mondial de la Paix au Caire (avec la participation de l'Algérie).
		L		- Arrivée à Koweït de M. Fouad KAABAZI qui présidera la délégation libyenne au Congrès de l'O.P.E.C.
		L		- M. Mahmoud KHODJA prend solennellement ses fonctions de Maire de Tripoli.
			M	- Editorial du <i>New-York Times</i> consacre aux livraisons d'armes américaines au Maroc et au problème des armements au Maghreb : ... "Les demandes de livraisons supplémentaires d'armes américaines faites par le Maroc pour contrebalancer les importantes livraisons soviétiques à l'Algérie méritent un examen sympathique mais des plus mesurés"...
			M	- Au 9-12 - Séjour du Dr. BENHIMA aux Etats-Unis : entretiens relatifs au projet de barrage sur l'Oued Ziz.
	A	L	M	T	- Publication par le quotidien istiglalien <i>Al Alam</i> de la carte du "Grand Maroc" (territoires espagnols et mauritanien du Sahara occidental, Sahara algérien jusqu'aux frontières tunisiennes et libyennes).
				T	- Fin du séjour de M. Chadli KLIBI en Arabie séoudite.
<u>4-12</u>	A	L	M	T	- Au 12-12 - Le secrétariat général de la Ligue arabe procède à une consultation de tous les pays arabes sur l'opportunité de renouer les relations avec la R.F.A.
	A			- Au 7-12 - Congrès des travailleurs arabes du pétrole à Alexandrie.
		L		- La presse annonce que la Libye a versé 100 000 dollars à l'Agence de Secours aux réfugiés palestiniens et 2 000 dollars au profit de l'aide de l'O.N.U. aux réfugiés internationaux.
			M	- Au 10-12-66 - Visite au Maroc du Directeur général adjoint de l'O.M.S. : il étudie la création d'une section post-universitaire d'hygiène sanitaire à l'Ecole d'ingénieurs Mohammedia.
			M	- M. Allal al-FASSI est reçu en audience, à Téhéran, par le Shah d'Iran.
	A		T	- Ouverture du festival des journées cinématographiques de Carthage. Le film "la bataille d'Alger" a été retiré de la liste des films projetés pour des raisons qualifiées de commerciales.
				T	- La Tunisie commémore d'une manière plus discrète que les années précédentes le 14ème anniversaire de la mort de Farhat HACHED, ancien secrétaire général de l'U.G.T. M. Béchir BELLAGHA tient à préciser à cette occasion que c'est sur l'initiative du parti destourien que son prédécesseur avait déclenché la résistance des travailleurs.
<u>5-12</u>	A			- Fin de la visite officielle du président BOUMEDIENNE en R.A.U. Visite du barrage d'Assouan et des installations du canal de Suez. Communiqué commun qui souligne l'unité de vues des 2 pays sur les problèmes du monde arabe.
	A			- Au 13-12 - Visite, sur invitation du F.L.N., d'une délégation du Parti socialiste syrien Baats conduite par M. AZZABI, ministre de l'information. Conversations entre partis du 6 au 8, puis périple dans l'Est algérien. Conférence de presse le 12. Communiqué commun le 13.
	A	L	M	T	- Par 76 voix contre 12 la Commission de décolonisation demande au Conseil de Sécurité de rendre obligatoires les

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>5-12</u>					sanctions adoptées en 1965 par l'Assemblée générale contre le Portugal.
	A .	L .	M .	T .	- Report de la Conférence des Ministres maghrébins de l'économie qui devait s'ouvrir le 8 décembre.
	A .	L .	M	- Au 8-12 - Conférence de l'Union postale arabe à Beyrouth.
	A .	L .	M .	T .	- Au 12-12 - Conférence à Addis-Abéba avec la participation de la C.E.A. et de l'O.U.A. sur le développement des ressources en cadres en Afrique.
		L .	M .	T .	- Le roi FAYCAL annonce qu'il a l'intention de réunir à La Mecque au cours du prochain pèlerinage un comité préparatoire à la Conférence au sommet islamique.
		L	- La VIème session parlementaire libyenne est ouverte sous la présidence du Prince héritier représentant le roi IDRIS . Le Premier Ministre prononce le discours du trône au cours duquel il rend compte des programmes gouvernementaux en matière économique et sociale ainsi que de différentes propositions de lois prochainement soumises au Parlement. L'annonce des projets de service militaire obligatoire et de libyanisation complète des agences de représentation des sociétés étrangères installées dans le Royaume retient notamment l'attention des observateurs.
			M	- Arrivée au Maroc d'une mission économique américaine comprenant de nombreuses personnalités du monde industriel et des affaires. Cf. le 14-12.
			M	- 1er interrogatoire d'une durée de 5 heures du lieutenant-colonel DLIMI par M. PEREZ, président de la Cour d'Assises de la Seine.
			M .	T .	- Au 9-12 - 3ème colloque de sociologie organisé à Tunis par le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (C.E.R.E.S.) sur "les mutations actuelles de la famille au Maghreb".
			M .	T .	- Fin du séjour de M. SENOSSI. Il est reçu avant son départ par le président BOURGUIBA à qui il communique un message verbal du roi HASSAN II.
				T .	- Au 8-12 - M. HARRIMAN, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, qui effectue un périple pour exposer les résultats de la conférence de Manille, séjourne à Tunis. Le 6, il est reçu par le président BOURGUIBA. L'entretien porte également sur des problèmes de développement concernant la Tunisie. Au cours d'une conférence de presse tenue avant son départ, il rend hommage à la compréhension du chef de l'Etat tunisien à l'égard des Etats-Unis face au problème vietnamien.
<u>6-12</u>	A	- Au 8-12 - Reprise à Alger des négociations franco-algériennes sur le contentieux financier.
	A	- Au 11-12 - Visite officielle à Damas de M. ZERDANI.
	A	- Réunion à Alger des commissions permanentes de liaisons Union socialiste arabe - F.L.N. Communiqué commun annonçant un programme de rencontres.
	A .	L .	M .	T .	- Réunion à Alger du Comité maghrébin des transports aériens qui décide de constituer un groupe de travail permanent. Le comité ne retient pas la proposition marocaine de confier l'étude préliminaire de la création d'une compagnie aérienne à l'Institut français des transports aériens. Le comité est saisi d'un projet tendant à confier la formation du personnel des 4 compagnies maghrébines à l'Ecole tunisienne d'aviation civile. Alger abriterait un centre commun pour les révisions périodiques des caravelles des 4 compagnies.

Dates	A.	L.	M.	T.	
6-12	A.	L.	M.	T.	- L'Ambassadeur du Maroc à Tunis fait savoir à M. Ahmed BEN SALAH que M. CHERKAOUI, président du Comité consultatif du Maghreb, qui participera au Caire au Conseil interarabe de défense, ne pourra se trouver le 8 Décembre à Tunis pour la session prévue du Conseil des Ministres maghrébins de l'économie. Cette session est repoussée à une date ultérieure. C'est le quatrième report de la conférence des Ministres de l'économie du Maghreb.
		L.			- Le Gouvernement libyen décide d'ouvrir une Ambassade à Khartoum.
			M.		- A l'issue d'une mission en France, aux Pays-Bas et en R.F.A., M. ZEMMOURI se déclare satisfait de la manière dont s'effectue la commercialisation des agrumes marocains.
			M.		- Au 13-12 - Séjour d'une délégation économique turque à Rabat et pour palers en vue de la conclusion de divers accords économiques.
				T.	- Le communiqué commun tuniso-turc publié à l'issue de la visite officielle du président SUNAY fait état de la sympathie du peuple turc et la compréhension de son gouvernement à l'égard du problème palestinien. En ce qui concerne Chypre, les deux Chefs d'Etat estiment qu'il convient de persévérer dans "la recherche d'une solution négociée juste et équitable". Le président BOURGUIBA a exprimé sa satisfaction de voir "les relations entre la Turquie et les Etats arabes se développer constamment". Muet en ce qui concerne le rassemblement islamique, ce texte ne fait état de la "religion des deux peuples" que comme la source d'inspiration d'un attachement commun aux principes de la Charte des Nations Unies.
			T.	- De retour d'Espagne, M. Mohamed JEDDI indique avoir évoqué avec les autorités espagnoles "l'idée de la constitution d'un pool pour les productions agricoles entre les pays méditerranéens. Le sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture tient d'autre part à souligner que c'est grâce à l'encouragement des entreprises privées" que l'Espagne est sortie rapidement du sous-développement.	
			T.	- Le Chef de l'Etat reçoit M. Averell HARRIMAN, en indiquant que "la Tunisie souhaite un règlement du conflit vietnamien avant le voyage du président BOURGUIBA aux Nations-Unies". L'Ambassadeur itinérant démentira cette version dans sa conférence de presse du 8 Décembre en insistant sur la "parfaite compréhension" qui s'est dégagée de l'entretien. Il précise d'autre part que l'aide américaine ne sera pas augmentée mais "étudiée en vue d'être de plus en plus utile".	
7-12	A.	L.	M.		- Au 11-12 - Réunion du Conseil arabe de défense (à huis clos) au Caire. Il adopte le 11 une solution de compromis entre les différentes thèses soutenues : la Jordanie acceptera l'entrée sur son territoire de troupes d'Irak et d'Arabie séoudite en cas d'agression israélienne grave.
	A.	L.	M.		- Au 13-12 - Réunion au Caire des Ministres arabes de l'Economie. Ils décident l'ouverture d'un bureau de liaison de la Ligue avec le Marché commun à Bruxelles et recommande à chacun de ses membres de conclure individuellement ou collectivement des accords commerciaux avec les pays de la C.E.E.
8-12	A.				- Au 10-12 - Réunion à Paris de cadres de l'Amicale des Algériens en Europe. Une délégation du F.L.N. conduite par M. Cherif BELKACEM participe à ces travaux.

Dates	A.	L.	M.	T.		
8-12	A			- Au 11-12 - M. Averell HARRIMAN séjourne à Alger. Entretiens avec le colonel BOUMEDIENNE et M. BOUTEFLIKA sur l'évolution de la situation au Vietnam.	
	A			- Au 15-12-66 - Semaine d'amitié Alger-Sofia.	
	L			- Le Dr BICHTI rend visite à M. Ahmed CHOUKEIRI au Caire.	
	A	L	M	T	- La presse tunisienne fait état des démarches entreprises par la Ligue arabe auprès de la R.F.A. pour la reprise des relations diplomatiques. Elle rappelle à ce sujet que le président BOURGUIBA avait prévu que les pays arabes eux-mêmes souffriraient beaucoup plus de cette rupture que l'Allemagne fédérale.	
				T.	- Devant un groupe d'élèves de l'Institut d'études politiques, M. MASMOUDI insiste sur la nécessité de l'association du Maghreb et du Marché Commun et précise que pour cela, il est nécessaire et suffisant que la France applique une politique d'avant-garde qui découragerait les rivalités malsaines et une course dangereuse aux armements... En attendant cette association, "puisse la France s'engager dans une action politique et économique commune à l'échelle de tout le Maghreb".	
9-12	A			- Arrivée à Alger de M. Agostino NETO, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola.	
	A	L	M	T	- Au 13-12 - Dépôt d'une résolution de l'O.N.U. présentée notamment par l'Algérie demandant à l'Assemblée générale de faire échec à "l'entente tripartite" : Prétoria, Lisbonne, Salisbury ; de faire démanteler les bases militaires dans les territoires coloniaux ; de condamner les activités qui y sont poursuivies par des groupes financiers et économiques étrangers. La résolution est adoptée le 13 par l'Assemblée générale.	
		L			- M. Hussein MAZIG reçoit de M. Ahmed CHOUKEIRI un télégramme dans lequel ce dernier exprime sa reconnaissance pour la position prise dans le discours du trône par le Gouvernement libyen en faveur de la Palestine.
			M		- Fin du séjour aux Etats-Unis de M. BENHIMA.
			M		- L'ambassadeur de Yougoslavie à Rabat remet à M. BOU-TALEB un message du président TITO au roi HASSAN II.
10-12		L			- Fin de la mission de M. Pierluigi ALVERA, ambassadeur d'Italie. Avant son départ ce dernier s'est félicité à plus d'une reprise et notamment devant les journalistes libyens de l'amélioration constante des relations italo-libyennes.
			M		- Séance de travail consacrée aux problèmes agricoles et présidée par le général OUFKIR avec la participation des gouverneurs de provinces.
			M		- Le roi HASSAN II accorde une audience commune aux ambassadeurs de R.A.U. et d'Arabie séoudite.
					T.	- M. Ahmed BEN SALAH incite les cadres du P.S.D. de Kasserine, région où subsistent des "difficultés économiques non négligeables", à assurer l'assaisissement des entreprises au moyen de "Comités de vigilance".
					T.	- L'Ambassadeur de Tunisie à Madrid s'entretient avec le Ministre espagnol de l'industrie et le Secrétaire d'Etat tunisiens aux affaires étrangères reçoit à Tunis l'Ambassadeur d'Espagne.
11-12	A			- Communiqué du ministère des affaires étrangères : remise d'un message de la compagnie des pétroles d'Algérie, filiale de la Royal Dutch Shell, relatif au différend qui oppose	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>11-12</u>					le gouvernement algérien et les sociétés pétrolières étrangères (autres que françaises) qui ne se considèrent pas liées par l'accord franco-algérien de juillet 1965.
	A			T.	- Au 17-12 - Colloque international d'archéologie africaine à Fort-Lamy.
		L			- A la tribune de l'O.N.U. le délégué libyen dénonce la ségrégation raciale et déplore les bonnes relations que certains pays occidentaux entretiennent encore avec l'Union sud africaine.
			M		- M. CHERKAOUI est reçu par le président NASSER.
				T.	- A la veille du Ramadan, l'éditorialiste de <i>l'Action</i> rappelle le point de vue du gouvernement tunisien selon lequel, à l'âge de la productivité, "aucun précepte religieux, aucun rite pieux ne saurait justifier l'inactivité".
<u>12-12</u>	A				- Arrivée à Moscou d'une délégation du ministère du travail pour la mise au point de l'accord prévoyant la formation professionnelle de 4 000 cadres algériens.
	A				- Au 15-12 - Visite à Alger du chef de service de l'hygiène des collectivités de l'habitat de l'O.M.S. Il étudie un programme d'assistance technique avec les autorités algériennes.
	A				- Et 13-12 - Séjour de M. BOUTEFLIKA à Paris. Il est reçu par le général DE GAULLE auquel il remet un message du président BOUMEDIENNE et le 13 par M. COUVE DE MURVILLE.
	A				- Inauguration de la nouvelle université d'Oran.
		L			- Arrivée à Tripoli d'un contingent de médecins yougoslaves qui seront affectés dans les hôpitaux libyens.
			M		- Le président PEREZ procède à un deuxième interrogatoire du lieutenant-colonel DLIMI.
				T.	- Le président BOURGUIBA reçoit le vice-amiral ASHWORTH, Commandant la 6ème flotte américaine de la Méditerranée, en présence du Secrétaire d'Etat à la défense nationale et du Chef de la division Tunisie au Département d'Etat.
<u>13-12</u>	A				- A l'issue de la réunion du conseil d'administration de l'O. C. I., on apprend qu'un ensemble de projets d'industrialisation présentés par le gouvernement algérien et s'élevant à 100 millions environ a été retenu.
	A				- Au 21-12-66 - Négociations économiques entre l'Algérie et la R.D.A. Cf. le 21, accords.
		L			- Le Président du Conseil reçoit M. Mohammed KOUKER, doyen des journalistes pakistanais, qui visite actuellement la Libye.
		L			- La presse annonce la signature des arrêtés ministériels précisant les conditions du boycott des compagnies Ford et Coca-cola.
		L	M		- Visite en Libye du Ministre marocain des affaires étrangères.
			M		- Arrêté du ministre des finances n° 717-66, pris pour l'application des dispositions de l'article premier du décret n° 2-61-084 du 16 mai 1961 portant relèvement du taux de certains droits intérieurs applicables aux alcools.
				T.	- M. Clemens Weichs VANDER GLON, nouvel ambassadeur d'Autriche en Tunisie, présente ses lettres de créance au Chef de l'Etat.
<u>14-12</u>	A				- Avis n° 42 du Ministre des finances et du plan relatif à certains paiements à destination de l'étranger (zone franc comprise). Annulation de l'avis n° 26 du 4 mai 1965 qui autorisait l'administration des postes et télécommunications

Dates	A.	L.	M.	T.		
<u>14-12</u>					à effectuer des transferts ne dépassant pas 100 dinars algériens.	
	A.	L.	M.	T.	- Par 76 voix contre 19, l'Assemblée générale recommande la création d'un Fonds d'équipement de l'O.N.U. dont la principale fonction serait de fournir au pays sous-industrialisés des capitaux pour leur développement sous la forme de dons ou de prêts à long terme et à intérêt très bas.	
	A.	L.	M.	T.	- Déclaration de M. BOUATTOURA, mandaté par l'O.U.A., devant le Conseil de Sécurité qui décide le 16 l'embargo pétrolier contre la Rhodésie après avoir repoussé 13 motions africaines demandant l'application de sanctions économiques intégrales.	
	A.	L.	M.	T.	- Les 37 pays membres de l'O.U.A. expriment leur satisfaction devant le renforcement de la coopération entre l'O.N.U. et l'O.U.A.	
				M.	T.	- Au 18-12 - Réunion à Addis Abéba d'une conférence sur la gestion et le développement des petites et moyennes entreprises.
				M.	...	- Conférence de presse du président de la délégation américaine (cf. le 5) : développement possible des échanges commerciaux mais faibles perspectives d'investissements si ce n'est dans l'industrie textile et le tourisme, en association avec des capitaux privés marocains. Le 15, commentaire de <i>Maghreb Informations</i> sur les résultats de cette mission : "Malgré le bel optimisme affiché au cours de la conférence de presse force est de dire... que rien de bien concret n'a été décidé ni même envisagé dans le domaine des investissements américains au Maroc..."
				T.	- A la suite d'un incident qui a opposé un employé des transports à deux étudiants et provoqué l'arrestation de ces derniers, plusieurs centaines de leurs camarades manifestent dans les rues de la capitale. Jusqu'au 17, manifestations et grèves d'étudiants. Le bureau de l'U.G.E.T. se désolidarise des agitateurs. Les manifestants de leur côté reprochent au bureau de l'U.G.E.T. son immobilisme. Neuf étudiants sont arrêtés.	
<u>15-12</u>	A.	L.	M.	T.	- La Commission du tutelle de l'O.N.U. adopte une résolution qui reprend les grandes lignes de la résolution adoptée par la Commission de décolonisation et demande au Secrétaire général l'envoi d'une mission de l'O.N.U. dans ces territoires pour examiner les mesures à prendre. Cette résolution est adoptée le 19 par l'Assemblée générale (l'Espagne ne prend pas part au vote).	
	A.	- Ordonnance n° 66-341, reportant la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance 66-183 du 21 juin 1966 portant réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.	
	A.	- Ouverture à Paris de négociations sur les problèmes de la main-d'oeuvre algérienne en France.	
		L.	- Le Conseil supérieur de l'Université musulmane décide de créer en Libye deux facultés de droit musulman et d'augmenter le nombre des bourses destinées aux étudiants désireux de fréquenter l'Université El-Azhar.	
		L.	- Première déclaration du nouveau maire de Tripoli devant la presse. L'édile déplore la faiblesse des moyens dont il dispose pour faire face à l'accroissement constant et accéléré de la population de la capitale.	
				T.	- Les manifestations estudiantines de la veille se poursuivent en particulier à la Faculté des Lettres où des étudiants se heurtent aux forces de l'ordre renforcées par des militants	

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>15-12</u>					du P.S.D. dont la violence est soulignée par de nombreux témoins. Un ordre de grève de 3 jours est lancé qui sera largement suivi en dépit d'un avis du pro-recteur de l'Université annonçant qu'un pointage sera effectué dans les salles de cours et que des sanctions seront prises à l'encontre des absents.
				T.	- Le Chef de l'Etat, pour qui ces manifestations ont été organisées par des "provocateurs fraîchement débarqués en Tunisie", déclare que l'ordre public sera "scrupuleusement respecté". Les autorités tiennent pour principal responsable des désordres M. Khemafs CHAMARI, étudiant récemment rentré de France.
<u>16-12</u>	A			- Avis n° 43 du Ministre des finances et du plan relatif à l'importation, l'exportation et la réexportation des moyens de paiements à destination de l'étranger. Cf. Le 14-12.
	A	L	M	T	- Par 59 voix contre 11 l'Assemblée générale approuve un crédit de 14 millions de dollars pour le maintien de la force d'urgence de l'O.N.U. dans le Proche-Orient.
		L		- Arrivée de M. César PASQUINELLI, nouvel ambassadeur d'Italie en Libye, et précédemment directeur général adjoint des affaires économiques à son département. Cf. le 10-12.
			M	..	- Dans le cadre de la coopération entre l'O.R.T.F. et la R.T.M., cinq techniciens vont effectuer un stage de perfectionnement dans le cadre de formation professionnelle de Montrouge, à Paris.
	A	L	M	T	- Par 84 voix contre 2 (Espagne et Portugal) et 7 abstentions, la commission des territoires non autonomes a recommandé au secrétaire général de l'O.N.U. d'envoyer immédiatement une mission au Sahara "espagnol" pour examiner les moyens qu'auront les Nations-Unies de contrôler les préparatifs et le déroulement du référendum qui doit avoir lieu dans ce territoire afin de permettre à la population de décider de son avenir. Cette résolution invite également l'Espagne à arrêter le plus tôt possible les modalités de ce référendum. Cf. le 20-12.
				T.	- A la suite des troubles récents, le Chef de l'Etat invite les magistrats à prononcer des jugements sévères en prenant en considération le fait que "certains crimes peuvent ruiner les efforts de tout un peuple. Faute de sévir, le gouvernement manquerait à son devoir et le pays sombrerait bientôt dans l'anarchie". Se rangeant aux côtés des autorités, l'U.G.E.T. et l'U.G.T.T. dénoncent l'action de perturbateurs à l'encontre desquels elles demandent des jugements sévères.
<u>17-12</u>	A			- Au 31-12 - Finales du premier festival national de musique classique.
	A	L	M	T	- Par 84 voix contre 17 l'Assemblée générale condamne la politique d'apartheid en Afrique du Sud comme "un crime contre l'humanité".
		L		- Publication du décret royal nommant M. Tahar CARAMANLI ambassadeur à Paris.
				T.	- Une délégation de la C.O.G.E.D.E.D., conduite par M. LEANDRI, s'entretient avec les responsables tunisiens de l'organisation d'un festival franco-tunisien de la jeunesse en juillet prochain.
				T.	- Le journal <i>l'Action</i> qui annonce la reprise normale des activités à l'Université, met en cause un professeur français M. Georges LAPASSADE, dont l'activité insolite aurait été

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>17-12</u>					remarquée à la Faculté des Lettres durant les incidents du 15 décembre.
<u>18-12</u>		L		- Le Dr Wahbi BOURI demande aux Nations-Unies de définir la date exacte à laquelle l'indépendance d'Oman sera proclamée.
				T.	- La presse du parti fait longuement écho à la déclaration du Chef de l'Etat sur la nécessité d'une justice vigilante. M. Habib BOULARES rappelle en particulier dans <i>Al-Ama</i> que ce n'est pas par hasard que la société islamique a traditionnellement lié étroitement l'autorité religieuse, le pouvoir et l'administration. La Tunisie dans la situation qu'elle connaît actuellement peut avoir intérêt à s'inspirer de cet exemple historique.
				T.	- M. Alexandre LEZINE, Maître de Recherches au C. N. R. S. , procède pour le compte de la F. A. O. à une enquête sur la restauration des sites archéologiques qui seraient de nature à servir le développement de la Tunisie centrale. L'un de ces avantages serait de permettre l'emploi de quelques 3000 chômeurs. Il précise aux journalistes que le problème du financement de cette entreprise n'a pas encore été réglé.
<u>19-12</u>	A			- L'Assemblée générale adopte une résolution présentée notamment par l'Algérie proposant le renvoi de la question de l'initiative et du financement des opérations de paix des Nations Unies à la prochaine session spéciale de l'Assemblée en avril 1967.
	A			- Remise d'un lot de matériel pédagogique français à l'Ecole des travaux publics d'Alger.
	A			- Au 31-12 - Une mission d'économistes soviétiques séjourne en Algérie au titre des accords de coopération algéro-soviétiques d'août 1966. Le 27, arrivée de M. MISNIK, vice-président du Gos-plan.
				T.	- M. Mohamed SAYAH fait en France une visite-éclair afin de présenter aux étudiants tunisiens la version officielle des manifestations estudiantines qui ont eu lieu à Tunis.
<u>20-12</u>	A			- Le Conseil des Ministres étudie le nouveau code communal.
	A			- Au 31-12 - Pourparlers algéro-soviétiques à Moscou : fixation du volume des échanges commerciaux pour 1967.
	A			- Au 28-12 - Séjour d'une délégation des écrivains afro-asiatiques.
	A	L	M	T	- Au 28-12 - Mission de la C. E. A. à Tunis où elle étudie avec les responsables du Comité consultatif permanent maghrébin les possibilités de coopération entre la C. E. A. et les institutions maghrébines.
		L		- Arrivée à Tripoli du directeur général et d'un directeur technique de la compagnie Massey-Fergusson venus étudier les possibilités du marché libyen pour les machines agricoles.
		L		- Une délégation commerciale turque, composée de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires quitte Tripoli après avoir séjourné en Libye cinq jours au cours desquels elle a eu des entretiens avec les hauts fonctionnaires et des personnalités du monde économique et financier.
		L		- Le représentant de l'O. L. P. en Libye rend visite au Ministre des affaires étrangères ; M. ABDERRAHIM se félicite de l'attitude coopérative adoptée par la Libye à l'égard du peuple palestinien. D'autre part le directeur du bureau régional du boycott d'Israël se félicite au cours d'une interview de la promptitude avec laquelle la Libye a appliqué les décisions

Dates	A.	L.	M.	T.	
20-12					prises par la conférence de Koweït à l'encontre des compagnies Ford et Coca-Cola.
			M.		- Inauguration par le Dr. BENHIMA de nouveaux bâtiments à la Faculté des Sciences.
	A.	L.	M.	T.	- Par 105 voix contre 2 (Espagne et Portugal) et 8 abstentions, l'Assemblée générale des Nations-Unies adopte une résolution demandant notamment à l'Espagne "d'arrêter le plus tôt possible, en conformité avec les aspirations de la population autochtone du Sahara espagnol, un référendum qui permettra à la population autochtone du territoire d'exercer librement son droit à l'autodétermination". La résolution demande, en outre, à l'Espagne de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour hâter la décolonisation d'Ifrni et arrêter avec le gouvernement marocain les modalités de transfert des pouvoirs au Maroc.
			M.	T.	- Le Cheikh Fadhel BEN ACHOUR rentre du Maroc dont il était l'hôte depuis le début du Ramadan.
	A.			T.	- L'Ambassadeur de Tunisie à Alger s'entretient avec M. BELAID de la prochaine conférence ministérielle maghrébine. <i>L'Action</i> se félicite à ce sujet des bonnes dispositions de l'Algérie qui, au début du mois, avant que la rencontre fixée au 8 décembre eût été annulée à la demande du gouvernement marocain, était prête à envoyer une importante délégation comprenant deux Ministres.
				T.	- L'Assemblée nationale commence l'examen du projet de budget pour 1967. Il donnera lieu de la part des Secrétaires d'Etat répondant à des questions des parlementaires à des exposés plus détaillés que d'habitude sur la politique générale du gouvernement. Le rapporteur général veut y voir "le symbole de la solidarité démocratique entre le gouvernement et la nation". Les 7 600 000 dinars d'augmentation des dépenses publiques inscrites au budget ordinaire seront consacrés pour les 2/3 à l'éducation nationale, à la santé, à la jeunesse et aux affaires sociales.
			T.	- Pour <i>l'Action</i> qui s'applique à donner une version officielle des manifestations des étudiants, les provocateurs responsables sont des "résidus trotskystes, communistes, youssefistes" qui, après avoir diffusé les consignes de grève des cours, ont semé le désordre dans les facultés en trompant la "naïveté" de la masse des étudiants. La contre-manifestation où ces étudiants se sont retrouvés aux côtés de fonctionnaires, de professeurs et de militants destouriens a réussi à enrayer les désordres. La police n'a pas franchi le seuil de l'Université. Il n'y a "ni morts ni blessés". Les autorités communiquent la liste de 9 étudiants estimés responsables des récentes manifestations et qui seront déferés devant la justice correctionnelle pour atteinte à l'ordre public (et non pas à la sûreté de l'Etat comme l'avait laissé prévoir tout d'abord le Chef de l'Etat).	
			T.	- Le Chef de l'Etat et l'Ambassadeur d'Italie s'entretiennent des conditions de la reprise des négociations tuniso-italiennes sur le contentieux entre les deux pays suspendues depuis mai dernier.	
21-12	A.	L.	M.	T.	- Au 23-12 - Réunion à Tunis du Comité exécutif des agences d'information africaines. Il étudie les moyens propres à renforcer la coopération dans ce domaine entre les Etats africains.

Dates	A.	L.	M.	T.	
21-12	A	L	M	T	<p>- "L'O.U.A. a été le fruit d'une improvisation" déclare M. Habib BOURGUIBA Junior devant l'Assemblée nationale. Sa réforme, pour être positive, devrait aboutir à la suppression de tous les comités techniques à l'exception de celui chargé de régler les conflits entre les Etats africains. Abordant le sujet de l'harmonisation maghrébine, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères constate que les 4 pays intéressés en sont au "premier pas" et qu'il ne peut être question pour l'un deux de sacrifier ses propres options. Au sujet du Vietnam, M. BOURGUIBA déclare que la Tunisie, favorable à l'arrêt des hostilités, reconnaît toutefois que "la guerre a atteint un degré de complexité tel qu'il est difficile aux belligérants de faire machine arrière". Enfin M. BOURGUIBA déclare que le tracé des frontières algéro-tunisiennes n'est pas conforme aux tracés internationaux et que le territoire tunisien se trouve ainsi "tronqué d'une bande de 12 kilomètres" à la hauteur de la borne 233. La Tunisie n'a pas l'intention de provoquer une crise sur ce point mais considère toutefois ce problème comme un test de la bonne volonté algérienne.</p> <p>T. - Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du Nord de la C.E.A. arrive à Tunis afin de tracer les grandes lignes d'une coordination industrielle maghrébine.</p>
22-12	A	<p>- Et 23-12 - Visite officielle du Ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Wane Mammadou BIZANE. Interview à <i>El Noudjahid</i> publiée le 24 : Rio de Oro, coopération inter-africaine.</p> <p>M. - Décret royal n° 940-66 maintenant pour une nouvelle période de six mois à compter du 1er janvier 1967, le système des sanctions administratives réprimant les infractions à la réglementation sur les prix.</p> <p>M. - Colloque à Rabat sur l'enseignement et le développement.</p> <p>T. - Au 24-12 - Les neuf étudiants arrêtés lors des manifestations sont déférés devant le tribunal correctionnel mais le procès est renvoyé au 24, les avocats n'ayant pu prendre connaissance des dossiers. Le 24, un verdict d'apaisement est rendu, mais le sursis militaire est retiré aux étudiants.</p> <p>T. - Election du comité de coordination des étudiants destouriens de Tunis.</p> <p>T. - L'Assemblée nationale adopte le budget de gestion de 1967.</p>
23-12	A	L	T	<p>- <i>El Noudjahid</i> publie une étude relative à la nappe albienne : mer d'eau douce souterraine située dans les régions sud de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye.</p> <p>L. - Le Conseil Supérieur du Plan qui s'est réuni ces trois derniers jours sous la présidence de M. MAZIG à Beida a étudié notamment les mesures à prendre pour mettre un terme à l'inflation monétaire et à la hausse des prix. Le Conseil a décidé la constitution d'une commission technique qui sera chargée d'étudier les causes du malaise économique et d'en définir les remèdes. Le Conseil a également examiné le projet de 2ème plan quinquennal.</p> <p>L. M. - M. Khalifa TELLISSI reçoit dans son bureau à Tripoli M. Mehdi BENNOUNIS directeur général de l'agence N.A.P.</p> <p>T. - Réunion du Conseil de la République qui, d'après le communiqué final, a consacré ses travaux à l'amélioration des conditions de vie de certaines catégories de travailleurs</p>

Dates	A.	L.	M.	T.	
23-12					agricoles, et non pas comme il était prévu, aux récents incidents qui ont eu lieu à l'Université.
				T.	- Madame Josette BEN BRAHEM, correspondante à Tunis du journal <i>Le Monde</i> , se voit interdire toute activité journalistique à la suite de ses articles récents jugés "erronés et malveillants" sur les incidents à l'Université. A ce sujet, l'Action n'hésitera pas à déclarer que "Madame BEN BRAHEM et le colonel NASSER se font les instruments d'une même politique et les agents d'une même cause". La thèse officielle des incidents des 14 et 15 décembre est définitivement arrêtée : un chahut d'étudiants sans gravité a été démesurément grossi par les correspondants de presse et les dépêches de ceux-ci exploitées par la propagande de pays hostiles à la Tunisie, la R. A. U. en particulier.
				T.	- Faisant suite à un récent déplacement (Cf. le 19-12) pour la même raison du Directeur du P. S. D., le Secrétaire général de l'U. G. E. T. se rend à Paris afin de présider en présence des étudiants tunisiens une réunion d'information sur les récents événements.
				T.	- Violent discours du président NASSER au Caire dans lequel il accuse le chef d'Etat tunisien de vouloir faire la paix avec Israël.
		L	T.	- Le Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux affaires sociales précise devant l'assemblée nationale que 40 000 travailleurs tunisiens exercent en France dans les mêmes conditions que les travailleurs français en Tunisie. Il reconnaît, par contre, que les efforts déployés pour favoriser l'émigration des chômeurs tunisiens dans divers autres pays étrangers (Allemagne, Suisse, Norvège, et Libye) n'ont pu jusqu'à maintenant concerner que quelques centaines de personnes.
24-12		L		- Célébration de la Fête nationale de l'indépendance (XVème anniversaire).
				T.	- Décret n° 66-529, portant création et organisation d'une Académie militaire et d'un Centre préparatoire aux Ecoles d'officiers.
				T.	- Les autorités annoncent leur intention de procéder à un nouveau découpage administratif qui, en remplaçant les délégations existantes par des unités régionales de développement, permettrait de mieux orienter les efforts vers le développement économique.
				T.	- Afin d'unifier la comptabilité de l'ensemble des entreprises nationales, le gouvernement tunisien retient un projet de plan comptable national, inspiré du plan français, et qui sera expérimenté dans 30 grandes entreprises.
				T.	- M. Hachemi SAKKA est nommé président-directeur général de l'Office du Commerce de Tunisie en remplacement de M. Omar KECHERID.
25-12			M	- Clôturent le cycle des causeries religieuses du Ramadan, le roi HASSAN II annonce que l'enseignement religieux et la prière seront obligatoires dans les établissements scolaires.
26-12	A			- Au 29-12 - Séminaire à Blida de préparation aux élections pour les cadres du F. L. N.
	A			- Au 31-12 - Dans le cadre des rencontres décidées par le F. L. N. et l'U. S. A., séminaire algéro-égyptien de la jeunesse au Caire.
			M	- Un communiqué du ministère de l'information rend compte d'une intervention faite, sur instruction du roi HASSAN II,

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>26-12</u>					<p>par le ministère des affaires étrangères auprès de l'ambassadeur de la Chine populaire à propos de la situation des musulmans dans ce pays.</p> <p>T. - Poursuivant les efforts des autorités pour mettre en place les premières expériences de coopération agricole dans le sud tunisien, M. Ahmed BEN SALAH inaugure une coopérative de service dans le périmètre irrigué de Sbiba (gouvernorat de Kasserine) et déclare à cette occasion que tout coopérateur devra signer un contrat l'obligeant à produire en harmonie avec la réforme agraire.</p>
<u>27-12</u>	A			<p>- Au 31-12 - Début de la visite à Alger de M. Sam NJOMA, président du Swapo, (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain).</p> <p>T. - Le Secrétaire d'Etat aux P. T. T. procède avec son collègue séoudien à l'inauguration de la ligne téléphonique par liaison radio-électrique entre Tunis et Djeddah.</p> <p>T. - Les autorités tunisiennes font connaître leur intention d'intégrer le chemin de fer Sfax-Gafsa dans la S.N.C.F. T. lorsque viendra à expiration à la fin du mois le contrat de concession dont bénéficiait la compagnie phosphatière. Il est précisé que cette dernière société d'économie mixte poursuivra comme par le passé ses activités minières.</p> <p>T. - Création d'une entreprise franco-tunisienne d'acconage et de manutentions à laquelle participent la Compagnie tunisienne de navigation et deux sociétés françaises : la Société marseillaise de manutentions et de transports et la Société industrielle de trafic maritime.</p>
<u>28-12</u>	A			<p>- Le Conseil de la Révolution approuve le budget de fonctionnement 1967.</p>
			M	...	<p>- Au cours d'une conférence de presse, M. TAHIRI présente le budget général pour 1967.</p>
			M	...	<p>- Au 31-12 - Début de la visite officielle au Maroc de M. Jean PIERS, ministre belge du tourisme.</p>
				T.	<p>- Au 30-12 - Réunion de la commission administrative de l'U.G.E.T. Publication d'une déclaration dans laquelle la commission déplore les événements des 14 et 15 décembre et renouvelle son adhésion à la politique destourienne.</p>
<u>29-12</u>	A			<p>- Et 30-12 - Adoption du code communal par le gouvernement. Cf. documents, I, 11.</p>
			M	...	<p>- Fin du procès Bachir BEN THEMI. La cour d'appel de Rabat condamne Bachir BEN THAMI et l'ancien Caïd BEN HAMOU à la peine de mort.</p>
			M	...	<p>- Selon un communiqué du ministère de l'information, le Conseil des Ministres réuni la veille a approuvé à l'unanimité les décisions prises par le souverain (prières dans les écoles et cours de civilisation islamique).</p>
			M	...	<p>- Au 31-12 - Début d'une mission au Maroc de la B.I.R.D. : elle doit établir avec les responsables marocains le document de base pour les discussions avec le groupe consultatif de la B.I.R.D. qui réunit les représentants de 10 pays : France, Royaume-Uni, Belgique, Etats-Unis, Italie, Espagne, Koweït, R.F.A., Suisse, Canada.</p>
				T.	<p>- Présentant dans son discours de fin d'année le bilan de 1966, le Chef de l'Etat insiste sur le caractère positif du socialisme destourien et s'efforce de persuader l'opinion que les importantes réformes "de structure" sur le plan de la propriété foncière et du commerce ainsi que l'effort de déve-</p>

Dates	A.	L.	M.	T.	
<u>29-12</u>					<p>loppement accompli par le gouvernement vont heureusement transformer la vie économique et sociale tunisienne. De nombreuses références à l'action de M. Ahmed BEN SALAH laissent l'impression que le Secrétaire d'Etat au plan continue de jouir de la confiance du Chef de l'Etat. Au sujet des étudiants, le Président fait remarquer que si ces derniers sont dévoués à la nation, il n'y a aucune raison pour qu'ils se trouvent en conflit avec le parti qui la représente.</p> <p>T. - Loi n° 66-78, modifiant le décret du 28 août 1956, portant institution de la Caisse d'épargne nationale tunisienne.</p> <p>T. - Loi n° 66-79, portant loi de finances pour la gestion 1967.</p> <p>A T. - A la suite de la publication dans la presse algérienne de comptes rendus des manifestations estudiantines de Tunis, l'Action exprime sa surprise de voir les faits "grossis" d'une manière qui révèle un sentiment inamical à l'égard d'un pays frère. L'organe du P. S. D. en profite pour publier une lettre adressée au Président de la Commission des Droits de l'Homme de l'O. N. U. par un certain nombre de personnalités internationales et qui dénonce "la répression en Algérie".</p> <p>T. - Arrivée à Tunis de 15 nouveaux volontaires allemands de la Paix.</p>
<u>30-12</u>	A			- Et 31-12 - Séminaire de la jeunesse du F. L. N. au club des Pins. Le président BOUMEDIENNE annonce pour 1967 le regroupement de toutes les organisations de jeunesse et l'établissement d'une Charte de la jeunesse.
	A			- Inauguration d'une nouvelle banque d'Etat, le Crédit populaire d'Algérie : banque de dépôt, elle accordera des prêts à court et moyen terme, notamment à la petite industrie et l'artisanat.
				T.	- Le gouvernement de la République du Mali donne son agrément à la nomination de M. Ridha KLIBI comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Tunisie avec résidence à Dakar.
<u>31-12</u>	A		T.	- Le président BOURGUIBA reçoit M. BEN HABYLES, ambassadeur d'Algérie en Tunisie pendant que M. Abdelmajid CHAKER, ambassadeur tunisien à Alger s'entretient longuement avec M. BOUTEFLIKA.
				T.	- Au terme d'une session de trois jours, la commission administrative de l'U. G. E. T. approuve les initiatives récentes du gouvernement tunisien en politique intérieure comme en politique étrangère et souligne la nécessité de réformer les structures de l'Université en fonction des réalités du pays. Elle réaffirme par ailleurs que l'U. G. E. T., où règnent "les méthodes démocratiques et la libre discussion" reste le seul cadre valable pour la réalisation des aspirations des étudiants et la défense de leurs intérêts.

Cette chronologie a été établie par B. ETIENNE avec l'aide de H. BLEUCHOT.